





SERMONS
SUR TOUS LES SUJETS DE
LA MORALE CHRE'TIENNE.

QUATRIE'ME PARTIE.

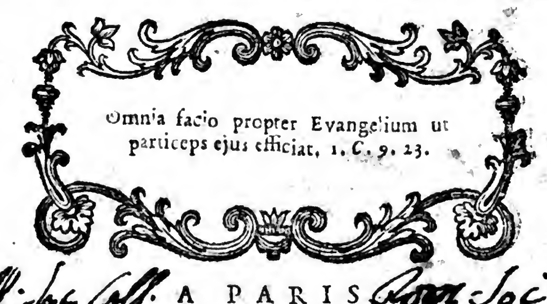
Contenant

LES SERMONS

Sur tous les Dimanches de l'Année.

TOME TROISIE'ME.

Par le Reverend Pere ** de la Compagnie de JESUS.



A PARIS,
Chez JEAN BOUDOT, Libraire de l'Academie
Royale des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil
d'or, prés la Fontaine Saint Severin.

M. DCC.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE

Des sujets qui sont contenus dans ce III. Tome.

Fin de la Table de Chapitres.



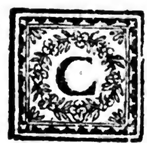
XXX.

SERMON POUR LE DIMANCHE DE LA PENTECOSTE.

Des effets du Saint-Esprit.

Dabo vobis cor novum, & Spiritum novum ponam in medio vestri.

Je vous donneray un cœur tout nouveau, & je mettrai un nouvel Esprit au milieu de vous. *Ezech.* 26.



'EST la promesse que Dieu fit autrefois à son peuple dans l'ancienne Loy, de luy donner un nouveau cœur & un nouvel Esprit ; l'un pour être le principe de ses affections & de ses desirs, & l'autre le prin-

cipe de ses pensées & de ses desseins. Mais voici (Mess.) l'accomplissement de cette promesse dans la nouvelle Loy; où plutôt voicy que la nouvelle Loi commence par l'accomplissement de cette promesse, je veux dire par *la venuë du S. Esprit*, qui change entierement les cœurs, & les esprits des hommes; puisque de terrestres & de charnels qu'ils étoient, il en fait des hommes saints, qui portent toutes leurs pensées, leurs desirs, & leurs esperances vers les biens éternels. Comme c'étoit là le sujet de la venuë du S. Esprit sur la terre, ç'en fut aussi le premier & le plus grand effet; car il falloit réformer l'homme que le peché avoit perverty & corrompu dés la naissance du monde; l'Esprit Saint commence donc par rétablir ces deux principales puissances le cœur & l'esprit de l'homme, dont le déréglement avoit causé un desordre si universel.

De sorte (Chrétiens) qu'il semble que Dieu ait gardé dans la régeneration de cet homme la même conduite qu'il tint autrefois dans sa premiere creation. Aprés lui avoir inspiré un soufle de vie, qui l'anima & qui luy imprima une parfaite ressemblance avec son Createur; il remplit son esprit de toutes les plus hautes & les plus nobles connoissances, & son cœur de force & de courage, en luy donnant un empire absolu sur toutes ses passions. De même lorsqu'il a été question de réparer ce même homme, qui par sa desobéïssance étoit déchû de tous ses droits, & avoit perdu tous ses avantages; il luy a envoyé son propre Esprit, qui luy inspirant une vie surnaturelle & toute divine, luy a donné

un nouvel esprit, & un nouveau cœur, pour conduire l'un par les lumieres toutes celestes dont il l'éclaire, & l'autre, par les affections toutes saintes qu'il luy inspire; c'est pourquoy dans l'Ecriture, l'Esprit Saint prend le nom d'Esprit de verité & de lumiere, comme devant changer toutes les notions & les fausses idées que nous avions auparavant; il vient ensuite comme un feu pour nous embraser d'un amour tout divin, qui nous détache des affections de la terre, pour les tourner vers le souverain bien. Ou bien si vous voulez, comme il vient apporter sur la terre une nouvelle Loy qui a mis fin à l'ancienne, afin de commencer celle de l'Evangile; il a fallu qu'il ait donné aux hommes un nouveau cœur, & un nouvel esprit, pour porter les hommes à la suivre, & à l'embrasser. Ce sont les deux effets de sa venuë, ce seront aussi les deux Parties de ce discours.

Esprit Saint! qui changeâtes si visiblement le cœur & l'esprit des Apôtres, en descendant sur eux, changez aujourd'huy les nôtres, afin que nous participions aux fruits de cette venuë invisible & secrete, que vous faites dans nous, & dont la marque aussi-bien que l'effet est le changement de vie, & la réformation du cœur & de l'esprit. Pour ce sujet (Chrétienne Compagnie) nous avons besoin des lumieres & des ardeurs de ce même Esprit. Demandons-les par l'intercession de celle qui en reçut la plenitude, lorsque l'Ange luy dit

Ave Maria.

I. PARTIE. LE Prophete Royal qui avoit vû en esprit le don incomparable que Dieu vouloit faire à l'homme de son propre Esprit, aussi-bien quele don qu'il lui devoit faire de son propre Fils, n'avoit pas moins préveu l'effet admirable qui en devoit réüssir par le changement & le renouvellement de toute la terre, c'est à dire de l'homme tout entier. *Emitte Spiritum tuum & renovabis faciem terræ.* Or ce renouvellement, comme je viens de dire, consiste dans un cœur nouveau, & dans un nouvel esprit. Ce cœur est appellé nouveau, pour le distinguer du premier, qui a pris son penchant vers la terre, & qui n'a d'affections & de desirs que pour les choses sensibles; au lieu que ce nouvel esprit est tout autre que l'ancien, puisqu'il conçoit les choses de ce monde de toute une autre maniere, & qu'il les voit dans tout un autre jour. Ce changement (Chrétienne Compagnie) ne pouvoit être plus grand; puisque quand l'homme change, tout change avec luy; en effet les autres choses n'étant que par raport à l'homme, tout y prend une nouvelle face, selon les idées & les affections qu'il en conçoit.

Psalm. 103.

Ainsi dans cette foule de sujets que nous fournit la Fête de ce jour, dont les uns regardent la mission du Saint Esprit, les autres la grandeur du present qu'il nous fait, les autres les dons & les fruits qui le suivent, les autres ses effets les plus ordinaires, qui sont ses graces & ses inspirations, & les autres enfin le moyen de le recevoir, & les marques de sa venuë; j'ay crû ramasser tout cela, & le réü-

nir dans le dessein que je me suis proposé, qui est celuy qu'il a eu luy-même en se donnant à nous, de nous faire des hommes nouveaux, comme parle l'Apôtre, en nous donnant un nouveau cœur & un nouvel esprit. Voyons donc dans cette premiere Partie le changement qu'il fait dans le cœur, *dabo vobis cor novum.*

C'est par le cœur (Chrétiens) que l'on doit juger de la grandeur & de la noblesse de l'homme; en sorte qu'il devient grand quand il conçoit de hauts & de nobles sentimens, & qu'il se dégrade & s'abaisse, quand il attache son affection à des choses indignes de luy. C'est pourquoy le cœur étant changé, ou pour le bien ou pour le mal, l'homme change tout entier, prend de nouveaux sentimens, & se porte à des actions bien differentes du premier état d'où il est sorty. Ainsi le grand dessein de Dieu, en nous envoyant son divin Esprit, ayant été de faire un homme nouveau, de luy inspirer des sentimens & des affections conformes à l'état, où il l'a élevé par l'adoption divine que le Saint Esprit luy communique, d'en faire un heritier de la Couronne du Ciel, & une creature qui fût toute de Dieu, comme parle l'Apôtre saint Jacques; pour soûtenir ce rang & cette dignité, pour répondre à ce haut dessein, & pour le rendre digne de cette élevation, il a voulu selon sa promesse, luy donner un nouveau cœur, qui pût être sanctifié par sa demeure, & conduit par ses graces & par ses mouvemens; *cor novum ponam in medio vestri;* Or c'est ce qu'il fait par son Esprit qu'il nous communique aujour-

d'huy, mais qui ne seroit pas un Esprit Saint, s'il ne sanctifioit le sujet qui le reçoit, ny un Esprit de vie, s'il ne nous vivifioit, ny l'Esprit de Jesus-Christ, s'il ne nous inspiroit les sentimens & les inclinations de Jesus-Christ, ny en un mot, l'Esprit qui nous est donné pour commencer la nouvelle Loy, s'il ne changeoit nôtre cœur, en nous donnant des affections conformes à ce nouvel état

Mais pour mieux concevoir la grandeur de ce bienfait, comme on juge de la valeur d'un bien par la grandeur du mal dont il nous délivre, il faut se representer, s'il vous plaît, la corruption de ce premier cœur, que nous apportons en naissant, & que vous me permettrez d'appeller le cœur du vieil homme, par opposition à celuy de l'homme nouveau, qui nous est donné par le Saint Esprit. Mais qui pourroit vous en faire la peinture, si le même Saint Esprit ne nous en avoit laissé quelques traits dans le Texte sacré? Sa corruption est telle, qu'elle ne laisse rien d'entier; son déréglement est si universel, qu'il a porté le desordre dans toutes les puissances de l'ame; ses inclinations si perverses, qu'il ne fait le bien qu'avec violence, & le mal par un penchant naturel, *sensus enim & cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua*; la pente au peché, dans lequel il est né & conçu, est si forte, même dans les plus parfaits, qu'elle prévient leur raison, & surprend leur vigilance; en sorte qu'ils font souvent le mal qu'ils ne voudroient pas, comme s'en plaint le grand Apôtre, *non quod volo bonum facio, sed quod nolo malum, hoc ago*; car c'est l'effet de cette

Genes. 8.

ad Roman. 7.

malheureuse concupiscence, que nous apportons en naissant, de nous entraîner vers les biens sensibles, & de nous détourner de nôtre fin. Et ce qui est tout particulier à l'homme, & qui ne peut venir que d'un malheur hereditaire, que nous appellons peché originel; c'est que quoiqu'il soit le plus parfait des ouvrages de Dieu, & pour lequel Dieu a fait même tout le reste; luy seul cependant naist avec cet obstacle, pour parvenir à sa fin, & à son souverain bonheur. Delà ces passions ardentes, tumultueuses, & opposées à la raison, lesquelles aveuglent ce cœur avant que de le séduire; delà ces affections criminelles, honteuses, déreglées, aussi contraires au repos de ce cœur, qu'elles le sont à la Loy de Dieu; delà cette foiblesse & cette lâcheté dans la poursuite du bien, cette inconstance dans ses bonnes resolutions, cette recherche des plaisirs, & de tout ce qui flate les sens, & cette aversion de tout ce qui luy est le plus salutaire; delà enfin ce poids qui le fait toûjours retomber vers le mal, dont il ne se releve qu'avec de violens efforts; c'est la nature, le penchant, & en un mot, c'est la corruption du cœur de vieil homme que nous apportons au monde avec nous.

Or c'est par changer ce cœur, que le Saint Esprit a dû commencer la reformation de l'homme, qu'il appelle dans l'Ecriture une régeneration; parce qu'il faut commencer en quelque maniere par luy donner un cœur tout nouveau, en changeant ses inclinations, en reglant ses desirs, en rectifiant ses affections, en redressant sa pente, en le portant vers

d'autres objets, & en le tournant vers le bonheur éternel, pour lequel il a été creé, mais dont il s'est de luy-même rendu indigne. En effet quelle autre puissance que celle de l'Esprit de Dieu en pouvoit venir à bout ? Mais comment s'y prend-il (Messieurs ?) il y descend comme un feu, comme une flâme sacrée qui nous est donnée pour allumer dans ce cœur un amour qui l'épure de ses affections terrestres, & qui les fasse remonter vers la source de tous les biens. Car comme le premier déréglement de ce cœur vient de ses affections, qui se portent vers les biens sensibles, & de la froideur & de l'indifference qu'il a pour son Dieu, & pour les biens éternels ; reformer ce cœur ou le changer, c'est changer ses affections déréglées, en leur donnant un autre objet. Aussi est-ce pour cela que le Sauveur avoit promis d'envoyer au monde ce divin Esprit, *ignem veni mittere in terram, & quid volo nisi ut accendatur ?* Et c'est pour cela que cet Esprit descend aujourd'huy comme une flâme sur les Apôtres, qui n'eurent pas plutôt été embrasés de ce feu celeste, qu'ils le porterent eux-mêmes par tout le monde, où il excita une telle ardeur que toutes les mers ne purent l'éteindre, & que toutes les persecutions ne furent pas capables d'en ralentir l'ardeur.

Luc. 12.

C'est encore une fois ce que ce même Esprit d'amour & de flâme vient encore faire, & ce qu'il fait effectivement dans nôtre cœur, quand il y est reçu ; il rend ce cœur tout nouveau, en consommant les affections que nous avions pour les choses de la terre ; car c'est

par là qu'il commence, comme le feu materiel qui consomme tout ce qui luy est contraire dans le sujet sur lequel il agit, avant que de le changer en sa propre nature, & d'en faire un autre feu. Avant cela, il n'y avoit point de voie à la verité que Dieu n'eût tenté pour détacher ce cœur des biens de ce monde, ausquels il tient par des liens si forts & si naturels ; il a répandu des amertumes, des dégoûts & des chagrins sur tout ce que nous aimons avec le plus d'ardeur ; il a semé toute la terre d'épines, afin de nous faire souvenir que ce n'est pas le lieu de nôtre demeure, & pour nous faire sentir que tous ces biens ausquels nous nous attachons si ardemment, deviennent enfin nôtre croix, & font nôtre supplice ; mais tout cela n'étant point capable de nous en détacher, il nous donne aujourd'huy son Saint Esprit, qui étant tout amour, ne peut souffrir toutes les affections qui n'ont pas Dieu pour objet ; la lumiere s'accorderoit plutôt avec les tenebres, que cet Esprit saint qui est un feu tout divin, pût subsister avec ces affections déréglées, que nous avons pour les creatures.

Tous les autres noms qu'il a voulu prendre marquent cette antipatie, & cette même incompatibilité. Il est l'Esprit, ce qui luy est commun avec les deux autres Personnes de l'adorable Trinité ; mais comme luy seul nous est communiqué d'une maniere ineffable, il commence par l'amour desordonné que nous avons pour nôtre corps, qui faisant une partie de nous-mêmes, fait aussi le plus ordinairement le premier & le plus empressé de tous

nos ſoins, & parce que cet amour eſt le plus naturel, auſſi bien que le plus violent, le triomphe, pour ainſi parler, de cet Eſprit ſaint eſt de détruire, & de déraciner cet amour. Delà vient que l'Apôtre le compare à un glaive tranchant, qui porte la diviſion au milieu de nôtre propre ſubſtance, & qui nous ſepare de cette partie de nous-mêmes, pour laquelle nous avons de plus tendres affections, *gladius Spiritus*; c'eſt pourquoy il n'a pas plutôt pris poſſeſſion de nôtre cœur, qu'il nous inſpire une ſainte haine pour nôtre corps, & nous porte à lui déclarer une guerre irreconciliable, comme nous voyons dans tous les Saints; parce que l'amour qu'on porte ordinairement à ce corps & celuy que l'on doit avoir pour Dieu, ne peuvent ſubſiſter dans un même lieu; ſelon la menace que Dieu fit autrefois aux hommes, *non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro eſt*; que les hommes étant devenus tout charnels, ſon Eſprit ne pouvoit pas demeurer davantage avec eux.

ad Epheſ. 6.

Geneſ. 6.

De plus cet Eſprit s'appelle Saint, par une appropriation particuliere de ce qui luy eſt commun avec le Pere & le Fils, ce qui veut dire ſelon la force du mot, éloigné, ſeparé, & détaché des choſes de la terre, avec leſquelles le cœur de l'homme ne peut avoir un long commerce, ſans s'y lier d'une chaîne difficile à rompre. Or cet Eſprit ſaint inſpire au cœur cette même ſainteté, c'eſt à dire ce détachement des choſes terreſtres, dont il le ſepare par la haine, & par l'averſion.

Enfin ce divin Eſprit s'appelle amour par excellence, comme étant l'amour ſubſiſtant

& perſonnel, & par conſequent il ne peut ſouffrir que le cœur ſe partage entre Dieu & les creatures ; il a creé ce cœur uniquement pour luy ſeul, il luy a donné une eſpece d'immenſité dans ſes deſirs, & une capacité infinie qu'aucune autre choſe ne peut remplir; il veut donc être aimé ſeul, & par préférence ; ou s'il y a quelque autre amour, il veut qu'il luy ſoit ſubordonné & qu'il tende à la même fin ; puiſqu'en qualité d'amour, il eſt infiniment jaloux ; tout partage le bleſſe, & ſa délicateſſe eſt telle, qu'il ne peut ſouffrir qu'on retranche rien de l'affection qu'on luy doit. Ayant donc détruit, & entierement conſommé toute l'affection que nous avions pour les choſes de ce monde, ayant fait, pour ainſi dire, un cœur tout neuf, il demeure dans ce cœur qu'il a changé & renouvelé comme dans un Temple qu'il a purifié & qu'il a conſacré tout entier à ſon amour, & c'eſt alors, que ce cœur peut être appellé nouveau ; puiſqu'il a de nouvelles affections, qui montrent qu'il eſt changé.

Quand donc je conſidere combien nous ſommes froids & languiſſans en ſon amour, & combien nous ſommes ardens pour les choſes de la terre, puis-je croire que nous ayons reçu ce divin Eſprit ? puiſque je ne vois point ſon effet principal, qui eſt de changer le cœur, & d'en donner un tout nouveau. Ah (Meſſ.) nous retenons toutes nos affections inutiles, dangereuſes, criminelles, & nous ſommes tels que nous avons toûjours été, auſſi ardens dans la recherche de nos interêts, auſſi attachez au monde, auſſi remplis d'amour pro-

pre, auſſi amateurs de nos plaiſirs, de nos commoditez, de tout ce qui flatte nos ſens, il ſemble enfin que nôtre cœur n'ait été fait que pour cela; Non, j'oſe le dire, nous n'avons point reçu cet Eſprit ſaint; car il nous détacheroit des choſes d'icy-bas, pour faire remonter tous nos deſirs vers Dieu; il nous donneroit un nouveau cœur, en nous inſpirant de nouvelles affections, & nous le marquerions par nôtre conduite. Que ne firent point les Apôtres, aprés qu'ils l'eurent reçu? quelle flâme cet Eſprit ſaint n'alluma-t-il point dans leur cœur? & de quelle ardeur n'a-t-il point embraſé les autres Saints? N'a-t-on pas vû des Rois & des Souverains changer leur pourpre en des haires & en des cilices? n'en a-t-on point vû d'autres fouler aux pieds les grandeurs, les richeſſes, les plaiſirs, la nobleſſe, & tout ce que le monde recherche avec plus de paſſion? Combien ſe ſont retirez dans les Cloîtres & dans les ſolitudes, pour n'aimer plus que Dieu, & ne penſer plus qu'à luy? Si nous avions reçu ce même Eſprit, ne doutons pas qu'il ne nous eût changé le cœur, non ſeulement en nous inſpirant d'autres affections;

Mais en ſecond lieu, en luy donnant une autre diſpoſition, que celle qu'il a naturellement; car (Meſſieurs) qui ne ſçait, & qui n'en fait tous les jours une funeſte experience, que nous ſommes foibles de nous-mêmes pour entreprendre le bien, lâches pour vaincre les difficultez qui ſe rencontrent dans la pratique de la vertu, inconſtans de nôtre naturel, & incapables de perſeverer long-temps dans les

bonnes resolutions que nous prenons ? C'est un appanage de nôtre condition depuis le premier peché, & une des plaies qu'il nous a faite, laquelle n'a point été tellement guerie par le Baptême, que l'infirmité qui nous en reste ne soit encore capable de nous donner la mort ; mais ce divin Esprit, qui prend dans l'Ecriture le nom d'Esprit de force, ne nous est pas plutôt communiqué, qu'il inspire sa force à ce cœur, qui semble ensuite ne retenir rien de sa premiere foiblesse, tant il devient hardy & courageux dans ses entreprises. De sorte que ny la crainte des travaux ny l'horreur des supplices, & de la mort même, n'est pas capable de l'ébranler ; c'est ce qui parut si visiblement dans les Apôtres, aprés la descente du S. Esprit, que cela seul fut une preuve de sa venuë, & de la Divinité du Sauveur, de laquelle il venoit rendre un fidele témoignage.

Car enfin quoy de plus surprenant, que de voir ces hommes lâches & timides, qui avoient pris la fuite à la mort de leur Maître, & que la crainte tenoit encore cachez, lorsqu'ils reçurent d'enhaut la vertu de cet Esprit de force; de les voir, dis-je, changez en d'autres hommes ? paroître en public, & prêcher avec ardeur celuy qu'ils n'osoient confesser auparavant ? Quelle force, & quel courage ne falloit-il point que le Saint Esprit inspirât à ces cœurs consternez de frayeur, pour ne redouter ny la fureur du peuple, ny la puissance des Magistrats, ny les menaces des Scribes & des Phariliens, qui avoient fait mourir leur Maître ? quelle sainte audace, pour reprocher en face à ces Parricides leur attentat,

comme fit saint Pierre ; luy, qui auparavant avoit desavoüé son Sauveur à la voix d'une simple servante ? quelle fermeté & quelle constance, pour confesser devant les Juges, & dans les Tribunaux où ils étoient traînés, celuy qu'ils n'avoient pû voir entre les mains de ses ennemis, sans prendre la fuite & sans l'abandonner ? Enfin quelle generosité, pour affronter la mort avec tout ce qu'elle a d'affreux, afin de rendre témoignage à la verité ? Ce fut l'effet de la promesse du Fils de Dieu ; *accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti.*

Act. 1.

C'est ce qui donna de l'étonnement aux Juifs mêmes, de voir un changement en des personnes dont ils avoient reconnu la foiblesse & la lâcheté dans les occasions où ils devoient donner plus de marques de leur courage. Mais c'est le propre de cet Esprit de force, de fortifier les plus foibles, d'animer les plus lâches, de fixer l'inconstance des personnes chancelantes, & de les affermir inébranlablement dans la vertu. C'est encore ce que l'Ecriture entend par ce cœur nouveau, si different de celuy que nous avons naturellement. Or (Chrétienne Compagnie) comme la force fut la premiere marque de la venuë du S. Esprit, aussi-bien que son premier effet ; c'est aussi à ce changement que nous reconnoîtrons si nous l'avons reçu ; quand au lieu de cette lâcheté & de cette inconstance dans la pratique du bien, nous deviendrons intrepides & inébranlables ; quand nous surmonterons tous les obstacles, quand nous nous mettrons au dessus de tous les discours des hommes, quand nulle contradiction ne sera capable de nous

arrêter. C'est pourquoy l'Ecriture sainte, selon la remarque de saint Jerôme, donne indifferemment le nom de force à la vertu, & celuy de la vertu à la force; comme si être fort & être vertueux n'étoit qu'une même chose, ou bien comme si la force étoit necessaire à toutes les vertus, & que sans elle, les vertus ne pussent ny se soûtenir, ny agir ny vaincre.

Les Martyrs l'avoient reçu ce don de force. Combien en a-t-on vû, que la mort la plus cruelle n'a pas ébranlé? Cette force & ce courage n'ont-ils pas été inspirez souvent même au sexe le plus foible, & à l'âge le plus tendre? Donnez-nous ô grand Dieu! cet Esprit de force si necessaire à un Chrétien, puisque sans cela il est impossible de remplir les devoirs qui sont attachez à ce glorieux nom. Car enfin il faut souffrir dans le Christianisme, il faut se vaincre, emporter le Ciel avec violence, aller contre le torrent de l'exemple & de la coûtume, mépriser l'opinion, les discours, & les mépris mêmes des hommes, pour s'acquitter des obligations les plus essentielles de son état; & lâches de cœur que nous sommes, nous nous rendons souvent sans combat, & nous n'avons pas la hardiesse de resister à la moindre attaque. Esprit saint! Esprit de force! que vous descendez aujourd'huy sur peu de personnes; puisque nous en voyons si peu qui ayent du courage, & de la fermeté dans la vertu? Vous descendiez autrefois visiblement sur ceux qui vous recevoient, & ils paroissoient aussi-tôt tout autres qu'ils n'étoient auparavant;

mais aujourd'huy, que vous n'êtes visible que par vos effets, inspirez-nous cette force & cette vertu d'enhaut, dont les Apôtres furent revêtus. Ah (Chrétiens) si nous avons reçu cet Esprit, faisons-le paroître par nôtre courage, & par nôtre fermeté quand il s'agit du service de Dieu, & montrons que nous avons le S. Esprit, en montrant que nous avons un cœur nouveau, par le changement de nos affections, & par cette force qu'il inspire; mais sur tout, par la moderation de nos passions, & par le calme & la tranquilité dont doit joüir un cœur qui a reçu cet Esprit de paix.

En effet (Messieurs) c'est le principal changement que le S. Esprit y a apporté, & celuy qui étoit le plus necessaire pour réformer le monde: car comme nos passions sont ce qui cause en nous le plus de desordre, & que le grand déréglement de l'homme vient du déréglement de ces mêmes passions, c'est aussi ce qui avoit le plus de besoin de remede. Pour faire donc de ce cœur corrompu, un cœur nouveau, il falloit détruire & déraciner les unes, regler & réformer les autres en changeant leur objet, & enfin les dompter toutes & les assujetir à la raison & à la Loy de Dieu; & certes nous ne pouvons douter que ce n'ait été une des principales impressions du Saint Esprit sur les cœurs, si nous nous representons quels avoient été les Apôtres & les Disciples avant la venuë du même S. Esprit; c'étoient des personnes sujetes à toutes les passions humaines, comme le reste des hommes, ils étoient possedez de l'ambition, &

entêtés d'un merite imaginaire, jusqu'à contester à qui auroit le premier rang dans le Royaume du Fils de Dieu, & à en briguer les premieres places ; ils étoient piquez de jalousie les uns contre les autres, & s'emportoient quelquefois de colere, sous pretexte de zele ; ce qui donna occasion au Sauveur de leur dire, qu'ils ne sçavoient de quel esprit ils étoient poussez ; la crainte, la fausse esperance, la presomption & le reste des passions dont nous voyons des traits assez bien marquez dans l'Evangile, montrent qu'ils étoient hommes comme nous, & que leur cœur étoit agité des mêmes troubles que le nôtre ; c'est pourquoy le Fils de Dieu, qui les voulut transformer en de nouveaux hommes, pour renverser l'Empire du Demon, & pour détruire par leur moyen les passions les plus violentes, leur voulut donner aussi un cœur nouveau, où ces passions fussent dans l'ordre, soumises, reglées, domptées, & détruites en partie.

C'est ce que fait encore cet Esprit saint en nous, par le plus surprenant de tous les prodiges ; puisque ce n'est pas un moindre miracle de changer les inclinations du cœur, que de l'avoir creé ; & c'est même une nouvelle creation, que de luy faire ainsi changer en quelque façon de nature ; *cor mundum crea in me Deus.* Cela paroissoit autrefois tout visiblement dans ceux qui recevoient cet Esprit divin ; ils changeoient de cœur en changeant de passions, ou bien en devenant les maîtres de celles dont ils avoient été les esclaves, & par ce moyen ils reprenoient sur eux mêmes

Psalm. 50.

ce premier empire, que nous avions perdu par le peché du premier homme.

C'est en effet l'état où le S. Esprit remet nôtre cœur pour le réformer ; il le rend maître de luy-même, en le rendant maître de ses passions ; il redonne le calme & la tranquilité à ce cœur ; & c'est pour cela, que tantôt il s'appelle un Esprit de paix, qui appaise les troubles & les émotions qui s'élevent quelquefois malgré nous ; tantôt il porte le nom d'Esprit consolateur, qui verse dans ce cœur la douceur necessaire pour luy ôter le goût des joies & des plaisirs du monde, qui sont l'objet de nos plus ardentes passions ; tantôt il se compare à une eau vive qui éteint l'ardeur de nos convoitises ; & enfin il vient comme un vent impetueux, non pour y exciter dans le cœur des troubles, ou des tempêtes ; mais pour l'ébranler si fortement qu'il change presque de nature, en arrachant ses vieilles habitudes, quelque enracinées qu'elles puissent être. Voilà donc quel est l'effet de ce divin Esprit ; il change nôtre cœur, il nous en donne un tout nouveau en nous transformant en de nouveaux hommes, qui ne sont plus sujets aux mêmes foiblesses, ny agitez des mêmes passions ; mais en leur donnant un cœur tout nouveau, il leur donne ensuite un nouvel Esprit, qui leur inspire d'autres pensées & d'autres idées des choses, que celles qu'ils avoient auparavant ; *Dabo vobis cor novum, & Spiritum novum ponam in medio vestri.* C'est ma seconde Partie.

Ezech. 26.

II. PARTIE.

Pour être persuadé (Messieurs) de cette

seconde verité, il ne faut que se souvenir, qu'avant la venuë de cet Esprit saint, l'esprit des hommes n'étoit pas moins perverti & corrompu que leur cœur; ny leurs pensées moins déréglées que leurs affections; en sorte que pour en faire de nouveaux hommes, il n'étoit pas moins necessaire de leur donner d'autres notions & d'autres connoissances, que d'autres desirs & d'autres passions; parceque le premier ressort qui remuë toutes les puissances de l'ame, est la connoissance que nous avons des choses qui nous sont utiles ou préjudiciables. Il n'est donc pas necessaire de vous avertir que quand Dieu nous promet par son Prophete, de nous donner un nouvel Esprit, que c'est nous promettre qu'il nous donnera d'autres connoissances que celles que nous avons euës jusqu'à present, & qu'il découvrira au monde ce qu'il avoit ignoré jusqu'alors. C'est pour ce sujet qu'il vient sur la terre, comme une lumiere éclatante, aussibien que comme un feu ardent, & qu'il s'appelle un Esprit de verité, *Spiritus veritatis quem mundus non potest accipere;* c'est pour cela que les dons, & les effets principaux qu'il communique aux hommes sont la sagesse, la prudence, & le conseil; & en un mot, comme la nouvelle Loy que l'Esprit saint vient publier, ne semble pas moins contraire aux idées de nôtre raison aveuglée, qu'aux inclinations corrompuës de nôtre cœur, il à fallu réformer l'un & l'autre, & renouveller tous les deux pour changer l'homme tout entier; & c'est pourquoy quand cet Esprit vient en nous, quoiqu'il ne nous avertisse pas de sa

Ioann. 14.

venuë par cet éclat exterieur, qui frappa les yeux des Disciples assemblez dans le Cenacle, il la fait pourtant remarquer par ces trois dons qui le suivent toûjours, & qui l'accompagnent par tout ; sçavoir la sagesse ou l'intelligence, qui sont ces hautes & ces sublimes connoissances, qui ont pour objet les veritez éternelles, à l'égard desquelles on étoit dans une extrême ignorance par tout le monde avant qu'il y fût descendu. La science qui est la connoissance des choses ordinaires qui tombent sous nos sens, & que nôtre esprit est capable d'acquerir par son étude & par son travail ; & enfin le conseil & la prudence, qui regardent la conduite de nôtre vie. Or l'homme étant dans une ignorance entiere à l'égard des premieres, dans une erreur grossiere à l'égard des secondes, & dans un aveuglement déplorable à l'égard des troisiémes, il avoit sans doute besoin d'un nouvel esprit aussi-bien que d'un nouveau cœur, pour changer, corriger, & réformer toutes ses connoissances & ses idées, & pour en prendre de toutes nouvelles, plus nobles, plus sûres, & plus élevées.

Car premierement à l'égard des choses divines & surnaturelles, qui sont au dessus de la pénétration de nos esprits, & dont la connoissance s'appelle sagesse & intelligence, à cause de leur élevation ; il ne faut pas de grands raisonnemens pour vous convaincre de la profonde ignorance où l'on étoit dans le monde, & de quelles épaisses tenebres les choses étoient envelopées dans le Paganisme, l'idolâtrie ayant presque entierement éteint

la connoissance d'un Dieu, & défiguré son culte par un amas de superstitions, qui font voir de quoy l'homme est capable, quand il n'a que sa raison pour guide en matiere de Religion; mais ce divin Esprit étant venu éclairer le monde, par le moyen de douze pauvres Pêcheurs, grossiers & ignorans; de quelles lumieres n'a-t-il point fallu qu'il ait rempli leur esprit, pour dissiper les tenebres de l'ignorance répanduës sur toute la face de la terre? pour confondre les Philosophes, attaquer leurs erreurs, établir une nouvelle Loy & une nouvelle Religion, & par là, détruire & renverser l'empire du Demon établi depuis tant de siecles? combien falloit-il que les lumieres qu'ils mettoient devant les yeux, fussent brillantes, pour convaincre les plus sages, & pour les forcer à se soumettre sous le joug de la Foy? C'est ce qui a surpris l'Univers, & qui fait maintenant un des plus puissans motifs de credibilité de nôtre Religion. Quelles veritez n'ont-elles point fait connoître? quels hauts Mysteres, & quelles sublimes connoissances touchant la Divinité, les Personnes divines, & les autres veritez qui sont au dessus de la raison? c'est ce qui s'appelle le don de sagesse, qui n'est autre chose que la connoissance des plus hautes veritez. Or il n'y en a point de plus sublimes, ny de plus élevées que celles que le Saint Esprit nous a apprises, & pour lesquelles ce don de sagesse étoit absolument necessaire.

Car (Messieurs) que doit-on admirer davantage? ou que des Pêcheurs fassent des discours d'une profonde doctrine, en déve-



lopant les passages les plus obscurs de l'Ecriture, ou bien qu'ils inspirent aux autres cette haute sagesse, qui leur fait connoître d'abord l'ignorance & l'aveuglement où ils ont vêcu ? jusque-là que dés le premier Sermon que fit le Prince des Apôtres, il s'en convertit jusqu'à trois mille. C'est une merveille d'entendre sortir d'une même bouche le langage des Parthes, des Medes, & des Arabes, & des autres Nations qui se disent les unes aux autres : *audivimus nostris linguis eos loquentes magnalia Dei*; mais c'est bien une autre merveille de voir ces sages du monde, ces hommes enflez de l'orgueil, que l'opinion qu'on avoit conçuë de leur sagesse leur avoit inspiré, prendre un nouvel Esprit, condamner leurs erreurs, se rendre aux veritez qu'ils ne pouvoient concevoir, & dont même on ne leur pouvoit rendre raison. Divin Esprit ! c'est uniquement vôtre ouvrage, vous êtes maître des esprits aussi-bien que des cœurs ; mais nous ne serons jamais assûrez que nous vous ayons reçu, si nos esprits n'ont une foy soumise, & ne sont entierement persuadez de ces hautes & de ces sublimes veritez, que vous êtes venu nous apprendre ; & certes il faut conclure que nous n'avons point ce nouvel Esprit, puisque nous demeurons dans l'oubli ou dans l'ignorance des choses éternelles, qui regardent nôtre salut.

Act. 2.

Car n'est-ce pas l'état où sont encore aujourd'huy la plus grande partie des Chrétiens, qui s'occupent de toute autre chose que de ce qui regarde leur souverain bonheur ? Que leur sert d'être dans la Religion Chrétienne, qui

est l'Ecole de la sagesse divine, s'ils ne s'appliquent point par une étude serieuse à la bien mediter ? & ne pouvons-nous pas dire avec douleur, ce que disoit autrefois saint Gregoire de Nisse; que de tous les arts du monde, il n'en est point qui soit moins étudié que l'art de faire son salut; & Dieu veüille qu'il n'y ait point icy de Chrétiens, qui ayent part aux reproches que faisoit saint Paulin à l'un des esprits les plus polis & des plus sçavans de son temps, mais qui étoit fort ignorant des veritez éternelles; vous êtes fort habile, luy disoit-il, dans la science des Philosophes; vous avez recueilli les fleurs de tous les Poëtes, vous avez rempli vôtre memoire de tous les traits d'éloquence des plus grands Orateurs; en un mot, vous avez trouvé du temps, & pris beaucoup de peine pour acquerir toutes les connoissances humaines; mais vous n'avez point encore trouvé de loisir pour étudier les veritez du salut, qui sont la sagesse de Dieu, & que le Saint Esprit est venu nous enseigner, *vacat ut sis Philosophus, & non vacat ut sis Christianus.* Qu'il y a (Messieurs) de personnes de ce caractere aujourd'huy! qui sçavent tout excepté ce qu'ils doivent uniquement sçavoir, & sans quoy toute la science ne servira que pour leur condamnation.

In Epist. ad Jovium.

Si donc être éclairé des connoissances que nous ne pouvions apprendre que de l'Esprit saint, c'est une marque évidente de l'avoir reçu, ce n'en est pas une moindre de sortir de l'erreur où nous étions à l'égard des choses qui frappent même nos sens; car quand on en connoît les causes, les effets, la nature & le

prix, cela s'appelle ſcience, & c'eſt ce qui fait l'objet des connoiſſances naturelles, la matiere de nos veilles, & le ſujet de nos ſpeculations. Les Philoſophes qui ont crû les avoir mieux aprofondies, s'y ſont ſouvent trompez; mais quand nous aurions ſur cela les connoiſſances les plus certaines, on peut dire que ſans les lumieres de ce divin Eſprit, nous ſommes dans l'erreur, parce que ſi nous connoiſſons les cauſes & les effets de ces choſes, nous n'en connoiſſons ny la fin, ny l'uſage que nous en devons faire, & par conſequent nous ne nous en ſommes pas formé une juſte idée. Or ce ſont les lumieres du Saint Eſprit qui nous détachent des faux préjugez que nous avons des choſes de cette vie; & nous deſabuſent de nos préventions, que l'eſtime & l'opinion des autres ont ſi long-temps entretenuës.

La raiſon de cecy (Chrétiens) eſt, que toutes les choſes de ce monde ont comme deux faces, & ſe peuvent conſiderer par deux endroits; ſçavoir ou par rapport à cette vie, ou par rapport à l'éternité; quand on les conſidere par rapport à cette vie, on s'en forme aiſément une fauſſe idée; car on eſtime grand, conſiderable, & avantageux, ce qui n'eſt que vanité, & qui n'a qu'un faux éclat; telle eſt la puiſſance, l'autorité, la réputation; tels ſont les établiſſemens, le rang que nous tenons, & les Charges où nous ſommes élevez. Voilà les idées dont nôtre eſprit eſt remply, *beatum dixerunt populum, cui hæc ſunt.* On ſe perſuade que c'eſt dans la poſſeſſion de ces ſortes de biens, que conſiſte la ſouveraine

Pſalm. 143.

veraine felicité ; mais si nous les regardons par rapport à l'éternité, ces mêmes choses mises dans un autre point de vuë nous paroissent de grands obstacles à nôtre bonheur éternel, nous les regardons souvent comme le partage des reprouvez, & presque toûjours comme les instrumens de nôtre perte. Et tout au contraire, combien de choses méprisons-nous qui sont cependant d'un prix infini, puisqu'elles sont considerables devant Dieu? la pauvreté, l'humiliation, les souffrances; enfin tout ce qui fait l'objet de nos craintes & de nos aversions, quand nous les considerons du côté de la terre; mais si nous les envisagions du côté du Ciel, nous en aurions tout un autre idée; elles feroient l'objet de nos desirs, parce que nous les verrions alors avec d'autres yeux, à la faveur d'autres lumieres, & elles ne se montreroient que par ce qu'elles ont de grand, d'aimable, & d'avantageux.

Enfin pour achever de former en nous un esprit tout nouveau, & tout different du premier; le même Saint Esprit nous communique le don de conseil, qui est une prudence surnaturelle, qui nous fait mettre en pratique les lumieres celestes dont il nous éclaire, & qui en fait la regle de nôtre conduite. Or l'esprit de l'homme avant la venuë du S. Esprit, n'ayant que de fausses lumieres, & des préjugez fautifs, il ne se conduisoit que par les maximes du siecle; c'est à dire, que comme il n'avoit d'estime & d'idée que des choses de ce monde, il y faisoit consister son bonheur, & mettoit sa prudence à trouver les moyens de les acquerir; c'est ce qui s'appelle

prudence du siecle, ou prudence de la chair, en quoi ceux qui passent pour avoir plus de lumieres que les autres, s'efforcent de se distinguer, n'ayant nulle vuë, nulle pensée de l'éternité, nul soin d'acquerir les biens de l'autre vie, ou d'en éviter les malheurs : ce qui n'est pas seulement une ignorance ou une erreur, mais un aveuglement dans toute la conduite de leur vie.

Or (Chrétiens) la plûpart des hommes ne sont-ils pas encore frapez aujourd'huy de cet aveuglement, quand ils ne se conduisent pas par les lumieres de ce divin Esprit; mais il donne veritablement un esprit tout nouveau, à ceux à qui il inspire d'autres lumieres que je puis appeller pratiques, à qui il découvre une autre fin de leurs actions, & à qui il suggere d'autres moyens pour réüssir dans leurs justes desseins. Ce don est distingué des autres; parce qu'il se trouve assez de gens qui ont les plus belles connoissances du monde, qui sont même éclairez des veritez de l'Evangile, & qui n'ignorent rien de ce qui seroit necessaire pour parvenir au bonheur éternel; mais ce sont des connoissances purement speculatives, qui ne viennent jamais à la pratique; & bien loin que ces personnes ayent ce don de conseil, ils font paroître le plus pitoyable discernement du monde dans le choix, & dans l'usage qu'ils font des moyens de leur salut; ils sçavent que ce n'est que par l'humiliation & par l'abaissement que l'on arrive à la gloire, & ils ne cherchent qu'à s'élever. D'autres n'ignorent pas que la pauvreté d'esprit est le fondement de toute la sagesse

Evangelique, & par consequent la premiere regle que le Saint Esprit donne pour conduite de la vie chrétienne ; mais ils mettent tous leurs soins à amasser des richesses, qu'ils regardent comme le moyen unique de réüssir en tout ; d'autres sont parfaitement instruits qu'il faut se renoncer soy-même, & pratiquer la mortification des sens, pour vivre en Chrétiens ; mais ils s'appliquent uniquement à mener une vie douce, & à se procurer tous les plaisirs & tous les divertissemens du siecle. Si ces personnes sont éclairées des lumieres du Saint Esprit afin de connoître les veritez chrétiennes ; ils n'ont pas ce don de conseil, ny cette prudence surnaturelle, qui consiste à les mettre en usage, & à se conduire selon ces lumieres : ils n'ont pas ce nouvel Esprit, puisqu'ils se gouvernent selon celuy du monde, ou comme parle saint Paul, ils ne sont pas poussés & conduits par l'Esprit qui les fait les enfans de Dieu & qui leur fait mener une vie conforme à cette haute qualité: *quicunque Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.* *ad Roman.* 8.

C'est icy (Chrétiens) où je voudrois faire à tous ceux qui m'écoutent la même question que fit autrefois saint Paul aux Ephesiens, en leur demandant s'ils avoient reçu le S. Esprit, *si Spiritum sanctum accepistis credentes* ; ce seroit à cette marque qu'il faudroit vous examiner pour répondre juste ; car vous ne pourriez vous flater de l'avoir reçu cet Esprit S. si vous vous regliez par ses lumieres, & si vous suiviez ses inspirations, si les veritez qu'il vous enseigne, étoient le principe de vôtre conduite ; mais si vous vous gouvernez par les *Act.* 19.

maximes du monde, si vous n'avez que l'estime des hommes pour but de vos actions, si vous n'avez en vuë que de passer pour honnêtes gens, en ne manquant à rien de ce que la bienseance demande de vous, ou si vous ne consultez que vôtre humeur, vôtre caprice, & vôtre naturel, dans tous vos desseins, & dans toutes vos entreprises; si la passion, l'interêt, l'honneur mondain, sont le ressort de tous les mouvemens de vôtre cœur & de toutes les actions qui paroissent au dehors. Ah! vous ne sçavez pas seulement s'il y a un S. Esprit, comme répondirent les Ephesiens à saint Paul. Car quand ce divin Esprit est quelque part, il se fait bien tôt connoître; le changement parut aussi-tôt dans les Apôtres, par de saintes & de nouvelles actions; c'étoient d'autres hommes, qui n'agissoient plus comme auparavant, parce qu'ils avoient reçu un nouvel Esprit; mais à quelle marque pouvons nous juger nous autres si nous l'avons reçu, quand il ne paroît aucun changement dans nos mœurs? Nous agissons, je le veux, en sages politiques, en gens du monde, qui sçavent y tenir leur rang, & y joüer bien leur personnage; mais de sçavoir vivre & agir en Chrétiens, se conduire par les lumieres & les maximes de ce divin Esprit, c'est ce que nous ignorons, comme s'il n'étoit point descendu sur la terre, *sed neque si Spiritus sanctus sit audivimus.*

Act. 19.

Conclusion.

Voilà quelles sont les impressions que fait l'Esprit de Dieu sur nous, & les marques de sa venuë; nous donner un cœur nouveau, en

nous faisant changer d'affections, de naturel, & de passions ; & un nouvel esprit, en nous donnant d'autres idées des choses, & d'autres lumieres pour nous conduire. Examinez presentement (mon cher Auditeur) par les regles que je vous ay marquées, si c'est l'Esprit de Dieu qui vous anime & qui vous conduit, où si ce n'est point au contraire, l'esprit d'ambition, l'esprit d'interêt, l'esprit de vengeance, l'esprit de libertinage, & de débauche ; car enfin, ainsi que dit l'Apôtre, *non spiritum hujus mundi accepimus* ; non, ce n'est point l'esprit du monde que nous devons recevoir ; & par consequent ce maudit esprit seroit-il desormais le principe de nôtre conduite ; tandis qu'il est si avantageux & si facile de se gouverner uniquement par l'Esprit de Dieu, par ses lumieres, & par ses maximes ? Venez donc Esprit saint, l'Auteur de toutes les lumieres, c'est la priere que l'Eglise vous adresse aujourd'huy, répandez-en quelques rayons sur nous, remplissez de vos graces ces cœurs que vous n'avez creés que pour vous, ou plutôt donnez-nous de nouveaux cœurs qui ne brûlent point d'un autre amour que de celuy que vous y alumerez ; inspirez-nous un nouvel esprit, qui soit pénétré de vos veritez, & qui les mette en pratique, afin que l'un soit éternellement enflâmé du même amour dont vous embrasez tout le Ciel, & que l'autre se dispose par vos lumieres, à vous voir & à vous posseder comme son souverain bien, dans l'éternité bienheureuse, &c.

1. ad Cor. 2.

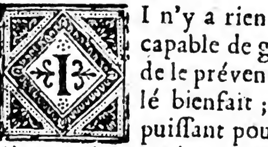
XXXI.

SERMON POUR LE LUNDY APRE'S LA PENTECOSTE.

De l'amour que Dieu nous a témoigné en nous donnant son S. Esprit.

Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. Joan. 30.

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il luy a donné son Fils unique. *S. Jean.* 30.



Il n'y a rien (Messieurs) de plus capable de gagner le cœur, que de le prévenir par quelque signalé bienfait; ny de moyen plus puissant pour se faire aimer, que d'aimer le premier. C'est pourquoy l'Eglise

non seulement nous rappelle en ce jour le dernier effort de l'amour d'un Dieu, dans le don qu'il nous a fait de son divin Esprit; mais encore le joint avec l'Incarnation du Verbe, qui est la source & le principe de tous les autres dons, comme dit l'Apôtre, *quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* C'est comme si elle vouloit dire, que la bonté & la misericorde de Dieu n'a pas été épuisée, lors que par une charité immense, il nous a donné ce Fils unique; quoiqu'il semble qu'il n'ait pû la porter plus loin; mais qu'il nous fait encore un autre present, qui ne cede point au premier; puisque cet Esprit saint luy est égal en tout, & qu'il épuise la fecondité des deux divines Personnes, afin de nous picquer de generosité & de reconnoissance envers un Dieu, qui nous a tout donné, *sic Deus dilexit mundum.*

ad Roman. 8.

En effet un Dieu étoit déja venu sur la terre, & s'étoit fait semblable à nous, afin de nous attirer à luy par cette ressemblance; delà il étoit monté sur la Croix pour y verser tout son sang, & nous ouvrir son cœur aprés sa mort, afin de nous découvrir la grandeur de sa charité, & voir si nous serions plus sensibles à ses bienfaits; avant que de partir de ce monde, il s'étoit mis dans l'adorable Sacrement de l'Autel, afin de faire de plus fortes impressions sur nôtre esprit, par sa presence; mais comme le cœur des hommes ne s'étoit point encore rendu, voicy le dernier effort & la derniere profusion de son amour, c'est de nous donner son Esprit qui est son cœur & son amour même. Ce qui me fait dire (Chré-

tiens) qu'il ne nous a pas donné un moindre témoignage d'amour dans ce second present, que dans le premier ; puisque dans tous les deux c'est un Dieu qui nous est donné, & qui nous est donné dans les mêmes vuës, & pour le même dessein. Ne separons donc point l'un de l'autre ; mais tâchons plutôt d'en faire un juste parallele, afin qu'étant réünis ensemble comme deux brasiers ardens, ils nous enflâment d'une charité plus pure, & nous inspirent de plus tendres sentimens de reconnoissance.

Pour cela, j'ay dessein de vous faire voir dans la premiere Partie que Dieu ne nous a pas moins témoigné d'amour en envoyant son Saint Esprit, que lorsqu'il nous a donné son propre Fils ; & qu'on doit dire de tous les deux, *sic Deus dilexit mundum* ; c'est jusques à cet excés que Dieu a aimé les hommes ; Et dans la seconde, je tâcheray de vous montrer que la plûpart des hommes n'ont pas plus de reconnoissance pour ce nouveau present, qu'ils en ont eu pour le premier, puisqu'ils ne traitent pas ce divin Esprit avec moins de mépris, moins d'outrages, ny moins d'indignité qu'ils ont traité le Fils de Dieu. Ce sera le partage de ce discours. Le premier Point nous instruira de la grandeur du bienfait que nous recevons encore tous les jours ; Et le second, de la maniere dont nous devons le reconnoître. Demandons pour ce sujet les lumieres du Ciel, par l'intercession de la Mere du Verbe incarné, & de l'Epouse du Saint Esprit, en luy disant avec l'Ange.

Ave Maria.

POUR mieux concevoir, & pour rendre plus utile le paralele de ces deux grands Mysteres de nôtre Foy, sçavoir l'Incarnation du Verbe, & la venuë du Saint Esprit, que l'Evangile de ce jour semble nous mettre devant les yeux, comme deux effets du même amour d'un Dieu; il faut se souvenir (Mess.) que les trois augustes Personnes de l'adorable Trinité ont agi de concert dans l'ouvrage de nôtre salut; & que n'ayant qu'une même volonté, un même cœur, un même desir, ils n'ont eu aussi qu'une même fin, qui est de nous rendre éternellement heureux. Or ces trois divines Personnes en ayant formé le dessein de toute éternité, elles se sont servi pour cela de deux moyens, que le Verbe éternel & le Saint Esprit ont voulu executer par eux-mêmes, afin de partager entr'eux la gloire d'avoir réparé avantageusement nôtre perte; ces deux moyens sont nôtre redemption & nôtre sanctification. Le Fils de Dieu est venu au monde pour nous racheter en se faisant semblable à nous, afin de nous rendre semblables à luy; & le Saint Esprit est descendu pour mettre les derniers traits à cette ressemblance, par l'infusion de la grace, & par la charité qu'il a répanduë dans nos cœurs; l'un nous a merité le souverain bien où nous aspirons, & l'autre nous a donné droit d'y prétendre, par l'adoption divine qui nous fait enfans de Dieu; l'un nous a acquis le Ciel par son sang, & l'autre nous y conduit par ses dons, par ses graces & par ses lumieres; en un mot, l'un a commencé ce grand ouvrage de nôtre salut,

& l'autre y a mis la derniere main ; d'où j'infere que ce second bienfait n'étant pas moindre que le premier, nous en sommes également redevables à Dieu, & qu'il doit exciter dans nos cœurs, les mêmes sentimens de reconnoissance & d'amour ; & cela, pour trois raisons, lesquelles étant bien pénétrées, ne peuvent manquer de nous les inspirer.

La premiere, est que l'un & l'autre nous étant donné pour le même dessein, nous est par consequent donné avec le même amour, *sic Deus dilexit mundum* ; de sorte que nous pouvons dire avec saint Paul, que c'est par le même excés de la charité d'un Dieu, qui est riche en misericorde, que nous avons été vivifiez, de morts que nous étions par le peché ; & que les deux divines Personnes ayant également contribué à nous rendre cette vie divine & surnaturelle, nous sommes également obligez à toutes les deux de cet incomparable bienfait.

Sur quoy (Messieurs) je vous prie de remarquer qu'il faut juger de la charité immense que Dieu a euë pour nous tout autrement que de l'amour que nous avons nous-mêmes pour luy ; car Dieu ne juge point de la grandeur de nôtre amour par la qualité du present que nous lui faisons ; mais par le principe d'où il part, qui est le cœur. C'est à dire qu'il n'a pas tant d'égard à la chose qu'on luy offre, qu'à la maniere & à l'affection avec laquelle on la luy offre ; mais dans les presens que Dieu nous fait, il faut mesurer la grandeur de son amour par la grandeur de ses dons ; car c'est ce que nous veut dire le Disciple bien-

aimé, par ces paroles de nôtre Evangile, *sic Deus dilexitmundum, ut Filium suum unigenitum daret*; C'est ainsi qu'il a aimé le monde; c'est jusques à ce surprenant excés, que son amour est arrivé, que de nous donner son propre Fils. Nous jugeons de la cause par ses effets, parce que nous ne pouvons la connoître autrement; au lieu que Dieu juge de nôtre amour par la cause, qui est le cœur, qu'il voit, & dont il connoît tous les mouvemens; nous ne laisserons pas pourtant de joindre ensemble la cause & l'effet de cette charité divine, pour nous imprimer une plus vive idée de la bonté, & de la misericorde d'un Dieu à nôtre égard, dans ces deux presens que Dieu nous a faits, je veux dire de son Fils & de son Saint Esprit; le present donc est égal, puisque l'un & l'autre est un Dieu qui nous est donné; mais l'amour avec lequel il les donne, porte aussi les mêmes caracteres, qui nous en marquent la grandeur.

Car premierement c'est dans tous les deux un amour de prévention, n'ayant trouvé aucun fondement ny aucun merite de nôtre côté, ny dans nôtre fond, qui ait pû porter un Dieu à cette liberalité; l'Apôtre le dit expressement du premier bienfait, *cum adhuc peccatores essemus, ipse pro nobis mortuus est, ipse prior dilexit nos*; lorsque nous étions ses ennemis, lorsque nous ne meritions que sa haine & ses vengeances, c'est alors qu'il a pensé à nous, qu'il nous a voulu faire ressentir les effets de sa misericorde; & enfin c'est alors qu'il nous a aimez, par une pure bonté, en nous donnant son Fils unique; que si cet-

ad Roman. 5.

1. Joann. 4.

te amoureuſe prévention de ſa part releve tellement la grandeur & l'excellence de ce premier preſent ; je dis qu'elle n'éclate pas moins dans le ſecond, lorſqu'il nous a donné ſon Saint Eſprit : car ſans parler de cette miſſion generale, par laquelle il deſcendit ſur les Apôtres au jour de la Pentecoſte, je ne touche que la venuë particuliere de ce même Eſprit dans nous-mêmes, par ſes graces & par ſes dons ; puiſque c'eſt la maniere dont nous le recevons.

C'eſt un amour de prévention, parce qu'il nous vient trouver, ſouvent lorſque nous y penſons le moins, ſouvent même lorſque nous ſommes les plus éloignez, & les plus indignes de cette faveur ; car c'eſt de-là que la grace tire ſon nom, & elle ceſſeroit d'être grace, ſi elle ne nous prévenoit ; c'eſt pour cela que ſaint Paul l'appelle gratuite, particulierement quand il s'agit de ce qu'on appelle premiere grace & de la juſtification du pecheur. Helas ! bien loin de la meriter, & bien loin qu'il y ait rien en nous qui la puiſſe attirer, nous ſommes poſitivement indignes de cet amour, de cette viſite, de ce bienfait, & Dieu ne trouve en nous que des obſtacles au bien qu'il veut nous procurer ; cependant il frape à la porte de nôtre cœur, & employe les ſollicitations les plus preſſantes pour nous obliger de le luy ouvrir, & de luy permettre ; pour ainſi dire, qu'il le rempliſſe de ſes biens; Prévention ſurprenante de l'amour d'un Dieu! quelle marque plus viſible de l'excés de ſon affection, que de témoigner un ſi ardent deſir de ſe donner à nous ? Si l'amour que le Ver-

be incarné a eu pour les hommes, a été si admirable, d'être venu sur la terre lorsqu'ils le connoissoient le moins, ou plutôt lorsqu'ils étoient ensevelis dans les plus épaisses tenebres de l'infidelité, & dans le plus profond oubli de leur salut ; Divin Esprit ! n'est ce pas encore la même prévention dont vous usez envers chacun de nous, de nous venir rechercher le premier par vos graces, & par vos saintes inspirations ? car enfin qui sommes-nous pour user à nôtre égard d'une si aimable condescendance ? & dans cette vuë ne puis-je pas m'écrier avec vôtre Prophete, *quid est homo quod memor es ejus ? aut quid apponis erga eum cor tuum ?*

Psalm. 8.
Job. 7.

S'il y avoit quelque chose en nous qui nous pût attirer cette faveur, elle viendroit de vous, & il faudroit la compter entre vos bienfaits ; puisque nous n'aurions pas eu même la pensée de la demander, si vous ne nous l'aviez inspirée, & si vous ne demandiez pour nous, ce que vous-même vous nous accordez, comme assûre l'Apôtre, *postulat pro nobis gemitibus inerrabilibus.* Ainsi vôtre amour nous prévient en toutes les manieres ; & comme vous êtes l'amour essentiel, c'est par vous que Dieu nous aime le premier, comme c'est par vous que nous l'aimons reciproquement. Dieu en nous aimant produit son Saint Esprit, mais c'est le Saint Esprit qui produit l'amour par lequel nous aimons Dieu, que nous ne pouvons aimer d'une charité surnaturelle, sans qu'il nous en donne l'habitude, sans qu'il nous y excite, & sans qu'il nous prévienne par un amour singulier qu'il a pour nous.

ad Roman. 8.

Mais que dis-je (Chrétiens) qu'il nous a prévenus le premier ? cette prévention a été de toute éternité, puisqu'il nous a aimez avant tous les siecles, comme il a bien voulu nous le faire sçavoir par un Prophete, *in charitate perpetuâ dilexi te ;* & ce qui est surprenant, mais ce qui est tres-veritable, c'est du même amour dont Dieu s'aime luy-même, qu'il nous a aimez le premier ; de sorte qu'au lieu qu'en nous donnant son Fils, il nous a seulement donné un témoignage de son amour, icy en nous donnant son Saint Esprit, il nous a donné son amour même, afin de nous faire ses enfans ; c'est la maniere dont parle le Disciple bien-aimé ; *videte qualem charitatem dedit nobis Deus, ut filii Dei nominemur & simus.* Vous voyez donc que de ce côté-là, le bienfait est parfaitement égal ; puisque outre l'égalité qui est entre leurs perfections & leur nature, l'un & l'autre nous est encore donné avec le même amour, *sic Deus dilexit mundum.*

Jerem. 31.

1. Joann. 3.

Mais ce n'est pas seulement un amour de prévention, c'est en second lieu un amour de préférence, qui n'a pû être fondé sur nôtre merite, ny sur l'estime particuliere qu'il faisoit de nous, comme l'est ordinairement l'affection qui nous fait préférer une personne à une autre ; cette préférence & ce choix sont encore venus de luy seul, sans y être porté ny déterminé par aucun autre motif que par sa propre bonté ; cette préférence a paru à la verité dans l'Incarnation, non seulement à l'égard du peuple Juif, parmy lequel Jesus-Christ a voulu prendre naissance, mais encore à l'é-

gard de tous les hommes, qu'il a préférez aux Anges, en accordant aux uns une ressource aprés leur peché, & la refusant aux autres, qu'il a abandonnez à leur propre malheur, *si peccantibus Angelis non pèpercit*, comme parle le Prince des Apôtres; Or c'est sur cette préférence que les SS. Peres se récrient, & c'est ce qui nous fera loüer & reconnoître éternellement les misericordes de Dieu envers nous, *misericordias Domini in æternum cantabo.*

2. *Petri.* 2.

Psalm. 88.

Faites y dés maintenant un peu de reflexion (mon cher Auditeur) car je crains que vous n'ayez pas pour cette préférence toute l'estime, ny toute la reconnoissance que vous en devez avoir; concevez donc & pénétrez bien que dans le bienfait de nôtre Redemption, Dieu a préféré l'homme à l'Ange qui est une creature incomparablement plus parfaite, & dont la conservation sembloit par consequent devoir interesser davantage la divine Majesté. Si nous considerons le peché que ces malheureux commirent, nous les trouverons également criminels, & même il semble que le peché de l'Ange étoit plus digne de pardon; puisque ce n'étoit qu'une pensée, & une simple complaisance dans ses propres perfections, sans en rendre la gloire à Dieu; au lieu que l'homme viola le Commandement exprés de son Createur, & affecta de luy devenir semblable, lors qu'à peine il étoit sorty de ses mains, formé de boüe & du limon de la terre; & cependant, quelle inégalité dans le cœur de Dieu à l'égard de l'un & de l'autre! Il n'a jamais eu le moindre sentiment de compassion pour le malheur de l'Ange rebelle, & dans

l'instant même il l'a condamné à une éternité de supplices ; pendant qu'il a fait misericorde à l'homme & l'a aimé aprés son crime, jusques à se faire homme comme lui, & à verser tout son sang pour le laver & pour le rétablir ; *sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* ; cette préférence qu'il a faite de nous (Chrétiens) a donc été un effet de son seul amour ; puisque si quelque chose l'eût pû porter à faire plutôt grace à l'un qu'à l'autre, sans doute que la dignité de l'Ange auroit prévalu : car si Dieu avoit eu en cela quelque égard à l'interêt de sa gloire, combien l'Ange plus excellent & plus parfait eût-il pû luy en procurer davantage ? Or cette marque si éclatante de l'amour d'un Dieu envers les hommes, n'est-elle pas capable de gagner nôtre cœur ? & ne merite-t-elle pas une reconnoissance éternelle ?

Mais je ne crains point de dire que cette préférence ne se remarque pas moins dans le don qu'il nous a fait de son saint Esprit ; préférence, dis-je, non sur les Anges, mais sur tant de miliers d'autres hommes, qui n'ont point reçu ce don précieux ; puisqu'il y en a à qui il se communique par des graces speciales, & qu'il éclaire de ses lumieres, pendant qu'il en laisse d'autres dans les tenebres & dans l'aveuglement de leurs pechez. Ce choix se fit remarquer d'abord, quand il descendit visiblement la premiere fois, en la solemnité de cette Fête ; car il ne descendit pas sur tous ceux qui étoient dans la Ville de Jerusalem ; mais seulement sur ce petit nombre d'Apôtres & de Disciples, qui étoient renfermés dans le

Cenacle, de même il n'éclaire pas aujourd'huy tous les hommes des mêmes lumieres, il ne répand pas les mêmes graces dans tous les cœurs (car c'est la maniere dont il vient, & dont il se donne à nous presentement) il a revelé à quelques-uns les Mysteres de la foi, & les a appellés à la connoissance du vray Dieu, pendant qu'il en a laissé d'autres dans les tenebres de l'infidelité; il fait des graces & des faveurs aux uns, qu'il refuse aux autres, qui sont dans un égal besoin, & dans une pareille impuissance de les meriter; ce qui fait dire au saint Roy Prophete, *non fecit taliter omni nationi, & judicia sua non manifestavit eis*; il n'a pas eu les mêmes égards pour tout le monde; & la préférence qu'il nous a donnée sur des Nations entieres, est une marque incontestable d'un amour tout particulier.

Psalm. 147.

Or ce choix (Chrétiens) cette préférence, cet amour special vous paroît-il moins surprenant & moins avantageux dans ce second present, que dans le premier? Le Fils de Dieu est venu pour sauver tous les hommes, il a prêché pour tous, il est mort pour tous. Quoiqu'il y ait des personnes choisies par préférence aux autres, qui ont plus de part au bienfait de cette Redemption generale; j'en dis ici de même, comme c'est par le S. Esprit que les graces, qui sont les moyens du salut, se répandent sur les hommes, & que les graces sont une application differente des merites & du sang du Sauveur; ce divin Esprit use aussi de préférence; car il se communique plus abondamment & avec plus de reserve

aux uns qu'aux autres, ainsi que dit le Fils de Dieu luy-même, *Spiritus ubi vult spirat.* quand donc nous faisons reflexion sur la multitude des graces que nous avons reçuës & que nous recevons encore tous les jours, Quand nous faisons reflexion sur nôtre vocation à la foy, sur les lumieres dont il a éclairé nôtre esprit, pour nous rappeller à Dieu, lorsque nous nous souvenons qu'il nous a pressez & sollicitez cent & cent fois de revenir de nos égaremens; qu'il nous a rendu la grace de l'adoption, que nous avions perduë; ce sont des faveurs qu'il nous a faites par préférence à tant d'autres qui n'en étoient pas plus indignes; & cette préférence est une marque d'autant plus infaillible de son amour, que ce bienfait s'étend à moins de personnes; puisque c'est avoir eu des égards pour nous, qu'il n'a pas eu pour le reste des hommes.

Joann. 3.

Ce qui me fait dire en troisiéme lieu, que l'amour que Dieu nous a témoigné en nous donnant son S. Esprit, n'est pas seulement un amour de prévention & de préférence, mais encore un amour sans interêt, aussi-bien que dans le don qu'il nous a fait de son propre Fils, *sic Deus dilexit mundum*; car (Messieurs) quand Dieu auroit laissé perir les hommes, sans les racheter, comme il a abandonné les Anges à leur propre malheur; en auroit-il été moins grand, moins heureux? Indépendant qu'il est de ses creatures dans son être & dans son bonheur; il n'y auroit rien perdu, & pour ce qui regarde sa gloire exterieure, qui est son bien, qu'il ne peut souffrir qu'on luy usurpe, ne se la pouvoit-il pas procurer par mille autres differentes manieres?

Or si en nous donnant son Fils & avec luy en nous donnant tout le reste, comme nous avons déja dit avec l'Apôtre, il nous a aimés d'un amour si desinteressé ; il faut le dire avec autant de raison du present qu'il nous fait de son saint Esprit ; parce qu'en nous donnant cet Esprit saint, pour être le principe de nôtre adoption, il n'a pas fait comme les hommes, qui ont souvent adopté d'autres hommes pour leurs enfans par une pure indigence, & pour supléer au deffaut de la nature qui ne leur en avoit point donné de veritables ; mais Dieu a un Fils égal à luy-même, engendré dans les splendeurs des Saints, lequel est l'image vivante de sa substance, & de ses perfections infinies ; c'est donc une pure bonté, qui l'a porté à se communiquer à nous en toutes manieres, jusqu'à nous élever à la participation de sa nature même ; ce qu'il a fait par l'infusion de la grace, & de la charité, dont saint Paul nous assûre que le saint Esprit est l'Auteur, *charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis* ; ce don & cette adoption divine comprend toutes les autres faveurs de cet Esprit saint, & quoiqu'il y ait des dons particuliers qu'on appelle gratuits, on peut dire qu'ils le sont tous en ce sens, qu'il nous les donne sans interêt de son côté, & par une pure liberalité qui nous rend riches en Dieu, & de Dieu même, comme parle l'Evangile ; parce que possedant ce divin Esprit, nous avons la source de toutes les graces & de tous les biens que nous pouvons esperer ; & qu'à proprement parler, il n'y a point d'autres biens

ad Roman. 5.

qui meritent ce nom en cette vie, que la grace, qui nous rend agreables aux yeux de Dieu, & qui fait nôtre beauté, nôtre bonheur, & toutes nos richesses.

Or comme la grace, particulierement celle qui nous justifie, nous est toûjours donnée gratuitement sans la pouvoir meriter, aussi-bien que la grace actuelle par laquelle Dieu nous rappelle à son service, aprés que nous nous en sommes éloignés, se peut-il trouver un amour plus desinteressé? Aussi y a-t-il cette difference entre l'amour, dont Dieu s'aime luy-même, & l'amour dont il aime les hommes, quoique ce soit le même acte de la volonté; que le premier est un amour necessaire, parce que la connoissance qu'il a de ses perfections infinies l'oblige indispensablement de s'aimer, sans pouvoir arrêter ny suspendre cet amour, qui ne vient pas de son choix; mais quand il nous donne son saint Esprit pour nous exciter à l'aimer; c'est librement & sans interêt; parce qu'il se peut passer de nôtre amour, & quand il le recherche & qu'il le demande avec tant d'empressement, c'est encore une nouvelle marque & un nouvel effet de son amour; puisque pour cela, il faut que ce soit le saint Esprit même qui nous excite à cet amour, & qui en soit le principe. Ce qui nous doit donner d'autant plus d'admiration de sa bonté & de sa charité immense, qu'elle est plus desinteressée, & que cet amour est la source de tout nôtre bonheur.

Que si vous voulés maintenant sçavoir par lequel des deux presens, sa charité, qui est immense en elle-même, éclate davantage à nô-

tre égard, c'est ce qui ne se peut décider ; je dis seulement que tous les deux n'ayant eu qu'une même fin de travailler à nôtre salut, tous les deux y ont également contribué ; que l'Incarnation du Verbe est l'ouvrage du saint Esprit, comme l'Eglise le reconnoît dans le symbole de nôtre foy, *qui conceptus est de Spiritu sancto*, & que la venuë du saint Esprit est le fruit & l'effet des merites & des souffrances du Sauveur, *Spiritus sanctus, quem ego mittam vobis*, comme Jesus-Christ dit luimême. Le saint Esprit a rendu témoignage du Fils de Dieu, en descendant visiblement sur luy à son Baptême, afin d'autoriser sa mission, & sa qualité de Messie, & le Fils de Dieu a rendu reciproquement témoignage du saint Esprit, en assûrant ses Apôtres de sa divinité & de son pouvoir ; les desseins du Fils de Dieu ont été de nous meriter la grace, & de faire vivre le saint Esprit dans nos cœurs, & les desseins de cet Esprit divin sont de nous appliquer le fruit du sang, de la mort, & des merites du Sauveur; ou si vous l'aimés mieux, le saint Esprit est venu pour achever ce que le Fils de Dieu a commencé, ce qui fait que Tertulien l'appelle *Vicarium Christi*, le Substitut, le Vice-gerant, & celuy qui a succedé au Sauveur. En quoi il semble que ce second bienfait ait cet avantage sur le premier, que dans l'Incarnation du Verbe, Dieu à la verité a élevé toute la nature humaine par cette alliance ; mais il n'a donné le titre de Fils qu'à un seul homme ; au lieu que le saint Esprit communique par adoption cette même qualité à tous les hommes, & qu'il ne tient qu'à

In symb. fidei.

Ioann. 15.

eux d'être élevez par là, à la plus haute dignité, & au plus haut rang qu'ils pouvoient jamais esperer ; c'est donc veritablement aimer les hommes, & c'est leur donner la plus grande marque de son amour ; puisque par là il les a prévenus, préférez, & enfin aimez sans interêt, *sic Deus dilexit mundum* ; c'est ainsi que Dieu a aimé les hommes, aussi bien en leur donnant son saint Esprit, que quand il leur a donné son propre Fils.

Aprés cela (Chrétiens) qui n'auroit crû que les hommes recevroient ce present avec toute la reconnoissance qu'ils luy doivent, & qu'ils le regarderoient comme le plus grand bien qu'ils puissent attendre de la bonté & de la magnificence d'un Dieu ? Mais helas ! il n'en est pas de la sorte ; car si ce divin Esprit nous est donné avec le même amour, que nous fut autrefois donné le Verbe incarné & le Sauveur du monde, je veux vous faire voir maintenant qu'il n'est pas mieux reçu de la plus grande partie des hommes, & qu'il en est aussi indignement traité. C'est ma seconde Partie.

II. Partie.

Quoique l'amour que Dieu a pour les hommes soit aussi ancien que celuy dont il s'aime luy-même, & quoiqu'il vienne de la même source ; ou pour mieux dire, quoique ce soit le même amour, qui n'est different que dans son objet ; il faut pourtant avoüer que cet amour cause des mouvemens & des sentimens bien differens dans le cœur de Dieu, où il prend naissance ; car entant qu'il se termine à luy-même, il fait sa joie, ses delices & son souverain bonheur ; mais entant qu'il

regarde les hommes, il a été la cause de ses travaux, de ses douleurs, & de sa mort; voilà (Chrétiens) une Theologie qui vous paroîtra d'abord peut-être un peu mystique; mais permettez-moy de vous la déveloper, & vous y découvrirez une morale & une instruction infiniment utile pour la conduite de vôtre vie, & qui même éclaircira la pensée de l'Apôtre saint Paul qui parle du saint Esprit comme s'il étoit sujet à la tristesse, aux outrages des hommes, & à la mort même.

En effet je ne crains point de dire que ce divin Esprit, qui est donné aux hommes comme un Esprit consolateur, pour les combler de biens, & pour leur communiquer une vie surnaturelle & toute divine, est encore traité à peu prés comme l'a été le Fils de Dieu sur la terre; où il fut premierement méconnu, rebuté & méprisé des hommes, *in propria venit, & sui eum non receperunt*, où il fut en second lieu outragé, & où il souffrit mille indignitez de leur part; & où il fut enfin cruellement mis à mort, par ceux-là mêmes qu'il étoit venu sauver. Or je dis que le saint Esprit, qui a comme succedé au Fils de Dieu, & qui est venu mettre la derniere main à son ouvrage, est encore traité de la plufpart des hommes avec la même ingratitude; puisque les uns le rebutent, & refusent de le recevoir, comme on a rebuté le Fils de Dieu; les autres aprés l'avoir reçu, le chassent indignement, & luy font mille outrages; & les autres enfin luy donnent la mort, par de nouveaux pechez; tout cela est conforme au langage de l'Apôtre, que je ne fais que vous expliquer.

Joann. 1.

Premierement il est rebuté des hommes, qui ne luy font pas meilleur accueil, que celuy qu'ils firent au Sauveur, lorsqu'il vint demeurer parmy eux ; en effet ce divin Esprit vient encore tous les jours à nous, se presente à la porte de nôtre cœur, & en sollicite l'entrée avec instance ; mais il est méprisé & méconnu de la même maniere, presque universellement de tout le monde. Nous voyons dans l'Evangile, que tous les Habitans de la Ville de Jerusalem furent dans le trouble & dans l'émotion quand les Mages y porterent la nouvelle de la naissance du Roy des Juifs, que personne ne se mit en peine de le venir trouver, qu'il n'y eut aucune députation, ny de la part des Prêtres de la Synagogue, ny de la part des Grands de la Cour, pour feliciter ce nouveau Roy, bien loin de venir eux-mêmes en personnes luy rendre leurs hommages. De sorte qu'à la reserve de quelques pauvres Pasteurs, le reste de la Judée ne s'en remua pas ; ce qui a fait dire à son Disciple bien-aimé, qu'il fut negligé, rebuté, & méprisé de son peuple, qui l'avoit tant souhaité & qui l'attendoit depuis tant de siecles, *& sui eum non receperunt* ; Or n'est-ce pas, encore une fois, le même traitement qu'on fait aujourd'huy au saint Esprit ?

Joann. 1.

Il vient à nous à la verité sans bruit, & sans éclat, & pour ainsi dire, durant le silence de la nuit ; mais nous ne laissons pas d'appercevoir ses lumieres, & il se fait assez connoître à nous, par ses touches interieures ; mais l'Evangile, qui semble faire un paralele de la venuë de ces deux divines Personnes, dit de celle-cy

celle-cy, ce qu'il avoit dit de la premiere; *homines dilexerunt magis tenebras quam lucem*, ils préférent les tenebres à la lumiere, & font dans leur cœur ce méprisant refus qu'ils n'oſent faire de bouche, *recede à nobis, ſcientiam viarum tuarum noluimus*; oüy, graces, & inſpirations du Ciel, c'eſt en vain que vous me ſollicitez de vous ouvrir mon cœur; car quoique vous en ſoyez le maître, je vous en fermerai l'entrée. Divines lumieres! qui nous éclairez ſi ſouvent, combien de fois refuſons-nous de voir l'horreur de nos crimes, l'état déplorable de nôtre conſcience, le malheur où nous ſommes expoſez que vous nous voulez faire connoître? *recede à nobis*. Touches interieures! inſtances & ſollicitations preſſantes; que de refus de nôtre part! que de mépris & que de rebuts! n'eſt-ce pas là traiter le ſaint Eſprit comme l'on traita le Sauveur, lorſqu'il parut ſur la terre? *& ſui eum non receperunt*, & voilà (Chrétiens) ce qui luy cauſe cette triſteſſe dont parle l'Apôtre, *nolite Spiritum contriſtare*.

Ioann. 3.

Job. 21.

ad Epheſ. 4.

Il eſt vrai que ce divin Eſprit eſt incapable de déplaiſir, de triſteſſe & de douleur, puiſqu'il eſt Dieu, & par conſequent eſſentiellement heureux de luy même, ſans qu'aucune cauſe étrangere puiſſe traverſer ſa joie, ny ſuſpendre pour un ſeul moment ſon bonheur infini; mais tout impaſſible qu'il eſt, & hors des atteintes de la douleur par ſa nature, quoiqu'il ſoit même la ſource de la veritable joie, par la proprieté de ſa perſonne, puiſque le Sauveur même l'appelle l'Eſprit conſolateur; il s'atriſte en quelque maniere, & s'afflige de nôtre propre malheur, dans le même ſens que

le Texte sacré nous assure que Dieu fut touché de douleur & de repentir d'avoir creé l'homme, en voyant la multitude des crimes qui se commettoient sur la terre ; c'est à dire, comme l'explique saint Ambroise, que Dieu, qui est incapable de changement & d'alteration, & ensuite de repentir, agit comme s'il eût été pénétré de douleur, & d'un sensible déplaisir ; *tactus dolore cordis intrinsecùs, delebo, inquit, hominem quem creavi à facie terræ ;* c'est, dis-je, dans ce même sens que le saint Esprit s'attriste & s'afflige de nos refus, du mépris que nous faisons de ses graces, & des rebuts qu'il souffre de nôtre part, lorsqu'il nous prévient de mille faveurs.

Genes. 6.

Representez-vous un Souverain qui recherche d'amitié un de ses sujets, qu'il veut élever à une haute fortune, & qui souhaiteroit en faire le plus intime de ses amis ; si lorsqu'il met tout en œuvre pour le gagner, qu'il luy fait mille caresses, mille confidences, mille presens, mille largesses ; si enfin lorsqu'il a un extrême desir de s'en voir reciproquement aimé, il n'en recevoit que des rebuts & des mépris, quel sujet de regret cet ingrat ne luy donneroit-il point, de voir toutes ses avances & toutes ses démarches inutiles, ses presens rejettez, ses caresses méprisées, & tous les témoignages de son amour sans effet ? L'insensibilité de cet homme affligeroit ce Prince obligeant, & luy causeroit un chagrin qu'il auroit bien de la peine à dissimuler. Ah ! mon cher Auditeur ! c'est le même déplaisir que vous causez au saint Esprit, lequel dans l'Ecriture prend le nom d'Epoux de nos ames, & qui en est effectivement le Seigneur

& le Souverain; mais au lieu d'user de son droit & de son pouvoir absolu, pour en disposer selon sa volonté, il veut gagner nôtre cœur par amour, & pour cela il nous vient trouver, frape à la porte de ce cœur ingrat & insensible, *sto ad ostium & pulso*, il employe les caresses les plus gagnantes, les presens les plus riches, les offres les plus avantageuses, les paroles les plus douces & les plus insinuantes, jusques à se servir des termes des amans les plus passionnez; & cependant il a le déplaisir de se voir souvent non seulement refusé autant de fois qu'il se presente, mais rebuté, repoussé, méprisé, & de ne trouver que de l'indifference & de la froideur de nôtre part; n'est-ce pas luy donner un juste sujet de s'atrister, s'il étoit capable de douleur & de déplaisir? *nolite Spiritum contristare.*

Apocal. 3.

Ce n'est pas là tout le mauvais traitement qu'il reçoit de la part des hommes; car comme le Fils de Dieu n'en a pas seulement été méconnu & rebuté, mais encore outragé, & traité avec toutes sortes d'indignitez, d'affronts & de cruautez; ce divin Esprit ne reçoit pas moins d'outrages de même de la part des Chrétiens; puisque l'Evangile m'apprend qu'il y a des pechez contre le saint Esprit, comme il y en a contre le Fils de l'homme; que des pecheurs impies blasphêment contre l'un aussi-bien que contre l'autre; & que tous les deux sont attaquez en leurs propres personnes, par des offenses qui s'adressent à chacun en particulier; jusque-là que quelques-uns se sont étudiez à faire un juste raport des injures & des outrages que l'on fait souffrir à

l'un & à l'autre, comme d'être retenu captif, de souffrir la censure & la condamnation de la doctrine qu'il a revelée à son Eglise, d'être postposé à quelque miserable creature, comme le Sauveur le fut à Barabbas.

Je croy (Messieurs) qu'il y auroit plus de ce qu'on appelle pensées pieuses, que de solidité dans ce paralele recherché avec trop d'artifice ; arrêtons-nous à ce qui est constant, & à ce que ce même Esprit saint nous a revelé, qu'il y a des pechez qui l'attaquent plus particulierement, & qui sont contre sa propre personne, tels sont tous ceux qui sont opposez à la bonté de Dieu, laquelle comme vous sçavez est appropriée à ce divin Esprit ; de même qu'il y en a qui sont contre le Fils, à qui l'on attribuë la sagesse, & ce sont d'ordinaire ceux où il entre plus d'ignorance que de malice ; & de même enfin qu'il y en a d'autres contre le Pere, à qui la puissance semble plus propre, quoique toutes ces perfections soient les mêmes dans ces trois divines Personnes, c'est ce que saint Thomas explique dans ses Commentaires sur l'Epître aux Romains ; que si vous ajoûtez à cette doctrine une autre verité qui n'est pas moins constante, ny moins universellement reçuë ; que le peché attaque, offense, & outrage Dieu, quoique sa nature le mette hors des atteintes de la malice des hommes, & comme parle le Prophete, quoique tous leurs efforts ne puissent atteindre jusques à son Trône, *flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo*, je dis que le S. Esprit n'est pas moins maltraité & outragé que le fut le Sauveur, à qui nos pechez, dit

Psalm. 90.

saint Augustin, furent plus sensibles que ne le furent les foüets, les clouds & les autres instrumens de cruauté, qui tirerent le sang de son Corps.

Car si les pechez qui sont plus directement contre le saint Esprit, sont plus énormes, d'où l'Evangile même infere qu'ils ne se pardonnent point, c'est à dire bien plus difficilement que les autres, & si quelques-uns mêmes sont tout à fait irremissibles, comme le desespoir de son salut, & l'impenitence finale; parce qu'ils ôtent à la misericorde tout moyen d'agir, en ôtant tout moyen aux pecheurs de les retracter; ne s'ensuit-il pas que ce divin Esprit n'est pas moins indignement traité, & qu'il l'est même avec plus d'ingratitude, plus de malice & plus de fureur; puisque c'est outrager la bonté & la misericorde même, & que ces pechez qui sont contre sa Personne, se commettent avec une volonté plus déterminée au mal, & plus corrompuë.

Il ne faut que rappeller dans nôtre pensée quels sont ces pechez contre le saint Esprit, pour juger de la grandeur des outrages qu'ils luy font; la presomption de la misericorde divine, c'est à dire l'abus qu'on fait de la bonté de Dieu en l'offensant dans la vuë qu'il est infiniment bon, & que nous en obtiendrons aisément le pardon; l'obstination & l'endurcissement par lesquels on s'affermit dans la volonté de perseverer dans le crime; l'impenitence qui est une volonté arrêtée de ne s'en point repentir, l'envie qu'on porte aux graces & aux biens spirituels que les autres ont reçûs & qu'on voudroit leur pou-

voir enlever ; l'opiniâtreté avec laquelle on combat les veritez de la Foy dont on a des convictions évidentes, & contre lesquelles on se roidit ; la haine actuelle de Dieu, & enfin la défiance de sa bonté, & le desespoir qui ne laisse point de ressource dans cette vie ny dans l'autre. Autant donc que ces crimes sont horribles, autant sont-ils sensibles au S. Esprit, qu'ils attaquent d'une maniere toute particuliere ; ce sont des outrages qu'on luy fait & des traitemens indignes qu'il reçoit de la part de ceux qu'il a comblez de ses plus grands biens, comme en reçut le Sauveur de la part des Juifs, qu'il avoit le plus obligez.

Je voy bien que vous me direz que ces sortes de pechez sont à la verité plus énormes ; mais aussi qu'étant plus rares, il n'y a que les personnes aveuglées par leurs passions, & venduës à l'iniquité qui en viennent jusques à ces excés. Plût à Dieu (Chrétiens) qu'ils fussent encore moins communs ! mais du moins on ne peut nier, que par un troisiéme traitement aussi indigne & aussi cruel, que celuy que les Juifs firent au Fils de Dieu, la plus grande partie des hommes en chassant de leur cœur l'Esprit saint, aprés l'y avoir reçu, ne luy donnent la mort, & comme parle encore saint Paul, ne l'étoufent & ne l'éteignent dans eux-mêmes, *Spiritum nolite extinguere* ; car c'est ce qui se fait par toute sorte de pechez mortels, qui, en nous faisant perdre la grace & la charité, dont ce divin Esprit est le principe, & par lesquelles il vit dans nous, luy fait, par une suite necessaire, souffrir à luy-même une espece de mort. Comme c'est

1. Ad Thess. 5.

le langage de tous les Peres & le sentiment universel de tous les Chrétiens ; je ne m'arrêteray pas à vous en déduire les preuves ; je vous conjure seulement de bien concevoir l'indignité de ce traitement si injuste, si jamais vous venez à perdre la grace par quelque peché ; car alors amy infidele, vous trahirez vôtre amy en le livrant à son plus cruel ennemy & au vôtre en même temps ; Sujet rebelle ! vous vous souleverez contre vôtre Roy & vôtre Souverain, que vous chasserez de son Trône ! Enfant dénaturé ! vous donnerez le coup de la mort au pere, de qui vous avez reçu la vie.

C'est ce qui nous cause de l'indignation, quand nous pensons qu'il se trouve des personnes assez inhumaines, & assez ingrates pour traiter indignement ceux à qui ils sont redevables de quelque insigne bienfait ; mais nous ne faisons pas reflexion que nous commettons les mêmes indignitez à l'égard d'un Dieu qui vit dans nous, & qui en même tems nous donne la vie.

Si le Demon s'appelle homicide dans l'Ecriture ; parce qu'il nous ravit la vie de la grace, *homicida ille erat ab initio*, quel nom meritons-nous, quand par un peché mortel nous nous l'ôtons à nous-mêmes ; & que nous étoufons cet Esprit de vie qui nous la donnoit ? *nolite Spiritum extinguere* ; mort funeste pour nous ! mais mort cruelle & indigne pour luy ! Est-ce là l'usage que nous faisons du plus précieux de tous les biens ? est-ce-là la reconnoissance que nous marquons envers celuy, de qui nous avons reçu ces bienfaits in-

Ioann. 8.

comparables ? Cette mort est funeste à nôtre égard, puisqu'elle nous expose à un malheur éternel, que nous meritons dés ce moment; mais elle est honteuse à ce divin Esprit, qui vivoit en nous par le moyen de la grace; parce que nous luy préférons un petit bien creé, une legere satisfaction, ou quelque sordide interêt, comme les Juifs aimerent mieux sauver la vie à un infâme voleur, qu'à l'Auteur même de la vie, ainsi que le Prince des Apôtres leur reprocha quelque temps aprés; c'est une mort qui luy est infiniment sensible, puisqu'il ne la souffre que malgré luy, au lieu que le Sauveur s'y offrit de son plein gré pour nôtre amour, *oblatus est quia ipse voluit*; c'est enfin une mort cruelle que nous luy faisons souffrir; car c'est luy faire une violence étrange que de l'arracher, pour ainsi dire, par force du lieu où il trouvoit ses delices, de rompre l'union étroite & intime qu'il avoit avec nôtre ame, & de l'obliger à une separation & à un divorce avec celle qu'il avoit prise pour son épouse; *Spiritum nolite extinguere.* Craignons donc que cet Esprit saint qui a tant en horreur le peché, & qui est si sensible aux outrages qu'on luy fait, ne s'en venge enfin en se retirant de nous pour n'y plus retourner; & comme le Sauveur obligé de fuir, à cause de la persecution que luy faisoient les Juifs, leur dit un jour, en se retirant d'eux, qu'ils le chercheroient à leur tour, & qu'ils ne le trouveroient pas, aprés l'avoir si maltraité, *quæretis me & non invenietis.*

Isaia. 53.

Joann. 7.

Conclusion. Prenons garde (Chrétiens) que ce divin

Esprit ne fasse de même, & qu'aprés tant de sanglans afrons, des refus si souvent réïterez, & de si outrageux mépris que nous luy faisons tous les jours, il ne se retire & ne nous échappe, & que nous ne le recherchions ensuite inutilement, *quæretis me & non invenietis*; disons plutôt avec l'Epouse des Cantiques, *inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam*; je l'ay enfin trouvé, & je le possede, cet objet de tous mes desirs, & celuy qui fait la veritable joye de mon cœur, rien ne me le pourra ravir, puisqu'il dépend de moy de le conserver; & dans la resolution où je suis de luy être fidele & soumis toute ma vie, je donneray avec l'Apôtre, le défi au Ciel & à la terre, & à toutes les creatures de me separer de la charité que cet Esprit saint a répanduë dans mon cœur, *quis nos separabit à charitate Christi?* C'est la genereuse resolution que nous devons prendre pour répondre à l'amour infini que Dieu a eu pour nous, en nous donnant son saint Esprit, afin que conservant la vie de la grace, nous meritions la vie de la gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, &c.

Cantic. 3.

ad Roman. 8.

XXXII.

SERMON POUR LE MARDY APRE'S LA PENTECOSTE.

De l'Eglise.

Qui intrat per ostium, Pastor est ovium, huic ostiarius aperit, & oves vocem ejus audiunt. Joan. 10.

Celuy qui entre par la porte, est le Pasteur des brebis, c'est à celui-là que le portier ouvre, & les brebis entendent sa voix. *S. Iean. c.* 10.



I jamais il y a eu du mystere dans les paroles du Sauveur du monde, on peut dire (Chrétiens) qu'il y en a presque autant que de syllabes dans l'Evangile que l'Eglise nous presente aujourd'hui,

Car quel eſt, je vous prie, ce Paſteur ? quelles ſont ces brebis qui écoutent la voix de ce Paſteur, & qui fuient l'étranger qui en veut approcher ? quelle eſt cette porte qui donne entrée dans le bercail ? qu'entend-on par ces pâturages abondans & fertiles dont ce Paſteur les nourrit ? enfin que veut dire le Fils de Dieu, quand il aſſûre qu'il eſt luy-même la porte, par où il faut entrer dans cette bergerie ; & que quiconque vient d'ailleurs, & veut trouver un autre paſſage, eſt un voleur, qui n'a point d'autre deſſein que de perdre & de maſſacrer le troupeau ?

Tout ce diſcours, je l'avouë, étoit un énigme difficile à comprendre avant la venuë du ſaint Eſprit ; mais depuis qu'il eſt deſcendu ſur la terre, & qu'il a éclairé les hommes de ſes divines lumieres, il a fait jour dans ces tenebres myſterieuſes, & nous a fait connoître par l'accompliſſement des grandes veritez, que le Sauveur avoit annoncées, que tout cela n'eſt qu'une figure de l'Egliſe, qui eſt l'ouvrage d'un Homme-Dieu ; que c'eſt ſon troupeau choiſi, dont il eſt le Paſteur, que ſes brebis le connoiſſent & entendent ſa voix, qu'il eſt luy même la porte qui nous donne l'entrée par le Baptême ; que ſa divine parole qu'on y annonce, que les Sacremens qu'il y a établis, & qu'enfin ſon propre Corps & ſon propre Sang ſont la nourriture qui entretiennent la vie toute divine qu'il leur a donnée, *ego veni ut vitam habeant, & abundantius habeant* Tout cecy donc (Meſſieurs) qui contenoit une obſcurité impénetrable pour ceux à qui Jeſus-Chriſt parloit alors, eſt de-

venu si clair, que les plus indociles n'ont pas douté que ce ne fût la promesse de l'établissement de l'Eglise. Il est vray qu'il semble d'abord qu'il n'y a pas grande liaison entre l'explication naturelle qu'on donne en cet endroit de l'Evangile de la venuë du saint Esprit, dont l'Eglise solemnise encore aujourd'huy particulierement la memoire; cependant qui ne sçait que c'est à la venuë de cet Esprit saint, que l'Eglise doit ses premiers progrez? qui ne sçait que c'est par ce divin Esprit qu'elle est conduite & animée? que c'est par ses lumieres qu'elle est éclairée, & qu'elle est enfin assûrée de son assistance particuliere, qui luy a été promise? Ainsi (Messieurs) je ne crois pas trop m'éloigner du sujet de cette Fête, que de vous parler de l'Eglise, dont le saint Esprit est le cœur, comme l'appelle saint Thomas.

Aussi voulant vous entretenir de la soumission que l'on doit avoir pour les veritez qu'elle enseigne, & de l'obéïssance que l'on doit rendre aux regles de vie qu'elle nous prescrit; c'est, ce me semble, vous exhorter à ne point fermer les yeux aux lumieres du saint Esprit, & à ne point resister aux saintes inspirations, qui nous portent à pratiquer le bien qu'il nous fait connoître.

Je veux dire (Chrétiens) que ce divin Esprit étant un Esprit de lumiere & de sainteté, il communique l'une & l'autre qualité à l'Eglise dont il a pris la conduite, depuis que le Sauveur a quitté la terre; elle seule a la verité & la sainteté pour partage, en sorte que ses sentimens & ses décisions, en matiere de Foy, sont la voix que nous devons écouter.

pour être dans le bercail du Fils de Dieu, & que les regles de mœurs qu'elle nous prescrit, sont le modele auquel nous nous devons conformer pour bien vivre. Ce sera le partage de ce discours. Divin Esprit, puisqu'il s'agit ici de la gloire de vôtre ouvrage, j'ay besoin du secours de vos graces, que je vous demande par l'intercession de vôtre Epouse, en lui disant.

Ave Maria.

C'EST proprement (Messieurs) par la venuë du saint Esprit qu'a commencé la naissance de l'Eglise, qui étoit toute renfermée dans le Cenacle, où les fideles s'étoient rendus pour se disposer à le recevoir. Il descendit, comme vous sçavez, visiblement sur chacun d'eux en forme de lumiere & de langues de feu, qui éclaira leurs esprits, & qui embrasa leurs cœurs d'une ardeur toute divine. A la verité le Fils de Dieu avoit déja appellé ses Apôtres, & par le choix qu'il avoit fait de leurs personnes, il avoit jetté les fondemens de cette Eglise, dont il voulut que l'un d'entre eux fût le Chef & le Pasteur universel. Mais vous n'ignorez pas que c'est le saint Esprit qui luy a donné sa forme & sa derniere perfection; puisque ce fut alors que l'ancienne Loy prît fin, & que la nouvelle commença; que les Apôtres remplis de ce divin Esprit, aprés avoir prêché dans Jerusalem avec un succez surprenant, partagerent leur zele & se disperserent par toutes les Nations, afin d'y porter la lumiere de l'Evangile, selon la pre-

diction des Prophetes, & l'ordre que le Sauveur leur en avoit donné, *in omnem terram exivit sonus eorum. Euntes prædicate Evangelium omni creaturæ.*

Psalm. 18.
Marc. 16.

C'est même une verité constante, que ce grand Corps composé de tant de parties, & répandu dans tous les Royaumes de la terre, n'eût pû subsister si long-temps parmy tant d'Ennemis qui l'ont attaqué, & tant de persécutions qu'il luy a fallu soûtenir, si ce même Esprit de Dieu qui l'animoit, ne l'eût maintenu, & n'en eût réüni toutes les parties par le lien d'une même Foy, qui ne fait encore aujourd'huy qu'une même Eglise, sous la conduite d'un même Chef. Or je dis (Chrétienne Compagnie) que c'est le premier avantage, & la premiere prérogative de cette Eglise, conduite par l'Esprit de verité; avantage qui ne se trouve point hors de l'Eglise, mais aussi qui s'y trouve infailliblement; ce qui nous oblige à une parfaite soumission pour toutes les veritez qui regarde la Foy.

Pour vous convaincre de cette obligation, qui est le sujet de cette premiere Partie, je ne prétens pas (Messieurs) traiter ici un point de Controverse, ny montrer qu'il ne peut y avoir d'autre Eglise que celle qui a toûjours été, qui remonte de siecle en siecle jusqu'aux Apôtres par l'ordre & la succession de ses Pasteurs; Que c'est celle qui est aujourd'huy étenduë par tout le monde, & qui retient encore le nom de Catholique, quelque effort qu'ayent fait tant de differentes Sectes pour l'usurper, aprés s'être separez d'Elle par les Schismes qui ont déchiré de temps en temps

le sein de cette bonne Mere, en voulant partager son unité. Je dis seulement que cette Eglise est éclairée de l'Esprit de verité qui la conduit, & qui luy a été promis ; je dis que le Fils de Dieu l'a faite la Dépositaire de ses sentimens, l'Interprete de sa parole, & la Dispensatrice de sa doctrine, & que c'est par sa bouche qu'il prononce les oracles de la verité ; car c'est en ce sens qu'il faut entendre que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle, qu'elle est, ainsi que l'assûre saint Paul, le soûtien & la colomne de cette verité, & enfin que ceux qui ne voudront pas l'écouter, ne doivent être considerez que sur le pied d'infideles & de Publicains, c'est à dire, de personnes, qui n'étant point membres de ce Corps, sont incapables d'être vivifiez par son esprit.

Cette promesse (Messieurs) que le Fils de Dieu luy a faite, ne peut être plus autentique, ny plus incontestable, quelques fausses interpretations que les Ennemis de cette Eglise s'efforcent de donner à ces paroles, & en quelque autre sens qu'ils les détournent ; l'interêt de sa sagesse même nous est une preuve invincible qu'il a dû en user de la sorte à son égard ; car seroit-ce la doctrine d'un Dieu qui s'y enseigne, s'il ne l'autorisoit luy-même, en nous assûrant qu'elle enseigne la verité ? Comment nous obliger à nous y soumettre, si nous ne sommes assûrez qu'elle ne dit rien qui ne soit constamment vray ? Qui nous sera garand, que ses sentimens, & les mysteres qu'elle nous propose, nous sont revelez de Dieu même, & que ce ne sont point

des imaginations de l'esprit humain, si nous n'avons une parfaite conviction, que celle qui nous les revele ne peut être sujete à l'erreur ny à l'illusion ?

Car (Messieurs) alleguer la parole de Dieu, qui contient toutes les veritez que nous devons croire, & qui doit être la regle de nôtre foy, ce n'est pas resoudre la question, c'est nous jetter dans un nouvel embarras, & dans une plus grande difficulté; puisqu'il s'agit de cette parole même, & de l'Ecriture qui la contient, laquelle n'étant pas toûjours si claire, qu'elle ne donne lieu à plusieurs contestations, & souvent même s'expliquant en des termes, que les differens partis tirent chacun à leur avantage, & accommodent à leurs sentimens, comment cette divine parole sera-t-elle une regle certaine, si chacun l'explique selon son jugement particulier, & s'il n'y a une autorité legitime & souveraine, qui détermine quel est ce veritable sens ? & si cette Ecriture qui contient la parole de Dieu, n'est expliquée selon le consentement unanime de ceux que Dieu a étably pour gouverner cette Eglise ? Autrement comment ce qui fait naître la contestation, la pourra-t-il terminer ? comment la Loy qui ne peut parler pour s'expliquer elle-même, pourra-t-elle être son propre interprete, quand elle ne déclare pas nettement ce qu'elle ordonne ?

De maniere (Chrétiens) que ce n'est pas à une autorité humaine, que nous prétendons nous assujetir, lorsque nous nous soumettons à l'Eglise, ainsi que nous imputent faussement les Heretiques; mais c'est à l'Es-

prit de Dieu qui y preside, & qui ne peut permettre qu'elle tombe dans l'erreur ; en ce qui regarde les veritez de Foy.

Comme cette raison (Chrétiens) est sans replique, & qu'elle est assez puissante pour obliger tous les Sectaires de rentrer dans le sein de l'Eglise ; permettez-moy de l'approfondir, & vous-mêmes appliquez-vous, je vous prie, à la bien pénétrer ; car présupposé ce que l'Apôtre nous assûre, qu'il est moralement impossible, qu'il ne s'éleve de temps en temps de nouvelles opinions, des erreurs & des contestations sur les veritez les plus essentielles de nôtre Religion ; ce que l'experience n'a que trop verifié dans tous les siecles, n'étoit-il pas de la conduite de cette Sagesse éternelle de laisser aux fideles une regle sûre, constante, invariable, & même visible pour juger & terminer ces differens ? autrement quel ordre, quelle assûrance, & quelle paix y auroit-il dans l'Eglise, qui est la Maison du Seigneur, ou plutôt quelle confusion, quel trouble & quelle discorde ne s'y trouveroit-il point ? Or pourriez-vous bien vous persuader que la sagesse d'un Dieu eût moins pourvû à la sûreté de son Etat, que la politique humaine ne pourvoit au repos des Villes, qui se détruiroient bien-tôt elles-mêmes, s'il n'y avoit des Juges, qui eussent le pouvoir de regler les differens selon la Loy ? de décider souverainement sur le droit des Parties, & au Jugement desquels les particuliers sont obligez de se soumettre ? Cela ne souffre point de difficulté ; mais comme dans un Etat ce ne peut être la Loy, du sens de laquelle il est

question, qui juge ; parce qu'il seroit impossible de rien décider, cette Loy ne pouvant s'expliquer elle-même en faveur d'aucune des Parties qui contestent, mais que c'est à celui qui est revêtu de l'autorité souveraine, de prononcer, & de faire connoître qui a le droit, & à ceux qui plaident, de s'en tenir à son Jugement.

Il en est de même de l'Eglise, qui est l'Etat & le Royaume du Fils de Dieu, car c'est le nom que luy donne l'Evangile en toute occasion. Mille contestations s'y élevent tous les jours, & y allument le feu de la division ; & vous sçavez avec quelle chaleur on s'anime de part & d'autre à soûtenir son opinion ; d'ailleurs il est impossible que la verité se trouve dans les deux Partis, puisque l'un combat ce que l'autre deffend, & comme chacun croit l'avoir de son côté, on prend souvent pour une verité, ce qui n'est qu'un entêtement & une erreur. Si dans ces contestations qui vont à une rupture éclatante, & à un Schisme déclaré, il n'y avoit pas dans l'Eglise un Tribunal toûjours visible, qui eût reçu du Fils de Dieu même le pouvoir de juger difinitivement, que deviendroit l'Eglise & la Religion ? Seroit-elle l'Eglise de Dieu, si elle n'avoit pas la verité, qui en est le caractere le plus essentiel ? Les erreurs & les Heresies qui naissent tous les jours n'obscurciroient-elles pas cette verité ? les divisions, que produiroient les differens sentimens ne la déchireroient-elles pas autant de fois qu'elles partageroient son unité ? nôtre foy ne seroit-elle pas toûjours chancelante, si l'on ne sçavoit à qui

s'en rapporter ? ou plutôt le mensonge & l'erreur, qui sont les portes de l'Enfer, contre lesquelles le Fils de Dieu a promis de la deffendre, n'en triompheroient-elles pas enfin ? & l'Esprit de Dieu qui la conduit, en étant banni, cette source de la verité ne se diviseroit-elle pas en plus de ruisseaux, qu'il n'y a eu de Sectes de Philosophes ? & n'y seroit-elle pas par consequent bien-tôt dessechée, & entierement tarie, au lieu que la verité l'a soûtenuë & conservée pendant que toutes les Sectes qu'elle a vû naître, se sont dissipées, divisées entre elles, & ensuite détruites d'elles-mêmes pour la plûpart.

C'est donc une verité de Foy, que la veritable Eglise, dans laquelle nous ne pouvons douter que nous ne soyons, possede la verité, que ce qu'elle enseigne, ce qu'elle approuve, ce qu'elle autorise en matiere de Foy, ne peut être soupçonné d'erreur, que par ceux qui sont dans l'erreur eux-mêmes, qu'elle est, en un mot, inspirée, conduite, gouvernée par l'Esprit de Dieu, qui est l'Esprit de verité, & qu'ainsi l'on doit suivre son sentiment, & s'arrêter à ses décisions, avec toute la soumission que la Foy même demande de nous, c'est à dire avec une déférence aveugle, sans entreprendre d'examiner son Jugement, comme prétendent nos Heretiques ; avec une soumission entiere & parfaite, ne chancelant non plus sur une verité que sur une autre ; avec une soumission tranquille & paisible, sans entretenir un certain esprit de revolte ; qui fait qu'on est marri que la verité éclate, & qu'elle triomphe du mensonge, parce que des inte-

rêts secrets de cabale nous attachent à des sentimens contraires qu'on n'ose déclarer. Or c'est en demeurant dans cette soumission que nous serons conduits par cet Esprit de verité, qui a été promis à l'Eglise en nôtre faveur, & pour nos interêts ; ce qui nous produit deux avantages solides.

Le premier, qu'étant dans la veritable Eglise nous sommes dans la vraie Foy & dans la veritable creance sur tous nos Mysteres & sur tous les points de nôtre Religion ; aprés ce que nous venons d'établir, cette consequence est évidente, parce que la veritable Eglise est celle où se trouve la verité; c'est à dire la creance de tout ce que Dieu nous a revelé, & de tout ce qu'il nous oblige de croire, sans que nous ayons lieu de craindre que nous puissions jamais être trompés, pendant que nous nous tiendrons fortement attachez au sentiment de cette Eglise, qui est la colomne de la verité.

Je ne sçay (Chrétiens) si vous avez jamais medité, & bien conçu la grandeur de ce bonheur inestimable, la source & le principe de tous les autres. Car si, sans la Foy, il est impossible de plaire à Dieu, & par consequent d'être jamais sauvé, il s'ensuit que d'être dans l'Eglise, c'est être dans le bercail du Fils de Dieu, dont parle nôtre Evangile, qu'on y est admis & reçu, parce qu'on y est entré par la porte, qui n'est autre que la Foy ; que nous sommes sous la conduite de ce divin Pasteur, qui n'ayant pas dû demeurer toûjours sur la terre, en a commis un autre en sa place, auquel il a voulu que nous fussions soumis, comme à luy-même, parce qu'il l'a étably

son Successeur ; que nous sommes enfin membres de son Corps mystique, & dans la voie de salut ; qu'il ne tient qu'à nous d'y marcher sous une conduite si sûre, sans danger de nous égarer, pendant que nous ne nous en écarterons point nous-mêmes. C'est ce que nous pouvons veritablement appeller la source & le principe de tout nôtre bonheur. Car sans cela, de quoi nous serviroit tout le reste ? puisque tous les avantages du corps, de l'esprit, de la fortune, & de la naissance sont de nulle consideration devant Dieu, & de nul merite pour l'éternité ? Mais ce bonheur, ce bienfait, cet avantage incomparable ne vient pas de nous, mais de la pure misericorde du Seigneur ; c'est une grace que nous n'avons pû meriter, comme saint Paul le dit expressement, *gratiâ salvati estis per fidem, & hoc non ex vobis.* Vous êtes du nombre de ceux qui croient, mais cela ne vient pas de vous, c'est un bienfait dont vous êtes redevables à la misericorde divine, qui a jetté les yeux sur vous, pour vous choisir entre une infinité d'infideles, qui sont demeurez dans les tenebres du Paganisme, & parmy un si grand nombre d'Heretiques qui sont encore dans l'erreur. Cette faveur étoit aussi peu duë aux uns qu'aux autres, & Dieu de toute éternité a jetté un favorable regard sur vous, & a voulu vous éclairer des lumieres admirables de la verité, en vous recevant dans son Eglise ; *vocavit nos in admirabile lumen suum*, comme dit le Prince des Apôtres.

ad Ephes. 2.

1. Petri. 2.

Mais, encore une fois, avez-vous jamais fait une serieuse reflexion sur cet incompara-

Psalm. 147. ble bonheur. Ah ! *non fecit taliter omni nationi*, il n'a pas fait cette grace à tout le monde, & au même instant qu'il vous a creé, une infinité de Payens, de Juifs, & de Barbares ont reçu l'être ; qu'y avoit-il en vous qui pût obliger Dieu à avoir ces égards pour vous ? rien sans doute ; vous en étiez également indignes, & tous dans la même impuissance de la meriter, & cependant, ô misericordieuse bonté d'un Dieu ! il vous a separez de cette masse, & de cette foule, dans laquelle le malheur de vôtre naissance vous avoit confondus : mais quels sentimens de reconnoissance luy en avez-vous marqué jusqu'à present ? Helas ! peut-être n'y avez-vous pas pensé! Vous faites comme ceux qui étant nez de parens riches, & se trouvans en possession des plus grands heritages, sans avoir rien contribué pour les acquerir, ne s'en croient redevables qu'au hazard. C'est ce que semble dire saint Paul, *nos sorte vocati sumus* ; mais comme à l'egard de Dieu, il n'y a ny hazard ny fortune, tout est conduit & concerté par une Providence adorable qui vient à ses fins par des moyens qui nous sont inconnus ; & c'est à nôtre égard un effet de sa misericorde & de sa bonté, bonté qui nous inspirera, durant toute l'éternité, des sentimens de reconnoissance qui ne se peuvent maintenant exprimer ; car que pourrions-nous penser autre chose quand nous ferons reflexion que sans cela, nous étions perdus sans ressource, puisque n'étant point dans la bergerie de ce divin Pasteur, nous n'eussions jamais été du nombre de ses brebis, & que n'étant point

ad Ephes. 1.

Eclairez des lumieres de la Foy & de la verité, nous ne fussions jamais entrez en possession de celles de la gloire. Mais ce n'est pas tout. Car le second avantage qui suit de cette prérogative, est, que comme nous sommes assûrez d'être dans la veritable Foy, & d'être conduits par l'Esprit de verité, lorsque nous suivons la conduite de l'Eglise, & que nous nous attachons à ses sentimens ; aussi tout ce qui n'est pas conforme aux sentimens de l'Eglise nous doit être suspect, comme s'éloignant de cette regle de verité, que le Fils de Dieu nous a laissée, par ces paroles, *si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus & Publicanus*. Car (Messieurs) quoiqu'elle soit l'Oracle vivant, qu'on peut consulter sur chaque difficulté qui peut naître ; il ne faut pas cependant prétendre, qu'elle soit obligée de s'assembler pour répondre à chaque particulier, & sur chaque opinion, que la curiosité & la presomption de l'esprit humain peut inventer tous les jours. Cette curiosité inquiete, & ce desir de la nouveauté iroit à l'infini ; l'Eglise a pourvû à ce desordre, & a donné des digues à ce torrent qui se déborde de temps en temps : parce que comme il n'y a point d'article sur lequel elle n'ait déja prononcé, ses décisions sont comme autant de points fixes, ausquels il faut s'arrêter, & des regles sur quoi les personnes éclairées peuvent aisément juger, si ces nouveaux sentimens y sont conformes, ou du moins s'ils n'ont rien qui les choquent.

Matth. 18.

Voicy donc (Chrétiens) un point de pratique, & une occasion de luy marquer nôtre

soumission ; vous sçavez que jamais on n'a remué plus de questions dans toutes sortes de sciences, que dans ce temps, & que les esprits ne se sont jamais plus appliqués à subtiliser sur toutes sortes de matieres, puisqu'il n'y a rien qui ait échappé à leur examen, & à leur censure ; les sciences profanes & les sacrées, la Philosophie naturelle, & la Theologie, la Morale & la Politique. Or il arrive de là, que ceux qui se picquent de faire tous les jours de nouvelles découvertes, en font quelquefois de dangereuses, qu'ils appuient ensuite de raisons & d'experiences, qui les affermissent dans leurs sentimens ; ensorte que nous avons vû de nos jours un monde tout nouveau, de nouveaux élemens, un nouveau Systéme de la Terre & des Cieux, toutes nos idées renversées, & les notions les plus communes, que nous croyions les plus incontestables, traitées de faux préjugez, d'erreurs anciennes, & de consequences tirées de faux principes.

Je n'entre point en discussion de toutes ces nouvelles opinions, ny dans toutes ces curiositez qu'un Predicateur, qui ne doit chercher que l'instruction de ses Auditeurs dans la pieté & dans la Religion, doit éviter ; mais voicy ce qui m'y fait prendre part, pour l'interêt de la Religion même, c'est que les mêmes objets étant communs à tous les arts & à toutes les sciences, & chacune se les rendant propres, par la maniere, & la fin differente dont elle les considere, l'Ecriture & l'Eglise ont aussi quelquefois parlé sur ces mêmes choses, & alors nous devons suivre le jugement de l'Eglise avec soumission, & parler conformément

conformément à ses sentimens ; & ceux qui prétendent que ces connoissances naturelles ne sont pas de son ressort, donnent juste sujet de croire, qu'ils ne lui sont pas plus soumis dans tout le reste. Car outre que l'adorable Sacrement de l'Autel renferme & décide plusieurs de ces questions ; que la creation du monde nous détermine sur d'autres ; & que l'Ecriture parle du mouvement des Cieux, & de la fermeté de la terre ; il y en a d'autres, qui ne peuvent s'accommoder avec les principes de nôtre Religion qu'avec des explications forcées ; d'autres qui vont à les détruire, & qui y sont manifestement opposés ; & d'autres enfin qui combatent les sentimens que les SS. Peres ont toûjours supposez comme incontestables.

Or ces opinions nouvelles, qui semblent éloignées de mon sujet, y ont plus de raport que vous ne pensez, parce que la soumission que nous devons aux sentimens de l'Eglise, nous doit faire renoncer aux nôtres particuliers, lors qu'ils s'en écartent le moins du monde, & qu'il n'y a point de plus grande disposition à l'heresie, que l'obstination que l'on marque à soûtenir des sentimens, dont on s'est une fois entêté ; car je suis encore tout scandalisé des réponses que j'ay entendu faire à ces sçavans du temps ; quand on leur a objecté le peu de conformité de leurs opinions avec les paroles de l'Ecriture, & le sentiment commun de l'Eglise ; que c'étoit bien assez de s'y soumettre dans les choses surnaturelles ; & que la Philosophie, qui n'est fondée que sur la raison, ne doit point dépendre de l'E-

gliſe, ny de la Religion. Prétenſion injuſte & déraiſonnable, pour ne pas dire impie; que dans la recherche de la verité, on refuſe de ſe conformer à la regle de la verité même, d'aimer mieux s'appuyer ſur une raiſon qui eſt ſujete à mille illuſions, & qui ſe trompe ſi ſouvent dans les choſes mêmes les plus ordinaires, que ſur une autorité infaillible!

Car que veulent-ils dire autre choſe par là, ſinon qu'il faut préférer dans ces ſortes de queſtions, les lumieres de la raiſon à celles de la Foy, ou bien qu'une choſe eſt naturellement comme ils le penſent, & ſurnaturellement de toute une autre maniere, ce qui eſt une extravagance & une contradiction manifeſte, puiſqu'on ne peut changer la nature des choſes ſans les détruire. Voilà ce qui arrive ſi l'on n'a une parfaite ſoumiſſion, non ſeulement pour tout ce que l'Egliſe a décidé, mais encore pour tout ce qui a quelque raport à ſes déciſions & à ſes ſentimens; puiſque cette Egliſe eſt conduite par l'Eſprit de verité, qui eſt ſon premier & ſon plus eſſentiel caractere. Voyons maintenant comme nous ne ſommes pas moins obligez à luy rendre une obéïſſance de cœur & de volonté pour ce qui regarde ſes Loix & les preceptes qu'elle nous intime de la part de Dieu. C'eſt ma ſeconde Partie.

II. PARTIE.

C'eſt (Meſſieurs) le ſecond caractere de l'Egliſe d'être ſainte, la ſainteté luy étant tellement propre, qu'elle ne ſe trouve point ailleurs; c'eſt ce que nous profeſſons dans l'un des articles du ſimbole de nôtre Foy; *Credo in unam Eccleſiam ſanctam*, d'où l'on doit in-

In ſymb. fidei.

ster, que quiconque est hors de la veritable Eglise, ne peut être en état de faire son salut. La raison en est évidente; parce que deux choses sont absolument necessaires pour cela, sçavoir la Foy, sans laquelle, comme nous avons dit avec le grand Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu, ensuite la sainteté qui consiste dans la pratique des vertus, & des bonnes œuvres. C'est encore un des premiers principes & des premiers élemens de la Religion chrétienne, & sur quoy il n'est pas necessaire de nous étendre. Pour concevoir donc le bonheur que nous avons d'être dans le sein de l'Eglise, & ensuite d'être membres du Corps mystique du Sauveur, je n'ay qu'à vous dire que c'est par ce moyen que nous sommes animez du saint Esprit, qui est la sainteté même, la cause & le principe d'une vie toute sainte & toute divine, & qui étant le cœur de l'Eglise, comme nous avons dit avec le Docteur Angelique, ne vivifie que les membres qui sont unis à ce Corps.

De maniere que selon la pensée de saint Augustin, il est aussi impossible qu'une personne separée ou retranchée de l'Eglise par le schisme, par l'heresie, ou par l'infidelité, puisse être juste & sainte, & animée de cet Esprit de vie; qu'il est impossible qu'un membre separé du reste du corps puisse recevoir les influences du chef, & être animé de l'Esprit, qui vivifie les autres membres.

Pour entendre encore mieux cecy (Chrétiens) il faut sçavoir en quel sens l'Eglise porte le nom de sainte, & par quelle voie elle communique cette sainteté, puisqu'il est évi-

dent que tous les membres qui la composent ne sont pas saints, & qu'il y en a eu même parmy ceux qui y ont tenu les premiers rangs, qui ont été soüillez des plus grands vices, & coupables des plus grands crimes. Ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit toute sainte, toute pure & sans tache, comme l'Apôtre nous la dépeint. *Christus dilexit Ecclesiam, & seipsum tradidit pro eâ, mundans eam lavacro aquæ.... ut sit sancta & immaculata.* Elle est donc sainte, parce que son Chef qui est le Sauveur du monde, est saint d'une sainteté increée, & par consequent le Saint des Saints. Elle est sainte ensuite à raison du Saint Esprit qui la conduit, & qui n'a jamais permis qu'elle approuvât, ou qu'elle enseignât le vice, non plus que l'erreur; elle est sainte en troisiéme lieu, parce qu'elle contient les moyens & les sources de la sainteté & du salut, qui sont les Sacremens, dont les Heretiques sont privez du moins pour la plus grande partie. Enfin cette Eglise est sainte particulierement à cause de la sainteté de ses loix, & de la pureté de mœurs, à laquelle elle nous oblige; & c'est pour cela que nous luy devons une soumission de cœur & de volonté, & une parfaite obéïssance, si nous voulons être saints & vivre comme ses veritables enfans.

ad Ephes. 5.

De plus (Messieurs) il faut sçavoir que dans l'explication de cet article de nôtre creance qui regarde la sainteté de l'Eglise, nous sommes differens des Heretiques de nôtre temps, qui veulent que l'Eglise soit tellement sainte, qu'elle ne contienne que les Saints & les Predestinez, lesquels nous sont inconnus;

d'où il faudroit conclure qu'elle est invisible, sans qu'on puisse sçavoir où elle est, ny qui sont les membres qui la composent; que s'ils disent, comme ils ont bien l'assûrance de le publier, qu'ils sont de ce nombre, & qu'ils n'en peuvent douter; il faut qu'ils ayent la presomption de croire avec une certitude qui ne doit être regardée que comme une temerité criminelle, qu'ils sont Justes, qu'ils sont Predestinez, & comme ils parlent, qu'ils sont aussi assûrez de leur salut, que le Fils de Dieu même l'est du sien. C'est ce que leurs premiers Réformateurs, n'ont point eu honte de publier dans leurs Ecrits, & ce que les autres ont inseré dans leur Profession de Foy, au lieu que l'Eglise même nous enseigne, que quelque sainte qu'elle soit dans les differentes manieres que nous avons rapportées, elle ne l'est pas dans chaque membre en particulier; puisque dans l'Ecriture, elle est comparée tantôt à une aire, où le bled est mêlé & confondu avec la paille, tantôt à un filet qui renferme toutes sortes de poissons, tantôt à une bergerie où les brebis & les boucs se trouvent confusément; & enfin selon la parole du Fils de Dieu même, elle est comparée à un champ, où l'yvraie croît avec le bon grain, & où le Pere de famille ne permet pas même à ses serviteurs d'arracher l'yvraie, jusqu'au temps de la moisson, auquel il en fera la separation. Car alors l'Eglise sera toute sainte, parcequ'elle ne sera plus militante sur la terre, mais seulement triomphante dans le Ciel, où il n'y aura que des Justes & des Predestinez. C'est (Messieurs) ce que j'ay crû necessaire de

présupposer touchant la sainteté de l'Eglise, hors de laquelle il n'y a non plus de sainteté que de verité. Mais que devons-nous inferer de là pour nôtre instruction, & pour nôtre consolation tout à la fois? Deux grandes veritez (Messieurs) sur lesquelles je vous prie de réfléchir.

La premiere est, que ce n'est pas assez pour être saints, & pour participer à l'esprit de sainteté qui anime l'Eglise, & qui la conduit, de croire les veritez qu'elle nous enseigne, & qu'elle nous propose de la part de Dieu, ny d'en faire une profession publique, ny même d'y avoir une entiere soumission d'esprit, quoi que ce soit assez pour être membre de ce Corps; mais qu'il faut de plus se soumettre à ses loix, puisqu'elle n'est pas moins conduite par l'Esprit de Dieu, en ce qui regarde les mœurs, & les regles de vie qu'elle nous prescrit, que dans les veritez de Foy qu'elle nous propose & c'est ce qui fait le malheur, & l'illusion de la pluspart des Chrétiens, qui étant unis par la Foy au corps de l'Eglise, se contentent d'en être des membres privez de vie; de croire ce qu'elle enseigne, sans se mettre en peine de faire ce qu'elle commande, ou de la prendre pour la regle de leurs mœurs, comme ils la prennent pour regle de leurs sentimens, quoique l'un & l'autre soit d'une égale necessité pour le salut; puisque comme il est impossible d'être sauvé sans la Foy, on ne le peut être non plus, sans les saintes actions que cette même Eglise nous enseigne, lorsqu'elle nous instruit de nos obligations & de nos devoirs.

Car helas ! si l'on examinoit la vie de la plus grande partie des Chrétiens qui composent l'Eglise, ne pourroit-on point leur dire ce que le Disciple bien-aimé reprochoit à un Evêque qui étoit dans le desordre, *nomen habes quod vivas & mortuus es* ; Vous semblez avoir la vie de la grace, qui est la vie de l'ame ; & vous n'êtes qu'un membre mort. Ah ! pensez (mon cher Auditeur) que si vous êtes de ce nombre vous deshonorez l'Eglise vôtre bonne mere, qui vous a porté dans son sein & enfanté à Jesus-Christ dans le Baptême où elle vous a donné la vie ; pensez que vous détruisez vôtre foy par vôtre conduite, & que vous vous confondez par vos mœurs avec ceux qui en sont separez par leur creance. Car envain avez-vous des sentimens orthodoxes, pendant que vous vivez en Infidele & en Payen, puisque le Fils de Dieu nous confondra un jour avec eux, selon cette terrible menace, *qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut Ethnicus & Publicanus.*

Apocalips. 2.

supra.

Il est vrai que l'Ecriture nous assûre que le Juste vit de la Foy : & il est vrai que nous avons cette Foy dés-là que nous sommes membres de son Eglise ; mais il faut entendre cette parole dans le sens que l'Eglise même luy donne, qui est, que la Foy est le premier principe & le fondement de la vie surnaturelle, que la grace produit ensuite ; & non pas qu'elle nous justifie par elle-même comme veulent les Heretiques ; puisqu'il est constant qu'elle peut subsister dans le plus grand pecheur du monde, & qu'elle n'est éteinte que par l'heresie, ou par l'infidelité

qui luy sont opposez. Mais comme la vie n'est que pour agir, & qu'elle ne se fait connoître que par les actions, de même vivre de la Foi, c'est vivre selon les maximes qu'elle enseigne, & pratiquer les vertus dont elle est le fondement & le soûtien, d'où s'ensuit que comme la Foy sans les actions est morte, ainsi qu'assûre l'Apôtre S. Jacques; de même si nous ne vivons en enfans de l'Eglise, & si nous ne pratiquons ce qu'elle nous enseigne, nous n'en sommes que des membres morts qu'elle souffre encore, & qu'elle ne peut distinguer, comme elle fait ceux qu'elle a retranchez pour des crimes énormes & publics, ou qui ne pouvant s'accommoder de ses maximes & de sa conduite, s'en sont eux-mêmes retranchez. Car rien n'a obligé les premiers Heretiques de s'en separer, que le desordre de leur vie, parce que ne pouvant se contraindre dans leur libertinage, ny le continuer pendant qu'ils demeureroient attachez aux sentimens de l'Eglise, sans s'exposer à ses censures, & aux peines qu'elle employe contre ses enfans rebelles, ils ont eux-mêmes secoüié le joug, par une rebellion ouverte & déclarée, *confregisti jugum, & dixisti non serviam.*

Jerem. 2.

Mais si ce n'est pas assez d'être dans la veritable Eglise par une creance toute Catholique, si nous n'avons la sainteté qui est la fin pour laquelle nous y avons été reçûs; c'est une seconde verité infiniment consolante, que ce n'est que dans cette même Eglise que se trouve la veritable sainteté Car j'avouë bien (Messieurs) que parmy les Infideles & les Heretiques, on peut pratiquer des vertus mo-

rales, qu'on y a vû quelquefois de grandes actions, qui ont passé pour heroïques aux yeux des hommes, que les histoires sont pleines de grands exploits de force, de courage, de fidelité, & de toutes les vertus, qui ont attiré l'admiration des Peuples; mais ce sont des vertus & des actions steriles, qui n'ont pû leur faire meriter un bonheur éternel. Ce qui a fait dire à saint Augustin, que ces actions ont été de grands efforts & de grandes demarches, mais hors de la voie, & que cela n'a avancé de rien pour l'éternité bienheureuse ceux qui les ont faites, *magni passus, sed extra viam.* Et pour moy je m'imagine qu'il en est de ceux qui ont le bonheur d'être dans le sein de l'Eglise, comme au temps du deluge, il en étoit de Noé & de toute sa famille, laquelle étoit en assûrance dans l'arche, durant le naufrage universel de toute la nature. Il y avoit alors sur la terre, des Geans, des hommes forts & robustes, qui luttoient contre les flots, & qui grimpoient sur la cime des montagnes, pour se garentir du peril; mais avec tous leurs efforts, ils furent ensevelis dans les eaux, & ne purent éviter la mort *Magni passus sed extra viam.* J'en dis de même à nôtre sujet; les fideles Chrétiens, qui sont dans l'Eglise, ne travaillent pas inutilement à leur salut, ils sont dans cet arche, élevez au dessus des eaux & des tempestes, d'où ils voient les Infideles & les Heretiques, ceux mêmes qui font de bonnes actions, perir miserablement & faire un triste naufrage; parce que quelques actions qu'ils fassent, & quelques ver-

In Præfat. In Psalm. 144.

tus qu'ils pratiquent, ils n'en recevront aucune recompense dans le Ciel, & que c'est un avantage qui n'est accordé qu'à ceux qui sont dans la veritable Eglise : eux seuls y peuvent acquerir la sainteté, faire des actions dignes d'un bonheur éternel, capables de satisfaire pour leurs pechez, & d'augmenter leur Couronne dans Ciel, pendant que tant de Philosophes, de sages Politiques, & tant de personnes d'esprit, avec tous leurs rares talens, leur pénetration, leur sagesse, & les glorieuses actions, qui feront peut-être passer leur nom jusqu'à la derniere posterité, ne laisseront pas de se perdre éternellement.

Ajoutons que pour ce qui regarde tous les Heretiques en general, on leur peut apliquer ce que saint Augustin dit en particulier des Donatistes ; *Christiana Ecclesia caretis, Christianam ergo charitatem non habetis.* Vous n'étes pas dans l'Eglise Catholique, vous n'avez donc point de charité, non plus que de foi, & par une suite necessaire point de sainteté, puisque vous n'étes pas même en état de l'acquerir. Vous pouvez avoir plusieurs choses, qui vous sont communes avec nous, & qui sont bonnes en elles-mêmes, les Ecritures Saintes, des jeûnes, des aumônes, & plusieurs bonnes œuvres, que l'on doit loüer & approuver en quelques personnes qu'elles se trouvent; mais pour la sainteté elle ne peut se trouver hors de l'Eglise, & quand vous soufririez le suplice du feu, & tous les tourmens imaginables pour Jesus-Christ (ajoûte ce saint Docteur) vous ne laisseriez pas aprés cela, de soûfrir encore un suplice éternel. *Et si pro Christi*

De Bapt. contra Donat. l. 3. c. 16.

nomine vivus incendereris, æterno supplicio puniereris. Parce que comme hors de l'Eglise, dont vous étes separez, il n'y peut avoir de veritable sainteté ; il ne peut aussi y avoir aucune esperance de salut.

Epist. 204. tom. 2.

Ainsi (Chrétienne Compagnie) comme ni la veritable foi, ni la veritable sainteté ne se trouve point hors de l'Eglise, je finis par les paroles de nôtre Evangile, qu'ayant le bonheur d'être dans la bergerie du souverain Pasteur, c'est là que nous y trouvons les pâturages & la nourriture de nos ames, la pureté de la doctrine, & la sainteté de la morale ; voilà de quoi il nourrit son troupeau, & le moien dont il se sert pour lui donner la vie : *Ego veni, ut vitam habeant, & abundantius habeant.* Nous avons le principe de cette vie divine par la foi, mais nous en recevrons la perfection par la charité & par les saintes actions, qui l'entretiendront ; ce sont les deux avantages qui se trouvent dans le bercail de l'Eglise du Fils de Dieu, & qui ne se trouvent point ailleurs ; c'est à nous à les joindre ensemble, & à ne les jamais separer. Je ne doute point que vous n'ayez tous le premier, qui est une entiere & une sincere soumission pour tous les sentimens de cette Eglise ; mais il faut nous efforcer d'y joindre le second, par une veritable obeïssance de cœur à ses loix & aux premieres maximes qu'elle nous oblige de pratiquer ; sans quoy, bien loin d'être dans l'état & dans la voye de salut, la foi que nous avons reçûë par son moyen, ne servi-

Conclusion.

Ioann. 10.

ra un jour qu'à tourmenter davantage les Reprouvez dans les Enfers, lors que le souvenir d'avoir eu cette foi, leur mettra devant les yeux, qu'ils pouvoient se sauver, qu'on leur avoit ouvert l'entrée de la bergerie, qu'il n'a tenu qu'à eux d'y acquerir & d'y meriter le Ciel. Cette pensée sera un de leurs plus grands & de leurs plus sensibles déplaisirs; car enfin peut-on concevoir une affliction plus terrible que celle de se reprocher éternellement d'avoir étoufé les lumieres de cette foi?

Oüy ces lumieres se mêleront alors avec l'ardeur de leurs flames, pour leur faire sentir que c'est avec justice que Dieu les punira pour toûjours; ainsi le caractere de Chrétien qui n'aura pas joint la sainteté de vie avec la pureté de sa creance, sera la marque qui distinguera les plus coupables & les plus malheureux; qui distinguera ceux qui aiant crû n'ont pas cependant vécu conformement à cette creance. Car que pourront-ils répondre aux reproches qu'on leur fera, sinon ces paroles, que disoit autrefois Rebecca au plus fort de ses douleurs; *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere?* Voilà les regrets que poussera éternellement un Chrétien & un Catholique damné. Qu'étoit-il besoin de recevoir un commencement de vie par la foi, pour mourir ensuite éternellement? Que me sert-il d'avoir été baptisé, & d'avoir été reçû dans le sein de l'Eglise, pour être sans cesse dans la compagnie des Demons? d'avoir été enfant de Dieu, pour devenir son plus grand

Genes. 25.

ennemi ? d'avoir reçu ce precieux don de la foi, pour être le sujet de ma condamnation ? & enfin d'avoir été dans la bergerie de ce divin Pasteur, pour en être éternellement exclus. C'est pourquoy pour éviter ces reproches & ce malheur, pensons que c'est peu d'être fidele d'esprit si on ne l'est encore de cœur ; que comme il faut une pieuse volonté pour croire & pour soumettre l'esprit à la foi, il faut aussi que la foi passe de l'esprit au cœur, pour régler nôtre vie, & pour nous animer à devenir Saint, puisque ce sont ces deux choses qui font un veritable enfant de l'Eglise, & qui sont également necessaires pour meriter le Ciel & l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.



XXXIII.

SERMON

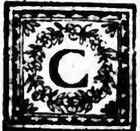
POUR LE I. DIMANCHE APRES LA PENTECOSTE,

Fête de la tres-Sainte Trinité.

De l'Existence d'un Dieu, contre les Impies & les Athées.

Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris & Filii & Spiritus Sancti. Matth. 28.

Allez, & instruisez tous les Peuples, les baptisant au nom du Pere, & du Fils, & du saint Esprit. *S. Matth. c.* 28.



E sont (Messieurs) les paroles, par lesquelles le mystere de l'auguste & adorable Trinité des personnes divines nous a été revelé; mystere qui est le fondement de toute nôtre Religion, & que nous

devons croire, ſans porter nôtre préſomption jusqu'à vouloir l'aprofondir ; puiſqu'on ne peut entreprendre de le penetrer, ſans être opprimé par le poids de la gloire, & majeſté d'un Dieu. *Scrutator majeſtatis opprimetur à gloriâ.* Tout ce que la foi nous en apprend, eſt que Dieu, qui eſt unique, & qui ne peut être partagé, ni multiplié dans ſon être, ſubſiſte cependant en trois Perſonnes, leſquelles ont la même nature, la même eſſence, & le même pouvoir ; de maniere que ce myſtere étant hors de la portée de nos eſprits, tout entendement humain doit plier ſous le joug de la Foi, comme parle ſaint Paul.

Je confeſſe donc (Chrétiens) avec ce grand Apôtre que Dieu, dans ſon éternité bienheureuſe habite une lumiere inacceſſible, qu'il eſt un abîme ſans fond, & un Ocean ſans bornes ; que nul diſcours ne peut exprimer l'excellence & la ſublimité de cet Etre ſouverain, & que nos entendemens ſont trop foibles pour ſoûtenir l'éclat de tant de lumieres. Ainſi je ne cherche pas à approfondir cette queſtion, Qu'eſt-ce que Dieu? la reconnoiſſant infiniment audeſſus de l'intelligence des hommes; mais je m'arrête à cette verité, qui eſt plus de nôtre portée, Qu'il y a un Dieu.

Ce deſſein ne vous doit pas ſurprendre (Meſſieurs) ſi vous faites reflexion ſur la corruption des mœurs de ce temps, & ſur l'impieté de nôtre ſiecle, qui a fait voir un ſi grand nombre d'Athées, de libertins, & d'impies, en qui le vice a étoufé tous les ſentimens de Religion, & la creance même

de cet être souverain & necessaire. Car enfin l'impieté en est venuë jusqu'à cet excés, que bien loin de tenir secrets des sentimens si monstrueux & si détestables, on voit des hommes qui les publient; & j'ose le dire, que si la crainte des loix ne les arrêtoit, ils en tiendroient encore des écoles publiques, comme nous l'avons malheureusement vû de nos jours. Soufrez-donc qu'en ce jour consacré au culte d'un Dieu en trois Personnes, je m'efforce de confondre l'impieté de ceux, qui non seulement refusent de reconnoître la verité de ce mystere; mais qui s'efforcent même d'ôter toute divinité du monde, & de renverser une creance, que ce même Dieu a imprimée jusque dans le fond de nos cœurs.

Je ne pretends pas accuser de cette abominable opinion, aucun de ceux qui m'écoutent; puisque les devoirs de la Religion chrétienne, dont vous vous acquitez avec une pieté si édifiante, & particulierement l'assiduité à entendre la parole de Dieu, vous mettent assez à couvert de ce reproche; mais je le fais pour vous inspirer de l'horreur des maximes de ces libertins, & pour vous précautionner contre le venin qu'ils tâchent de répandre par leurs discours scandaleux. Je n'entrerai pas seul dans ce combat, j'espere être soûtenu de la Divinité même, que j'entreprend de défendre; & c'est contre l'impieté de ces gens, qui prennent la qualité d'esprits forts, que j'implore les lumieres de l'esprit de force & de verité, par l'intercession de la Mere de Dieu.

Ave Maria.

LA Religion chrétienne (Messieurs) a eu particulierement deux sortes d'ennemis, qui lui ont de tout temps declaré la guerre, & qui ont fait tous leurs efforts pour la detruire ; les uns ont été les infideles, qui par une opiniatreté criminelle se sont roidis contre toutes les preuves les plus éclatantes, & les plus incontestables qui en établissent la verité ; les autres ont été les temeraires & les présomptueux, qui ont voulu penetrer ses mysteres par les foibles lumieres de leur raison. Les premiers sont demeurez dans leur aveuglement, pour n'avoir voulu rien croire, & les autres se sont aveuglez pour avoir voulu percer l'obscurité, & tirer le voile, qui nous cache les veritez éternelles. Les uns nient tout, & les autres veulent connoître tout. La temerité des uns a fait les heretiques ; & l'opiniatreté, ou plutôt l'abrutissement des autres a fait les impies & les athées. C'est contre les efforts de ces derniers que je veux défendre aujourd'hui la Religion, non pas entant que Chrétienne, & telle qu'elle a été établie par le Fils de Dieu, qui a fait voir que c'est uniquement l'ouvrage de sa sagesse & de sa puissance ; mais entant qu'elle regarde la Divinité même, ce qui en fait le premier article, & qui est le fondement, que les Athées s'efforcent inutilement de renverser en combattant l'existence d'un Dieu.

Mille raisons (Messieurs) nous convain-

quent de la verité d'un premier être, independant, necessaire & souverain, qui a donné l'être à tout le reste, & de qui tout le reste dépend; il y a même, dans nous, une prevention anterieure à toutes les connoissances acquises, par laquelle nous sommes comme forcez d'avoüer cette verité: au lieu que ces impies, qui ont étoufé tous les sentimens de Religion, n'ont aucune preuve, non seulement qui persuade absolument qu'il n'y a point de Divinité, mais même qui en puisse faire naistre un doute raisonnable. Ce qui fait dire à toutes les personnes de bon sens, qu'il se trouve bien des hommes, aveuglez & emportez par leurs passions, lesquels souhaiteroient qu'il n'y eût point de Dieu pour n'être point punis de leurs crimes; mais que jamais personne n'a été convaincu que la creance d'un Dieu fût une illusion; car tout ce que peut faire l'Atheïsme & l'impieté, est de trouver de mauvaises réponses aux preuves invincibles sur lesquelles la Religion est fondée; de maniere que c'est avec justice que l'on revoque en doute, s'il peut y avoir des Athées de bonne foi, c'est à dire, des personnes qui soient veritablement persuadées de cette creance, & assez aveuglées pour nier absolument l'existence d'un Dieu.

Mais ce qui n'est que trop constant, est, qu'il s'en trouve un grand nombre, dont le cœur est assez corrompu, pour vivre, pour agir, & pour parler, comme s'ils étoient persuadez qu'il n'y a point au monde de Divinité; gens qui tirent même vanité d'une

impieté si outrée, & qui prétendent par là, se distinguer du commun des hommes, en se flattant d'une force d'esprit toute extraordinaire, laquelle les deffait, comme ils disent, des faux préjugez, qu'une opinion vulgaire a fait naître; en un mot, gens qui esperent se delivrer par là, de la crainte d'un Dieu vengeur des crimes, & joüir ensuite tranquilement du fruit de leurs iniquitez, en se regardant eux-mêmes comme leur propre fin, & n'ayant rien à craindre, ni à esperer aprés cette vie.

C'est à ces deux funestes & malheureuses prétentions des Athées ou d'esprit ou de cœur, que je veux m'opposer aujourd'hui; & pour tâcher de les rappeller de leur égarement, je veux leur montrer combien ils sont éloignez de leur but & de leurs desseins. Premierement, comme par ces sentimens impies, ils se flatent d'une prétenduë force d'esprit, qui ne donne point dans les opinions populaires, je veux leur faire voir que l'Atheïsme & l'irreligion, dont ils font gloire, est l'effet du dernier aveuglement, & la marque d'une stupidité, dont on a peine à croire qu'un esprit raisonnable soit capable; & en second lieu, comme ils n'ont pris un parti si desesperé, que pour joüir en repos de tous les plaisirs des sens, que les maximes, les veritez de la Religion, & la crainte d'un Dieu ont coûtume de troubler, je leur veux montrer, que quand même ils pourroient en venir à bout, ils sont les plus imprudens & les plus temeraires de tous les hommes, de risquer tout pour si peu de chose, & de s'ex-

poser à un malheur infini, pour un si petit avantage, dont même ils ne joüissent pas avec toute la securité qu'ils s'imaginent. Ainsi la foiblesse des Athées, qui se cachent sous ce titre de prétendus esprits forts ; l'imprudence & la temerité de ces gens, que saint Paul appelle ces Sages du siecle, feront les deux parties de ce discours.

I. Partie.

C'est déja (Messieurs) une grande erreur de faire consister la force de l'esprit à combatre les veritez les plus claires, & les plus solidement établies ; car comme l'entendement, & cette faculté que nous avons de raisonner, est à l'Ame, ce que l'œil est au corps, que c'est ce qui l'a conduit en lui faisant voir la verité, qui est son objet ; je conçois bien que la force de l'esprit consiste à comprendre avec plus de facilité, les choses les plus abstraites, ou à découvrir les plus cachées, ou enfin à soûtenir plus long-temps, une lumiere plus vive, sans en être aveuglé ; mais je ne sçaurois comprendre que de ne pas voir les objets les plus à portée, & les plus sensibles ; que cela, dis-je, soit une preuve de la force de cet esprit, & de sa penetration. Car enfin raisonner ainsi, n'est-ce pas choquer le bon sens, qui ne se forme point d'autre idée d'un esprit fort, que celle qu'il conçoit d'un esprit qui develope nettement ce qui est le plus embroüillé, ou qui juge le mieux des causes par leurs effets. Ce qui fait croire qu'un tel esprit a des lumieres particulieres, qui lui font porter ses vûës, où les autres ne peuvent atteindre.

Or c'est d'abord ce qui nous fait voir dans

ces prétendus esprits forts, la plus pitoyable foiblesse du monde : car s'ils sont d'un ordre superieur, & elevés audessus du commun, comment ne voyent-ils dont pas ce que tout le monde voit? je veux dire l'existenee d'un Dieu, qui est si claire & si évidente, qu'il a fallu, pour ainsi dire s'aveugler, pour ne l'a pas appercevoir, même dans les plus épaisses tenebres de l'infidelité ? Car saint Paul ne nous a-t-il pas fait connoître que le crime des Philosophes idolatres ne consiste qu'en ce que n'ayant pu ignorer qu'il y eût un Dieu, ils ne l'ont pas adoré, & ne lui ont pas rendu le culte & la gloire qu'ils lui devoient. Je ne prétends donc pas tant convaincre ces impies de la verité que je veux établir, que leur faire sentir leur propre foiblesse, ou pour mieux dire, leur incroyable stupidité, s'ils parlent de bonne foi, & si leur cœur ne dement point leurs paroles : ces termes sont un peu forts; mais le zele que j'ay de la gloire du Seigneur me les inspire; & je croy devoir rabaisser ces malheureux autant au dessous de tous les autres hommes, qu'ils se croient élevez au dessus du commun, par cette force imaginaire d'esprit, dont ils se font honneur, en voulant être considerés dans le monde sur ce pied là.

En effet Dieu ne nous a pas laissé sans des temoignages convaincants de la verité de son être, comme le grand Apôtre disoit à ceux, qui par leur orgueil en étoient venus jusqu'à cet aveuglement que de le nier. *Non sine testimonio seipsum Deus reliquit.* En sorte que ceux qui n'ont pas voulu reconnoître cette existen-

Act. 14.

ce, sont inexcusables : les Athées donc, qui se revoltent contre des lumieres si vives & si éclatantes, selon le langage de l'Ecriture, au lieu de prétendre à la gloire d'un esprit plus perçant que les autres, ne se rendent-ils pas même indignes du nom d'hommes ? car sans m'arrêter aux preuves metaphisiques que la Philosophie apporte de l'existence de Dieu, & que l'Ange de l'école saint Thomas a si bien developées ; mais qui pour être trop abstraites, demandent elles mêmes beaucoup de force d'esprit & beaucoup de temps, je n'en veux que deux ou trois des plus sensibles & des plus morales, qui suffiront pour mon dessein.

La premiere est celle, que le Prophete royal inspiré de Dieu a jugé d'un côté la plus proportionnée à l'esprit des personnes les moins intelligentes, & de l'autre assez convaincante, pour fermer la bouche aux plus opiniatres, & aux plus présomptueux ; c'est d'ouvrir seulement les yeux, pour considerer les cieux & les astres, pour voir l'ordre, la beauté, la grandeur, les mouvemens si reglez, & les revolutions si constantes de ces vastes corps ; toutes ces choses nous montrent par leur varieté, par leurs raports, par leurs proportions, & par l'ordre qui les lie ensemble, que ce monde est l'ouvrage d'une sagesse, & d'une puissance souveraine, à qui nous donnons le nom de Divinité. *Cœli enarrant gloriam Dei, & opera manuum ejus annunciat firmamentum.* Les Cieux publient & annoncent la gloire de Dieu, mais d'une voix éclatante, & intelligible à tout le monde. A

Psalm. 18.

cette voix des Cieux la terre ne manque pas de répondre, qu'elle a reçû de cet être souverain, sa fermeté, son étenduë, & sa fecondité, pour tirer de son sein de quoi nourrir tant d'especes d'animaux, qui nous font aussi le même aveu par la difference de leurs especes, & par leurs instincts qui nous donnent tant d'admiration. En un mot toutes les creatures annoncent & publient hautement la grandeur, la sagesse, la puissance & la providence d'un premier être, de qui elles tiennent le leur, & qui leur donne à toutes le mouvement & l'action. Que si un Impie & un Athée n'entend point cette voix, & ne comprend point ce langage, si cette lumiere si brillante ne frappe point ses yeux, s'il est sourd à ce concert de toutes les creatures, qui publient la gloire de cet ouvrier de l'univers, ne puis je pas inferer avec ce même Roy Prophete, *Vir insipiens non cognoscet, & stultus non intelliget hæc*; C'est un insensé qui a perdu l'esprit, un homme qui n'a pas les premieres lumieres de la raison, ni même ces premieres connoissances, qu'elle fait naître dans l'esprit de tous les hommes, qu'il y a un Dieu qui à fait tout cela; car qu'ils me disent de qui tout cela tient l'être? Quand on voit un tableau, qui par le mélange de ses couleurs, & la varieté de ses figures, represente au naturel une bataille, ou une histoire, il n'y a personne qui se persuade que cette peinture se soit faite elle-même; mais on infere aussi-tôt qu'elle est l'ouvrage d'une main sçavante, qui a formé tous ces traits; ou bien quand vous considerez dans une hor-

Psalm. 91.

loge cette varieté de ressorts, qui se joignent & s'assemblent avec tant de justesse & de proportion, & tant de roües qui tiennent les unes aux autres, par une dépendance si necessaire & si reguliere, ne concevez-vous pas aussi-tôt que le mouvement de tant de pieces si justes & si mesurées, a été compassé par quelque habile Artisan.

Si ces Impies ont donc de l'esprit & de la raison, ils doivent voir que ce monde avec toutes les parties qui le composent, ne s'est pas fait lui-même: autrement il faudroit qu'il eût été avant que d'être; ce qui seroit une des plus évidentes contradictions qui puisse être, qu'une chose se soit elle-même tirée du néant, & qu'elle se soit donné l'être qu'elle n'avoit pas. Deplus, les parties qui forment cet Univers se sont-elles produites les unes les autres? Le Soleil, par exemple, a-t-il produit les autres astres, le Ciel & la Terre? Mais outre l'absurdité insoutenable, qu'une chose en produise une autre d'une nature si differente, & souvent si opposée, qui auroit produit la premiere? C'est revenir à la même question, & à cette preuve invincible qui a convaincu tous les esprits de la necessité d'un premier principe, qui a l'être de lui-même, qui le communique à toutes les Creatures, qui ne le peut avoir de personne, & à qui nous donnons le nom de Dieu; de maniere qu'il faut avoir éteint les lumieres de la raison, ou avoüer qu'il y a un premier principe, & une premiere cause de tous les autres êtres, lesquels sans lui, n'auroient jamais été, & ne pourront jamais être. Si donc ces préten-
dus

dans esprits forts avoient seulement un esprit mediocre, ils tireroient cette consequence, que la vûë des Cieux, & l'ordre de la nature fait tirer d'abord à tous ceux qui ont quelque étincelle de raison. Car de répondre, comme ont fait quelques-uns, que tous ces grands ouvrages qui frapent nos yeux & nos esprits se sont formez par hazard, d'une matiere informe & éternelle, & par une rencontre fortuite d'Atomes, qui se sont liez ensemble; c'est une idée plus ridicule, que de s'imaginer que le plus beau Palais du monde, le plus regulier, le mieux entendu, le plus magnifique, & le plus richement meublé ait été formé par un amas de pierres détachées d'un rocher, & d'un assemblage de materiaux qui se seroient rencontrez là par hazard; il n'y a point d'homme raisonnable à qui cela puisse venir dans l'esprit, & si quelques anciens l'ont cru, les autres en ont eu honte, & les ont traitez d'extravagans, comme ils le meritoient.

Que s'ils disent avec les autres, que c'est la nature qui a produit tout cela, il ne faut pas avoir un esprit bien subtil ni extraordinairement penetrant, pour s'appercevoir qu'ils ne changent que de nom; que ce qu'ils appellent la nature, est ce que nous appellons Dieu, & que c'est marquer une grande foiblesse d'esprit, de prendre des noms pour des choses. Car si la nature est un être intelligent; alors puisqu'elle est d'elle-même, & qu'elle est un être indépendant, c'est avoüer qu'il y a un Dieu sous un autre nom, ce qui n'est pas une grande finesse; que si cette nature est

privée de raiſon & d'intelligence, qu'ils nous diſent comment elle a donc pû ranger ſi bien toutes choſes, & lier avec tant d'ordre toutes les parties de ce monde, du corps humain, & des corps de tous les animaux qui ſont formez avec une ſymmetrie ſi parfaite: Comment enfin elle a ſi bien ordonné les moyens à leur fin, dans une ſi grande multitude, & une ſi grande varieté de Creatures? S'ils pouvoient nous payer de quelque raiſon plauſible, je dirois qu'ils auroient quelque eſprit avec beaucoup d'entêtement; mais que peuvent-ils répondre que des raiſonnemens pitoyables?

Il ne reſte donc à l'Impie que cette ſeule réponſe, qui eſt, que le monde, tel que nous le voyons, & dans cette ſucceſſion de generations qui l'entretiennent, a été de toute éternité. C'a été le ſentiment du Philoſophe, qui n'ayant pû ſe tirer autrement de la difficulté qu'il concevoit, de faire ſortir du néant tant de Creatures, a tranché court tout d'un coup, en niant la creation. Mais bien loin que nos Athées puiſſent en inferer une conſequence favorable à leur cauſe, c'eſt que cet homme n'a admis l'éternité du monde, que parce qu'il n'a pas pû concevoir autrement, ce que Dieu eût pû faire durant des ſiecles infinis s'il n'eût produit le monde, qui eſt un ouvrage digne de lui. Mais outre les contradictions où ce Philoſophe s'eſt engagé, les difficultez dont il n'a pû ſe démêler, & l'impoſſibilité évidente qui ſe trouve dans cette ſucceſſion éternelle, où l'eſprit ſe perd & ſe confond; ce progrés infini

d'effets & de causes, lequel remonte de l'une à l'autre, sans jamais finir, ny trouver où s'arrêter ; & ce monde enfin qui se trouve fait sans autheur & sans commencement, embarasseroient-ils moins le grand esprit de nos Athées que l'existence d'un Dieu ? que tout prouve, que tout publie, à quoi la raison se rend, & sans quoi tout le reste étant incomprehensible, nos idées se trouvent toutes renversées ; & les veritez les plus claires deviennent des obscuritez effroyables, où il est impossible de voir jamais de jour ?

Certes (Messieurs) quand je m'en tiendrois à cette seule raison qui a toûjours paru invincible, & qui doit passer pour une demonstration évidente, j'aurois juste sujet de traiter cette prétenduë force d'esprit d'opiniâtreté & de présomption ; mais pour faire voir qu'ils en sont venus jusqu'à la derniere stupidité d'un esprit abruti par le vice, je dis de plus avec l'Apôtre, que Dieu, tout invisible & incomprehensible qu'il est, n'a pas voulu laisser les hommes sans de fortes convictions de son Etre, *non sine testimonio se ipsum reliquit* ; car outre la lumiere de la raison, qui découvre ce Dieu par ses ouvrages, il semble avoir imprimé lui-même cette connoissance dans le fond de nôtre ame, puis qu'indépendemment du raisonnement, & avant toute autre reflexion, nous sommes instruits par la nature, qu'il y a une Divinité, à laquelle nous avons même recours dans les accidens imprévûs par un instinct, que Tertulien appelle le témoignage d'une Ame naturellement chré-

Act. 14.

In Apologet. tienne, *testimonium animæ naturaliter christianæ.* Or ce préjugé qui naît avec nous ; & cette lumiere anticipée, qui se trouve dans tous les hommes, de tous les temps, & de toutes les nations, sans avoir pû convenir ni concerter ensemble, & sans avoir pû s'entrecommuniquer ce sentiment, nous conduit par une consequence infaillible à cette grande verité ; & il faut avoir éteint jusqu'à la lumiere naturelle, pour se roidir contre le consentement universel de tous les hommes.

Car d'où viendroit cet instinct si fort, si universel, & si constant à croire une chose, qui seroit non seulement fausse, si le sentiment des Athées avoit lieu, mais encore qui seroit impossible ? Comment la nature qui porte si infailliblement toutes les puissances vers leur objet, & qui a donné à tous les Etres une inclination naturelle, comme un poids qui les fait tendre à leur fin ? comment, dis-je, la nature, au lieu de porter nôtre entendement à la verité, qui est son objet, lui auroit-elle donné une si violente inclination pour l'erreur & la fausseté ?

Cette raison (Messieurs) fondée sur la nature même de l'homme raisonnable est encore une preuve morale, qui suffit seule pour convaincre les esprits les plus opiniâtres, & les plus indociles, puisqu'il n'y a jamais eu de temps, ni de peuple, ni de nation si barbare, qui n'ait reconnu quelque Divinité, & que s'ils ont erré dans l'idée qu'ils se sont formée de la nature de ce Dieu, ils sont neanmoins tous convenus qu'il falloit necessairement qu'il y en eût un. Aussi tous

ont-ils bâti des Temples & des Autels à ces Divinitez ? tous ont-ils institué des ceremonies, & établi des ministres, pour leur rendre le culte qu'ils croyoient qui leur étoit dû. Ce sentiment donc commun à tous les peuples, même les plus barbares, & pour mieux dire, à tous les hommes, vient sans doute d'un principe commun, d'où il faut inferer que les Athées & les Impies, qui le combatent, s'ils sont veritablement dans ce sentiment, sont comme les monstres, qui naissent contre les regles ordinaires de la nature, ou plutôt, en qui le vice a étoufé ce principe naturel de droiture & de religion; car de croire, que les plus sages, les plus vertueux, & les plus éclairez d'entre les hommes se trompent tous dans une matiere de cette importance; c'est une présomption qui doit faire passer les Impies eux-mêmes pour les plus aveuglez de tous les hommes, ou bien une opiniâtreté aussi extravagante, que si une personne ne vouloit pas croire, qu'il y eût une ville qu'on apelle Rome ou Constantinople, contre le sentiment commun, le raport & le témoignage de tant de personnes qui l'ont vûë, & qui y ont été. Pour moi je croirois aussi-tôt que tous les yeux se peuvent tromper à l'égard de l'objet le plus visible & le plus à portée de nôtre vûë, que de croire que tous les entendemens des hommes puissent tomber universellement dans l'erreur en une chose que la nature même leur apprend; & qu'ainsi toute cette force d'esprit, que les Impies font tant valoir, est un aveuglement volon-

taire, une obstination affectée, ou une rebellion contre la lumiere, ainsi que parle le Texte sacré, *ipsi fuerunt rebelles lumini*; & qu'on en doit juger comme d'un aveugle, qui voudroit nous persuader qu'il n'y a point au monde d'astre, que nous appellons le Soleil, à force de protester qu'il ne le voit point, & qu'il ne l'a jamais vû.

Job. 14.

A quoi (Messieurs) je puis ajoûter pour troisiéme preuve que j'appelle sensible, parce qu'il faut en être venu jusqu'à une stupidité brutale, pour ne la point sentir; c'est le propre témoignage de nôtre conscience, qui est une conviction secrete, que les plus aveuglez ne peuvent desavoüer, quand même le témoignage que nous rendent toutes les creatures, ou celui que nous tirons de l'aveu & du consentement de tous les autres hommes, n'auroient pas assez de force pour les convaincre. Il n'est point donc necessaire de sortir hors de nous-mêmes, & je dis encore une fois, *non sine testimonio semetipsum reliquit.* Dieu ne nous a pas laissé sans des preuves convainquantes de la verité de son Etre, puisqu'il a joint un témoignage interieur aux preuves éclatantes prises de tout ce que nous voyons au dehors. C'est donc à ce tribunal interieur & domestique de la conscience que je cite les Athées, pour leur faire prononcer contre eux-mêmes l'arrêt de leur condamnation, puisque leur conscience ne se peut défaire de ce sentiment secret, qu'il y a une Divinité; & Tertulien apelle ce sentiment la Dot de l'Ame, que cette épouse prodigue & infidele ne peut jamais

perdre, ni dissiper entierement, *animæ à primordio conscientia Dei dos est.* C'est ce reproche secret & inévitable qui nous confond; ce témoin domestique & sincere qui nous accuse, ce Juge incorruptible qui prononce contre nous-mêmes : mais que dit-il ? que prouve-il ? que témoigne il ? que prononce-il ? Qu'il y a un Dieu (Messieurs) & cela par la crainte de sa justice, qui est si profondement imprimée dans nôtre cœur, qu'il est impossible de l'effacer entierement; car enfin il n'est point d'homme, quelque impie, & quelque aveuglé qu'il soit, qui ne sente du moins de temps en temps quelques-uns de ces retours & de ces remords. On a beau s'étourdir l'esprit sur les verités de l'autre vie, & sur les menaces de la justice divine, dont on veut étoufer la creance; les plus Impies ont toûjurs assez de vûë pour connoître qu'ils font mal, *obtenebrari conscientia potest, quia Deus non est, extingui non potest, quia à Deo est*, dit encore le même Tertulien; on peut bien offusquer cette lumiere par les tenebres du vice, mais il n'est pas en nôtre pouvoir de l'éteindre tout à fait.

In Apolog.

Ibidem.

Or je demande à ces Athées qui font tous leurs efforts pour cela, si la crainte, la fraieur, & les allarmes que leur conscience leur donne, ne sont pas un aveu secret qu'ils rendent eux-mêmes qu'il y a un Dieu & un souverain Juge, qui est le vengeur des crimes ? Car s'il n'y en a point, comme ils tâchent de se le persuader, qu'ont-ils à craindre, pourvû que leurs abominations ne viennent

point à la connoissance des hommes ? Pourquoi ce reproche interieur, s'il n'y a point de Tribunal devant lequel ils en doivent rendre comte ? Pour quoi ces crimes leur causent ils de la honte quoi qu'ils soient commis en secret & sans témoins ? Ah ! c'est que cette conscience non seulement vient de Dieu, mais encore c'est qu'elle est une preuve incontestable qu'il y a un Dieu. Cette voix secrete nous intime ses ordres, & nous apprend que si nous évitons le jugement des hommes en cette vie, nous tomberons infailliblement entre les mains de ce juste vengeur: or si un Athée à force d'étoufer cette voix, en est venu jusqu'à la derniere insensibilité, il faut qu'il m'avoüe qu'il a perdu la raison, & que son atheïsme est une brutalité incompatible avec cette force d'esprit, par laquelle il prétend se distinguer.

Ainsi je ne m'arrêterai pas davantage à convaincre par raison, des gens qui se sont eux-mêmes aveuglez sur ce chapitre ; mais pour donner aux autres de l'horreur, aussi-bien que du mépris de ces sentimens si monstrueux, faites seulement reflexion sur les consequences qui en suivent naturellement. Car il faut que ces esprits forts confessent, que s'il n'y a point de Dieu au monde, il ne peut y avoir de vertu : que tous les crimes sont permis pourvû qu'on les puisse dérober à la connoissance des hommes, & que les actions les plus honteuses sont des choses indifferentes ; parce que n'y ayant point de Legislateur, il n'y a point aussi de Loi, & par une suite necessaire, point de crime,

qui n'est autre chose qu'une infraction de la Loi : aussi est-ce ce que les Athées prétendent ; ce qui fait voir qu'au lieu d'une force d'esprit extraordinaire, ils n'ont aucune lumiere de bon sens ; car en voulant bannir la Divinité du monde, ils en bannissent en même temps la justice, la bonne foi, les loix les plus justes, sans lesquelles le monde ne peut subsister. Un homme préoccupé de ce sentiment abominable, ne conclura-t-il pas aussi-tôt qu'il faut pousser ses passions jusqu'aux derniers excés ? qu'il faut satisfaire son avarice, son ambition & sa vengeance ? ne se regardera-t-il pas comme sa derniere fin en raportant toutes choses à luy-même ? ne sacrifiera-t-il pas ensuite l'honneur, la vie, & les biens des autres à son interêt, ne voyant rien au-dessus de luy, n'esperant rien aprés cette vie, & n'ayant rien à craindre aprés la mort ? Un homme de ce caractere est-il un homme, ou un monstre dans la nature, & l'ennemi de la societé humaine ?

Enfin de ces opinions on infere encore par une consequence necessaire, que toute la vertu & toute la probité ne seroient qu'un effet de l'erreur & de la fausse persuasion qu'il y a un Dieu ; & au contraire, que ce qui justifie tous les crimes, ce qui renverse toutes les Loix, & ce qui met le desordre & la confusion parmi les hommes, seroit une suite naturelle de la verité & de la droite raison. Peut-on s'empêcher d'avoir de l'horreur pour des consequences si pernicieuses, qui font voir la foiblesse d'esprit de ces

gens, qui traittent les autres de petits genies, & dont toute la force consiste dans une opiniâtreté, incapable d'écouter aucune raison, & dans une présomption aveugle, qui ne nous donne pas moins de compassion, que d'horreur? Mais aprés vous avoir montré leur stupidité & leur foiblesse, il ne sera pas difficile de vous convaincre de leur imprudence & de leur temerité; puisqu'au lieu de prendre le parti le plus sûr, ils préférent les biens & les plaisirs de ce monde, dont ils croient pouvoir joüir en repos, à ceux de l'avenir, qu'ils appellent imaginaires. C'est ce que nous allons voir en cette seconde Partie.

II. PARTIE.

Je vous avoüe d'abord (Messieurs) que sans la lumiere de la Foy, & sans la connoissance & la crainte d'un Dieu, la condition des Athées, qui ont étoufé tous les sentimens de religion, paroîtroit peut-être leur être avantageuse; parce que l'Atheïsme, qui détruit la creance de la Divinité, détruit par une consequence necessaire, l'immortalité de nos ames, la Providence divine dans les choses de ce monde, & enfin la recompense de la vertu, & la punition des crimes dans l'autre vie; & qu'ainsi il n'y auroit plus d'autre bonheur que les plaisirs des sens; au lieu que toute Religion qui suppose un Dieu, & l'immortalité de l'Ame, laisse toûjours quelque crainte de la justice divine, & de l'état où l'on sera aprés cette vie. Et en particulier la Religion chrétienne, que ces Athées, tout impies qu'ils sont,

ne peuvent nier être la mieux fondée, & la plus conforme à la raison, retranche tous les plaisirs criminels, déclare la guerre à nos inclinations les plus naturelles, sur l'esperance d'une autre felicité, qui n'est que pour l'autre vie.

Voilà donc le triomphe de l'Atheïsme & de l'impieté, de croire leur partage plus heureux que le nôtre, & leur conduite plus prudente & plus sensée, de préferer le present à l'avenir, & de ne refuser rien à la cupidité, & à leurs passions, ausquelles la Religion chrétienne prescrit des bornes si étroites, qu'ils regardent comme de malheureux esclaves, ceux que la crainte d'un Dieu, & des suplices de l'autre vie, empêchent de joüir de leurs plaisirs. Et c'est proprement le but que se proposent ces Athées de cœur, plutôt que d'esprit; parce que c'est plutôt par libertinage, que par conviction qu'ils embrassent ces sentimens; & pour parler encore plus juste, c'est par le vice qu'ils commencent, & par la corruption du cœur, qui abrutit ensuite l'esprit, afin de joüir en repos du bonheur present, comme étans l'unique auquel ils aspirent. Mais pour leur faire sentir combien ils sont éloignez d'avoir fait le choix le plus avantageux, je dis que ce sont les plus imprudens, & même les plus malheureux de tous les hommes dés cette vie, écoutez-en les preuves.

Premierement, quand les raisons seroient égales de part & d'autre; c'est à dire, quand les Athées auroient autant de sujet de douter qu'il y a un Dieu, que nous avons d'é-

vidence pour croire qu'il y en a un; dites-moi (Messieurs) quel jugement feriez-vous de leur conduite? Figurez-vous un homme, qui ne voyant rien à craindre d'un côté, mais plutôt tout à esperer sur les assûrances les mieux fondées; & de l'autre au contraire tout à craindre sans nulle esperance de ressource, embrasse cependant ce second parti; qu'en jugeriez vous? ne le regarderiez-vous pas comme l'homme du monde le plus imprudent & le plus temeraire? C'est justement le parti que prennent ces Impies, qui en cela même, se croyent les plus sages & les plus avisez, & qui se sçavent bon gré même d'avoir fait le meilleur choix. Car enfin comparez leur sort & le nôtre, l'avantage qui se trouve dans l'un & dans l'autre parti, le risque que courent les uns & les autres, & le malheur qui peut arriver de ces deux differens choix.

Si moy, qui crois un Dieu, que la Foy & la raison me font connoître, & qui suis la Religion qu'il a lui-même établie; selon toutes les évidences que j'en ay; si, dis-je, moy, qui crois tout cela, & qui tâche de vivre conformement à cette creance, je suis trompé; qu'en arrivera-t-il? qu'est-ce que je risque? à quel danger suis-je exposé à la fin de cette vie? j'auray le témoignage d'une bonne conscience, qui est la plus grande consolation qu'un homme puisse avoir en ce monde, d'avoir été homme de bien, en menant une vie chrétienne, c'est à dire honnête, tranquile, soumise à Dieu & aux Loix; j'auray reprimé mes passions; j'auray été sin-

cere, humble, charitable, obligeant, j'auray enfin vécu selon la raison & selon l'équité naturelle, & j'auray merité l'approbation des hommes mêmes, & la reputation d'un homme vertueux & sans reproche; tout cela n'est-il pas à souhaiter plutôt qu'à craindre? & quand je n'aurois gagné que cela, ne seroit-ce pas quelque chose de plus glorieux, que d'avoir vécu en bête, que de n'avoir cherché qu'à satisfaire mes sens? Et pour ce qui est des plaisirs criminels, sera-ce une perte de m'être abstenu de ce qui m'auroit rendu infame devant les hommes, & d'avoir renoncé à ce qu'il m'auroit enfin fallu quitter; & par là, de m'être exempté des veritables déplaisirs qu'ils m'auroient infailliblement causé? voilà tout le risque que je cours, & tout le mal qui m'en peut arriver. Que si au contraire, bien loin de m'être trompé, je me trouve en possession du bonheur infini que j'ay cru, & que j'ay esperé, quelle joye & quelle consolation? Vous sçavez ce que la Foy nous enseigne là-dessus; que tous les travaux & toutes les miseres que l'on peut souffrir pour ce sujet ne peuvent même avoir de proportion avec la recompense qui nous est duë, & qui nous attend: *Non sunt condignæ passiones ad futuram gloriam.*

ad Rom. 8.

Envisagez maintenant de l'autre côté le sort & la condition d'un Impie & d'un Athée, s'il se trompe, comme non seulement toutes les apparences, mais encore comme toutes les raisons les plus convainquantes nous le doivent persuader; que ne risque-t-il point?

& à quel malheur n'est-il point exposé ? vous le sçavez, & c'est déja un malheur digne de compassion, de ce qu'ils ne le croyent, & ensuite de ce qu'ils ne le craignent point. Tout le bien donc qu'un Athée trouve dans le parti qu'il a embrassé, se reduit aux plaisirs de cette vie, ausquels tout homme de bon sens doit renoncer, pour ne pas s'abaisser à la condition des bêtes, & tout au plus de joüir impunément de tous les biens de ce monde, qu'il lui faudra bien-tôt abandonner ; mais que hazarde-t-il s'il se laisse séduire, & aveugler de la sorte ? le bonheur éternel, dont je viens de parler, & qui renferme la possession de tous les biens imaginables. C'est dont il ne doute pas lui-même, puisqu'il ne croit point d'autre bonheur que celui qu'il cherche sur la terre : mais outre cela, il s'expose à un malheur infini & éternel, qui consiste dans la privation de tous les biens, & dans l'assemblage de tous les maux. J'apelle donc icy, non pas, la Foy, ny la Religion, mais la raison & les lumieres du bon sens., pour juger lequel agit avec plus de prudence, celui qui hazarde tout pour ne rien gagner, ou c[illegible] qui ne risque rien, pour gagner tout ?

Car enfin, comme sans l'existence d'un Dieu, on ne sçauroit établir l'immortalité de l'ame, ces Impies raisonnent assez consequemment, lors qu'ils disent qu'en détruisant l'une, l'autre ne peut subsister ; mais ne font-ils pas voir en même temps un pitoyable discernement dans le parti qu'ils embrassent, puisque s'ils raisonnent bien, tout ce

qu'ils peuvent esperer, est d'éviter un malheur éternel, dont la Religion les menace, par un retour dans le néant, où ils croyent qu'ils seront réduits aprés la mort, & par la destruction totale de leur ame & de leur corps; & s'ils se sont mépris, ce qu'ils doivent attendre, est d'être malheureux sans ressource, durant une éternité; tellement que ce qui les rassûre de la juste crainte d'un malheur éternel aprés cette vie, c'est l'esperance, ou du moins la persuasion qu'ils ont d'être éternellement anéantis, & d'avoir le même sort que les bêtes, aprés avoir préféré leur felicité brutale à celle d'un homme raisonnable & sensé. C'est en cela, qu'ils s'estiment les plus heureux des hommes. Ne leur envions point ce bonheur, mais faisons leur voir que l'assûrance, dont ils se flatent dans cette felicité brutale, est chimerique, au lieu que le malheur qu'ils doivent craindre, est aussi certain que l'est l'existence d'un Dieu.

Car (Messieurs) quoy qu'ils disent, & quelque raison qu'ils inventent pour s'affermir dans leur impieté; & pour se persuader que le sentiment de tous les hommes est faux sur ce point; ils sont toûjours incertains du leur, & pour abrutis qu'ils soient par les plaisirs des sens, ils ne sont pas assez stupides pour ne pas voir, que ce que tous les sages, & tous les Sçavans de tous les siecles nous ont assûré, & ce que tant de raisons si puissantes nous persuadent, ne soit du moins aussi croyable, que ce qu'une poignée de libertins ont inventé pour se délivrer de la

crainte des jugemens de Dieu. Or cela me suffit, pour les croire eux-mêmes les plus temeraires de tous les hommes, de s'exposer sur une opinion si incertaine à des suites si terribles, à un malheur si effroyable, & à toutes les rigueurs de la justice d'un Dieu irrité. Et n'est-ce pas de ces personnes qu'il faut entendre ces paroles de l'Apôtre, que se croyant plus sages que le reste des hommes, ils sont veritablement les plus imprudens & les plus insensez; *dicentes se esse sapientes stulti facti sunt.*

ad *Roman.* 1.

Je dis bien davantage (Messieurs) quand tout ce que le ciel & la terre publient, & ce que toutes les preuves imaginables nous persuadent, ne seroit qu'une opinion probable; ces Impies pourroient-ils sauver leur conduite du blâme de la derniere témerité, de ne pas examiner si ce doute est bien fondé, & négliger de s'éclaircir sur un point, où il n'y va pas d'un leger interêt, mais de la plus grande affaire qui puisse y avoir au monde, & qui les touche de plus prés. Car cette étrange insensibilité dans une chose si importante, & dans des gens si sensibles à leurs plus legers interêts, est un enchantement incomprehensible; puisqu'encore une fois, quand il y auroit autant de raisons pour détruire ce que la Religion nous enseigne, qu'il y en a pour l'établir, quand le pour & le contre mis dans une balance paroîtroit d'un égal poids, y auroit il l'ombre même de prudence, de prendre tout le peril de ce doute, & d'abandonner le parti dominant, où l'on pourroit errer sans risque & sans hazard, pour en suivre un décrié, qui est en horreur à tout

le monde, & où l'on ne peut se tromper sans se rendre éternellement malheureux? parce qu'il n'en va pas icy comme de tous les autres opinions, qui partagent les esprits des hommes, & qui font le sujet de leurs contestations. Il n'y a point de milieu à garder, où l'on puisse se tenir dans l'indifference, & comme en suspens en attendant que l'évenement ait decidé lequel des deux partis est le veritable. Disons donc hardiment, que l'assûrance des Impies est vaine, leur présomption témeraire, & que cette incrédulité, qu'on apelle Atheïsme ou libertinage, est une témerité qui hazarde tout, un étourdissement volontaire, qui détourne la pensée du peril où ils sont, & du malheur où ils se précipitent, comme s'ils le pouvoient anéantir ou l'éviter, à force de n'y point penser ou de ne le point croire.

Pour moi je ne crains point d'ajoûter, que bien loin d'arriver par là au but qu'ils prétendent, qui est de joüir en paix des plaisirs de cette vie, sans être troublez des craintes de l'autre, ils sont au contraire les plus malheureux des hommes; parce qu'enfin cette assûrance qu'ils pensent avoir que tout perit en cette vie, & qu'il n'y a point aprés cela de vengeur des crimes, ny de remunerateur des bonnes actions, cette assûrance, dis-je, n'est jamais si ferme, qu'ils ne voyent bien qu'ils ont grand sujet d'en douter, & quelques soins qu'ils prennent d'en détourner la pensée, ils ne peuvent se défendre qu'elle ne leur vienne souvent malgré eux dans l'esprit; car peuvent-ils vivre sans ja-

mais faire reflexion sur le danger où ils sont; & ensuite peuvent-ils être sans crainte, sans inquietude, sans allarmes; c'est ce qui ne se peut, sans avoir entierement perdu la raison. Ce qui me fait dire que l'Atheïsme vient plutôt du côté du cœur que de l'esprit, particulierement quand il se trouve en des personnes nées dans la Religion chrétienne, & qui dés leur enfance en ont reçû les principes; parce que c'est le désordre de leur vie, & le libertinage de leurs mœurs, qui les ont fait donner dans ces sentimens impies; de maniere que si ces malheureux attaquent l'existence d'un Dieu, c'est qu'ils ont interêt qu'il n'y en ait point qui puisse tirer vengeance de leurs crimes; c'est pourquoi ils s'attachent aux raisons apparentes, quelque fausses qu'elles soient, qui favorisent leur incredulité, & ils tâchent de se convaincre de cette impieté, parce qu'ils souhaitent qu'elle soit veritable.

Certes (Messieurs) il est infiniment glorieux à la verité de la Religion, qu'il n'y ait que des esprits corrompus par le vice, perdus de débauches, aveuglez par leurs passions, & qui ont interêt qu'elle soit fausse, qui s'élevent contre elle pour se rassurer le mieux qu'ils peuvent contre les justes craintes des châtimens qu'ils ont merités; mais comme l'Impie ne peut jamais se défaire entierement de ses doutes, & ensuite de sa crainte, dans quel trouble, & dans quelle confusion de pensées ne vit-il point? Quelle vie donc plus malheureuse, que celle qui est sans cesse agitée de frayeurs? S'ils se trompent,

ils ne peuvent attendre que des ſuplices, & ne ſçauroient être entierement aſſurez de retourner dans le néant, qui eſt le ſeul moyen qu'ils voyent de les éviter. Et ainſi combatus de leurs doutes, & craignant toûjours ce qu'ils ne veulent pas croire, ils ſont auſſi malheureux qu'imprudens, & temeraires. Voilà (Meſſieurs) tout le fruit que retirent en cette vie de leur aveuglement, & de leur impieté, ces miſerables qui veulent maintenant ſe faire gloire de leur prétenduë force d'eſprit, qui ſemble les mettre au deſſus des craintes, que la Religion inſpire au reſte des hommes.

Conclusion.

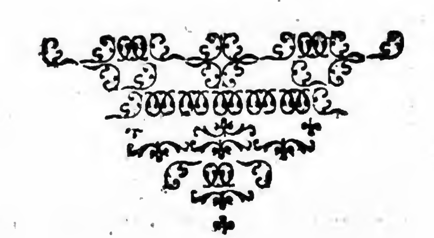
Pour finir; ſi nous avons conçu (Meſſieurs) de l'indignation pour l'entêtement de ces Impies, & de la compaſſion pour leur malheur, il faut de plus apporter tous nos ſoins, afin d'éviter nous-mêmes de groſſir leur nombre; car ſi l'on ne vient ni tout à fait, ni tout d'un coup juſqu'à cet excés d'impieté, l'on tombe ſouvent dans un état qui n'en eſt guere éloigné, & qui nous y conduit. C'eſt une certaine inſenſiblité pour toutes les choſes de Dieu, avec une préſomption qui nous fait raiſonner ſur les veritez de la Foy, d'où enſuite on commence à douter, & puis à rejetter ce qui ne donne pas dans nôtre ſens. Cette éternité de peines, dit-on, eſt-elle bien aſſurée? y a-t-il des feux dans l'Enfer, comme l'Evangile le dit? qui eſt-ce qui eſt revenu pour nous l'apprendre? & enfin du doute on paſſe à l'erreur, & à l'opiniâtreté, voilà la ſource de toutes les hereſies.

Mais l'Atheïſme, qui joint l'infidelité conſommée à l'erreur, commence le plus ordinairement par le déreglement des mœurs ; & l'on deſcend comme par degrez dans ce précipice, d'où l'on voit peu de perſonnes revenir.

D'abord les mauvaiſes compagnies engagent dans les débauches les plus honteuſes & les plus criminelles ; on ne cherche, & on ne peut goûter autre choſe que les plaiſirs des ſens ; l'habitude qui ſe fortifie avec le temps, ſe change en une eſpece de neceſſité, qu'on ne peut vaincre qu'avec des efforts, à quoi on ne peut ſe réſoudre ; cependant comme on voit aſſez que le deſordre de la vie ne peut s'accorder avec les maximes de la Religion, & que pendant qu'on en a ces veritez devant les yeux, on eſt toûjours inquieté de la crainte d'un châtiment éternel, on tâche enſuite non ſeulement d'en éloigner la penſée, mais encore d'en étoufer la creance ; on lit des livres impies ; enfin fortifié par leurs méchantes raiſons, on ſe mocque de nos plus ſaints Myſteres, qu'on regarde comme des préjugez, qu'on inſpire dés l'enfance ; on ſe picque d'avoir aſſez de force d'eſprit pour s'en déſabuſer, & l'on fait plus de fond ſur les railleries d'un libertin ignorant, que ſur les raiſons les plus invincibles, & ſur le ſentiment le plus conſtant de tous les ſages ; voilà les degrez & les démarches, par leſquelles on tombe en ce déplorable aveuglement d'eſprit, qui commence preſque toûjours par le vice & par la corruption du cœur. Ce qui fait dire au

Prophete Royal : *Dixit insipiens in corde suo non est Deus* ; ce n'est pas l'esprit mais le cœur, qui prononce cette décision. Ainsi (mon cher Auditeur) si ces pensées impies vous venoient jamais dans l'esprit, & si vous commenciez à les écouter, pensez que leur cause & leur principe vient du déreglement de vos mœurs ; quittez vos désordres, & vous prendrez bien-tôt d'autres sentimens ; & s'il y a dans la Religion des mysteres ou des veritez que vous ne puissiez concevoir, pensez que c'est ce qui en fait l'excellence, & que ce n'est que par la Foy, qui demande la soumission de nôtre esprit, & ensuite par la sainteté de la vie, que l'on acquiert le bonheur éternel que Dieu a promis aux veritables fideles, & que je vous souhaite, &c.

Psalm. 13.



XXXIV.

SERMON
POUR
LE II. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE.

De la Fréquente Communion.

Homo quidem fecit cœnam magnam, & vocavit multos. Luc. 14.

Un homme fit un jour un grand festin, auquel il invita plusieurs personnes. *En S. Luc. c.* 14.



L n'est pas bien difficile (Messieurs) de sçavoir quel est cet homme, & quel est ce festin ; ces paroles sont trop claires pour y former la moindre contestation, & le rapport trop naturel pour les appliquer à d'autres, qu'au Sauveur du mon-

ele, dans l'auguſte Sacrement de l'Autel. Le Fils de Dieu eſt en effet cet homme liberal, qui fait hautement éclater ſa magnificence dans ce myſtere, & ce feſtin ſi ſomptueux, n'eſt autre que celui, qu'il fait de ſon corps & de ſon ſang.

Ce feſtin eſt grand (Chrétienne Compagnie) ſoit que nous y conſiderions la qualité des mets qu'on y ſert, puiſqu'il n'y a rien de plus précieux, que le corps & le ſang d'un Dieu ; ſoit qu'on ait égard au nombre des conviez, puiſque tous les hommes en general y ſont invitez ; ſoit enfin pour ſa durée, puiſqu'il continuera juſqu'à la conſommation des ſiecles, *homo quidam fecit cœnam magnam* ; & aprés en avoir bien conſideré l'ordre, l'appareil, la delicateſſe, & la ſomptuoſité, il me ſemble qu'on pourroit dire de ce feſtin, ce que l'Ecriture dit de celui que fit le Roy Aſſuerus à tous les Grands de la Cour, que c'étoit pour faire voir la grandeur de ſa puiſſance & de ſes richeſſes, *ut oſtenderet jactantiam potentiæ ſuæ.* *Eſther.* I.

Ce n'eſt pas cependant le ſeul deſſein du Fils de Dieu, il a eu égard à nos beſoins, auſſi-bien qu'à la gloire ; c'eſt pourquoy ce feſtin ne ſe fait pas rarement, comme les autres, qui n'ont pour but que le plaiſir, ou la magnificence ; c'eſt un feſtin qui pour être grand, n'eſt pas moins commun, puiſque le Sauveur en fait la nourriture ordinaire de nos ames ; & qu'il ne ſe contente pas d'y inviter pluſieurs, mais qu'il le fait pluſieurs fois, juſqu'à prendre pour un mépris ſenſible, les excuſes & les prétextes de ceux qui s'en diſ-

penſent, comme nous voyons dans nôtre Evangile, & pour un affront outrageux, le refus qu'ils font de s'y trouver; comme n'ayant rien plus à cœur, que de nous y traiter ſouvent. Et c'eſt ce qui me donne ſujet de vous entretenir aujourd'huy de la frequente Communion, & des avantages que nous tirons d'un ſi ſaint Exercice; ce ſera aprés avoir imploré les lumieres du Saint Eſprit, par l'entremiſe ordinaire de Marie.

Ave Maria.

DEmander (Meſſieurs) s'il eſt bon, & même neceſſaire de communier ſouvent, en parlant en general, & à conſiderer la Communion en elle-même, c'eſt demander ſi nos corps ont beſoin de prendre ſouvent l'aliment qui les conſerve, & qui leur donne la force & la vigueur.

Auſſi cette verité n'avoit-elle pas beſoin de preuves, ſi les prétextes les plus ſpecieux de pieté, d'un plus grand reſpect, & même d'une juſte crainte d'avilir un Myſtere ſi ſaint, n'avoit ébloüi les uns, & ſervi aux autres de couleur, & d'excuſe pour couvrir leur négligence, leur indevotion, & les déſordres de leur vie; mais comme le deſſein de l'ennemy de nôtre ſalut, a toûjours été de nous ravir cette ſource de tous les biens; aprés s'être ſervi des Heretiques pour s'efforcer de nous en ôter la verité, & de ne nous en laiſſer que la figure; il tâche aujourd'huy par un autre artifice, qui n'eſt pas moins dangereux, de nous en ôter le fruit, en nous

nous interdisant l'usage de cette nourriture celeste ; & fait en cela comme ce Capitaine des Assyriens, dont parle l'Ecriture, lequel pour obliger la ville de Bethulie de se rendre bien-tôt sans coup ferir, s'avisa de détourner les canaux qui y conduisoient l'eau, & d'empêcher que les habitans n'en allassent puiser dans les sources, *ut sine congressione pugnæ, possis superare Israël, pone custodes fontium, ut non hauriant aquam ex eis*; c'est ce même artifice, dont s'avise encore maintenant le Demon, pour vaincre une ame, dont il craint de ne pouvoir pas venir à bout à force ouverte, il tâche de tarir pour elle, la source publique de toutes les graces, selon cette parole du Prophete, *haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris*; & j'ajoûterois encore qu'il s'efforce de la prendre par famine, en lui ôtant ce pain de vie, qu'elle demande à Dieu tous les jours; mais dont il lui veut persuader qu'elle n'a besoin que tous les ans.

Judith. 7.

Isaiæ. 12.

Or pour confirmer les uns dans leur pieté, & tirer les autres de l'erreur, je réduis tout ce que j'ay à vous dire, à deux points essentiels, qui sont compris dans l'Evangile de ce jour; le premier, que c'est une sainte pratique & un conseil infiniment utile, de communier souvent, & dignement; ne separons jamais ces deux choses; c'est ce que veut dire le Fils de Dieu même dans nôtre parabole, par cette invitation qu'il réïtere souvent : *Misit servum dicere invitatis, ut venirent*. Et le second, que tous les prétextes qu'on apporte ordinairement pour s'en dis-

Luc. 14.

penser, sont vains, inutiles, & ne servent qu'à couvrir nôtre indevotion, ou à fomenter le libertinage, & le désordre de nôtre vie; c'est ce que signifie la juste colere, & les menaces de ce Pere de famille, sur les differens prétextes, qu'aportent les conviez pour s'en excuser, *& cœperunt omnes excusare, & iratus Pater familias, &c.* C'est ce qui fera tout le partage de ce discours; dans lequel, en m'eloignant des contestations, qui se sont élevées sur ce sujet; j'espere vous montrer, que l'usage de ce mets sacré, ne peut être que tres saint, & tres-fructueux; & que toutes les raisons & les excuses que l'on peut aporter contre une si sainte pratique, ne peuvent être reçûës de Dieu, ni des hommes de pieté & de bon sens.

Ibidem.

I. PARTIE.

Pour commencer, je dis que c'est une proposition, que nul Catholique ne peut contester, dans les termes qu'elle est conçûë, que la Communion fréquente, d'elle-même est infiniment utile, si elle se fait dignement; on la doit donc ensuite conseiller, nonobstant les inconveniens, qui peuvent arriver à l'égard de quelques Particuliers; & l'on peut dire en general, qu'il n'y a personne, qu'on ne doive porter au bon & fréquent usage de cet adorable Sacrement; puisque sans cela, il est presque impossible qu'on se puisse conserver long-temps dans la grace & dans la pratique de la vertu.

Mais pour en être persuadé par des preuves invincibles, & avec une évidence entiere; je présuppose une autre verité, qui n'est pas

moins constante, sçavoir que ce divin Mystere, dans sa premiere institution, & dans le dessein de son Autheur, nous est laissé pour être la nourriture, & l'aliment de nos ames; d'où il s'ensuit que pour y faire les mêmes effets, que la nourriture fait sur nos corps, elle doit être fréquente à proportion que l'on prend les alimens, qui servent à nourrir le corps.

Or le premier de ces effets, vous le sçavez, c'est de conserver la vie; & ce n'est pas tant une verité qu'il faille prouver, qu'une necessité, à laquelle la nature a soumis tous les hommes, & même toutes les choses vivantes; jusque là que c'est une consequence infaillible, quand une chose se nourrit, d'inferer aussi-tôt qu'elle vit; mais ce n'en est pas une moins légitime, de dire de celles, qui ont la vie, qu'il leur faut un aliment pour se nourrir. Et cette necessité si indispensable, n'est pas seulement pour le corps, elle s'étend jusqu'à l'ame, qui doit avoir sa nourriture propre; or comme elle vit d'une vie surnaturelle, & toute divine par la grace, qui l'éleve jusqu'à la participation de la nature de Dieu même; aussi Dieu l'a-t-il pourvûë d'un aliment convenable à cette vie; & cet aliment est le corps du Sauveur dans l'Eucharistie; c'est ainsi qu'il en parle luy-même, comme d'une viande & d'une nourriture, qui conserve cette vie toute divine. *Panis, quem ego dabo caro mea est, pro mundi vita; qui manducat me & ipse vivet propter me.* Vous diriez que comme en qualité de Chrétiens, nous sommes les membres du Fils de

Ioann. 6.

Dieu; de même pour être animez de son esprit, nous devons être unis à son corps par l'usage ordinaire de ce Sacrement; ou bien que comme les choses se conservent par les mêmes principes qui leur ont donné l'être, la vie de la grace, que nous possedons, étant l'effet & le prix de son sang versé sur la Croix, pour nous la meriter; que cette même vie si précieuse, & si divine ne se peut conserver que par ce même sang, qu'il n'est plus besoin de répandre pour nous, mais dans nous, afin de nous servir d'aliment, & de conserver par ce moyen, la vie qu'il nous a meritée.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est, que ce n'est que par l'usage fréquent que nous faisons de ce Sacrement, que nous ressentons ces effets; afin que cet aliment celeste fasse dans nos ames, ce que la nourriture ordinaire fait sur nos corps, qui se conservent plusieurs années à force de la prendre, & de s'en nourrir; tellement (Chrétiens) que si nos ames sont vivantes de la vie de la grace, comme je le présuppose toûjours, pourquoy les priver de leur aliment? & si ce Sacrement nous a été donné comme un pain, pour conserver cette vie sainte & divine, n'est-ce pas les mettre en un danger évident de mort, que de le leur retrancher tout à fait, ou de ne leur permettre de s'en servir que rarement? Pour s'en nourrir il faut vivre, j'en conviens; car la viande dans la bouche d'un mort ne fait que s'y corrompre, & que le corrompre davantage luy-même; mais il n'est pas moins veritable, que pour vivre, il faut

se nourrir ; autrement il y a à craindre, dit saint Cyprien, qu'à mesure qu'on se separe du corps du Sauveur, on ne se separe en même temps de la grace, qui est nôtre vie, & qu'on ne coure risque de son salut : *Timendum est ne dum quis abstractus separatur à Christi corpore, procul remaneat à salute, comminante ipso, nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Or vous vous contentez de communier une fois ou deux l'année, & avec ce peu de nourriture, vous esperez pouvoir conserver cette vie ? n'est-ce pas à vous que s'adresse cette menace du Fils de Dieu, *nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis* ; si vous ne mangez cette chair vivifiante, vous ne pourrez conserver cette vie, faute de prendre la nourriture qui l'entretient.

Cyprien. de orat. Dominic.

Ioann. 6.

Deplus, qui peut nier que ce soit le dessein du Sauveur du monde dans l'institution de ce même Sacrement ? puisqu'il ne se contente pas de nous le donner en forme de viande, & de nourriture ; mais qu'il le donne sous les especes du Pain, qui est le plus commun & le plus necessaire de tous les alimens ; qu'il se multiplie autant de fois, & en autant de lieux, qu'il y peut avoir d'hommes, & de differens endroits, où ils peuvent se rencontrer ; qu'il l'institua avant sa mort, à dessein de demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siecles ? ce sont autant de marques & de preuves incontestables de sa volonté sur ce point ; car je vous demande si laisser son corps, comme une nourriture perpetuelle à son Eglise, pour conserver

la vie à tous ceux qui en ſont les membres, c'eſt le lui laiſſer pour un ſeul repas, ou tout au plus pour deux ou trois fois l'année? ſi cette nourriture, comme nous avons dit, n'eſt pas moins neceſſaire à l'ame, que l'eſt celle du corps pour le conſerver; que diriez-vous d'un pere qui déclareroit dans ſon teſtament, qu'il laiſſe de quoy vivre & de quoy ſubſiſter à ſes enfans, & qu'ils en auront aſſez, pourvû qu'ils ne mangent qu'une fois l'année? n'eſt-ce pas aſſez marquer, en ſe donnant à eux comme nourriture, qu'ils la doivent prendre autant de fois qu'ils en auront beſoin? auſſi ſouvent qu'il ſera neceſſaire pour conſerver leur vie? & toutes les fois que la faim les y obligera? auſſi le Sauveur donne-t-il luy-même à ce Sacrement, le nom de pain de tous les jours, dans l'Oraiſon Dominicale, ſelon l'interpretation de pluſieurs ſaints Peres; ce qui a fait dire à ſaint Ambroiſe, *panis iſte quotidianus eſt, accipe quotidie, ut quotidie tibi proſit.* Pourquoy l'inſtituer dans un feſtin, ſinon pour faire entendre, qu'il ne ſe donne que pour être mangé? Le Fils de Dieu, dans cet adorable Myſtere, n'eſt donc que pour ſervir d'aliment à tous les hommes? c'eſt ſon but, & la vûë principale qu'il a euë dans ſon inſtitution; & conſequemment, il n'a rien plus à cœur que d'y être reçû le plus ſouvent qu'il ſe peut, *accipite & comedite*, prenez & mangez, dit-il, il ne vous eſt donné que pour cela.

l. 3. de Sacram. c. 4.

Matth. 26.

De ſorte (Chrétienne Compagnie) que ce Sacrement adorable eſt à peu prés dans

l'Egliſe, ce que l'arbre de vie étoit dans le Paradis Terreſtre, Dieu l'y avoit mis pour conſerver la vie à l'homme, & pour reparer ce que la chaleur naturelle y auroit alteré; or dans ce Paradis de l'Egliſe, tous les hommes y ſont regénérez, & y reçoivent une vie toute ſainte; mais cette vie eſt fragile, elle eſt ſujette à mille accidens, & quoique la grace, qui en eſt le principe, ſoit toute celeſte, & une participation de la nature de Dieu même, tantôt elle eſt foible, tantôt éteinte, ſouvent attaquée & preſque toûjours en danger; ce n'eſt donc que par l'uſage de ce fruit de vie, que nous la pouvons conſerver; ainſi n'en uſer que rarement, n'eſt-ce pas laiſſer agir les principes de mort, que nous portons au dedans de nous-mêmes?

Ce qui me fait joindre à ce premier effet, propre de l'Euchariſtie, d'entretenir & de conſerver la vie, un ſecond qui ne nous fait pas moins connoître la neceſſité que nous avons de prendre ſouvent cette nourriture divine, ſçavoir, que comme celle du corps donne la force & la vigueur, & qu'à moins d'en uſer fréquemment, on devient languiſſant & foible; de même l'ame a beſoin de prendre ſouvent ſon aliment dans le Sacrement de l'Autel, pour y puiſer les forces; afin de réſiſter à tant d'attaques qui viennent du dedans & du dehors, aux tentations interieures, qui nous livrent à tous momens mille aſſauts & mille combats; aux ſollicitations des objets exterieurs, à tous les ennemis de nôtre ſalut, dont nous ſommes

entourez de tous côtez ; parce que c'est un effet propre de ce Sacrement, de donner la force à l'ame en qualité de nourriture, sans laquelle, on peut dire avec le Prophete Royal, *aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum* ; mon cœur est devenu languissant, faute de prendre ma nourriture ordinaire.

Psalm. 101.

Il n'est pas necessaire (Chrétienne Compagnie) de vous représenter icy le ravage que fait ce brasier que nous portons au milieu de nous-mêmes, les combats de nos passions, & de nos appetits dereglez, qui sont autant d'ennemis domestiques ; la puissance qu'a le Demon sur nous, par ses suggestions continuelles, & les impressions que le monde y fait par ses charmes ; il me suffit de vous dire, que tout cela ne nous laisse jamais en repos ; qu'il faut sans cesse se deffendre, combatre sans cesse, & sans cesse résister ; or nous sommes foibles, comment donc nous opposer à tant d'ennemis ? où prendre les forces necessaires ? où puiser sans cesse une nouvelle vigueur, afin de ne point succomber ? C'est (Chrétiens) dans ce Sacrement adorable, selon cette parole de l'Ecriture, dont saint Thomas fait l'application à nôtre sujet ; *panis cor hominis confirmet*, c'est la nourriture de la charité, qui diminuë les forces de la cupidité, comme parle saint Augustin, *nutrimentum charitatis est imminutio cupiditatis* ; & saint Chrysostome veut que nous sortions de la sainte Table comme des Lyons, qui se rendent redoutables aux Demons mêmes. Aussi voit-on que

Psalm. 103.

Homil. 61. *ad Popul. Antioch.*

dans la primitive Eglise, les Chrétiens communioient tous les jours, avec d'autant plus de ferveur, dit saint Cyprien, qu'ils se voyoient plus exposez au danger de la mort, par les persecutions des Tyrans; comme si le Corps du Fils de Dieu eût dû encore triompher du monde, de l'Enfer, & de la mort dans ce Sacrement, ainsi qu'il en avoit triomphé sur la croix, & que ce sang répandu pour le salut du monde, donnât aux Chrétiens la force & le courage de répandre le leur, pour soûtenir leur Foy & leur Religion.

Tirons donc, s'il vous plaist, la consequence naturelle de ce principe; vous êtes foibles de vous-mêmes, & vous prétendez résister à tant d'ennemis, en négligeant le secours qu'on vous présente? l'effort & le combat est continuel, & vous vous contentez de réparer vos forces le plus rarement que vous pouvez? vous vous laissez abbattre & affoiblir, & vous vous persuadez que vous en serez mieux préparé pour soûtenir tant d'assauts? Peut-on vous donner ce conseil, à moins que d'être d'intelligence avec vos ennemis? pourroient-t-ils eux-mêmes vous en suggerer un plus conforme à leur dessein, que de vous laisser affoiblir, avant que de vous combattre? Car comment mieux prendre son ennemy, que de l'attaquer, lorsqu'il est déja demy vaincu par la faim? c'est une maxime des Medecins, que pendant que la cause du mal demeure, on ne doit point désister de prendre le remede capable de la faire cesser, parce que s'en abstenir, c'est lui laisser prendre plus de force pour nous accabler. Quoy (Messieurs)

nous portons dans nous-mêmes la ſource de tous les maux, qui eſt cette malheureuſe concupiſcence, & ce penchant au peché, que ſaint Paul appelle du nom de peché même; parce qu'il nous y porte, & qu'il nous y ſollicite continuellement; nous ſçavons que le remede d'un mal ſi enraciné eſt le corps du Sauveur, qui eſt nôtre nourriture, & vous demandez ſi on la peut prendre ſouvent? nous ſentons nos forces diminuer tous les jours, par nos chûtes, & par nos pertes, & nous differons de les reparer, je ne dis pas de jour en jour, & de mois en mois, mais d'années en années? juſques-là qu'il s'en trouve qui ſe ſont imaginez que ce ſeroit un ſaint & religieux reſpect, de s'en abſtenir juſqu'à la fin de ſa vie. Il faut ſans doute être étrangement prévenus, pour ne pas ſe rendre à une verité, qui ſe voit, ſi-tôt qu'on ouvre les yeux, & qui n'auroit beſoin pour preuve, que des ſeules lumieres de la raiſon.

Je veux cependant, pour ne vous en laiſſer aucun doute, & lever tout ſcrupule de ce côté-là, ajoûter un troiſiéme effet, propre de ce Sacrement, & pour lequel il a été inſtitué en forme d'aliment; c'eſt qu'outre que les viandes materieles conſervent la vie, & donnent la force & la vigueur à nos corps, elles les font encore croître, en ſe changeant en nôtre propre ſubſtance, & devenant une partie de nous-mêmes; ce qui fait qu'au bout de quelques années un enfant devient homme, & ſon corps, par des accroiſſemens imperceptibles, acquiert ſa juſte grandeur,

& l'estenduë qui est dûë à tous ses membres; de même ce Sacrement nous étant donné comme une nourriture, nous est donné, par une suite necessaire, pour nous faire croître en grace, & en sainteté; d'où j'infere, par une consequence, qui me semble infaillible, qu'il faut donc le prendre souvent; parce que comme le corps ne reçoit pas ses justes proportions dans un seul jour; mais aprés quelque temps, & par plusieurs repas réïterez, de même la grace & la charité, que saint Bernard appelle la quantité de l'ame, & qui la rend grande ou petite, selon qu'elle en possede plus ou moins, cette charité, dis-je, doit croître & augmenter peu à peu, par cet aliment tout celeste.

Il est vray que saint Augustin l'appelle la viande des Grands, & qu'il assûre qu'il faut croître pour la prendre, *cibus grandiorum sum, cresce & manducabis me*; mais il n'est pas moins constant, qu'il faut aussi la prendre pour croître; non seulement parce que ce Sacrement augmente la grace de luy même, quand on le reçoit avec les dispositions qu'il faut; ce qui luy est commun avec tous les autres Sacremens; mais encore par une vertu propre & speciale, en qualité de nourriture, dont le propre effet est de nous rendre parfaits; que si les Saints veulent qu'il y ait une union réelle, & naturelle entre le corps du Sauveur, & le nôtre; & comme parlent les autres, un changement & une transformation de luy en nous, comme si sa substance devenoit une partie de la nôtre; outre qu'il seroit assez difficile, de justifier ce sentiment

l. 7. Confess. c. 10.

à la rigueur, ce seroient plutôt nos corps qui en devroient croître, que nos ames; mais à le prendre dans un sens moral, il n'y a rien de plus facile à concevoir, en disant avec le même saint Augustin, qu'il y a cette difference entre cette nourriture & les autres, que nous changeons les autres en nous, & que celle-cy nous change en elle-même, *non tu me mutabis in te, sed tu mutaberis in me*; c'est à dire que cette nourriture nous fait croître en perfection & en sainteté, à force de nous unir à elle d'affection & de volonté, aussi-bien que de corps; qu'elle nous fait prendre ses inclinations, comme nous retenons les qualitez des viandes, qui nous servent de nourriture; & enfin qu'à force de nous nourrir, & de nous faire croître, elle nous change en quelque façon en Dieu même, en nous rendant plus semblables à luy.

Ibidem.

Or cette verité (Messieurs) & ce troisiéme effet de cette nourriture celeste, n'étant pas moins certain que les deux autres, dans le sentiment des Peres, & dans le dessein du même Sauveur; je vous demande maintenant si c'est le moyen de s'unir au Fils de Dieu, que de s'en séparer? Ce changement se fera-t-il en prenant rarement cette viande divine? au contraire, n'est-ce pas le moyen le plus propre pour parvenir à cet accroissement de vertu & de sainteté, que de se nourrir souvent de ce pain des Anges? Je sçay bien qu'une Communion bien faite nous fait davantage croître, que cent autres, qui se feront avec froideur & avec le peu de préparation, qu'y apportent la plupart des Chré-

tiens ; mais cela empêche-t-il, que cent qui se feront comme il faut, n'ayent pour cela, plus d'efficace & de vertu, qu'une seule ? & que communier souvent avec une égale disposition, ne nous rende plus Saints, que de ne communier que rarement ?

Il y a d'autres moyens de croître en grace, me direz-vous, & toutes nos bonnes actions, ont cet effet ; j'en suis d'accord ; mais celle-cy l'ayant autant & plus que les autres, pourquoy ne la pas employer ? veu principalement que ce divin Mystere est institué pour cette fin, en qualité de nourriture ; & que les autres bonnes œuvres n'y contribuent souvent qu'indirectement, comme l'exercice, le bon air, & les autres choses, le font à l'égard du corps ; or s'il ne faut pas négliger les autres moyens, pourquoy omettre le plus efficace de tous, & le plus conforme au dessein, pour lequel il est donné ? C'est une viande solide, ajoûte-t-on, il ne faut la donner qu'aux personnes robustes ; mais que n'ajoûtez-vous, que c'est aussi une viande qui nous rend forts & robustes, & par consequent qu'il la faut prendre souvent, pour croître, & pour se fortifier ? car quand une personne demeure long-temps sans se nourrir, peut-on douter que l'un de ces deux effets n'arrive ? s'il est foible & petit, il ne croît point, & s'il est robuste & dans l'embonpoint, il desséche à vûë d'œil.

En effet n'a-t-on pas vû par experience dans la primitive Eglise, que plus les fideles se sont retirez de l'Autel, plus ils se sont éloignez de la Sainteté, & que la ferveur de

leur charité & de leur devotion a diminué à mesure qu'ils ont retranché de leurs Communions ? de maniere que pour croître en grace & en vertu, pour devenir semblables au Sauveur, pour se changer en quelque façon en lui-même, il n'y a rien de plus propre que de prendre souvent son précieux Corps, *qui manducat me & ipse vivet propter me.*

Ioann. 6.

Ce fut au commencement des siecles, une ruse & un stratagême de l'ennemy des hommes, de promettre à nos premiers parens qu'ils seroient semblables à Dieu, s'ils mangeoient d'un certain fruit, qui étoit dans le Paradis Terrestre ; mais maintenant c'est une verité, & le conseil le plus salutaire qu'on nous puisse donner ; cette ressemblance n'est plus criminelle ; au contraire, on nous y exhorte, & on nous fournît le moyen, qui est de manger de ce fruit ; la deffense en est levée, & chacun peut maintenant aspirer à ce bonheur ; l'Eglise, cette bonne mere, qui nous a toûjours nourris d'une saine doctrine, nous en presse, & nous en conjure, par la bouche d'un Concile, c'est celuy de Trente, *paterno affectu admonet sancta Synodus, hortatur, rogat, obsecrat per viscera misericordiæ Dei nostri,* peut-on trouver des paroles plus pressantes ? *ut omnes & singuli, hæc sacra mysteria, eâ pietate & cultu venerentur, ut panem illum supersubstantialem frequenter suscipere possint.* Pour moy, je m'imagine que honteuse de nous voir si foibles & si languissans dans la vertu, elle fait comme une mere qui étant d'une riche taille, auroit de la confusion de voir ses enfans nains & contrefaits ; elle nous repro-

Sess. 13. c. 8.

che nôtre peu de ferveur, en nous mettant devant les yeux la sainteté des premiers siecles, elle nous présente encore la même nourriture, qui élevoit alors les Chrétiens, à une si haute perfection, & son sein étant encore plein du même suc, elle rougit de nous avoüer pour ses enfans, & semble nous dire, que ce n'est pas merveille que nous soyons si foibles, si peu sains, & toûjours dans le même état de langueur; puisque nous nous nourrissons si peu; elle nous produit des Martyrs, qui sortoient de cette sainte Table pour monter sur les échaufaux, & y braver la mort & la cruauté des Tyrans, par la force qu'ils avoient puisée dans ce Sacrement; elle nous montre une troupe de Confesseurs, de Vierges, & de Saints, de tous les Ordres, & de tous les âges, qu'elle a nourris de la même viande, qui est toûjours aussi salutaire qu'elle a jamais été; & nous nous aveuglerons jusqu'à ce point, que de nous priver nous-mêmes de cette nourriture, & de chercher des excuses, & des prétextes pour nous dispenser de nous trouver à ce festin, où le Fils de Dieu nous invite avec tant de bonté? Ce sont (Messieurs) ces excuses & ces prétextes qui nous tiennent dans l'erreur & dans un aveuglement volontaire, & que je veux tâcher de vous ôter maintenant, comme autant d'obstacles qui vous empêchent de joüir de ce bonheur; c'est ce qui fait la seconde Partie de nôtre Evangile, & ce qui doit faire le second Point de ce discours.

II. PARTIE.

Qui l'auroit crû (Chrêtienne Compagnie) que le Fils de Dieu ayant honoré les hommes jusqu'à cet excez, que de les recevoir à sa table, & de leur servir pour mets, le pain des Anges, qui est son propre corps & son propre sang; qui auroit crû, dis-je, que la plûpart des hommes eussent refusé cet honneur incomparable, & cherché même des raisons pour se dispenser de venir à ce magnifique festin qu'il leur a luy-même préparé? C'est ce que cet aymable Sauveur avoit luy-même prévû, & prédit avant que d'instituer le Sacrement adorable de son Corps, jusqu'à marquer en détail, dans la Parabole de nôtre Evangile, les excuses dont les hommes ont coûtume de se servir le plus ordinairement; sçavoir les affaires, les soins d'un ménage, l'attachement aux biens & aux plaisirs de la terre, *& cœperunt omnes excusare, villam emi, jugo boüm emi quinque, uxorem duxit*; mais il semble (Messieurs) que dans la suite des temps, les hommes mêmes ayent eu honte de ces excuses si grossieres, qui n'ont servi qu'à faire voir leur ingratitude, & le peu d'estime qu'ils font d'un si grand bonheur; car maintenant que le monde est plus raffiné, ils couvrent leur négligence & leur insensibilité des motifs les plus spécieux, comme s'ils étoient bien à couvert sous ces vains prétextes, & s'ils pouvoient se dérober aux yeux de Dieu, qui voit les sentimens de leur cœur.

Luc. 14.

Je trouve particulierement trois de ces prétextes que les hommes font davantage

valoir, & qui ont coûtume d'imposer aux simples, & quelquefois mêmes à ceux qui étant plus éclairez, tâchent de se tromper eux-mêmes; les uns se retirent de la Communion, disent-ils, par un sentiment de Religion, & pour marquer un plus grand respect à ce Mystere; mais hélas! prétexte, qui ne sert qu'à couvrir une veritable indévotion; les autres par un esprit de penitence veulent nous faire croire qu'ils ne sont pas en l'état, qui est necessaire pour communier dignement; mais en effet ils s'abstiennent de ce pain celeste par un pur esprit de libertinage, qui veut demeurer dans ses désordres, & qui a trop de peine à les quitter; les autres enfin ne s'approchent point des Autels, par le motif d'une juste crainte de manger leur jugement & leur condamnation; mais motif qui couvre une négligence criminelle. Ostons (Chrétiens) le masque à cette fausse pieté, faisons voir l'erreur de cette fausse penitence, rassûrons les esprits sur ces craintes mal fondées, & montrons que tous ces faux prétextes ne servent qu'à nous rendre plus inexcusables devant Dieu, qui nous invite à ce grand festin, & qui use de menaces contre ceux qui s'excusent de s'y trouver.

Car premierement ces sentimens de Religion, & ce culte plus respectueux envers ce Mystere adorable, devant qui les Anges semblent s'anéantir par leurs profondes humiliations, ces sentimens, dis-je, que l'on veut faire passer pour la pieté la plus sincere, & qui sont en effet la meilleure disposition pour

s'en approcher dignement, ne peuvent venir que d'un esprit d'erreur, deslors qu'ils tendent à nous en détourner; non que je veuille dire que ce soit mal fait de s'en abstenir par respect, & par un veritable sentiment d'humilité, quand ce n'est que quelquefois, & pour peu de temps; mais de s'en retirer pour toûjours, ou pour des années entieres, ou pour un temps considerable; je soûtiens que c'est une illusion, & un prétexte, dont on prétend couvrir une veritable indevotion.

En effet, qui peut douter que les premiers Chrétiens n'eussent autant de vénération, & de respect pour ce Mystere, que nous en pouvons avoir? & cependant c'étoit la coûtume de l'Eglise ancienne, & qui a duré plusieurs siécles, de communier tous les jours; & saint Jerôme écrivant contre Jovinien, témoigne que c'étoit encore la pratique de son temps; & tant s'en faut que l'Eglise ait jamais improuvé la Communion de tous les jours, qu'au contraire on trouve encore des Canons contre ceux, qui l'impugnent, & qui en détournent les Fideles; & il ne faut que lire les éloges que luy donne saint Cyprien, dans le sixiéme Sermon qu'il a fait sur l'Oraison Dominicale, ce qu'en dit saint Ignace le martyr en la lettre premiere aux Ephesiens, & ce qu'en écrivent saint Ambroise, saint Augustin & saint Chrysostôme en divers endroits, pour être convaincus du sentiment des Peres sur ce sujet, & de l'usage de ce temps-là.

Or si cela étoit saint & loüable dans les premiers temps de l'Eglise, le sera-t-il moins dans le nôtre? & si ceux qui l'impugnent,

veulent qu'on imite la sainteté de ces siecles heureux, pourquoy nous en défendent-t-ils le moyen le plus efficace ? n'est-ce pas le conseil ; & même le souhait du Concile de Trente ? *optaret sancta Synodus, ut in singulis missis, fidéles adstantes communicarent.* Y a-t-il Theologien qui s'y oppose ? puisque les uns assûrent qu'on ne peut, sans erreur, blâmer ou improuver une pratique authorisée par le consentement des Peres, & par la coûtume de l'Eglise ; & que les autres tâchent de nous montrer le fruit & l'utilité des Communions fréquentes, entre lesquels le seul témoignage du docteur Angelique, qui en fait un article exprés, vaut tous les autres. *Quia quotidie*, dit-il, *homo indiget salutifera Christi virtute, quotidie potest laudabiliter & homo suscipere Sacramentum ; & sicut cibus corporalis quotidie sumitur, ita & hoc Sacramentum quotidie sumere laudabile est.*

Sess. 22. c. 6.

3. Part. qu. 80. art. 10.

Aprés cela (Messieurs) je ne sçay si l'on peut seulement douter, que la Communion de tous les jours ne se puisse pratiquer, & conseiller aux personnes d'une vertu, & d'une probité reconnuë ; & si l'on peut s'imaginer, sans erreur & sans illusion, que ce soit manquer de respect, que d'approcher souvent de ce Mystere ; puisque le Sauveur luy-même nous y invite ; que les premiers Chrétiens nous en ont donné l'exemple ; que les Conciles nous y exhortent, & que la coûtume de plusieurs siecles l'ont authorisée.

Non, disent-ils, nous ne retranchons pas absolument la Communion aux personnes de pieté ; mais comme il y a danger que le trop

fréquent usage ne diminuë la reverence qu'on y doit apporter, nous leur conseillons de s'en abstenir par respect ; & moy, je vous dis, mais aprés les saints Peres, que le respect est bon, mais que d'en approcher avec amour & avec confiance, vaut encore mieux ; s'en estimer indigne avec le Centurion, est un pieux sentiment, dit Cassien, il le faut avoir, & s'en approcher avec cela ; selon la pratique de l'Eglise, qui en fait prononcer les paroles au Prêtre, pour luy & pour les autres, lorsqu'il est prêt de communier ; mais ensuite, il ne laisse pas de prendre ce sacré Corps, & de le donner aux autres ; & saint Thomas examinant, en rigueur de l'Echole, lequel des deux honora davantage le Fils de Dieu, ou le Centurion, qui se crut indigne, que le Sauveur vint en son logis, ou Zachée qui l'y reçut avec joye ; dit aprés saint Augustin, que l'un & l'autre l'honora en sa maniere ; mais il ajoûte, en Theologien, aprés une discussion exacte de ce qui est le meilleur & le plus avantageux ; que l'amour & la confiance qui nous portent à recevoir ce Sacrement adorable, est toûjours préférable à la crainte, quelque respectueuse qu'elle soit ; aussi commence-t-on de se désabuser de ce prétexte, qui a d'abord paru si specieux ; & l'on se retranche dans un autre qui n'est pas plus sincere, & qui est encore moins plausible.

C'est de s'en abstenir par esprit de penitence ; examinons-le s'il vous plaît ; j'avoüe bien que ç'a été une pratique de l'ancienne Eglise de retrancher la Communion aux pe-

cheurs: mais ce n'étoit qu'aux grands pecheurs, qu'aux pecheurs scandaleux ; comme c'est encore aujourd'huy la coûtume de la refuser aux pecheurs publics ; c'est à dire d'une profession infame, qui les engage dans le peché, & cela jusqu'à ce qu'ils soyent sortis de cet état. Or ce retranchement est une punition & un châtiment qu'elle exerce à l'égard de ces sortes de personnes, qu'elle déclare indignes de participer aux mysteres, & elle ne leur laisse pas la liberté de s'approcher ou de s'abstenir à leur gré de ce Pain des Anges ; mais qu'un Chrétien puisse, par je ne sçay quel scrupule, se retrancher luy-même de la Communion de l'Eglise, s'abstenir du plus grand & du plus necessaire de tous les Sacremens, sous prétexte d'une préparation plus digne, par une plus exacte satisfaction de ses fautes passées, c'est ce qu'on ne sçauroit avancer, sans ôter aux satisfactions mêmes de ce pecheur une partie de leur merite, qu'elles pourroient puiser dans les sources de la grace, que ce Sacrement communique, en nous unissant à celui qui en est le seul autheur. Ne sçait-on pas que le merite d'une action se proportionne au degré de grace que possede celui qui l'a faite ? Or qui doute que le Sacrement de l'Autel, où Jesus-Christ même se communique à nous d'une maniere si intime, n'augmente la grace, & ne mette en état par consequent de produire des satisfactions beaucoup plus meritoires, que ne peuvent être celles de la penitence la plus severe dénuée de ce secours ? Aussi ceux qui se retranchent sur ce vain prétexte, ne font-ils

aucune attention ſur des veritez ſi palpables ; ils ne s'en ſervent que pour favoriſer leur libertinage, & faire paſſer pour eſprit de penitence, ce qui combat directement le moyen le plus efficace de ſe reconcilier plus intimement avec Dieu, en participant au Sacrement adorable du corps & du ſang de ſon Fils.

Car, de bonne foy, voit-on que ces prétendus Penitens, qui different de communier des années entieres ſoûs ce prétexte, employent tout ce grand intervale en jeûnes, en prieres, en pleurs, en gemiſſemens, en un mot, en toutes les autres auſteritez de la penitence, pour ſe préparer du moins à recevoir dignement le corps de Jeſus-Chriſt, aprés tant de temps? Ah! cela eſt bien éloigné de leur penſée. La penitence eſt un prétexte pour ne point s'approcher de la Communion ; & mille & mille raiſons chimeriques font à leur tour le prétexte qui les empêche de faire penitence. Vous feray-je ſentir le veritable neud de la difficulté? vous découvriray-je à leur honte la veritable raiſon de ces délays criminels? Ils fuyent la Communion (permettez-moy ce terme) parce qu'ils voyent bien que s'en approchant ſouvent, leurs débauches ſouffriroient non ſeulement des interruptions notables ; mais qu'il les faudroit abſolument abandonner, qu'il y faudroit renoncer pour toûjours. Or ils veulent vivre comme ils ont toûjours vêcu ; mais comme cela ne s'accommode pas avec les Communions fréquentes & regulieres, & qu'ils voyent qu'il faut abſolument ou ſe retirer de la ſainte Table, ou de leurs deſordres, ils ne

balancent pas à s'exclure de l'Autel, à s'excommunier eux-mêmes. Ainsi bien loin de se retirer de la Communion, par un esprit de penitence, comme ils veulent faire croire; ce n'est que pour éviter la penitence même. Helas! c'est le dernier coup de foudre que l'Eglise lance contre ses enfans rebelles, que de leur refuser ou retrancher la Communion; mais la pluspart des Chrétiens au lieu d'éviter ce malheur s'y précipitent eux-mêmes de leur plein gré; il n'est point necessaire qu'elle les rejette comme indignes; puisqu'ils s'excommunient eux-mêmes, en se separant de ce divin Sacrement. Mais diray-je aussi que, comme le plus grand châtiment, dont furent punis dans nôtre Evangile, ceux qui refusérent l'honneur que l'on leur faisoit de les inviter à ce magnifique festin, fut de leur laisser leur propre volonté pour supplice, *amen dico vobis nemo, virorum illorum gustabit cœnam meam*, que de même (mon cher Auditeur) vous pouvez vous attendre, en refusant de vous trouver à ce festin, d'être traité avec une rigüeur pareille! *nemo virorum illorum gustabit cœnam meam.* Car comme vous ne pouvez être plus rigoureusement puni, que par la privation des biens & des avantages, qu'apporte le fréquent usage de la Communion; on vous donnera pour châtiment, la peine que vous avez vous-même choisie, n'y en ayant point de plus grande, ni de plus juste que de priver d'un bienfait, celuy qui le méprise, ou qui refuse de le recevoir. *Nemo virorum illorum gustabit cœnam meam.*

Luc. 14.

Mais voyons enfin, si ce délay de la Com-

munion peut venir d'une veritable crainte de manger son jugement & sa condamnation, c'est le dernier retranchement & le dernier prétexte d'une plus grande préparation ; c'est à dire qu'on prétend s'excuser sur ce qu'on ne vit pas assez saintement, pour communier si souvent. Mais ce qui m'étonne (Messieurs) est, que pouvant vivre assez bien, pour obliger nôtre Dieu à descendre tous les jours dans nous-mêmes, nous aimons mieux nous priver d'un si grand bien, que de nous y dispo-ser par une vie plus reguliere, & par la reformation de nos meurs ; & afin de couvrir nôtre lâcheté, & nôtre négligence, on exagere la disposition qu'il faut apporter à une action si sainte. De sorte (disent ces timides, qu'il faut s'abstenir de la sainte Table, non seulement quand on est dans l'habitude, ou dans l'occasion prochaine du crime, mais encore quand déja retirez du peché, on ne s'est pas encore assez éprouvé, pour connoître si l'on est dans la disposition sincere de ne jamais retourner à ses desordres passez. Hé quoy ! (mes Freres) trouvez-vous quelque chose de si étrange dans ces dispositions ? ne sont-elles pas à souhaiter dans tous ceux qui approchent de ce banquet celeste ? Quoy? parce qu'elles sont un peu difficiles, vous ne voulez jamais communier ? Vous voulez-vous exclure pour toûjours de ce Pain des Anges ?

Vous apprehendez, dites-vous, de manger vôtre jugement ? mais qui vous empêche de bannir cette crainte par une disposition telle que Jesus-Christ la demande ? Le commandement

commandement de vous approcher de ce redoutable Sacrement n'est-il pas exprés? & vôtre conscience qui apprehende tant que vous vous perdiez en obeïssant à Dieu, qui vous commande de manger sa chair, vous laisse-t-elle en repos, quand vôtre désobeïssance à des ordres si précis vous précipite dans l'abysme que vous feignez de craindre? Mais encore quelles dispositions croyez-vous que Dieu demande de vous? ne vous en faites-vous pas un phantôme? ne croyez-vous pas qu'il falle absolument que l'homme qui s'approche de ce Sacrement ait la sainteté & la pureté des Anges? Ah combien peu de personnes, si cela étoit, pourroient-elles s'acquitter à Pâques de l'obligation que l'Eglise nous impose alors, & que cette sainte Mere si affectionnée pour ses enfans seroit cruelle de nous contraindre sous peine de peché mortel, de nous acquiter d'un devoir qui nous seroit si funeste! Car qui oseroit communier sans trembler, à moins que d'avoir assez de présomption pour s'estimer saint & parfait? Je sçay qu'il faut l'être; mais je sçay aussi que Dieu, qui est juste, & qui connoît nôtre foiblesse & nôtre néant, supplée par sa misericorde infinie, à ce qui nous pourroit manquer, quand nôtre cœur est penetré d'une douleur veritable & sincere des crimes que nous avons commis; il s'interesse même si fort à nôtre guerison, qu'il ne nous ordonne de nous approcher de lui, qu'afin de nous fortifier, de nous soulager, de nous animer par de plus grandes effusions de graces à combattre genereusement, & à

surmonter les ennemis, qui nous empêchent d'avancer dans les voyes de la sainteté & de la perfection ; venez tous à moy, dit-il, vous qui avez de la peine, & qui étes chargez, & je vous soulageray ; & sans chercher si loin, faut-il d'autres preuves de cette grande verité, que ce que nous represente l'Evangile de ce jour, dans ce grand festin, qui selon tous les Peres est la figure de l'Eucharistie?

Qui sont ceux que cet homme riche y fait inviter? *Exi citò in plateas & vicos, & pauperes ac debiles, & cæcos, & claudos introduc huc*, les pauvres, les infirmes, les aveugles, les boiteux; c'est à dire les ames encore foibles; celles qui ne sont pas encore enrichies de merites, par la pratique de beaucoup de bonnes œuvres; celles qui ne vont pas encore d'un pied ferme, & constant dans la vertu, & qui y sont contraintes par une douce, & une aimable violence, *compelle intrare*. Ce qui fait que saint Cyrille ne peut souffrir seulement l'excuse de ceux qui disent qu'ils ne sont pas assez disposez pour communier plus souvent, convaincu qu'il est que plus on differe, & moins l'on y est disposé ; car que gagnerez-vous en retardant de la sorte, que de vous confirmer dans vos mauvaises habitudes, commettre de nouveaux pechez, & vous priver des secours qui vous donneroient plus de force, & plus de vigueur, pour vous remettre en parfaite santé? Car enfin serez-vous mieux disposé aprés avoir differé? est-ce le moyen de s'échauffer que de s'éloigner du feu? de recouvrer la santé, que de fuir le remede & le mede-

Luc. 14.

cin, ou de devenir plus ſaint, que de ſe retirer de la ſource de la ſainteté même? Combien en voit-on de ceux, qui ne communient qu'une fois l'an, qui paſſent l'année ſans peché grief & mortel? & au contraire combien peu de ceux qui le font ſouvent, & qui tombent?

Mais combien d'abus dans ces Communions fréquentes? Il y en peut avoir je l'avouë; mais eſt ce l'abus que l'on conſeille? Qui voudroit abolir l'uſage du vin, du feu, des armes, & des autres choſes neceſſaires à la vie, parce qu'il y a des gens qui en abuſent, ſeroit-il bien autoriſé dans ſes prétentions? L'Egliſe blâme & condamne l'abus, mais elle approuve le bon uſage, & l'on ne ſçauroit jamais aſſez fortement y exhorter. Je ſuivrois ce conſeil (direz-vous enfin convaincu par tant de raiſons) mais je ſuis tellement accablé d'affaires, dans l'embarras d'une charge, d'une famille, d'un ménage, que je ne puis trouver le temps même pour une préparation raiſonnable; & c'eſt tout ce que je puis faire, de m'acquitter de ce devoir au temps que l'Egliſe m'y oblige. Ah! voilà (Meſſieurs) voilà la veritable excuſe des perſonnes du monde, ſans qu'il ſoit neceſſaire de chercher tant d'artifices & de prétextes, pour couvrir leur indevotion, leur libertinage, ou leur négligence; l'Evangile qui l'avoit prévûë cette excuſe, l'a marquée dans ceux qui ſe diſpenſent de venir au feſtin, *villam emi, juga boum emi quinque, uxorem duxi*; voilà la cauſe la plus ordinaire pour laquelle tant de perſonnes s'en reti-

rent, les soins des choses de la terre les empêchent d'en approcher; comme autrefois Pharaon redoubloit le travail aux Israëlites, quand ils parloient d'aller au desert, pour rendre à Dieu leur culte, & s'acquitter de leurs devoirs. Ce sont des ames basses & serviles, qui font leur supplice de ce que Dieu a institué pour leur consolation. S'ils employoient tout ce temps à se préparer, à faire de saintes actions, & à acquerir des merites, afin de s'en approcher plus dignement, je dirois que deslors ils meriteroient de communier, & de ne pas differer davantage, parce qu'ils sont dans l'état qu'il faut; mais alleguer cette raison, & vivre comme vous avez vécu jusqu'à présent; cette excuse seule fera un jour vôtre condamnation. Ou commencez à changer de vie dés maintenant, ou cessez de dire, que le terme que vous prenez, est un soin & un desir d'une plus exacte préparation.

Conclusion. Ainsi (Messieurs) je conclus par cette parole du grand saint Chrysostome, qui a découvert il y a long-temps la fausseté de tous ces prétextes; *hoc est quod cuncta perturbat, non munditiem animi, sed intervalla longioris temporis meritum putant*; c'est par la longueur & intervalle du temps, & non par la pureté de leur cœur, que les hommes examinent la préparation qu'ils apportent à ce divin mystere. Il faudroit (Chrétiens) avoir l'éloquence de ce grand homme pour nous recrier avec plus de raison, qu'il ne faisoit de son temps, où ce désordre regnoit déja; *ô consuetudinem! ô*

Chrysost. In Epist. ad Timoth. Homil. 5.

Ibidem.

præſumptionem ! ô ſacrificium fruſtra quotidianum ! incaſſum aſſiſtimus altari, nullus eſt qui communicatur ; ô coûtume des premiers ſiecles ! où es-tu ? préſomption & inſenſibilité du nôtre ! d'où peux-tu venir ? ô ſacrifice de tous les jours ! comment portes-tu ce nom, puiſque les Chrétiens communient ſi rarement ? & ſi la charité diminuë toûjours, à meſure qu'on s'éloigne de la naiſſance de l'Egliſe, que reſtera-t-il à la conſommation des ſiecles, ſinon ce que dit le Prophete Daniel, que l'uſage en ſera entierement aboly, & les Autels abandonnez & renverſez ? *tulit juge ſacrificium, & locum ſanctificationis ejus.*

Daniel. 8.

Ah ! penſons (Chrétienne Compagnie) qu'il en eſt de ce divin myſtere, comme de la mort & des ſouffrances du Fils de Dieu, dont il renferme le merite ; cette mort & ces ſouffrances d'elles-mêmes ſont capables de donner la vie à tout le monde ; mais elles ſont inutiles à la pluſpart, faute d'application ; de même cet adorable Sacrement eſt la ſource de tous les biens, il renferme tous les merites de la mort du Sauveur, il eſt capable de rendre tous les hommes autant de ſaints ; à quoy tient-t-il ſi nous ne le ſommes pas, en ayant un ſi puiſſant moyen ? c'eſt (Chrétiens) faute d'en faire l'application, qui doit être fréquente, puiſqu'elle ſe doit regler ſur la préſence & ſur la memoire de la Paſſion, laquelle doit être continuelle. Mais prenons garde qu'il n'en ſoit comme des choſes les plus excellentes & les plus précieuſes, que l'on neglige quand elles ſont devenuës communes, & que nous ne nous privions du fruit de ſa

mort, & de ſes ſouffrances, pour nous avoir laiſſé un moyen ſi facile & ſi ordinaire de l'appliquer. Ne le fruſtrons pas de ſon deſſein, ni de ſon deſir; puiſqu'il n'en a point de plus ardent; & ne nous privons pas nous-mêmes d'un ſi grand bonheur, que nous avons entre les mains; afin qu'aprés avoir aſſiſté ſouvent, & dignement à ce grand feſtin, qu'il nous a dreſſé ſur la terre, nous aſſiſtions éternellement au feſtin de la gloire, qu'il nous a préparé dans le Ciel, & que je vous ſouhaite, &c.



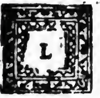
XXXV.

SERMON
POUR
LE III. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE,

Du prix de nôtre Ame, & du ſoin que nous devons prendre de la ſauver.

Congratulamini mihi, quia inveni drachmam, quam perdideram. Luc. 15.

Réjoüiſſez-vous avec moy, parce que j'ay trouvé la drachme que j'avois perduë. *S. Luc. c. 15.*



L'Evangile de ce jour (Meſſ.) ſemble avoir compris toutes les marques de la bonté & de la miſericorde, dont le Sauveur du monde a uſé envers les pecheurs. On y voit le ſoin qu'il s'eſt donné ;

de les venir rechercher jusqu'à souffrir les reproches des Pharisiens, qui étoient scandalisez de le voir converser avec les Publicains, *murmurabant Pharisæi & Scribæ, dicentes, quia hic peccatores recipit.* On y remarque le plaisir & la joye qu'il reçoit de la penitence, & de la conversion de ces mêmes pecheurs, jusqu'à vouloir que tout le Ciel y prenne part, *ita dico vobis, gaudium erit super uno peccatore pœnitentiam agente.* Il regarde une ame qui s'est détournée des voyes de Dieu, comme un charitable Pasteur regarde une brebis écartée, qu'il va chercher aprés avoir quitté le troupeau, & qu'il charge ensuite sur ses épaules pour la ramener au bercail; & enfin il témoigne que nos ames lui sont aussi cheres, que l'est une dragme perduë, qui faisoit toutes les richesses d'une pauvre femme, laquelle met tout en œuvre, & n'épargne ni peine, ni soins pour la recouvrer; de maniere que si tôt qu'elle en est venuë à bout, elle fait éclater sa joye, & veut que tout le voisinage luy en fasse des conjoüissances. *Congratulamini mihi, quia inveni drachmam, quam perdideram.*

Luc. 15.

Ibidem.

Ibidem.

C'est par toutes ces similitudes (Messieurs) & par tous ces témoignages que le Fils de Dieu nous veut faire entendre l'estime qu'il fait de nôtre ame, & ce qu'elle luy a coûté; puisqu'il n'a rien épargné pour la sauver, qu'il l'a racheptée au prix de son sang, qu'il n'est venu sur la terre que pour lui montrer la voye du salut, & qu'il n'a uniquement enfin employé sa vie, sa mort, ses souffrances & ses travaux, que pour la gagner & pour l'at-

tacher à ſon ſervice.

Oüy (Chrétienne Compagnie) nôtre ame eſt comme le bien & le thréſor de Dieu, ſa perte l'affligeroit infiniment, s'il étoit capable d'affliction, & le ſalut de cette ame fait en quelque maniere ſa joye & ſon bonheur. Ne pouvons-nous pas tirer de là de puiſſans motifs pour nous porter à cooperer aux ſoins ſi charitables de ce bon Paſteur, & à répondre à ſes recherches, & à ſes aimables pourſuites? premierement en nous formant une juſte idée du prix & de la valeur de cette ame, & en ſecond lieu, en examinant bien à quoy cette ame ſi noble & ſi précieuſe doit être employée, ſçavoir à acquerir le ſouverain bonheur, pour lequel elle eſt faite; d'où il ſera aiſé de voir le peu de ſoin qu'en prennent la pluſpart des hommes, qui ne penſent à rien moins qu'à la ſauver, & à la garantir d'un malheur éternel. Ce ſera tout le partage de ce diſcours, aprés que nous aurons imploré les lumieres du Ciel, par l'entremiſe de Marie.

Ave Maria.

I. PARTIE.

POur commencer par le prix de cette ame, & par l'eſtime que nous en devons faire nous-mêmes; n'eſt-ce pas une choſe étonnante (Meſſieurs) de voir que l'homme ambitieux de ſon naturel juſqu'à l'excez, entêté de ſon merite juſqu'à la folie, & jaloux de ſes droits juſqu'à la fureur, conçoive cependant ſi peu d'idée de luy-même, & de ce qu'il eſt, qu'il ſemble avoir entierement étouffé ce

principe de grandeur, que la nature lui inspire, & qui est un reste de son premier état, en négligeant le salut de cette ame immortelle, pour donner uniquement ses soins & ses affections aux choses de cette vie, ce qui me fait dire, que si la perte des hommes a commencé autrefois par l'orgueil, maintenant leur plus grand malheur, & la source de leurs désordres, vient de ne s'estimer pas assez; faute de connoître le prix & la dignité de leur ame, qui est plus noble que tout ce qu'il y a dans le reste du monde, à la considerer seulement dans sa nature; car pour laisser à part toutes les excellences & les prérogatives, que la Philosophie Chrétienne & Payenne luy attribuent, & qu'elles nous étalent avec de magnifiques éloges; c'est assez de dire que c'est une substance immortelle, capable de connoître & d'aimer Dieu; & que d'un côté, elle est la fin de toutes les choses créées, que Dieu n'a fait que pour elle; & de l'autre qu'elle est la seule capable d'en joüir.

De-là (Messieurs) quand il n'y auroit autre chose pour faire connoître son excellence & son prix, qui ne voit la grandeur de la perte que nous ferions, si nous venions à la perdre? C'est une perte universelle que nous ferions de tout le reste; car puisqu'elle est la fin de toutes les choses créés, vous sçavez que la fin est la premiere de toutes les causes, & le premier ressort, qui ne peut manquer sans qu'aussi-tôt tout le reste s'arrête, & sans qu'il se fasse une suspension générale de tous les mouvemens; si cette ame donc vient à se perdre, tout le reste est universellement perdu

pour elle, parce que Dieu n'a créé tout le reste qu'en sa considération ; de sorte que s'il fait rouler les cieux sur nos têtes, s'il commande au Soleil de nous éclairer, s'il nous donne libéralement & jusqu'aux délices les nécessitez de cette vie, ne pensez pas que ce soit en considération de ce corps de fange & de bouë, qu'il fait tout cela ; mais c'est que par la grandeur de ses bienfaits, & par la vûë de ses ouvrages il veut gagner cette ame, & l'attirer à son service.

D'ailleurs, comme elle est le fondement de tous les autres biens, & seule capable d'en joüir, il s'ensuit que comme, lors qu'on ôte la vie à quelqu'un, on lui ôte par une suite nécessaire tout ce qu'il a au monde, richesses, possessions, charges, plaisirs des sens ; parce que la vie est le fondement de tout cela : de même l'ame étant seule capable de posseder un bien ; la perdre, c'est perdre tout à la fois, biens de la terre, biens du Ciel, biens du corps, biens de l'ame, biens du temps, biens de l'éternité. C'est un naufrage comme l'appelle saint Augustin, *naufragium animæ*, mais un naufrage bien plus triste & bien plus funeste, que ceux que nous faisons des biens de la fortune ; car il arrive assez rarement, qu'un homme risque tout ce qu'il possede sur un vaisseau, on en sauve souvent une partie, les vents & les flots en poussent les débris & les restes sur le rivage ; mais icy, c'est un naufrage universel de tous les biens, qui sont à l'égard de l'ame, ce que les accidens sont à l'égard de la substance, lesquels la suivent, l'accompagnent par tout, & lui sont attachez

par une dépendance néceſſaire. Ce ſont les apanages de ſa condition, dit ſaint Chryſoſtome, leſquels n'étant que pour elle, ne peuvent demeurer aprés elle un ſeul moment : c'eſt une rente, ajoûte Tertulien, & un revenu dont le fonds eſt diſſipé, & dont par conſequent on ne ſçauroit jamais plus rien retirer.

Ainſi (mon cher Auditeur) lors que vous travaillez jour & nuit à joindre héritage à héritage, que vous tâchez d'accroître vos revenus aux dépens du ſalut de vôtre ame, & que vous ne formez que des deſſeins ambitieux pour l'agrandiſſement de vôtre maiſon : *ah! ſtulte; animam tuam repetunt à te*, pauvre abuſé! on vous redemandera un jour cette ame que vous aurez perduë, & il vous faudra enſuite perdre malheureuſement tout le reſte : vous aurez bien ſué, bien peiné, vous aurez couru mille hazards, & qu'aurez-vous gagné par la perte de vôtre ame? Vous avez fait une belle fortune, dites-vous, un établiſſement conſidérable, vous avez pourvû avantageuſement vos enfans; *ſtulte, animam tuam repetunt à te*; eh! inſenſé que vous êtes, ayant perdu vôtre ame, de quoy vous ſervira tout le reſte? *Stulte*, quelque ſage & éclairé que vous penſiez être dans les affaires du monde, quelque adreſſe, & quelque prudence que vous penſiez avoir, quelque force d'eſprit, & quelque élévation de génie que vous ayez effectivement, vous pouvez dire de vous, ce que Salomon le plus ſage de tous les hommes diſoit de luy-même, aprés avoir reconnu le danger où il s'étoit mis de ſe perdre; *ſtul-*

Luc. 12.

tissimus sum virorum, je suis devenu le plus imprudent & le plus insensé de tous les hommes, de négliger si fort l'affaire qui me touche le plus, & qui m'est d'une si effroyable conséquence. En effet quand vous auriez la possession de tout le monde, qu'en feriez-vous? N'est-ce pas faire comme celui qui voudroit acheter la possession d'une Couronne aux dépens de sa tête? Car de quoy luy serviroit-elle aprés que la tête qui la doit porter, seroit à bas? Ou bien comme dit le Sauveur du monde, de quoy servira à l'homme d'être maître de tout l'Univers, s'il perd son ame qui est la seule chose, qui dans luy pourroit connoître la grandeur de son acquisition, & qui pourroit en joüir, *quid prodest homini, si mundum totum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur?*

Proverb. 30.

Matth. 16.

Que si cette ame est si excellente, & d'un si haut prix à la considerer du côté de la nature, & à l'envisager seulement par cet endroit; nous n'en aurons pas une moindre idée, si nous considerons en second lieu le modéle sur lequel Dieu l'a formée, qui n'est autre que luy-même, c'est à dire, que non seulement Dieu a créé cette ame d'une façon particuliere, mais qu'il l'a créée encore à son image & à sa ressemblance, *faciamus hominem ad imaginem & similitudinem nostram*, dit-il, en lui donnant l'être; & par le même soufle, dont il tira cette ame du néant, il luy imprima en même temps les traits les plus vifs, & les caractéres les plus éclatans de ses perfections, puisqu'elle le répresente dans son être, dans ses opérations & dans sa durée; & comme si

Genes. 1.

cette ressemblance n'eût encore été qu'une ébauche, & un premier crayon, il l'a voulu retracer plus parfaitement par la grace, en l'élevant jusqu'à la participation de sa nature même. De maniére que si dans l'être naturel, nous mesurons la grandeur & la noblesse de cette ame par celle de Dieu, comme l'a reconnu le Philosophe Seneque, par les seules lumieres de la raison; *revertamur*, dit-il, *ad animam, & hominem Deo metiamur*; que sera ce dans l'être surnaturel de la grace, qui donne tout un autre éclat à cette image? Cette ame étoit déja précieuse par sa nature; mais cette double ressemblance qu'elle a avec son Créateur, la réléve infiniment, & lui donne un prix & une valeur inestimable; car c'est de-là qu'elle tire sa principale excellence. *Quam gloriosa, quæ ad imaginem Dei facta est!* S'écrie saint Augustin, qu'elle est glorieuse d'être faite à l'image d'un Dieu!

Epist. 71.

l. de spirit. & anim. incerti Author.

Enfin jugez quelle étoit la beauté de cette image; puisque pour la réparer, aprés que le peché en eut effacé les traits les plus éclatans, il a fallu qu'un Dieu y ait mis la main, & qu'il se soit fait semblable à nous, pour luy rendre sa premiere beauté? quand donc nous nous exposons à la soüiller, & à la défigurer une seconde fois par le peché, ah! songeons que l'outrage en rejaillit sur Dieu même, puisque c'est son image; & si autrefois un Empereur assez pieux & assez moderé d'ailleurs, ayant appris le mépris qu'on avoit fait de sa personne dans ses Statuës qu'on avoit brisées, se vengea par le massa-

ere des habitans d'une grande Ville; Dieu souffrira t-il l'outrage que nous lui faisons, en soüillant nôtre ame qui est faite à sa ressemblance, & qui en porte les traits les plus vifs? Mais que sera-ce de la perdre entiérement par une négligence criminelle, ou par une malice qu'on ne peut couvrir d'aucun prétexte?

Car (Messieurs) ce que nous devons particuliérement considerer, c'est que cette perte est non seulement universelle, mais de plus irréparable; parce qu'un Dieu qui a voulu mourir pour sauver cette ame, ne mourra pas une seconde fois, pour la retirer du malheur où elle se sera précipitée; ce qui fait qu'à proprement parler, c'est l'unique perte qui soit sans ressource; toutes les autres choses se pouvant reparer ou dans elles-mêmes, ou dans leurs semblables, ou dans d'autres équivalentes; aprés une disgrace de la fortune, on se console sur son inconstance, & l'on croit pouvoir se remettre sur pied dans une autre occasion, la perte donc de tous les biens de cette vie, ne nous ôte pas du moins l'espérance, qui est la derniere consolation des malheureux; mais celuy qui perd son ame, & qui manque une fois à faire son salut en cette vie, fait une perte irreparable dans l'autre, s'ôte toute espérance de recouvrer jamais aucun bien, & se met en un état, où non seulement tout est perdu pour luy, mais encore où tout est perdu pour jamais.

La raison est, que le salut de cette ame & son bonheur éternel est nôtre derniere fin, laquelle étant unique, nous n'aurons plus d'autre bonheur à prétendre, ny à ménager

aprés la mort. Autrefois dans l'ancienne Loi, l'on demandoit l'ame d'un homme pour celle de son frere : *Animam pro animâ*, comme n'y ayant rien qui pût payer une ame qu'une autre ame de même prix ; mais quand un homme a perdu la sienne propre, il n'en a pas une autre à mettre en sa place ; ce fut la sage réponse qu'un grand Pape fit un jour à l'Ambassadeur d'un Prince, qui le pressoit avec les dernieres instances de lui accorder quelque chose, que ce grand Pontife jugeoit être contre sa conscience : Si j'avois deux ames, lui répondit-il, j'ay tant de considération pour vôtre Maître, que j'en exposerois volontiers une pour son service ; mais n'en ayant qu'une, il ne doit pas trouver mauvais que je tâche de la sauver, & que je craigne de la perdre.

Exod. 21.

C'est (Chrétiens) ce que nous devons dire dans toutes les sollicitations que nous peuvent faire le monde, la chair, le Demon, & tous les ennemis de nôtre salut. Si j'avois deux ames, je pourrois en exposer une dans l'esperance de sauver l'autre ; mais n'en ayant qu'une, la perdre, c'est une perte irréparable ; puisqu'aprés cela, il n'y a plus d'esperance, plus de changement, plus de misericorde à attendre, plus d'effet de la bonté de Dieu à nôtre égard. La conséquence qu'on doit donc tirer de cecy avec un grand Saint, est qu'il faut sauver cette ame, à quelque prix que ce soit, *pereat mundi lucrum ne fiat animæ detrimentum.*

S. Euch. Epist. 2. ad Valerian.

Ainsi (mon cher Auditeur) si vous ne pouvez vivre dans cette condition, ou exercer

cette charge, ſans vous mettre en danger de perdre vôtre ame, quittez-les, & au plûtôt, quoy qu'il en puiſſe arriver, *pereat mundi lucrum, ne fiat animæ detrimentum.* Vous êtes riche, & vôtre conſcience vous reproche qu'il y a du bien d'autrui mêlé parmy le vôtre; vous ſçavez qu'il faut le reſtituer, autrement point d'eſperance de ſalut; vous tremblez à cette parole; que deviendra, dites-vous, ma fortune & ma famille, ſi je le fais? Mais que deviendra vôtre ame, ſi vous ne le faites pas? Si la nature vous a donné quelque avantage ſoit de corps, ſoit d'eſprit, & que vous ne puiſſiez l'entretenir ſans courir riſque de vôtre ſalut, il faut plûtôt y renoncer mille fois: *Pereat mundi lucrum, ne fiat animæ detrimentum*; parce qu'il n'y a point de danger égal à celui où l'on s'expoſe, quand on ſe met en hazard de perdre ſon ame par le peché.

Car quoy qu'il ſoit vray qu'on puiſſe recouvrer la grace, qui eſt la vie de cette ame; cependant cela ne dépend pas de nous, & c'eſt une choſe au deſſus de nos forces; or quel eſt l'homme de bon ſens, qui ſe donneroit le coup de la mort, ſur l'eſperance que Dieu le peut reſſuſciter, & qu'il l'a fait quelquefois? Comme donc il ne fait pas cette miſericorde à tout le monde, & qu'il la refuſe même ſouvent par juſtice, il n'y a folie, ny témerité, ny imprudence égale à celle d'un homme qui riſque le ſalut de ſon ame par un peché, & qui ſe met en danger de perdre la choſe du monde la plus précieuſe.

En troiſiéme lieu (Chrétiens) il faut juger du prix de cette ame par l'eſtime que Dieu

même en fait ; parce que c'est à luy à mettre le prix à chaque chose : car comme il est la verité même, & qu'il ne se peut jamais tromper, son jugement en ce point, aussi-bien que dans tout le reste, doit être la régle du nôtre ; de plus comme c'est lui, qui l'a payée, & qui l'a racheptée, c'est à lui de nous apprendre ce qu'elle vaut : *Quàm pretiosa sit anima, interroga Redemptorem.* Je vous demande donc, ô mon Dieu ! combien vaut cette ame, dont nous faisons si peu d'état ? il me répond par un de ses Apôtres, qu'il l'a acheptée bien cher : *empti estis pretio magno.* Mais encore, combien ? l'or & l'argent sont trop peu de chose pour la payer ; c'est au prix de la vie & du sang d'un Dieu : *Non corruptibilibus auro & argento, sed pretioso sanguine quasi agni immaculati* (ajoûte le Prince des Apôtres) de sorte qu'il semble que cette ame ait valu la vie de Dieu même ; parce que, selon le raisonnement de saint Augustin, & dans l'estime de ceux qui vendent & qui achetent, il faut que l'on prise du moins autant ce que l'on veut avoir, que ce que l'on donne ; ainsi lors que je vois la vie d'un Dieu, qui entre dans le prix de mon salut, je conclus que cette ame vaut la vie & le sang d'un Dieu ; puisqu'il les tient bien employez pour ce sujet.

Eucher. sive Euseb Homil. 2. de Symbol.

1. ad Corinth. 6.

1. Petri. 1.

A quoy un autre ajoûte, qu'il a mis cette ame dans la balance de sa Croix, & que de l'autre côté il s'est mis luy-même : *In trutinâ Crucis non aurum vel argentum, sed semetipsum Autor salutis passus est appendi, ut homini animæ suæ dignitatem vel ipsa pretii ostenderet magnitudo* : pour faire entendre à cette ame ce

Eucher. sive Eusebius. Gallican. 9. Homil. 2. de Symbol.

qu'elle vaut, par la grandeur du prix de son rachapt, & non seulement l'ame de ce Prince, ou de ce Monarque, mais l'ame du plus miserable qui vive sous le Ciel. Hélas! grand Dieu! qui le croiroit, en voyant des pauvres soupirer dans un hôpital, couverts de haillons, accablez d'ennuis & de miseres, que sous ces pitoyables dehors, il y auroit des ames capables de ravir les yeux de Dieu, & qu'il a racheptées au prix de tout son sang?

Ou bien, si vous aimez mieux l'idée que nous en donne saint Bonaventure, pour vous faire voir la valeur de cette ame, je n'ay qu'à vous montrer le côté du Sauveur du monde tout ouvert, & vous dire, voilà le bain où elle a été lavée; c'est du sang qui est sorti de cette playe, qu'elle est si souvent arrosée dans les Sacremens; c'est de cette prétieuse liqueur dont elle est toute teinte, & vous ne la devez plus considerer qu'à travers ses playes & son sang; aprés cela, s'il y avoit encore quelqu'un qui doutât de sa valeur & du prix de cette ame, je lui dirois les mêmes paroles, que le Sauveur dit autrefois luy-même à son Apôtre saint Thomas: *affer manum tuam, & mitte in latus meum*, approchez la main & l'enfoncez dans ce côté, regardez tout le trésor de mon sang épuisé, & voyez si pour la racheter on a épargné la dépense; j'ay tout donné pour acquerir cette ame, vousdira le Fils de Dieu, & vous la perdez pour si peu de chose? Pour la venir chercher, j'ay essuyé tant de fatigues, & pour la conserver vous ne voudriez pas faire

Ioann. 20.

un pas, vous donner le moindre ſoin, vous faire la moindre violence ? Pour la ſauver je me ſuis expoſé à toutes les injures, à tous les outrages & à tous les tourmens, & vous l'abandonneriez, de crainte d'un peu de peine & de travail ? Pour la délivrer de l'eſclavage, j'ay combattu, j'ay reçû des playes, j'ay verſé du ſang, j'ay perdu la vie ; & pour la retirer de cette même ſervitude, vous ne voudriez pas faire le moindre effort ? Ah ! elle perira cette ame ſi noble, ſi précieuſe, ſi cherie, mais vous en rendrez compte, *de manu fratris ejus requiram animam hominis*, je l'ay miſe entre vos mains ; je l'ay confiée à vos ſoins, comme un ſacré dépôt ; ah ! vous en répondrez ; & non ſeulement de la vôtre, mais encore de celle de vôtre frere, ſi vous contribuez à ſa perte de quelque maniere que ce ſoit, & vous ne la payerez pas moins que d'une éternité de ſupplices : que cette perte eſt infinie ! puiſque cette ame a entré en parallele avec le ſang d'un Dieu, qu'elle a coûté la vie, les ſueurs, & les travaux d'un Dieu, & qu'elle eſt préférable à tout ce qu'il y a de plus précieux au monde dans l'eſtime d'un Dieu.

Geneſ. 9.

Ne puis-je donc pas m'écrier icy avec ſaint Auguſtin, *ô anima erige te, tanti vales !* ô ame chrétienne ! d'où vient que tu t'eſtime ſi peu aprés avoir tant coûté ? Un Dieu t'a mis à ſi haut prix, comment donc as-tu ſi peu d'idée de toy-même, que de t'abaiſſer par des actions ſi indignes de ta grandeur ? Mais d'où vient que nous laiſſons perdre ſi facilement une choſe ſi précieuſe ? Hé ! cette perte de

in Pſalm. 102.

biens, dont nous sommes inconsolables, qui nous tire les larmes des yeux, & qui nous arrache les soupirs du cœur, n'est qu'une perte legere, & qui ne peut jamais entrer en comparaison avec celle-cy : cet honneur flétri, & cette réputation perduë qui nous met au désespoir, est une perte de peu de conséquence : cette vie même que nous conservons avec tant de soin, qui nous fait tout risquer pour la sauver, est une perte de peu de chose, puisqu'il la faudra perdre tôt ou tard malgré toutes nos précautions. Mais pour la perte de nôtre ame, *ô damnum! ô jacturam!* s'écrie un saint Pere, c'est une perte irreparable, puisqu'il n'y a rien qui nous en puisse dédommager ; c'est une perte universelle, puis qu'on y perd tout & tout à la fois; une perte infinie, puisqu'on perd un Dieu en la perdant, & qu'elle coûte le sang d'un Dieu.

De maniere (Mon cher Auditeur) que c'est par le salut, ou par la perte de cette ame qu'il faut juger de l'importance de tout le reste, & bien penetrer de cette verité ; que rien n'est à souhaiter, ou à craindre, que par rapport à l'ame ; c'est pour cela que toute la prudence, tout l'esprit, tout le bon sens consiste à prendre ses sûretez dans cette affaire. Car qu'est-ce qu'un bon esprit, si ce n'est celui qui s'occupe à des choses grandes & relevées ? Qu'est-ce qu'un jugement solide ? sans doute c'est celui qui sçait juger du prix des choses, & les estimer ce qu'elles valent, Qu'est-ce qu'un homme prudent ? ne m'avouërez-vous pas que c'est celui qui ayant une bonne fin devant les yeux, prend les moyens

propres pour y parvenir ? d'où il s'ensuit que celui qui laisse perdre son ame, n'a ny jugement, ny prudence, ny esprit. Ah ? d'où vient donc, je vous prie, que les hommes, qui dans toutes les autres choses sont si éclairez, si vigilans, si attachez à leurs interêts, laissent perdre un bien si grand, si précieux, & d'où dépend tout le reste ? C'est sans doute, que la pluspart des hommes ne sçavent pas comment, ny à quoy il faut l'employer; & c'est ce que nous allons apprendre dans cette seconde Partie.

II. PARTIE.

Ce que l'on doit particuliérement considérer dans les choses excellentes, & de haut prix, est (Messieurs) l'usage qu'on en doit faire, parce que c'est une espece de profanation de faire servir une chose précieuse à des usages bas & honteux. Ainsi cette ame, l'ouvrage d'un Dieu, & qu'il a créé lui-même, comme la chose la plus excellente qui soit partie de ses mains, cette ame, dis-je, a sa fin, à quoy elle est destinée, & même étant nôtre trésor, & toutes nos richesses, elle nous est donnée pour quelque chose de grand, & de proportionné à l'excellence & au prix de cette même ame. Sur quoy (Chrétienne Compagnie) je trouve deux ou trois défauts plus ordinaires dans l'usage que les hommes ont coûtume de faire de leurs trésors, & des choses précieuses, mais que nous devons soigneusement éviter dans celui que nous faisons de nôtre ame, puisqu'ils sont les causes de sa perte.

Le premier est de ceux qui la rendent inutile, & qui, comme parle le Prophete royal,

ont reçû leurs ames en vain : *accepit in vano animam suam*; semblables à ceux qui renferment leurs trésors dans leurs coffres sans jamais s'en servir, contens de les voir & de les posseder ; au lieu que pour faire un bon usage d'une chose si précieuse, nous devons imiter les personnes riches, qui sçavent se servir de leurs biens, selon les maximes du monde. Quels grands desseins, je vous prie, & quels hauts projets n'ont ils point dans l'esprit ? A quelles charges n'aspirent-ils point ? Y a-il rien de si grand, & de si élevé, où ils ne portent leurs prétentions ? Jusques-là que quand un homme a changé de fortune, & qu'il est devenu riche & opulent, on diroit qu'il auroit en même temps changé de naturel, d'inclination & de désirs ; parce qu'il mésure tout à ses richesses.

Psalm. 23.

Je dis la même chose (Messieurs) que Dieu nous ayant donné cette ame, comme une précieuse monnoye qui porte son image, & qui est marquée à son coin, ou plûtôt comme un riche trésor, c'est pour l'employer à faire fortune dans le Ciel, puisqu'il n'y a rien de si grand qu'elle ne soit capable de posseder. Oüy, tout ce que la magnificence d'un Dieu peut donner, tout ce que sa bonté peut promettre, pour nous rendre parfaitement heureux, tout cela s'acquiert, s'achete, & se peut obtenir en donnant nôtre ame, qui en est le prix. Car ce que saint Augustin a dit du Ciel en général, on le peut dire de chaque degré de gloire en particulier. *Tantum valet, quantum tu es, da te ; & habebis illud.* La possession de Dieu même, qui est tout le bien

Serm. 37. de Sanctis & Serm. 64. de Verb. Domin.

possible, ne se peut mettre à plus haut prix, qu'en donnant nôtre ame pour l'avoir; que si nous ne l'employons pas à une fin si noble & si haute, je dis que c'est l'avoir reçûë en vain, parce qu'elle n'est créée que pour cela.

En effet que diriez-vous d'un homme qui auroit de quoy acheter une des premieres Charges du Royaume, également lucrative & honorable, ou de quoy faire l'acquêt de la Terre la plus noble & du plus grand revenu, & qui tiendroit ce trésor enfoüi & renfermé sans l'employer? Cet homme, diriez-vous, ne merite pas le bonheur qu'il a; il ne sçait pas se prévaloir de son avantage, & jamais la fortune n'a agi plus en aveugle, qu'en mettant tant de biens entre les mains d'un homme qui sçait si peu s'en servir. Mais que peut-on dire de nous-mêmes? Nous avons à choisir des premieres dignitez du Ciel, nous pouvons faire un acquêt, non pas d'un morceau de terre, ou d'un petit revenu, mais d'un Royaume éternel, qui est un fonds inaliénable, qu'on ne pourra ny nous ravir, ny nous contester; il est en nôtre pouvoir de bâtir, non pas un Palais en ce monde, mais une demeure pour l'éternité, & nous laissons ce trésor inutile, sans en retirer aucun fruit? Car enfin quelles graces avons-nous acquises jusqu'à présent? Quelles bonnes actions avons-nous faites? De quels merites nous sommes-nous enrichis pour le Ciel? Hélas! toute nôtre étude & tout nôtre soin a été d'acquerir des biens qui nous échapent souvent dés cette vie, & qui passeront en d'autres mains aprés nôtre mort; & nous nous présenterons

un

un jour les mains vuides devant Dieu, ou, comme parle l'Evangile, nous ne nous trouverons pas riches de Dieu : *non est in Deum dives* ; Dieu étant le bien de l'ame, l'unique qui lui soit propre, & qu'elle puisse posseder, & l'on pourra dire alors que nous aurons reçû nôtre ame en vain, *accepit in vano animam suam.* C'est un trésor qui ne nous est donné que pour acheter le Ciel ; c'est ce talent qu'on nous a donné pour le faire profiter, & peut-être que par nôtre négligence nous n'avons encore acquis ny merite ny vertu.

Luc. 12.

Supra.

C'est être semblable à ces miserables esclaves qu'on condamnoit autrefois aux mines, lesquels mouroient de faim auprés d'un monceau d'or, parce qu'ils ne pouvoient s'en servir ; ou bien à celui dont parle le Prophete Jérémie, dont l'ame est toûjours vuide : *vacua est anima ejus.* Il veut dire (je me l'imagine) que, comme le vuide est un lieu capable de contenir quelque chose, mais qui ne contient rien, qui a une grande capacité, mais qui n'est point remplie ; ainsi cette ame est capable de posseder Dieu même, qui y a mis des espaces infinis, que rien ne peut remplir que luy seul : elle peut tout embrasser, & tout posseder ; elle est plus grande que les Cieux, plus vaste que tout le monde ; mais on peut dire presque de chacun en particulier, *vacua est anima ejus :* que cette capacité immense de nôtre ame n'est qu'un grand vuide des veritables biens ; elle est faite pour le souverain bonheur, & elle ne s'efforce jamais de l'acquerir ; elle s'employe à tout, excepté

Isaïe. 29.

à l'unique chose pour laquelle elle est faite, & s'épuisant pour tout le reste, elle est toûjours vuide & inutile pour elle-même : ce qui faire au Sage, *cui laboro, & fraudo animam meam bonis ?* A quoy est-ce que j'employe mon ame, & d'où vient que je la frustre des biens infinis qu'elle pourroit acquerir ? Elle m'est donnée pour de si hauts desseins, & par ma négligence je la rends inutile, en ne m'en servant pas pour les fins que Dieu a eues lors qu'il l'a créée. Ah ! disons plûtôt avec le saint Roy Prophete : *Anima mea in manibus meis semper*, je veux que mon ame soit toûjours entre mes mains, non seulement comme une chose précieuse qu'il y a danger de perdre, mais comme une chose que je dois employer à tous momens à quelque grand dessein, & digne du prix & de la valeur de cette ame. Mais poursuivons.

Eccles. 4.

Psalm. 109.

Un second défaut où l'on tombe dans l'usage des choses précieuses, est de les employer à des choses de néant, de nulle conséquence & de nulle utilité, & ce défaut n'est pas une simple négligence comme le premier, qui les rend inutiles ; mais celuy-cy est en user mal, en les employant à des amusemens, comme les enfans qui donneroient leur héritage pour des bagatelles, si les Loix n'y avoient pourvû. Or si dans la maniere d'agir des hommes, l'usage que l'on fait des grands trésors, & les dépenses excessives que l'on fait pour des choses de peu d'importance, ne s'appelle point autrement que du nom de folie ; n'en est-ce pas la derniere, & comme le comble, que de donner cette ame si noble & si pré-

cieuse pour les choses de ce monde ? c'est à dire pour des choses fragiles, de peu de durée, incapables même de contenter, & de remplir cette ame, quand elle les posséderoit toutes ensemble, & quand elle les posséderoit éternellement ?

Car comme au jugement du Sage, tout ce qu'il y a dans le monde n'est que vanité, & qu'amusement, richesses, grandeurs, plaisirs, & tout ce que nous recherchons avec tant d'ardeur ; n'est-ce pas le plus haut point de la folie, que de le préferer au salut de son ame, ou de risquer cette ame pour en joüir ; puisque sa valeur étant infinie, il n'y a rien dans les choses périssables, qui puisse l'égaler. C'est cependant ce que font la pluspart tie des hommes, qui préferent au salut éternel de leurs ames, les commoditez de leurs corps, les plaisirs de la vie présente, quelque petit interêt, & la joüissance de quelque satisfaction passagere ; parce que c'est la donner pour peu de chose, comme le Sauveur le dit luy même : *quam dabit homo commutationem pro animâ suâ ?* que peut-on donner à un homme, qui valle son ame, & à quel prix la peut-il vendre, ou racheter ? *Quam dabit homo commutationem ?* *Matth. 18.*

Et ne me dites point que ce que j'appelle rien, ou amusement & bagatelles, est pourtant quelque chose de grand, au jugement de ceux qui ont passé pour les plus sages dans le monde, lesquels aux dépens du salut de leur ame ont exécuté de grandes entreprises, ont été employez dans des négociations d'importance, ont été élevez à des employs il-

lustres & éclatans ; ne me dites pas que ces gens qui jugent si mal à mon gré du prix de l'ame, ont composé de beaux ouvrages, qu'ils ont laissé à la posterité comme le fruit de leurs veilles, qu'ils sont devenus les oracles de tout un pays, qu'ils se sont rendus habiles dans les sciences, & celebres dans leur art, & que par là ils ont éternisé leur nom dans tous les siecles suivans ; car quel poids peuvent donner ces avantages au jugement desavantageux qu'ils ont fait de leur ame ? Que leur peut servir tout cela, n'ayant rien fait pour leur salut ? & ayant laissé malheureusement perir cette plus excellente partie d'eux-mêmes, qu'ils ont livrée pour une fumée d'honneur, & pour une ombre de gloire ? Les grands Hommes de l'antiquité ont encore plus fait que cela, ils ont conquis des Royaumes & des Empires, & se sont rendus maîtres de tout le monde ; & cependant au jugement de celuy qui est la sagesse même, ils n'ont rien fait, puisqu'ils ont perdu leur ame, qu'ils devoient s'efforcer de sauver au dépens de tout le reste : & maintenant qu'ils ne sont plus au monde, que sont devenus leurs projets ambitieux ? que leur reste-il de leurs travaux, que le souvenir de quelque peu de personnes, qui ne pensent à eux que pour déplorer leur malheur ? Que s'ils sont encore honorez en ce monde, en sont-ils pour cela moins malheureux dans l'autre ? pour avoir rempli les premiers rangs & les premieres places dans les Etats & dans les Républiques, tiennent-ils pour cela quelque rang dans le lieu où ils sont, si ce n'est par-

mi les plus malheureux ?

Ah ! encore une fois *quam dabit homo commutationem pro animâ suâ ?* Que peut-on donner en échange de cette ame que nous donnons pour si peu de chose, & qui est souvent le prix de tout ce que nous voulons avoir contre les loix de Dieu ? Comme l'infortuné Esaü, qui vendit son droit d'ainesse pour un plat de lentilles ; mais qui eut ensuite tout loisir de s'en repentir & de déplorer son aveuglement. On passe neanmoins encore plus avant ; & croiriez-vous bien, que non seulement les hommes donnent leur ame pour des choses de peu de valeur ; mais qu'ils en sont prodigues, & qu'ils ne font point d'autre usage de ce trésor, que de le dissiper, & de s'en servir contre eux-mêmes ?

C'est le dernier défaut que l'on remarque dans l'employ des biens & des richesses, que font ces dissipateurs, à qui par l'autorité des Loix, l'on en ôte l'administration ; ceux-cy les imitent dans l'usage qu'ils font du trésor qui leur est confié ; ils agissent comme cet enfant prodigue de l'Evangile, dont le rapport me semble sur ce sujet si juste, qu'on diroit que cette parabole ne seroit faite que pour montrer le mauvais usage que les hommes font de leur ame. Car d'abord ce Prodigue s'ennuyant de vivre dans la maison de son pere, demanda la portion de l'héritage qui luy appartenoit ; *da mihi portionem substantiæ quæ me contingit :* C'est ce que font tant de personnes qui n'ont pas plûtôt l'usage de la raison, & la possession de leur ame, qui est leur bien, qu'ils s'ennuyent de vivre dans la

Luc. 15.

gêne & dans la contrainte des Loix & des Commandemens d'un Dieu ; c'est pourquoy, comme s'ils étoient émancipez, ils se retirent hors de la vûë & de la conduite de ce Pere de bonté, pour être maîtres de vivre à leur gré, & dans toute la liberté qu'ils souhaitent : *abiit in regionem longinquam.* Pendant qu'il leur reste quelque sentiment de Dieu, & quelque crainte de ses jugemens, ils se contraignent un peu, mais en s'éloignant tous les jours de plus en plus de sa présence, par leurs vices & par leurs déréglemens, ils font comme ce Prodigue, *& dissipavit omnem substantiam suam* ; ils dissipent tout leur bien & toute leur substance. Car si l'on demande ce que sont devenuës ces lumieres, & ces belles connoissances de la raison & de la foi, que Dieu avoit versées dans cette ame pour la conduite de leur vie ; tout cela est dissipé, sans qu'il en reste presque aucune trace. Qu'ont-ils fait de ces vertus infuses ? Où est cette charité, & tant de saintes habitudes, dont Dieu avoit orné leur ame comme son épouse ? Ce sont des Prodigues qui ont tout dissipé, d'où ensuite ils tombent dans le malheureux état, où se trouva l'Enfant Prodigue aprés avoir dépensé tout son bien, ils sont réduits à la nourriture des plus vils animaux, *& cupiebat ventrem suum saturare de siliquis.* C'est où un pecheur en vient enfin par le mauvais usage qu'il fait de son ame, elle est comme dégradée de sa noblesse, & déchuë de ses prétentions, elle ne soupire qu'aprés les plaisirs des sens, sans élever ses pensées plus

Ibidem.

haut que la terre; cette ame raisonnable & immortelle comme réduite à la condition des bêtes, toute ensevelie dans la chair & dans le sang, & toute abrutie par les vices, en vient quelquefois dans les uns jusqu'à étouffer la créance de son immortalité même. Que si les autres ne vont pas jusqu'à cet excés d'aveuglement & d'impieté, de douter de l'immortalité de leur ame, ils vivent comme si elle devoit mourir avec le corps, ne pensent qu'à goûter tous les plaisirs de cette vie, ne s'occupent que du soin de s'établir en ce monde, sans rien faire pour le bonheur de cette ame, qui subsistera dans l'étenduë de tous les siecles.

Quel funeste usage d'une chose si noble & si précieuse! & que doivent attendre ceux qui en abusent de la sorte? si non que Dieu abuse d'eux réciproquement, selon la pensée d'un Prophete; qui pour exciter Dieu à prendre vengeance d'un abus, & d'une profanation si étrange, le conjure d'abuser d'eux à son tour, *abutere eis.* Eh! quelle sorte de supplice est cecy? C'est (Messieurs) que le Prophete veut qu'il y ait de la proportion entre le châtiment & le crime: abuser d'une chose, c'est s'en servir à d'autres usages qu'à celui auquel elle est destinée. Or les pecheurs ont abusé de leur ame, en l'abandonnant honteusement à toutes sortes de crimes, & Dieu abusera d'eux réciproquement, parce que les ayant destinez pour regner avec lui dans le Ciel, & pour être les héritiers de tous ses biens, il sera contraint de les traiter en esclaves; il les avoit élevez jusqu'à la

Jerem. 18.

dignité de ses enfans, & il les poursuivra comme ses ennemis; il leur avoit imprimé les traits les plus éclatans de sa ressemblance, & il les fera éternellement l'opprobre des Anges & des hommes, abusant d'eux, comme ils ont eux-mêmes abusé de leur ame, *abutere eis.*

Conclusion.

Concluons (Messieurs) & aprés avoir vû quel est le prix de cette ame, & à quoy nous devons l'employer, & le mauvais usage que la pluspart des hommes en font; c'est à nous de bien considerer la fin pour laquelle elle est créé; en sorte que nôtre premier but & nôtre premiere intention soit de la sauver; & que tout le reste tende uniquement à cette fin. Je sçay bien que tout le monde tombe d'accord de cette verité fondamentale, qu'il faut se sauver, que c'est là où il faut enfin revenir, & où nous rappellent même tous nos soins, tous nos projets, & tous nos desirs; puisque nous voulons necessairement être heureux. Mais si l'on convient de pensées & de paroles sur cette grande maxime, hélas! combien y en a-il qui la combattent par leur conduite & par leurs actions? Car quel rapport & quelle conformité de cette verité, dont ils sont persuadez, avec la vie qu'ils ménent? A peine donnent-ils un moment à cette affaire, qui doit être la premiere, puisqu'elle est la plus importante, & ils ont des empressemens furieux pour mille choses inutiles & souvent pernicieuses. Ah! faisons de nôtre salut nôtre principal interêt? puisqu'il est d'une conséquence infinie; car en-

core une fois, de quoy servira d'avoir réüssi en toutes les autres choses, si le succés de celle-cy n'est pas favorable? Quelle utilité retirerons-nous d'avoir été riches, grands, sçavans, & renommez en ce monde, si nous sommes malheureux dans l'autre pendant toute l'éternité? Quelque gain que nous puissions faire sur la terre, quel fruit en pouvons-nous recueillir, si nous perdons nôtre ame, avec laquelle tout sera perdu pour nous? Je vous conjure donc (mon cher Auditeur) avec le Sage d'avoir vous-même compassion de vôtre ame: *miserere animæ tuæ placens Deo.* Que le malheur éternel auquel peut être vous vous exposez, & qui a fait suer le sang & l'eau au Sauveur du monde! Que cette perte universelle, infinie & irreparable, qui anime tous les jours le zele des personnes apostoliques, & qui leur fait traverser la terre & les mers, pour aller secourir ces ames, vous porte du moins à avoir soin de la vôtre, & à mettre vôtre salut en assûrance, & à travailler pour l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

Ecclesiastic. 30.



XXXVI.

SERMON

POUR

LE IV. DIMANCHE

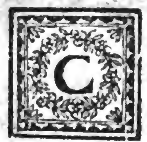
APRE'S

LA PENTECOSTE.

De l'Inutilité de nos actions.

Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cæpimus. Luc. 50.

Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. *S. Luc. c. 5.*



'Eſt en vain (Meſſieurs) que les Apôtres travaillent en l'abſence du Fils de Dieu, comme ils s'en plaignent dans l'Evangile de ce jour. Ils ont beau etter leurs filets, employer leurs ſoins & leur induſtrie, ils peinent beaucoup, ils ſe donnent bien des mouvemens, & n'en tirent aucun fruit; *Præceptor, per totam noctem*

laborantes nihil capimus. Mais le Sauveur n'a pas plûtôt paru, que leur pêche est heureuse; les deux barques qu'ils chargent d'une multitude de toutes sortes de poissons, est en danger d'enfoncer sous le poids; & eux-mêmes dans la surprise d'une avanture si agréable, ne sçachant que penser d'un changement si inesperé, ils prirent le parti qu'il falloit prendre en cette rencontre; Pierre le plus fervent de tous se jetta aux pieds de son Maître, & les autres qui l'accompagnoient, quittant en même temps leurs barques & leurs filets, se mirent à la suite de celui, que le bonheur suivoit par tout; *at illi relictis omnibus secuti sunt eum.*

Voilà (Messieurs) bien des mysteres à déveloper, voilà un grand fonds de reflexions, & d'instructions importantes. Cependant je réduits toutes ces instructions à une seule, qui est du moyen de travailler utilement pour le Ciel, & de ne pas perdre le fruit & le merite de nos actions, faute d'y apporter les conditions qui sont necessaires pour les rendre fructueuses, dignes d'une éternité de recompense, ou comme parle un saint Pere, capables de produire des biens infinis; *pragnantes bonorum aternorum.* C'est de quoy la plus part des hommes sont frustrez; souvent ils travaillent beaucoup & ne prennent rien; ils s'imaginent avoir fait un grand amas de merites, mais à la mort se trouvent les mains vuides; parce qu'ils n'ont pas travavillé avec Dieu, ni pour Dieu. On ne travaille pas avec Dieu, quand on n'est pas en état de grace, car c'est la grace qui nous

H vj

le rend présent, & qui vivifie toutes nos actions, en les rendant, selon l'Apôtre, dignes d'un poids de gloire; autrement l'Evangile dit que c'est travailler durant le temps de la nuit, c'est à dire, dans l'état du peché, pendant lequel on ne merite rien pour le Ciel, *per totam noctem laborantes nihil cepimus*; & ensuite on ne les fait pas pour Dieu, comme dit saint Pierre, dans nôtre même Evangile, *in verbo tuo laxabo rete*; j'obéïray, Seigneur, à vos ordres, je feray ce que vous souhaittez de moy, & n'agiray que pour vous plaire.

Voicy donc (Chrétiens) la grande & l'importante instruction que le Fils de Dieu nous fait aujourd'hui, & le moyen admirable qu'il nous apprend, d'acquerir, sans nouveaux frais, des biens, des trésors immenses de merites, & d'éviter le malheur si ordinaire à la pluspart des hommes, qui est de travailler beaucoup, mais sans fruit. Il faut travailler avec Dieu, c'est à dire, être dans sa grace, qui fait que nos actions lui sont agréables; & il faut travailler pour Dieu, par une pure & une sincere intention de lui plaire, & de faire sa volonté. C'est ce que nous expliquerons dans la suite de ce discours, aprés avoir imploré les lumieres du saint Esprit, par l'entremise de Marie.

Ave Maria.

I. PARTIE. JE ne crois pas (Messieurs) qu'il soit icy necessaire de vous mettre devant les yeux

l'obligation que nous avons de travailler pour le Ciel ; je présuppose qu'étant Chrétiens, c'est la premiere verité qu'on vous a apprise, que nous ne sommes au monde que pour meriter un bonheur éternel ; que c'est la fin où tous nos travaux se doivent rapporter ; & que si nous manquons à l'acquerir nous aurons perdu nôtre temps, & vêcu dans une oisiveté criminelle. Cette verité cependant, dont on est assez persuadé dans la speculation, est si peu connuë dans la pratique ; qu'il semble que la plus grande partie des hommes soyent dans ce monde pour y demeurer toûjours ; puisqu'ils ne pensent qu'à s'y établir, qu'à si rendre grands & considérables ; quoy qu'ils ne puissent ignorer, qu'il leur faudra enfin tout quitter un jour, & perdre ce qu'ils auront acquis avec tant de soin & d'empressement. Ah ! sans doute il faut que les hommes qui sont si interessez dans toute leur conduite & dans tous leurs projets, connoissent mal leurs veritables interêts ; & que dans une si grande passion qu'ils ont pour acquerir des biens, ils sçachent peu le veritable moyen de s'enrichir.

Apprenons-le aujourd'hui (Chrétiens) & pour cela, remarquez que je vous ay déja dit, que la raison pourquoy tant de gens travaillent sans fruit, est qu'ils n'ont pas le principe du merite, & qu'étant en état de peché, qui est le temps de la nuit, tour leur travail est inutile pour l'éternité ; au lieu que s'ils étoient en état de grace, ils pourroient par les mêmes actions qu'ils font, amasser

des trésors immenses pour le Ciel, & tout le cours de leur vie seroit une continuelle semence, dont la recolte & la moisson iroit un jour à l'infini. Que si avec cela, ils étoient soigneux de ne rien perdre, & de mettre tout à profit, il n'y auroit pas une seule action dans toute leur vie qui ne meritât une couronne : établissons donc cette verité, qui fait la premiere Partie de ce discours; car il est important que nous en soyons bien convaincus.

Je dis donc premierement que l'état & la disposition de la personne qui travaille, est la premiere condition qui fait devant Dieu le prix & la valeur de son travail : pourquoy? Parce que c'est une maxime incontestable, que l'action suit l'être, & que l'effet ne peut être plus noble que la cause qui le produit, & d'où il tire toute sa perfection; ainsi afin qu'une chose soit digne du Ciel, & merite d'avoir Dieu pour récompense, il faut qu'elle soit divine, & qu'elle parte d'un principe tout divin; or l'homme n'a pas ce principe de lui-même, & de son fonds, il naît pecheur, il est la misere même, indigne de tout par le malheur de sa naissance, & incapable de rien faire de bien par sa propre malice; il faut donc qu'il y ait en lui quelque chose qui vienne d'ailleurs, & qui le rende digne de ce souverain bonheur, capable d'acquerir des biens éternels, enfin qui le rende agréable à Dieu d'ennemi & d'enfant de colere qu'il étoit, comme dit l'Apôtre saint Paul.

Que si vous me demandez ce qui l'éleve à cet-

te dignité, ce qui vivifie de la sorte tout ce qu'il fait, & ce qui lui donne cette juste prétention sur les biens du Ciel, je vous répondray que c'est ce que nous appellons la grace habituelle, laquelle étant répanduë & infuse dans nous, nous fait enfans de Dieu, héritiers de son Royaume; & comme elle est une participation de la nature de Dieu même, elle nous tire de cet état de bassesse, où nôtre malheur nous a réduit, & nous rend en quelque maniere divins; car elle nous fait meriter le Ciel par les bonnes actions, que nous faisons, & cela par un merite même de condignité, comme parlent les Theologiens; c'est à dire par un merite qui est d'une égale valeur à la récompense que Dieu nous donne; de maniere que quand Dieu nous destineroit l'Empire de tout le monde, & toutes les richesses de la nature, à moins qu'il ne se donnât lui-même, & tout son Royaume, ce ne pourroit être la juste récompense de nos travaux; parce que le sang d'un Dieu, qui nous est appliqué par cette grace, ne trouve rien dans tout le reste, qui l'égale en merite & en dignité. Mais ce qui fait à nôtre sujet, est que si nous venons à perdre cette grace par quelque peché mortel; pendant que nous demeurons dans ce funeste état, & que nous n'avons pas effacé nôtre crime par la penitence, nous n'acquerons jamais rien pour le Ciel.

Je ne dis pas (Messieurs) que tout ce que nous faisons en état de peché, soit un nouveau peché, c'est une erreur insoûtenable; Je ne nie pas même, qu'on n'y puisse faire

plusieurs bonnes actions, des œuvres de charité, des actes de patience, & pratiquer d'autres vertus chrétiennes; je ne dis pas enfin qu'il faille se desister de faire le bien pour cela, puisque les actions faites dans ce malheureux état, peuvent attirer les misericordes de Dieu, & l'exciter à nous donner des secours, pour recouvrer la grace perduë; mais ce qui est constant, & une verité orthodoxe, c'est que tout cela ne sera jamais compté pour l'éternité, & que nous n'en recevrons jamais la moindre récompense en l'autre vie; en sorte que nous pouvons dire avec saint Pierre dans nôtre Evangile : *Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus*; nous avons bien peiné durant toute la nuit, & nous n'avons rien pris, rien gagné, rien acquis. J'en tire toutes les raisons de la nature même du peché, qui dans l'Ecriture a particulierement trois noms, qui m'en fournissent autant de preuves, comme si le saint Esprit les avoit choisis exprés, pour nous marquer la malignité du peché, & les malheureux effets qu'il produit à celui qui l'a commis. Premierement il s'appelle mort, & met celui qui en est coupable dans un état de mort. En second lieu il s'appelle nuit, tenebres, aveuglement, privation de lumiere & du jour. Et enfin tout le monde sçait qu'il nous rend ennemis de Dieu, esclaves, & assujetis à l'empire du Demon, d'où j'infere que nos actions ne peuvent être qu'inutiles pour l'éternité, en cet état de mort, en ce temps de tenebres, & dans la disgrace d'un Dieu, qui seul peut récompenser nos

Luc. 5.

travaux & nos actions, developons un peu cecy.

Premierement l'état du peché est un état de mort, nous en sommes assez convaincus; mais la consequence que nous en devons tirer, est, qu'il en est en ce point de la mort de l'ame, comme de celle du corps, qui le rend immobile & sans action, pour toutes les fonctions naturelles; il ne voit plus, il n'entend plus, il n'a plus aucun usage de ses sens, comme lorsqu'il étoit vivant & animé; ce qui fait dire à saint Bernard, que l'absence de l'ame fait voir, ceque sa présence lui donnoit, sçavoir la vie, l'action & le mouvement, *discessus indicat, quid præsentia conferebat.* Il en est de même du peché, qui est la mort de l'ame; il lui ôte la vie de la grace, il la prive du pouvoir d'agir surnaturellement; & quoy qu'au dehors l'homme fasse les mêmes actions qu'il faisoit auparavant; cependant ce sont des actions mortes, qui étant sans merite demeureront sans récompense; & certes l'on peut dire de l'homme alors, ce que le Disciple bien-aimé dit d'une personne qui avoit perdu la charité, qui est inseparable de la grace, *nomen habes quod vivas, & mortuus es*, il semble que cet homme soit vivant; car il fait des actions de Chrétien, saintes & loüables d'elles-mêmes; il jeûne, il donne l'aumône, il fait quantité d'œuvres de charité; mais ces actions ne partant pas d'un principe animé de la vie de la grace, il ressemble à ces machines, qui ne se remüent que par ressorts; ce ne sont pas des actions de vie qu'on y remar-

Bernard. Serm. 6. de advent. Domini.

Apocalyps. 2.

que ; ce ſont des mouvemens de l'art, & non pas de la nature ; ou bien il en eſt comme de ces eaux mortes & croupiſſantes, qu'on éleve par des pompes, pour leur donner du cours durant quelque temps ; comme elles ne coulent pas de ſource, elles ne vont pas loin ; au lieu que le Fils de Dieu appelle la grace, & les actions qu'elle anime ; *fons aquæ ſalientis in vitam æternam*, une eau qui remonte auſſi haut que ſa ſource, & qui rejaillit juſques à la vie éternelle ; enfin un homme en état de peché eſt comme ces ſpectres, qui paroiſſent avec des corps empruntez, & qui font des actions ſemblables à celles des autres hommes, qui paſſent même quelquefois les forces ordinaires ; mais comme ce n'eſt que pour un temps, nous les traittons de Phantômes, & d'illuſions : *nomen habes quod vivas & mortuus es* ; de même le peché ôte la vie ſurnaturelle, & n'en laiſſe que l'apparence, on eſt mort en effet, n'agiſſant que pour le temps, & ne faiſant rien qui ſoit en compte pour l'éternité.

Joann. 4.

Ainſi (mon cher Auditeur) je veux que vous travailliez beaucoup, que vous faſſiez des actions qui paroiſſent ſaintes aux yeux des hommes, que vous ſecouriez tous les pauvres, que vous viſitiez tous les Hôpitaux que vous jeûniez des Carêmes entiers, & pluſieurs fois la ſemaine dans les autres temps ; que vous entriez dans toutes les actions de charité, qui ſe font dans une Ville, que ce ſoit par vos mains que tout cela ſe faſſe, que vous en ſoyez le premier moteur, & que vous animiez tous les autres, en leur don-

nant l'exemple. Tout cela cependant eſt perdu pour le Ciel, ſi vous n'avez pas la grace; vous pouvez bien exciter par là la bonté de Dieu, à vous donner le moyen de ſortir de l'état de mort où vous êtes; mais ces bonnes œuvres ne ſont pas de actions de vie, & elles ne meritent rien.

Ce que nous pouvons encore inferer des paroles de l'Apôtre, lequel nous aſſûre, que le fruit doit avoir du rapport à la ſemence que l'on jette en terre pour le produire, & la récompenſe avec le travail; or la grace qui nous rend agréables aux yeux de Dieu, eſt en même temps une ſemence, qui produit le fruit de la gloire, étant le principe du merite, à quoy répond la Couronne, que nous eſperons; vous n'avez pas ſemé un fruit de vie, vous ne pouvez donc pas eſperer de le recueillir un jour. Et c'eſt de ces ſortes de perſonnes que parle le Sage, lorſqu'il dit que leur eſperance eſt malheureuſe, leurs travaux ſans fruit, & toutes leurs bonnes œuvres inutiles, *infelix & vacua eſt ſpes eorum, & labores ſine fructu, & inutilia opera eorum.* *Sapient. 3.*

Jugez donc de là (Chrétiens) quelle eſtime vous devez faire de la grace, le ſoin que vous devez apporter à la conſerver, & de quelle importance il eſt de ſe maintenir en cet état, par le malheureux effet que produit ſon contraire, qui eſt l'état du peché: car outre qu'il donne à l'ame le coup de la mort, en la privant de la grace, & de la charité, qui eſt ſa vie; il infecte, empoiſonne, & fait encore mourir toutes ſes actions; comme ces inſectes qui n'ont pas plû-

tôt touché la racine d'un arbre, qu'ils en font mourir tous les fruits avec l'arbre même ; ainsi representez-vous une personne qui a vêcu assez long-temps dans la grace, mais qui en est déchûë par un étrange malheur, par une foiblesse, par une violente tentation, ou bien par une de ces occasions, où les plus saints & les plus fortement établis dans le bien, ont besoin d'un secours extraordinaire pour se soûtenir. Ce peché mortel qu'elle a commis, ne la prive pas seulement de tous ses merites passez ; en sorte que si elle mouroit en cet état, quand elle auroit acquis toutes les vertus, & pratiqué toutes les austeritez imaginables, Dieu n'y aura jamais aucun égard ; mais encore il empêche qu'elle n'acquiere jamais aucun merite, pendant que ce peché ne sera pas détruit & effacé par la penitence.

Il est vray que ces premieres bonnes œuvres ne sont pas mortes proprement, mais seulement mortifiées, comme parlent les Theologiens;parce que si elle retourne en état de grace, ces merites acquis par une vie sainte & chrétienne, revivent, & redeviennent suscéptibles de la récompense : mais il n'en est pas de même des bonnes actions que l'on fait dans l'état du peché ; elles sont mortes tout à fait, & ne produiront jamais rien pour le Ciel ; or supposez que cette même personne vive dix ou vingt ans dans ce malheureux état du peché, sans en commettre d'autres ; au contraire, qu'elle continuë à vivre chrétiennement, qu'elle employe ses biens à soulager les pauvres, à bâtir les Hô-

pitaux, qu'elle ait jeûné durant tout ce temps-là, porté le cilice, & pratiqué toutes les actions d'un parfait Chrétien. Ah ! cette personne, qui auroit acquis des trésors immenses, si elle étoit demeurée dans son premier état, sera frustrée de la récompense qu'elle en attendoit ; parce que ces bonnes œuvres sont mortes, & n'ont pas ce principe de vie, qui est absolument necessaire pour meriter une récompense éternelle ; & saint Paul, pour nous imprimer cette grande verité, a bien voulu nous faire un détail de toutes les actions, sur lesquelles nous comptons le plus. Oüy, quand j'aurois, dit-il, la foi assez vive pour transporter des montagnes, quand je distribuërois tous mes biens aux pauvres, quand j'exposerois mon corps à tous les supplices, aux flammes, & aux plus horribles tourmens ; de quoy me serviroit tout cela sans la charité ? *Si habuero omnem fidem, ita ut montes transferam, si distribuero omnes facultates meas, si tradidero corpus meum, ita ut ardeam, charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest.*

1. ad Corint. 13.

Pensez donc un peu (Ames Chrétiennes) au bien, dont vous vous privez en demeurant dans cet état de mort ! quelle fortune où Dieu vous destinoit, renversée ! que de merites vous échappent ! quelles couronnes ne perdez-vous point ! puisque tout le bien que vous faites, ne vous sert de rien, *nihil mihi prodest* ; si vous étiez en état de grace, il n'y auroit pas une bonne parole, pas une pensée, pas la moindre action, qui ne fût comptée ; & comme parle le Sauveur, pas

un verre d'eau donné pour ſon amour, qui ne meritât ſa récompenſe; mais n'y étant pas, *nihil mihi prodeſt*; les actions mêmes les plus grandes ne vous ſerviront de rien, quand vous pratiqueriez toutes les penitences de ces anciens Solitaires, quand vous convertiriez même tout le monde par vos travaux Apoſtoliques, quel fruit en retireriez-vous pour vous-mêmes? Tout eſt perdu, tout eſt enlevé, tout eſt anéanti, *nihil mihi prodeſt*; de maniere que la grace eſt comme un fonds & une terre bien cultivée, tout ce qu'on y ſeme, croît & ſe multiplie, & raporte au de-là du centuple; mais hors de ce fonds, rien ne fructifie pour l'éternité: ainſi quand nous ne devrions point avoir le peché en horreur par mille autres motifs, celui là ſeul ne feroit-il pas capable de nous en inſpirer? Pourrions-nous le commettre, & penſer qu'en donnant la mort à nôtre ame, il fait auſſi que toutes nos actions ſont mortes, c'eſt à dire ſans merite & ſans fruit?

Mais outre ce nom de mort, qui a du rapport à l'effet que cauſe le peché, l'Ecriture lui en donne un autre, qui ne nous fait pas moins comprendre l'inutilité de nos actions, dans l'état où il nous met; c'eſt celui de nuit, & de tenebres; ſoit parce qu'il les produit dans l'ame de celui qui l'a commis, ſoit parce qu'il prend naiſſance dans le trouble & dans les tenebres de quelque paſſion déreglée, qui nous dérobe les lumieres de la raiſon, ſoit enfin comme dit le Sauveur, parce qu'il cherche naturellement à ſe cacher, & à s'enſevelir dans les tenebres,

omnis qui male agit, odit lucem; j'aime mieux dire cependant avec le même Fils de Dieu, & plus conformement à mon ſujet, que c'eſt parce que tout ce que l'on fait durant ce temps, ne merite rien pour l'éternité; *ambulate dum lucem habetis...venit nox in qua nemo poteſt operari.* De ſorte que ſi l'Apôtre ſaint Paul appelle les pechez des hommes, des œuvres de tenebres, *opera tenebrarum*, nous pouvons bien donner le même nom aux bonnes actions faites en état de peché; non pas qu'elles deviennent mauvaiſes & criminelles, comme ont voulu dire quelques-uns, contre le ſentiment de l'Ecriture, & de tous les Peres; mais parce qu'elles ſont enſevelies dans l'oubli, ſans qu'on nous en tienne jamais compte dans l'autre vie. Et c'eſt encore en ce ſens, que la pluſpart des hommes peuvent s'appliquer ces paroles, que dit ſaint Pierre en nôtre Evangile; *Præceptor, per totam noctem laborantes nihil cepimus.*

Ioann. 3.

Ioann. 12.

Ioann. 9.

ad Roman. 13.

Le temps de la nuit n'eſt pas propre pour le travail; il faut que ce ſoit durant le jour de la grace, auſſi bien que dans les lumieres de la Foy; autrement nous pouvons dire de toutes ces actions, quoyque moralement bonnes, ce que ſaint Auguſtin dit de celles des Payens, qui faiſoient quelques bonnes œuvres, comme rendre la juſtice, ſecourir les miſerables, garder religieuſement leur Foy & leur parole même à l'égard de leurs ennemis, & cent autres de cette nature, qui étoient de veritables vertus, on n'en peut douter, & l'Ecriture même les en loüe; mais vertus qui ne leurs ſervoient de

rien pour le bonheur éternel ; parce qu'ils n'étoient pas dans la voye d'y travailler, n'ayant pas les lumieres de la Foy ; & ensuite n'étant pas dans le jour de la grace, c'est pourquoy ce saint Docteur dit de ces actions, quelque éclatantes & quelque admirables qu'elles fussent, *magni passus sed extra viam*, ce sont de grandes démarches, mais hors de la voye, & de la route qui conduit au Ciel : cela ne les a avancez de rien ; c'étoit durant la nuit qu'ils marchoient, comme il arrive assez souvent, qu'un voyageur égaré durant une affreuse nuit, court & se hâte ; mais tantôt il heurte & tombe, tantôt il s'égare, & s'éloigne davantage au lieu d'avancer, tantôt il retourne sur ses pas sans souvent s'en appercevoir. Voila selon le Prophete, ce que font les pecheurs dans le peu de bien même qu'ils font, *impii in circuitu ambulant*, ils font un cercle continuel au tour du terme où ils prétendent arriver, mais ils ne s'en approchent jamais de plus prés. Le cercle qu'ils font en tournant est toûjours également éloigné du centre, & quand ils marcheroient toute leur vie, ils n'en seroient pas plus avancez. C'est de la sorte que travaillent ceux qui sont en état de peché, ils sont dans les tenebres, comme le miserable Sanson que ses ennemis obligerent de tourner une roüe, aprés qu'ils l'eurent aveuglé ; ils ne font que tournoyer sans avancer jamais, ils ne laissent pas de travailler beaucoup, mais sans rien faire ; ils diront ces paroles du Prophete, *in vacuum laboravi, sine causâ & vanè fortitudinem meam consumpsi* ; c'est

In Præfat. in Psalm. 31.

Psalm. 11.

Isaia. 49.

c'est en vain que j'ay travaillé, & que j'ay consumé mes forces; je n'ay rien fait, je n'ay rien acquis pour le Ciel; vertus, actions, bonnes œuvres, tout cela n'est point écrit dans le Livre de Vie, ce sont des actions faites durant la nuit & les tenebres, qui ne doivent point paroître devant Dieu.

Ne puis-je pas dire qu'il arrive à ces malheureux quelque chose de semblable à ce qui arriva aux Egyptiens, lorsque Moïse voulut retirer les Israëlites, qu'ils tenoient dans la servitude, entre les playes, dont ils furent frappez. Une des plus fâcheuses & des plus surprenantes, fut ces tenebres qui durérent trois jours consecutifs; mais tenebres si épaisses, qu'ils ne s'entrevoyoient pas; ne sçachant où aller, ils demeurerent immobiles durant ce tout temps-là, & comme enchaînez par ces tenebres palpables, ainsi que parle le sage, *vinculis tenebrarum, & longæ noctis compediti*; de maniere qu'ils ne se remuérent pas du lieu où ils étoient, *nemo movit se de loco in quo erat*; ils demeurérent sans action, aussi bien que sans mouvement.

Sapient. 17.

Exod. 10.

Voilà ce qui arrive dans l'état du peché, c'est la nuit, durant laquelle tout demeure suspendu; ce qu'il faut entendre des actions saintes qui meritent le Ciel, ausquelles Dieu n'aura jamais d'égard; au lieu que durant le jour, rien n'est perdu si nous le voulons, paroles, pensées, actions, desirs, prieres, tout est compté, tout nous avance, tout nous enrichit; si donc vous me demandez d'où vient l'inutilité de la plus grande partie des actions des hommes, je vous répon-

drai, que c'est qu'ils travaillent durant cette nuit, pendant laquelle le Fils de Dieu dit que nous ne pouvons travailler, & tout ce que nous faisons durant ce temps, ne pouvant être qu'un ouvrage de tenebres, defectueux dans sa plus essentielle partie, sçavoir dans la grace, qui nous rend agréables aux yeux du Seigneur.

Car c'est la troisiéme chose propre du peché, de nous rendre ennemis de Dieu, & de nous en faire même porter le nom, comme étant ce qui nous attire necessairement sa haine & son aversion. Or comme le peché demeure dans une ame criminelle jusqu'à ce qu'il soit effacé, il la rend aussi odieuse, & aussi abominable aux yeux de Dieu, que lorsqu'elle l'offensoit actuellement; & il n'y a rien de plus souvent repeté dans l'Ecriture, que cette verité; que Dieu rejette les présens des Impies; & nous voyons dans l'ancienne Loy, que ny les Sacrifices réïterez & presque continuels, ny l'encens qui brûloit sur les Autels, pour rendre hommage à sa grandeur, ni le jeûne qui humilie l'esprit & affoiblit le corps, ny le sac & la cendre, qui sont des marques de penitence, ny enfin les prieres & les bonnes œuvres, que tout cela ne lui peut être agreable, tandis que ceux qui pratiquoient toutes ces bonnes œuvres en apparence, ne lui étoient pas agréables eux-mêmes; tout cela par consequent leur étoit donc inutile pour le Ciel.

Aussi est-ce la maniere d'agir de Dieu, dit le même texte sacré, de jetter premierement les yeux sur la personne qui lui présente

quelque chose, avant que de regarder ses présens ; parce qu'il ne regarde de bon œil que ce qui vient de la part de ses amis. C'est ainsi qu'il en usa à l'égard de l'innocent Abel, *respexit Dominus ad Abel, & ad munera ejus* ; d'où vous voyez que si la personne ne lui est agréable, c'est à dire, si elle n'a la grace, qui nous rend saints & justes, rien n'est reçû favorablement, ou du moins, rien n'est marqué pour le Ciel. Delà vient qu'il se peut faire, & même qu'il arrive souvent, qu'un homme ayant travaillé & fait quantité de bonnes œuvres, maïs sans merite, & sans en être jamais récompensé, le Sauveur à la mort le traite comme ce figuier, qu'il maudit autrefois, & qu'il condamna à ne jamais porter de fruit ; parce qu'il n'y trouva point de fruit, lorsqu'il y en cherchoit, *nunquam fructus nascatur ex te in æternum* : quoy qu'il n'en cherchât pas dans la saison propre où cet arbre en devoit produire ; ce qui est assez surprenant, & que tous les Peres expliquent à propos de nôtre sujet. Jesus-Christ viendra à la fin de nôtre vie nous faire rendre compte de nos actions, & du fruit que nous aurons rapporté ; que si nous avons passé la meilleure partie de nôtre vie dans l'état du peché ; & si la mort nous y surprend, quoy que ce ne soit plus le temps de porter du fruit pour l'éternité, il y en cherchera pourtant ; & s'il n'y en trouve point, nous n'éviterons pas sa malediction, qui fera dessecher l'arbre jusqu'à la racine, en sorte qu'il n'en portera jamais, parce qu'il n'y aura plus

Gen. 4.

de ressource ny esperance pour l'avenir ; au lieu que si nous sommes en état de grace, & si nous avons travaillé pour Dieu en cet état, nous serons semblables à cet autre arbre, dont parle le Prophete Royal, lequel étant planté le long des eaux, & dans un lieu fertile, ne perd aucune de ses feüilles, *& folium ejus non defluet* ; tout sera compté, tout sera marqué, il n'y aura rien de perdu, on aura égard à tout, au merite de la personne, à la grandeur du travail, aucune circonstance ne sera oubliée ; *& folium ejus non defluet.*

Psalm. 1.

Mais outre cette premiere condition, qui est absolument & indispensablement requise pour une bonne action, il y en a une seconde qui n'est pas moins necessaire, sçavoir que non seulement elle doit être faite avec Dieu, comme nous venons de l'expliquer, mais encore pour Dieu, c'est à dire pour son amour, pour sa gloire, pour lui plaire, ou par quelque semblable vûë, ce que nous appellons une droite & une sainte intention, sans laquelle nous travaillons en vain, & nous pouvons encore dire avec les Princes des Apôtres ; *Præceptor per totam noctem laborantes nihil cepimus* : nous l'allons voir en cette seconde Partie.

II. Partie.

La mauvaise intention est en effet (Messieurs) la seconde chose qui rend inutiles pour le Ciel la plus grande partie de nos actions ; car Dieu ne tient aucun compte de ce qu'on ne fait point en sa consideration, & n'a garde de récompenser ceux qui n'ont pas travaillé pour lui ; comme si un serviteur,

ou un homme à gage, aprés avoir travaillé pour un autre, ou bien aprés avoir gâté l'ouvrage que vous lui auriez mis entre les mains, venoit ensuite vous demander sa récompense; il ne seroit sans doute payé que par les reproches, qu'il se seroit justement attirez, & meriteroit d'être puni plûtôt que récompensé. C'est ce qui arrivera à la plufpart des hommes, que Dieu n'a mis en ce monde que pour acquerir le Ciel, & meriter par leur travail un bonheur éternel.

Le Sauveur nous le dit assez dans la parabole de ce Maître d'un grand héritage qui vient à toutes les heures du jour chercher des ouvriers pour travailler à sa vigne, & qui à la fin de la journée n'a égard ny à la longueur du temps qu'on a travaillé, ny à la peine de ceux qui ont porté le poids de la chaleur, mais seulement à la qualité de l'ouvrage, qui doit être entrepris pour son service, par son ordre; & enfin fait pour lui obéïr, & non par des vûës humaines, comme sont la vanité, l'ambition, le desir de s'attirer de la gloire & l'estime des hommes, & tous les desseins interessez, qui gâtent & qui corrompent le merite de toutes nos actions, quelque éclat, & quelque belle apparence qu'elles puissent avoir d'ailleurs; c'est pourquoy la bonne intention que l'on a dans tout ce que l'on fait, s'appelle communement l'ame & la forme de nos bonnes œuvres, sans laquelle elle sont mortes, c'est à dire inutiles, & sans merite devant Dieu.

Comme j'ay déja parlé de la bonne intention dans l'un des discours de ce Carême,

je n'en diray icy que ce qui fait à mon sujet, sçavoir que l'inutilité des actions de la plufpart des hommes vient ordinairement de ce qu'ils ne les font point pour Dieu. Surquoy il me femble que l'on peut confiderer un homme en trois états, ou par rapport à trois fortes de devoirs, qui occupent toute fa vie Premierement comme Chrétien, & en cette qualité il fait des actions qui peuvent meriter l'éternité bienheureufe par des actions propres de fa Religion, & par l'obfervation des préceptes de fa Loy Secondement comme partie d'une Republique, parce qu'il n'y en a point qui n'ait quelque employ, qui n'exerce quelque charge, ou qui ne foit de quelque vacation, dont les fonctions partagent fon temps, fes foins & fes actions, ou enfin comme un homme particulier, qui eft affujeti aux neceffitez communes à tous les hommes, & qui a befoin de fe nourrir, de prendre fon repos, & de vacquer à mille chofes, dont il ne fe peut difpenfer; & ainfi l'on peut dire que toutes nos actions fe divifent en actions chrétiennes, civiles, & naturelles, qui toutes peuvent contribuer à nôtre falut, & à acquerir une infinité de merites pour l'autre vie; tout cela étant établi par la providence de Dieu même.

Si vous voulez donc maintenant fçavoir, pourquoy la plus grande partie de la vie des hommes eft inutile; je dis que c'eft qu'on ne les fait pas dans une bonne fin, & dans une bonne intention, & comme vous avez plus d'ufage du monde que moy, & que vous connoiffez mieux ce qui s'y paffe, les

desseins, les intrigues, & les secrets ressorts qui remuent tout le monde; faites, je vous prie, reflexion sur la fin & sur les motifs qu'ont les hommes considerez par rapport à ces differens états, sans parler des actions mauvaises & criminelles, qui bien loin de meriter quelque récompense, ne doivent attendre de la justice de Dieu, que de rigoureux châtimens.

Car premierement si nous considerons un homme comme Chrétien, vous sçavez qu'il y a des obligations & des devoirs attachez à cette qualité; & par consequent des actions, qui d'elles-mêmes sont saintes, si elles sont faites avec la droiture d'intention, qui est necessaire, sans quoy toutes saintes qu'elles sont, elles deviennent souvent criminelles, mais toûjours inutiles pour l'éternité. Et cependant, quoy de plus ordinaire qu'une intention détournée, ou interessée, qui se glisse même jusques dans les œuvres de charité? où l'on cherche plûtôt l'état que le fruit, où l'on fait le bien par la consideration de ceux à qui on le fait, où on oblige, & où on rend service dans l'occasion, parce que ces personnes plaisent, ou parce qu'elles sont utiles; jusques là que l'amour propre, qui devroit être consumé dans le feu de la charité, trouve le moyen de s'y nourrir & d'y renaître. Car il n'y a que trop aujourd'huy de ces personnes qui sont pleines d'elles-mêmes, & de tout ce qu'elles font, qui ne sont satisfaites, que lorsque tout le monde a la même opinion qu'elles de leur conduite; qui ne font pas une bonne œuvre

ſans trouver le moyen d'en répandre le bruit par tout ; qui ne rendent pas une viſite aux pauvres, qu'ils n'en faſſent auſſi-tôt le ſujet de leurs converſations, & de leurs entretiens, ſi elles ont le courage d'obſerver les jeûnes de l'Egliſe, ou d'en faire de ſurerogation, ne faut-il pas qu'on en ſoit informé, & qu'on en ſçache toutes les circonſtances ? C'eſt cette vanité ſecrete, cette recherche de leur propre gloire, qui empoiſonne une grand partie des meilleures, & des plus ſaintes actions, qui n'étant pas faites pour Dieu, ſont auſſi ſans merite, & ſans récompenſe, ou n'en ont point d'autre que l'eſtime des hommes qu'elles ont recherchée, comme diſoit le Sauveur en parlant des Phariſiens ; *receperunt mercedem ſuam.* *Matth. 6.*

On pourroit dire encore aujourd'huy la même choſe des Chrétiens qui font leurs bonnes œuvres par oſtentation, & qui en perdent tout le merite, par un deſir ſecret qu'ils ont de ſe procurer l'aplaudiſſement des hommes. Ah ! ſi Dieu nous ouvroit maintenant ce livre, dans lequel ſont écrites toutes les actions des hommes, combien en verrions-nous, même parmi les meilleures, de faites purement pour luy plaire, & pour ſon ſervice ? Trouve-on encore ſur la terre des hommes ſemblables à Joſué, dont les mains ſoient levées ſi droit vers le Ciel, qu'elles ne s'abaiſſent, & ne retombent jamais en terre ? Donnez-moy des perſonnes qui agiſſent pour Dieu avec un tel deſintereſſement, qu'ils n'ayent en vûë que ſa gloire ? qu'ils lui conſacrent tout ce qu'ils font,

sans retour sur eux-mêmes ; & sans égard à leurs propres interêts ? sans doute vous en trouverez peu.

C'est cependant ce que Dieu demande dans nos actions ; il ne regarde pas tant le présent qu'on lui fait, que le cœur d'où il part ; *Dominus autem intuetur cor*, il veut un cœur si parfaitement tourné vers lui par une droite intention, que ny l'amour de la gloire, ny la satisfaction propre, ny le respect humain, ne soient pas capables de l'en détourner. Un Chrétien qui n'a que Dieu en vûë dans ses actions de pieté, & dans les exercices de sa Religion, se porte à son devoir, sans consulter son inclination ; il n'entreprend rien par caprice, & par impetuosité, comme ceux qui ne suivent que leur naturel ; quand il a fait ce qu'il a dû, & ce qu'il a pû, il ne se met point en peine de ce que les hommes en peuvent penser ; il n'a pour but, que de contenter Dieu ; le bon succés de ses entreprises ne l'élevent point, non plus qu'il n'est pas découragé par le mauvais ; il s'acquite des plus petites actions avec autant d'exactitude, que des plus éclatantes, cherchant uniquement que Dieu soit servi & honoré ; il ne porte point d'envie à ceux qui réüssissent ; la volonté de Dieu est la regle de la sienne, & comme tout est grand, quand il est fait pour Dieu, tout lui est indifferent à la reserve de plaire à Dieu. Mais combien s'en trouve-t-il peu qui agissent de la sorte ? aussi peu qu'il y a de Saints sur la terre, puisque c'est là ce qui les fait, & ce qui seul merite la récompense à la fin de la vie, dit

1. Reg. 16.

Sapient. 10. le Sage, *reddidit justis mercedem laborum suorum.*

Que s'il y en a si peu qui agissent en veritables Chrétiens, même dans les devoirs de pieté, & dans les exercices de Religion, il y en a encore moins qui santifient les actions propres de leur employ, de leur condition, & de l'état où Dieu les a appellez; c'est cependant ce qui occupe la meilleure partie de la vie. En effet ces sortes d'actions (Messieurs) qui regardent la vie civile, sont de telle nature qu'elles peuvent devenir bonnes ou mauvaises, selon les vûës qu'on s'y propose, & la fin qu'on a devant les yeux; cependant on peut dire, que quand Dieu nous applique lui-même à un certain état par les ordres de sa providence, elles deviennent plus facilement saintes que les autres, qui sont tout à fait indifferentes; parce qu'il est plus facile de leur donner une bonne fin, & que d'ailleurs elles sont dans l'ordre de nos devoirs, honnêtes, & utiles au public; que dis-je, elles nous fournissent mille occasions de servir Dieu, en rendant service au prochain; & il n'y auroit plus même qu'un pas à faire, pour les rendre meritoires, & saintes devant Dieu, si nous étions soigneux de nôtre salut; sçavoir de les faire pour Dieu, pour se conformer à sa volonté dans l'état où il nous a mis, & dont il veut que nous remplissions fidelement les devoirs; de maniere, que si nous n'agissions que dans la vûë de nôtre veritable interêt, toutes les actions à quoy nôtre état nous oblige, seroient comptées pour l'éternité, au lieu que

peut-être tout cela est perdu sans fruit, sans merite, sans récompense, parce que nous ne le raportons pas à Dieu.

Un homme, par exemple, est obligé de travailler jour & nuit dans un métier penible, pour gagner sa vie, on ne demande pas de lui qu'il fasse de longues prieres, ny de grandes aumônes; ce n'est pas par cette voye, que Dieu le veut conduire au Ciel; mais il y amassera un trésor, s'il offre son travail à Dieu, s'il se resigne aux ordres de la providence qui l'a voulu en cet état; ainsi sans faire autre chose que ce qu'il fait, il travaille pour Dieu, & pour le Ciel, deslors qu'il a cette intention; au lieu que son travail, ses peines, ses veilles, ses soins, & toutes ses fatigues sont inutiles, s'il en a une autre, qui ne s'y raporte pas; *per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Considerez ce Juge & ce Magistrat, tout occupé à rendre la justice, à lire des papiers, à oüir des témoins; toutes ces actions sont dans l'ordre de Dieu, & déja moralement bonnes, car il est établi pour cela, il tient même la place de Dieu, & le représente; que si sa charge est également lucrative & honorable sur la terre, il a encore le moyen de la rendre infiniment plus fructueuse pour le Ciel, par les mêmes actions qu'il fait chaque jour; car il ne faut qu'avoir en vûë le service de Dieu, dans l'employ qu'il lui a commis, & Dieu rendra justice à son merite, & lui donnera pour récompense le Ciel. Donnez moy enfin un pere de famille accablé de soins, qui a cent affaires dans l'esprit, cent ordres à donner,

des enfans à pourvoir, des domestiques sur qui il faut veiller, du bien & des héritages à faire valoir : Voilà bien de l'embarras, bien des soins qui partagent son esprit, bien des actions differentes qu'il fait tous les jours; mais s'il veut, tout sera mis à profit pour l'éternité ; qu'il regarde tout cela comme des obligations dont Dieu l'a chargé, & dont il lui demandera compte, & dans tout cela, qu'il n'agisse que pour lui plaire, en satisfaisant aux devoirs de sa condition ; toutes ses actions auront chacune leur merite ; au lieu que s'il n'a point d'autre vûë, que d'amasser des richesses, de pourvoir avantageusement ses enfans, & de les pousser dans les premieres charges d'une Ville, tout cela est inutile pour l'éternité ; & aprés avoir bien travaillé & bien peiné, il n'aura rien gagné par toutes les actions de sa vie, parce que ce qui n'est point pour Dieu, est compté pour rien.

Que si enfin, nous considerons la vie naturelle, il y a mille actions, ausquelles la necessité nous assujetit ; & qui tout indifferentes qu'elles sont d'elles-mêmes, sont cependant capables d'une bonne fin, où elles peuvent être rapportées par une bonne intention, le repos, le repas, les divertissemens, les entretiens, les visites, à quoy nous pouvons joindre les maladies, les accidens, les sujets de chagrin, qui nous viennent de tous côtez ; car comme on peut faire un bon usage de tout cela, on peut aussi en acquerir le Ciel, en relevant toutes ces actions par des motifs surnaturels ; que

si nous les faisons naturellement par coûtume ou seulement par necessité, sans aucune vûë qui les tourne vers Dieu, tout cela est encore inutile, & entierement perdu; & ainsi la plus grande partie de nôtre vie, qui se passe dans ces sortes d'actions, se passe inutilement.

Pouvons-nous donc assez déplorer la perte que nous faisons, faute d'un peu de reflexion ? Car si nous examinions les motifs qui nous portent à faire nos actions, nous verrions qu'outre la necessité, souvent l'humeur & le caprice y a beaucoup de part; l'occasion s'en présente, la compagnie nous y invite, le hazard nous détermine tantôt à l'une & tantôt à l'autre, & sans parler de l'abus qu'on fait de ces actions, ny des crimes qui s'y commettent par la mauvaise fin qu'on leur donne assez ordinairement, les motifs humains dont on se contente, en font tout au plus des actions humaines, ausquelles Dieu ne destine aucune récompense; parce qu'elles ne s'élevent pas jusqu'à lui, ny par elles-mêmes, ny par la liaison qu'elles peuvent avoir avec d'autres, qui y tendent plus immediatement. Nous pouvons donc dire encore, *per totam noctem nihil cepimus*; nous n'avons suivi en tout cela que les mouvemens de la nature, la grace n'y a eu nulle part, quel fruit esperons-nous en recueïllir ? Aprés tant d'années de vie, tant de differentes actions, nous n'en sommes ny plus avancez, ny plus grands devant Dieu.

Conclusion. Que si vous êtes bien persuadé de cette verité (mon cher Auditeur) quel autre fruit en devez-vous tirer, que d'apporter à l'avenir tous les soins imaginables, pour ne point perdre la récompense de vos actions & de vos travaux, sçachant qu'il n'y a que l'état de grace qui puisse rendre agreables à Dieu tous les services que vous lui rendez? N'agissons donc plus que pour une bonne fin? N'ayons que des intentions pures, droites, & toutes saintes; puisque sans cela rien n'est reçû, ny compté pour le Ciel, & pour l'éternité. Pensons souvent qu'il n'y aura que ce que nous aurons fait pour Dieu de la sorte, qui nous demeurera, au lieu que tout le reste sera mis en oubli, & effacé du Livre de Vie. Hélas! il a tant de temps que cet homme sert le public, qu'il s'embarrasse dans mille affaires, mille procés, mille desseins, dont le succés est fort incertain, & aprés tant d'écrits qu'il a faits, tant de soins qu'il a pris pour ses proches & pour ses amis, tant de mouvemens qu'il s'est donné; qu'a-t-il fait pour Dieu, pour lui-même, pour son propre salut? Avec quel regret, & avec quelle amertume de cœur ne dira-t-il point un jour? *Per totam noctem laborantes nihil cepimus.* Combien y a-t-il de temps que cet autre mene une vie oisive? Il compte tant d'années de vie, mais il ne lui en demeure rien, que le regret de les avoir perduës, en les passant inutilement; au lieu qu'il pouvoit acquerir des merites infinis par les mêmes actions qu'il a laissé perdre. C'est à nous (Chrétiens) d'y faire réflexion maintenant, & de ne pas

attendre à y penser, lorsqu'il n'y aura plus de temps pour reparer celui que nous avons si mal employé, que si nous avons été soigneux d'amasser des biens pour le Ciel ; nous en joüirons durant l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

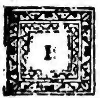
XXXVII.

SERMON
POUR
LE V. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE,

De la necessité des bonnes Oeuvres.

Nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Pharisæorum, non intrabitis in Regnum Cœlorum. Matth. 5.

Si vôtre justice n'est plus pleine & plus parfaite que celle des Docteurs, des Scribes, & des Phariciens, vous n'entrerez point dans le Royaume du Ciel. *S. Matth. c.* 5.



L y a deux choses (Messieurs) qui sont d'une necessité également indispensable à un Chrétien, & sans lesquelles c'est inutilement qu'il prétend aux avantages de ce glorieux nom, & à la récompense qui est promise à

ceux qui en rempliront les devoirs. La Foy & la Loy, la creance de tous les mysteres de nôtre Religion, & la pratique des bonnes œuvres qu'elle prescrit. Voilà quels sont les deux fondemens du Christianisme, & l'abregé de tout l'Evangile. Pour ce qui regarde la Foy & les mysteres de nôtre Religion, nous en avons déja parlé dans les discours précédens, & s'il reste quelque chose, dont nous devions être plus pleinement instruits, nous aurons assez d'occasions de la faire durant le cours de cette année; mais pour ce qui est de la pratique des bonnes œuvres, dont la necessité n'est pas moins indispensable, le Sauveur semble nous en instruire dans l'Evangile de ce jour, où il déclare nettement à ses Disciples, & en leurs personnes, à tous les Chrétiens, que si leur justice n'est plus abondante que celle des Scribes & des Phariſiens, lesquels cependant passoient pour les plus réguliers, & les plus grands observateurs de la Loy, ils n'auront jamais de part à son Royaume, *nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Pharisæorum, non intrabitis regnum Cælorum.*

Parole terrible! (Chrétienne Compagnie) particulierement en ce siecle, auquel il semble qu'à mesure que la Foy s'est répanduë par tout le monde, la charité se soit refroidie dans tous les cœurs, comme parle l'Evangile; & qu'au lieu que les Chrétiens devroient marquer leur Foy par leurs actions, leurs actions au contraire montrent qu'ils n'ont presque plus de Foy. Or comme ces deux devoirs que Dieu éxige d'un Chrétien, ne se peuvent separer,

aprés avoir fait voir dans le dernier discours les principales conditions, qui sont necessaires à une bonne action, pour meriter le Ciel, je veux aujourd'huy vous représenter l'obligation qu'a un Chrétien de faire de bonnes actions, ce sera le sujet de mon premier Point, & ensuite je tâcheray de vous faire voir qu'il n'y a point de Chrétien, en quelque état, & de quelque condition qu'il soit, qui ne puisse s'acquiter de cette obligation, ce sera la matiere du second Point, & tout le partage de ce discours, aprés que nous aurons imploré les lumieres du saint Esprit, par le secours de Marie.

Ave Maria.

I. Partie. SI la Religion en général n'est que pour rendre l'honneur & le culte qui est dû à la Majesté divine, il n'est pas moins constant (Messieurs) qu'on ne peut l'honorer davantage, ny lui rendre un culte plus agréable, que par de pieuses & de saintes actions; puisque c'est par là qu'on marque les sentimens qu'on a de sa grandeur, & la soumission qu'on rend à ses Loix; c'est pourquoy la Religion Chrétienne a cela de particulier, qu'étant la plus sainte & la plus parfaite, ou pour mieux dire la seule veritable Religion, c'est la seule aussi qui ait appris aux hommes à bien vivre; la seule qui ait donné des Loix & des préceptes, non seulement les plus conformes à la raison, mais encore les plus capables de nous élever à la plus haute sainteté; & la seule enfin qui nous oblige à l'exercice des

plus hautes vertus ; jusques-là, que le Fils de Dieu même qui en est l'auteur, donne pour marque & pour preuve de son excellence au dessus de l'ancienne Loy, la sainteté des actions, à quoy elle nous engage ; *audistis quia dictum est antiquis, &c. Ego autem dico vobis :* vous avez appris ce que la Loy de Moyse permettoit, & même ce que les hommes y ont ajoûté de leur propre autorité, pour en adoucir la rigueur ; mais moy, je vous déclare, & je vous annonce que celle que je viens établir, oblige à toute une autre perfection ; qu'elle s'étend jusques sur les pensées, & sur les intentions des hommes ; & que si Moïse a accordé quelque chose à la dureté de vôtre cœur ; la mienne ne sçait ce que c'est que ces ménagemens ; & si elle n'est point au dessus de la foiblesse des hommes, elle ne souffre point aussi ces molles condescendances, & ces relâchemens, qui se glissent insensiblement dans les mœurs.

Matth. 5.

De maniere que quiconque est Chrétien, il faut qu'on le regarde, qu'on le reconnoisse comme tel ; il faut que sa vie & ses mœurs, ses paroles & ses actions, tout ce qu'il fait & tout ce qu'il dit, rende témoignage de sa Foy, autrement le nom de Chrétien, sans l'accomplissement des devoirs ausquels il oblige, n'est qu'un nom vain ; & comme ajoûte saint Ambroise, n'est qu'un mensonge & une imposture : c'est (Messieurs) ce qui m'a fait prendre le dessein de vous faire voir en cette premiere Partie, l'obligation que nous avons de faire de bonnes œuvres par trois motifs

pressans qui nous serviront d'autant de reflexions importantes, sur la qualité de Chrétiens que nous portons. Le premier est pris de la Religion que nous avons embrassée; puisqu'elle n'est établie que pour nous apprendre à bien vivre. Le second de la récompense que nous esperons dans le Ciel, laquelle se regle & se mesure sur le merite & sur la qualité de nos actions. Et enfin le troisiéme se prend de la volonté du nouveau Legislateur, qui les commande & qui les ordonne à tous ses sujets, trois motifs qui semblent compris dans ces paroles de nôtre Evangile : *nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Pharisæorum* ; developons tout ceci un peu plus en détail.

Premierement la Loy que nous avons embrassée, & qui est infiniment plus parfaite que l'ancienne Loy, dont les Pharisiens faisoient profession ; nous engage aussi, comme parle le Fils de Dieu, à rendre nôtre justice plus abondante que la leur, & par consequent à faire un plus grand nombre de bonnes œuvres, & de plus parfaites actions ; & afin que personne n'allegue sa foiblesse pour excuse & pour prétexte, ce nouveau Législateur a établi dans cette Loy differens degrez de perfection, selon les états differens de ceux qu'il y a appellez. Car il y a des préceptes & des conseils qui n'imposent pas à tout le monde la même necessité ; les uns & les autres ne tendent qu'à nous santifier, par la pratique des vertus & des bonnes œuvres, à quoy chacun est obligé selon son état, sa condition, ses forces, & ses

moyens ; & c'est là ce qui montre que c'est une Loy & une Religion sainte en toutes ses parties. C'est là ce qui la distingue des autres, qui ne sont que des fausses Religions; parce que si elles ont quelque chose de juste, ou si elles portent à quelque action de vertu morale, les vices qu'elles autorisent d'ailleurs, & les crimes qu'elles permettent, sont assez voir que le Demon, qui est le singe des ouvrages de Dieu, comme l'appelle Tertulien, n'y mêle ce peu de bien, que pour couvrir le mal, & le faire passer à la faveur de quelque apparence de vertu.

Il est donc constant, que les bonnes œuvres sont des effets, ou plûtôt des devoirs, qui suivent naturellement de nôtre Religion; puisque non seulement elle les enseigne, & en fait un de ses principaux articles : mais que ces bonnes œuvres mêmes sont des marques qui en prouvent la verité : *argumenta fidei* ; comme les appelle saint Bernard ; en sorte que par la négligence de ces œuvres, ou la Foy s'affoiblit insensiblement, & souvent se perd tout à fait ; ou si l'on n'en vient pas jusqu'à ce dernier excés, on la rend du moins inutile, en la privant du fruit que le Sauveur a prétendu en tirer, qui est de porter les hommes à vivre selon les regles de cette Loy toute sainte, de bannir le peché du monde, & d'y faire vivre la pieté, & toutes les vertus ; ce qui ne se peut faire que par les bonnes actions, qui ne sont autre chose, que la pratique des préceptes qui sont contenus dans cette Loy.

Serm. 2. de Resur.

Mais si cela est, ne faut-il pas avoüer

(Chrétiens) que nous avons une idée bien basse Christianisme, & de la dignité de nôtre Religion, lorsque nous n'en suivons pas les maximes & les préceptes ? Car enfin sera-t-il dit qu'un Dieu sera venu sur la terre, aura prêché, instruit les peuples, se sera consumé dans une infinité de travaux, & aura fait tant de prodiges pour établir & faire recevoir une Loy & une Religion si sainte, si parfaite, remplie des plus hautes & des plus admirables maximes pour la conduite de nôtre vie ; & qu'aprés cela tout l'essentiel de cette Religion se réduise à recevoir quelques goutes d'eau dans le Baptême, & à faire un aveu public, que l'on croit tout ce qu'elle enseigne, pour vivre ensuite dans l'oisiveté, & dans la mollesse ? pour ne penser qu'à s'établir dans le monde, à y chercher ses aises, & à y prendre ses divertissemens. On se contente d'admirer la sagesse divine, qui éclate dans cette Loy : mais pour ce qui est de la mortification des sens, du renoncement à soy même, des humiliations, de la charité du prochain, & de toutes bonnes œuvres, qui en font les plus saintes maximes, on les retranche de cette Loy ; ou si on les y laisse, on les regarde comme des devoirs de surerogation, ou comme des préceptes qui n'obligent plus, contre lesquels il y a prescription, ou enfin on croit avoir droit de s'en dispenser à toute occasion ? O Dieu ! quel fantôme de Christianisme nous sommes-nous formez ? Dans quelle Religion vivons-nous ? Est-ce là à quoy aboutissent toutes ces

grandes veritez que l'on nous prêche, & dont nous sommes instruits dés le berceau? Et s'il n'y avoit rien davantage à faire, pourquoy un Dieu nous auroit-il prescrit tant de regles, & nous auroit-il donné de si beaux exemples dans sa propre personne?

S'il avoit seulement enseigné de paroles, peut être pourroit-on se flatter, qu'il ne demande autre chose de nous que la Foy pour croire; mais il a fait & enseigné, dit le Texte sacré, parce que la Foy & les œuvres sont d'une égale necessité dans le Christianisme; autrement c'est n'être Chrétien qu'à demi, ou bien c'est être Chrétien de creance, & Payen d'action; Chrétien de speculation, & infidele dans la pratique. Ce qui ne se doit pas entendre seulement de ceux qui vivent dans le crime & dans le desordre, par une profession déclarée; mais encore de ceux qui ne font pas les saintes actions, à quoy leur Foy & leur Religion les obligent; qui se contentent de ce qu'ils ne peuvent omettre sans scandale, mais qui ne répondent point à la sainteté de leur vocation, par la pratique des bonnes œuvres, comme parle le Prince des Apôtres: *Satagite ut per bona opera, certam vestram vocationem & electionem faciatis: satagite*; mettez-vous en peine, travaillez, marquez de l'empressement; & de quoy se mettre tant en peine? C'est de faire connoître par nos actions, que nous sommes veritablement appellez à cette Religion, qui apprend à bien croire & à bien vivre tout à la fois; car si

2. Petri 1.

vous manquez à l'un ou à l'autre, vous meritez aussi peu le nom de Chrétien, que si vous vouliez en partager les veritez, pour n'en croire que celles qui vous plairoient davantage; parce que sans les bonnes actions, qui sont les marques & les effets du Christianisme, vous n'êtes, dit Tertulien, que des Chrétiens imaginaires, qui ne pratiquez pas le Christianisme, tel que le Fils de Dieu l'a institué; mais qui en faites un à vôtre mode, une Religion chimerique, *Religio tua vana phantasia est, Evangelium imaginarii Christianismi.*

D'où j'infere (Messieurs) que c'est avec raison, que le Sauveur demande que nôtre justice, c'est à dire, nos bonnes œuvres qui contribuent à nôtre justification, que nôtre justice, dis-je, soit plus abondante que celles des Scribes & des Pharisiens; qui cependant se picquoient d'être grands Observateurs de la Loy, & qui vouloient être regardez sur ce pied là dans le monde, à cause des jeûnes plus rigoureux qu'ils observoient, des prieres plus longues & plus fréquentes, des aumônes plus grandes qu'ils faisoient, & d'autres semblables actions qui leur attiroient l'estime des hommes, laquelle étoit aussi le motif le plus ordinaire qu'ils se proposoient: autant donc que l'Evangile surpasse l'ancienne Loy, autant la justice des Chrétiens, & la sainteté qui ne s'acquiert que par les bonnes œuvres, doit être plus abondante, & leur vie plus remplie de merites, puisqu'ils attendent une plus ample récompense.

Ce

Ce qui me fournit (Messieurs) une seconde preuve de cette obligation, prise de la fin pour laquelle nous sommes appellez à la Religion chrétienne, & même pour laquelle nous sommes au monde, qui est d'acquerir un bonheur éternel ; puisque le Ciel, où nous le posséderons, ne se donne qu'à titre de merite, & de récompense ; *nisi abundaverit justitia vestra, non intrabitis in regnum Cælorum.* Il n'y a que les Hérétiques, qui nous contestent cette verité, par une opiniâtreté, qui ne peut venir que du libertinage, en se persuadant que les seuls merites du Fils de Dieu suffisent pour nous rendre justes ; mais comme ils n'oseroient soutenir que les bonnes œuvres soient inutiles, sans être accablez de mille témoignages de l'Ecriture, qui commande les unes, & qui conseille les autres ; qu'ils ne sçauroient nier que les Saints, qui ont vêcu dans l'ancienne & dans la nouvelle Loy, ne se soient rendus recommandables par cet endroit, & n'ayent merité les éloges du saint Esprit ; ils se sont avisez par une subtilité assez bizarre, de dire que la seule Foy à la verité nous justifie devant Dieu ; mais que cette Foy n'est point veritable, si elle n'est suivie ou soûtenuë des bonnes œuvres, qui en sont la marque & la preuve ; mais qui ne voit que cette subtilité, n'est que pour s'éloigner du langage des Orthodoxes, puisque dans le fond ils ne peuvent nier que les bonnes œuvres ne soient necessaires, de quelque maniere que ce soit, sans être démentis par tout ce qu'il y a eu de Peres, & par l'Evangile même ? Ils con-

testent donc seulement sur le merite de ces bonnes œuvres, & sur la récompense qui leur est dûë, & destinée dans le Ciel; quoyque cette verité ne soit pas moins constante que l'autre; puisque l'Apôtre l'appelle une couronne de justice, & que le Fils de Dieu n'apporte point de plus puissant motif pour nous engager à les pratiquer, que la grandeur de la récompense qu'il leur prépare, en nous animant même par cette esperance, qui fait dans cette vie nôtre joye & nôtre consolation, *gaudete & exultate quoniam merces vestra copiosa est in Cælo*: Il nous assure tantôt que son Royaume ne s'emporte que par violence, & qu'il faut le meriter, & en faire la conquête, tantôt qu'il n'est dû qu'à ceux qui auront travaillé, & qu'ils n'y seront récompensez qu'à proportion de leur travail.

Matth. 5.

Je ne m'étendray pas sur cette verité, qui fait un des principaux articles de nôtre Foy; je demande seulement quel engagement il peut y avoir plus pressant de faire de bonnes actions, que de sçavoir que c'est le moyen unique de parvenir à la fin que nous propose nôtre Religion, sans lequel nôtre esperance est vaine, & présomptueuse? (Car je parle seulement icy des Adultes, qui agissent par raison & avec liberté) & enfin puisqu'il est vray que nous ne posséderons jamais le Ciel qu'à ce prix & à cette condition? Non, il ne faut point de plus puissant motif pour vous y porter, que de bien vous faire entendre cette grande verité, que tous les trésors que vous amassez sur la terre, sont plus pour les autres que pour vous, que ce sont

des biens qui ne passent point dans l'autre vie, que vos meubles, vos terres, vos héritages seront pour vos héritiers, qui viendront fondre dessus, comme sur une proye qu'ils attendent ; & peut-être que ne pouvant s'accorder, tout s'en ira en procés, & passera à des étrangers ; *relinquent alienis divitias suas* : *Psalm. 48.* Que quand vous irez paroître devant Dieu, vous ne porterez avec vous que vos bonnes œuvres, avec lesquelles vous achepterez ce trésor, dont les voleurs ne pourront approcher, & que les vers ne pourront corrompre. C'est ce que le Fils de Dieu promet dans l'Evangile : voilà (Chrétiens) uniquement ce qui vous demeurera, ce sera vôtre bien & vôtre héritage, qui ne vous sera jamais ravi.

Mais ce qu'il faut bien remarquer sur ce sujet, c'est que tout est propre pour amasser ce trésor, qu'on y fait entrer, jeûnes, aumônes, prieres, œuvres de misericordes & de justice, œuvres de précepte & de conseil, actes de vertus, victoires de nos passions, tout ce que nous faisons de bien, tout ce que nous évitons de mal ; que rien n'est perdu si nous voulons, & que tout y est mis en reserve, & que Dieu s'en fait le dépositaire, pour nous en tenir compte dans le Ciel, où nous l'envoyons par avance. Il n'y a donc (Chrétiens) que nôtre peu de foy, nôtre négligence, nôtre insensibilité pour les choses de l'autre vie, qui nous empêche de penser à une verité si consolante.

Or dans cette vûë, & dans cette pensée (mon cher Auditeur) repassez un peu sur toutes les actions de vôtre vie, faites pour

ainsi dire, l'inventaire général de tout vôtre bien; j'entend par là toutes les bonnes œuvres que vous avez faites, rappellez dans vôtre esprit toutes les occasions que vous avez eües de les pratiquer, comptez vos aumônes, vos jeûnes, vos exercices de pieté, & en un mot, tout ce que vous avez fait pour le Ciel! N'avez-vous point de confusion d'avoir si peu acquis & si peu amassé pour un si long-temps? Est-ce toute la provision que vous voulez faire pour l'éternité? & tout ce que vous avez mis en reserve pour l'autre vie? He! vous êtes si vigilant, si ardent quand il s'agit d'amasser pour celle-cy? Soins, veilles, travaux, fatigues, vous n'épargnez rien; & quant à l'autre vie, où vous arriverez plûtôt que vous ne pensez, pourquoy marquez-vous une indolence si criminelle? D'où vous vient cette négligence, cette insensibilité? C'est que vous n'avez point de Foy, que vous ne pensez jamais à la fin, pour laquelle Dieu vous a appellé au Christianisme; & que vous n'avez jamais fait reflexion, que nos bonnes œuvres sont, comme dit saint Bernard, des semences de l'éternité bienheureuse où nous aspirons : *Non transeunt opera nostra, sed velut æternitatis semina jaciuntur.*

de Convers. ad Cler c.15.

Mais enfin, quand la Religion que nous avons embrassée, ne nous obligeroit point d'en soûtenir la dignité par nos actions, quand l'interêt de nôtre propre bonheur ne nous engageroit point à prendre les moyens d'y parvenir, qui sont les bonnes œuvres; la volonté de Dieu, & le commandement qu'il nous fait de vivre saintement, nous fait as-

sez connoître que c'est une necessité de precepte aussi bien que de moyen, comme parlent les Theologiens; puisque nous voyons dans l'Evangile que les bonnes œuvres sont commandées, & toutes en général, & chacune en particulier; les unes en certaines rencontres, comme l'aumône & la priere, d'autres dans les occasions où il y a danger de succomber aux tentations violentes qui viennent de nous mêmes, comme le jeûne, & les autres austeritez du corps; mais je parle icy seulement des bonnes œuvres en général, & il n'en faut point d'autres preuves, que ces mêmes paroles de nôtre Evangile : *nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Pharisæorum*; si vôtre justice ne passe celle des Scribes & des Pharisiens, mon Royaume ne sera jamais pour vous.

Ces Scribes & ces Pharisiens (Messieurs) faisoient sans doute de bonnes œuvres, du moins il en faisoient paroître au dehors; on les voyoit faire de longues prieres, ils se distinguoient même des autres par des jeûnes plus exacts, ils publioient leurs aumônes à son de trompe, comme le rapporte l'Evangile, ils faisoient des offrandes à Dieu d'une partie de leurs biens, & on les voyoit ordinairement dans tous les exercices de pieté, dont ils s'acquittoient en apparence plus religieusement que le commun des hommes. Je sçay bien qu'il y avoit bien à redire, & que la vanité, le respect humain, & d'autres motifs encore plus interessez avoient plus de part à toutes ces bonnes actions, que le desir d'honorer Dieu; mais s'ils pechoient

dans la maniere de les faire, du moins ils avoient soin devant les hommes de s'acquitter des obligations de leur état, & des devoirs de leur Religion : & c'est sur cela, que le Fils de Dieu a pris sujet dans la nouvelle Loy, de faire ce précepte aux Chrétiens, de ne leur point ceder dans la pratique des bonnes œuvres ; en sorte que s'il a retranché de sa Loy toutes ces cérémonies exterieures, ces differens sacrifices, mille observances gênantes & onereuses ; d'un autre côté, il y a ordonné & commandé plus exactement les actions de justice, les solides vertus, les pratiques de charité, & les veritables devoirs de la Religion. Et c'est en quoy il veut que les veritables Chrétiens surpassent ces observateurs de la Loy ancienne : *nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Pharisæorum* ; parce que la vie d'un Chrétien devant être une vie sainte, édifiante, réguliere, & pleine de merites, elle ne peut l'être sans les bonnes œuvres.

Il ne nous a pas traité comme les Juifs, à qui il avoit ordonné d'avoir toûjours sa Loi présente devant les yeux, soit qu'ils fussent dans leurs maisons, ou qu'ils parussent en public, avec un ordre exprés aux Peres de l'enseigner à leurs enfans, d'en graver les articles sur le frontispice de leurs maisons, & de les écrire par tout. Ces précautions étoient necessaires à ce peuple charnel, pour lui rappeller sans cesse dans l'esprit le souvenir de ses devoirs ; mais c'est assez à un Chrétien, que les préceptes de l'Evangile soient imprimez dans son cœur, pour qu'il soit porté à

l'obſervation exacte de toutes les bonnes œuvres, qui y ſont ſi expreſſement ordonnées. Si Dieu a uſé de plus de condeſcendance à nôtre égard, ſera t-il dit que nous agirons avec Dieu avec moins de reconnoiſſance? Et faut-il qu'un Chrétien examine à quoy il eſt obligé dans la derniere rigueur? Encore obſcurcit-il la Loy de Dieu de tant de nuages? Cherche-t-il tant de prétextes, & de faux fuyans, qu'il ſe perſuade que l'Evangile n'eſt point pour luy, ou qu'il eſt déchargé des obligations les plus indiſpenſables qu'il impoſe? Car jamais on n'a tant propoſé de doutes, & de cas de conſcience, jamais agité plus de queſtions, jamais tant examiné à quoy l'on eſt tenu préciſement, non pas pour s'en acquitter avec plus d'exactitude, mais pour trouver quelque prétexte favorable à nôtre lâcheté.

En effet y eut-il jamais moins de charité envers les pauvres? moins de patience dans les injures? moins de pieté dans le ſervice de Dieu? Cela vient de l'illuſion où ſont aujourd'huy la pluſpart des gens du monde, qui s'imaginent que c'eſt aſſez pour vivre en Chrétien, de ne point faire de mal, ſans ſe mettre en peine de faire le bien; de maniere que pourvû qu'ils s'abſtiennent des crimes les plus énormes, des deſordres les plus ſcandaleux, des débauches outrées, des médiſances atroces, des impietez, des injuſtices viſibles; il n'en faut pas davantage pour obtenir dans le Ciel, comme ils ſe l'imaginent, cette couronne de juſtice, que l'Apôtre attendoit, & que tous les veritables Chré-

tiens doivent esperer; comme s'ils ignoroient que les bonnes œuvres sont une partie de la justice, & entrent dans nos plus essentiels devoirs, & que le serviteur negligent fut condamné non pour avoir été un impie, un voleur, un blasphemateur, ou un scandaleux; mais pour n'avoir pas fait profiter le talent que son maître lui avoit confié. C'est un point de morale important, & qui meriteroit bien d'être expliqué plus au long; mais comme nous l'avons déja traitté plus d'une fois dans d'autres discours, contentons-nous de répondre à ceux, qui pour s'exempter de ce devoir, & de cette pressante obligation, prétendent qu'elle ne les regarde point; parce qu'ils n'en ont ny le moyen, ny l'occasion, en leur faisant voir qu'il n'y a ny état ny condition, où l'on ne puisse pratiquer les bonnes œuvres, & remplir les obligations de la Loy : c'est ma seconde Partie.

II. PARTIE.

A la verité (Messieurs) s'il n'y avoit de bonnes œuvres que d'une seule espece, ou si Dieu exigeoit de tous les hommes les mêmes devoirs, & enfin si les conseils évangeliques n'étoient pas differens selon l'état, l'esprit, & les forces du corps, qui sont les differens talens, que Dieu a partagez à tous les hommes, le prétexte pourroit être recevable; mais Dieu est trop juste pour nous obliger à ce qui est au dessus de nos forces; il y a des bonnes œuvres, qui ne se peuvent pratiquer que par les personnes riches & accommodées, telles sont les aumônes, & les ac-

tions de charité, qui regardent le soulagement du prochain, il y en a qui demandent de la santé, & les forces d'un corps robuste; telles peuvent être les veilles, les jeûnes, & les autres austeritez; il y a des prieres & des actions de pieté, pour lesquelles il faut du temps, que nos employs nous obligent souvent de donner à d'autres occupations: il y a enfin des actions de charité & de zele, dont tout le monde n'est pas capable, comme d'instruire le prochain, & de travailler à le retirer du vice; les uns manquant de pouvoir, les autres d'esprit, les autres de science. Si donc il se trouve des personnes qui soient dépourvûs de tout cela tout à la fois, quel bien pourront-elles faire, ou quelles bonnes œuvres pourront-elles exercer? Et comment leur justice pourra-t elle être plus abondante, que celle des Scribes & des Phariſiens?

Mais ce ne sont là, le plus ordinairement, que de faux prétextes, dont la plupart couvrent leur négligence & leur lâcheté; permettez moy de les examiner de plus prés, & de vous faire voir qu'ils sont frivoles & sans fondement; puisque les bonnes œuvres sont d'une obligation commune à tout le monde, & un devoir essentiellement attaché à la qualité de Chrétien. Ce que je comprend dans ces trois propositions qui sont la preuve de cette verité; sçavoir que le Fils de Dieu n'a pas obligé tous les hommes aux mêmes devoirs, mais que chacun a les siens propres, conformes à l'état, où la providence l'a mis. Ensuite, que ce sage Legisla-

teur, qui connoît nôtre foiblesse, ne demande de nous que ce qui est en nôtre pouvoir : & enfin, qu'il met au nombre des bonnes œuvres les obligations, dont nous ne pouvons nous dispenser dans l'état, & dans la condition, où il nous a lui-même appellez ; d'où il s'ensuit qu'il n'y a personne qui ne puisse s'acquitter du précepte des bonnes œuvres.

Premierement il est constant que Dieu n'oblige pas tous les hommes aux mêmes devoirs, & n'impose pas les mêmes obligations à tout le monde ; mais n'inferez pas de là, je vous prie, l'injuste consequence qu'en tirent les libertins ; laissons donc aux riches, disent-ils, le soin de faire des aumônes, laissons les jeûnes & les austeritez aux Religieux, & les prieres aux personnes de loisir ; ce n'est point pour nous que le précepte en est fait, puisque nous ne sommes pas en cet état. Comme je parle à des Chrétiens, qui veulent faire leur salut, & qui en veulent prendre les moyens, j'en tire toute une autre consequence ; & je dis, que si dans l'état de vie qu'ils ont embrassé, ils n'ont pas les mêmes obligations, ils en ont qui leur sont propres, & dont rien ne les peut dispenser. Donnez-moy un Magistrat, un Pere de famille, un artisan, une femme dans son ménage, un homme de quelque profession qu'il soit ; n'a-t-il pas un précepte, de ne faire tort à personne, de se préserver des maximes du siecle, de vivre sans reproche dans sa profession ? Cecy n'est cependant qu'une partie des devoirs d'un Chrétien, nous l'avons déja dit, mais pourtant on ne peut l'accomplir sans

faire en même temps beaucoup de bien, & comme on ne peut s'en acquitter dans la perfection que demande l'Evangile, sans de grandes victoires sur soy-même, sans resister à ses passions, sans aller contre le torrent de la coûtume, du mauvais exemple, & du panchant que nous avons au mal; ce sont autant de bonnes actions, par lesquelles on merite le Ciel, pourvû qu'on agisse pour Dieu, qu'on les raporte à son salut, & qu'on ne les corrompe point par d'autres vûës; car c'est ce que je présuppose maintenant : ce qui fait que le Prophete Royal, parlant de ceux qui trouveront place dans le Ciel, & parmi les bienheureux, met dans le premier rang ceux qui auront été fideles à Dieu, qui auront conservé l'innocence, & qui n'auront point fait de tort au prochain : *quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus, & mundo corde, qui non juravit in dolo proximo suo.*

Psalm. 23.

Mais outre cela, n'y a-t-il pas de bonnes œuvres propres de toutes sortes de personnes, de tous les états, & de toutes les professions? Car sans parler des préceptes de l'Eglise, dont on ne se peut dispenser sans des raisons & des empêchemens legitimes, qui ne se trouvent pas toûjours ny en toutes sortes de personnes, n'y a-t-il pas dans toutes les conditions des occasions de souffrir, de pratiquer la charité, du moins de paroles, envers le prochain? N'y a-t-il pas mille rencontres & mille sujets d'exercer la patience, l'humilité, la douceur, le pardon des injures? Peut-on jamais être réduit à un état

assez miserable pour que jamais personne n'ait besoin de nous, & que nous ne puissions rendre service à personne ? Quand cela pourroit être, ne peut-on pas toûjours édifier le prochain par le bon exemple, & par la résignation qu'on témoigne aux ordres de la Providence ? Ne peut-on jamais donner un bon conseil ? consoler ceux qui sont dans l'affliction, exhorter les autres à la pieté, pacifier ceux qui sont en differend, porter ceux avec qui l'on vit, à l'union & à la concorde, & entretenir la bonne intelligence par tout, où l'on a quelque autorité ?

Voilà une partie des bonnes œuvres qui sont communes à tout le monde, sans compter celles que chaque état & chaque profession fournit à chaque particulier ; tels que sont par exemple condescendre à la foiblesse des uns, supporter la mauvaise humeur des autres, rendre à ceux-cy tous les bons offices que l'on peut, dissimuler les chagrins & les déplaisirs que nous causent ceux-là ; je mets en fait qu'il n'y a point de jour, où si vous voulez vivre en Chrétiens, & ménager pour l'éternité les moyens & les avantages, que vôtre condition & vôtre employ vous font naître, vous ne puissiez amasser un trésor, & devenir de grands Saints. Les biens de fortune, si vous en avez, vous pourront enrichir par des œuvres de charité, & de misericorde ; la pauvreté vous donnera mille sujets de patience, la santé vous fera employer vos forces pour le service de Dieu, en travaillant pour le public, la maladie vous fera souffrir pour son amour ; ce sont-

là de bonnes œuvres à quoy vous ne trouvez point d'autre obstacle que vôtre mauvais cœur, que vôtre lâcheté, vôtre peu de foy, vôtre peu d'amour pour Dieu, vôtre insensibilité pour les choses de l'autre vie ; car c'est uniquement ce qui vous fait perdre tous les jours mille occasions d'acquerir des couronnes dans le Ciel.

Et ne me dites point, que vous n'êtes capables de rien, que n'ayant ny biens, ny forces, ny santé, ny autorité, ny crédit, vous n'êtes propres qu'à être le sujet des bonnes œuvres d'autrui, & l'objet de la compassion de tout le monde : hé ! que n'ajoûtez-vous à tout cela, que vous n'avez point aussi de vertu, de pieté, de sentiment de Religion ; sans cela, vous seriez du moins autant en état de faire du bien que d'en recevoir, quand vous ne feriez que souffrir avec patience, cela seul vaudroit tout le bien que vous pourriez faire d'ailleurs.

Mais pour vous ôter toute excuse & tout prétexte, j'ay dit en second lieu, que Dieu étant un bon maître, & un sage Legislateur, il n'exige de nous que ce qui est en nôtre pouvoir, sans jamais nous obliger à rien qui soit au dessus de nos forces. De-là vient qu'il a partagé toute sa Loy en préceptes & en conseils ; les uns pour les plus parfaits, & les autres pour le commun des hommes ; il a eu égard à la foiblesse, au naturel, au temperament de chacun en particulier, pour s'y accommoder en quelque maniere. Aussi voyons-nous qu'il y a differens degrez de perfection, & de sainteté dans ce monde ;

differens ordres, & differentes couronnes dans le Ciel. Et l'Evangile nous apprend qu'il demandera compte aux hommes du bien qu'ils auront fait, ſelon les talens qu'ils auront reçû; parce c'eſt une verité conſtante, que quand il oblige les Chrétiens à faire de bonnes œuvres, il regle cette obligation ſur leurs forces, ſur leurs moyens, ſur leur état, & ſur leur condition.

Ainſi quand il oblige à faire l'aumône, qui de toutes les bonnes œuvres, ſemble être celle qu'il a le plus à cœur, il n'exige pas de vous, qui êtes pauvre, & qui avez aſſez de peine à ſubſiſter vous-même, les actions de charité, qu'il demande de celui qui eſt plus accommodé; & ſur ce chapitre nous avons cette admirable regle, que le ſaint homme Tobie donne à ſon fils, *fili quomodo potueris ita eſto miſericors, ſi multùm tibi fuerit, multùm tribue, ſi parùm, etiam exiguum libenter impertiri ſtude*: ſi vous n'avez rien, & ſi vous êtes vous-même dans l'indigence, Dieu ne demande pas de vous que vous ſecouriez les autres de vos charitez; ſi vous êtes dans l'abondance, donnez largement; ſi vous avez peu, donnez peu, mais de bon cœur, & Dieu s'en contentera; & c'eſt ſuivant cette regle que le Fils de Dieu même préféra les deux deniers, qu'une pauvre veuve avoit mis dans le tronc du Temple, aux pieces d'or & d'argent, que les plus conſiderables de Jeruſalem y avoient jettées avec beaucoup de faſte & de bruit; *amen dico vobis, quia vidua hæc pauper plus omnibus dedit*: on peut dire de même de toutes les bonnes

Tobie. 4.

Matth. 12.

œuvres, dont le merite ſe meſure par le cœur, plûtôt que par l'action même.

Mais ce qui rend en ce point les hommes coupables aux yeux de Dieu, c'eſt qu'ils ſe diſpenſent également de ce qu'ils peuvent, & de ce qu'ils ne peuvent pas, & que la ſeule peine qu'ils trouvent à faire le bien, eſt l'unique raiſon qu'ils ont de s'en exempter, quelque preſſante qu'en ſoit l'obligation : he! un peu de ſoin de vôtre ſalut, un peu de zele pour le ſervice de Dieu, un peu d'eſtime du bonheur que vous eſperez, & pour lequel vous êtes créez, & pour lors vous trouverez aſſez d'occaſions & de moyens d'acquerir cette juſtice pleine & abondante, que le Sauveur demande d'un Chrétien ; parce que nous avons affaire à un Dieu, qui s'accommode de tout, qui compte pour beaucoup le peu que nous faiſons, & qui ſe contente des moindres actions, quand nous ne pouvons pas davantage. Ainſi cette plenitude de juſtice ſe prend de la capacité du ſujet ; comme un vaſe peut être plein d'une liqueur précieuſe, quoyqu'il n'en contienne pas beaucoup, & c'eſt aſſez qu'il en ait autant qu'il en peut contenir. Ah! que nous ſerions ſaints, parfaits, & grands devant Dieu, ſi nous faiſions ce que nous pouvons! Non, ne jugez point du prix, & de la récompenſe que Dieu reſerve à nos bonnes œuvres, par la grandeur ou par la multitude des aumônes, par la longueur des veilles, des prieres, ny par la rigueur des penitences & des auſteritez, que quelques-uns ont pratiquées ; mais par le ſoin & la fi-

delité, que vous aporterez à faire le bien que Dieu attend de vous, dans l'état où il vous a mis.

Et c'est là troisiéme chose, qui ôte toute excuse, & tout prétexte à nôtre lâcheté, & à nôtre négligence ; puisque la meilleure partie de nos bonnes œuvres consiste à nous acquitter de nos devoirs, & des obligations qui sont attachées à nôtre charge, à nôtre employ, à nôtre condition ; & par consequent, ny le pouvoir, ny l'occasion, ny le moyen de gagner le Ciel, & d'acquerir des merites par nos bonnes œuvres, ne peuvent jamais nous manquer. C'est une plainte assez ordinaire, que plusieurs font contre la Providence, de ce qu'elle ne les a pas mis en un état, où ils puissent rendre plus de service à Dieu, secourir le prochain, travailler à leur propre sanctification, & à celle des autres, par de bonnes actions, qu'ils auroient pû faire, si Dieu avoit eu d'autres desseins sur leurs personnes, & s'il les avoit appellez à un autre genre de vie.

Or (Messieurs) pour alleguer ces excuses & ces prétextes, il faut ignorer ce grand principe de nôtre Religion, selon lequel il faut regler toutes nos bonnes œuvres ; sçavoir qu'elles doivent être conformes à nôtre état ; en sorte que si cela leur manque, elles doivent être comptées parmy nos défauts, & tenuës pour des actions superfluës, irrégulieres, & souvent pour de veritables pechez ; outre que l'exactitude à s'acquitter des devoirs, à quoy nôtre état nous engage, est ordinairement la meilleure action que

nous puissions faire ; c'est donc en quoy consiste sa sainteté, la perfection, & la plenitude de justice, que Dieu demande d'un Chrétien, & en quoy il doit surpasser la justice des Pharisiens.

Car enfin quelle meilleure action peut faire un Juge par exemple, que de deffendre la veuve & l'orphelin ? d'empêcher que les plus puissans n'oppriment les plus foibles, de maintenir chacun dans son droit ? Une action de justice est sans doute une bonne œuvre, toutes les autres actions de ce Juge, lesquelles tendent à cette fin, portent le même caractere ; cela ne se peut contester, toutes les démarches qu'il fait ensuite pour découvrir dequel côté est le bon droit, la fermeté qu'il témoigne à n'avoir nul égard aux sollicitations des personnes de qualité, l'integrité à ne se point laisser corrompre, le soin & la vigilance qu'il apporte à s'éclaircir de la verité d'un fait ; & enfin toutes les sentences qu'il prononce, sont autant de bonnes œuvres & de saintes actions, supposé qu'il les fasse en vûë de Dieu, comme nous avons dit, & qu'elles ayent les conditions necessaires. Les autres bonnes œuvres lui sont communes avec tous les Chrétiens, mais celles-cy sont attachées à sa charge & à son employ, & c'est par-là qu'il meritera le Ciel.

On peut dire le même d'un Ecclesiastique, dévoué par son état, au service de Dieu, & des Autels ; toutes ses fonctions ne sont-elles pas d'elles-mêmes autant de bonnes œuvres ? Le travail des artisans n'est il pas une

bonne action, puisque Dieu y a condamné tous les hommes en la personne de nos premiers Peres ; & s'ils n'en peuvent faire d'autres, celle-là faite par un esprit de penitence, & offerte à Dieu, n'est-elle pas capable de les santifier ? L'obéïssance, l'exactitude, & la fidelité ne sont-ce pas des actes de vertus, & consequemment de bonnes œuvres propres de ceux qui sont dans la dépendance, & soumis à des Superieurs de quelque nature qu'ils soient ; puisque c'est ce que l'Apôtre leur recommande, comme le premier de leurs devoirs ? mais il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'ils ne puissent outre cela exercer d'autres vertus, s'acquitter des obligations communes à tous les Chrétiens, & enfin meriter le Ciel, qui ne s'acquiert que par les bonnes œuvres.

Conclusion. Ce qui me fait conclure tout ce discours, par ces paroles du Prophete Royal, & par l'explication que leur donne saint Augustin : *manibus meis Deum exquisivi, & non sum deceptus ;* pour trouver Dieu, il faut le chercher avec les mains, & quiconque se contenteroit de le chercher d'une autre maniere, seroit en danger de ne le trouver jamais. Dieu n'est point palpable, puisqu'il n'a point de corps, cependant il veut que pour le trouver, on s'en approche avec les mains ; c'est à dire, comme l'explique ce grand Docteur, par les bonnes œuvres : *quid exquisisti ?* Demande-t-il ? Et il répond, *Deum ;* c'est Dieu, il

Psalm. 76.

faut faire toutes nos actions pour lui, pour ſa gloire, pour ſon amour, & par quelque ſaint motif ; car c'eſt par ce moyen, que nos actions deviennent de bonnes œuvres, & qu'elles ſont comptées pour le Ciel. Mais hélas ! combien y en a-t-il qui ne cherchent qu'eux-mêmes, qu'un ſordide interêt, & qu'une vaine reputation, par des actions d'éclat, qui leur attirent l'applaudiſſement des hommes ? Cependant il les faut faire pour Dieu, & n'y chercher que lui ſeul : *quid exquiſiſti ? Deum Quomodo exquiſiſti ?* pourſuit ce ſaint Docteur, *manibus*, c'eſt avec les mains, qui ſignifient les actions, & les œuvres ; c'eſt à dire qu'il ne faut pas ſe contenter dans le Chriſtianiſme, de croire les maximes de l'Evangile ; mais qu'il les faut pratiquer, & ſoûtenir par là le nom, & la dignité de Chrétien, que nous portons ; car de quelle maniere nous diſtinguer des Juifs, des Infideles, & des Hérétiques, s'ils en font autant que nous, & peut-être encore plus ? S'ils ſont plus charitables envers les pauvres, plus religieux obſervateurs de leurs ſuperſtitions, que nous ne le ſommes des maximes, & des préceptes de nôtre Religion ? N'éprouverons-nous point un jour l'effet de la menace du Fils de Dieu ? *Niſi abundaverit juſtitia veſtra, pluſquam Scribarum & Phariſæorum* ; & les reproches de ceux d'entre les Infideles qui ſont montez à un degré de perfection morale, que nous ne connoiſſons même pas : car en ſerons-nous quittes pour dire que le Chriſtianiſme a

une infinité de Martyrs, de Solitaires, de saints Religieux, qui se sont élevez à une haute sainteté, & qu'on ne voit rien de semblable dans les fausses Religions? Et quoy donc? nous pourront-ils répondre? N'est-on Chrétien que dans les Cloîtres & dans les Deserts? N'avez-nous point d'autres témoins à nous donner de la sainteté de vôtre Foy? Comment leur montrer, qu'au milieu du monde, parmi les engagemens & les devoirs d'une famille, on peut être solidement vertueux, & vivre en Chrétien, si ce n'est par les bonnes œuvres? *Quo fructu exquisivisti?* Conclut enfin saint Augustin, & il répond avec le Prophete, *& non sum deceptus*, je n'ay point été trompé, ni frustré de mon esperance. Car Dieu qui est juste & magnifique dans ses récompenses, me reserve une couronne de justice: *de reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi justus Judex.*

2. ad Timot. 4.

Ah! pensons, que rien ne nous demeurera un jour, que ce que nous aurons fait de bien en cette vie, tout le reste sera perdu, & mis entierement en oubly. Or quel regret à la mort de ne voir aucun fruit de nos actions! d'aller présenter si peu de bien au tribunal de Dieu! que nous nous trouverons dans une étrange perplexité d'esprit quand nous nous verrons les mains vuides, & que nous n'aurons rien acquis pour l'éternité; au lieu qu'un Chrétien, qui a passé sa vie dans les bonnes œuvres, trouvera ce Dieu qu'il a cherché avec les mains,

comme dit le Prophete, c'est à dire par ses actions; il ne pourra être frustré de son esperance, puisque Dieu, qui a promis son Royaume pour les moindres actions de charité, le récompensera d'un poids de gloire dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.



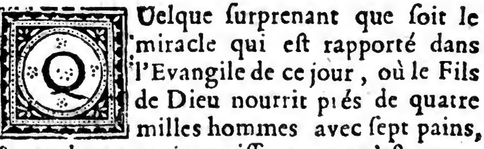
XXXVIII.

SERMON
POUR
LE VI. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE.

De la Confiance en Dieu.

Misereor super turbam, quia triduo jam sustinent me, nec habent quid manducent. Marc. 8.

J'ay compassion de ce peuple ; parce qu'il y a déja trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moy, & ils n'ont rien à manger. *S. Marc. c.* 8.



Quelque surprenant que soit le miracle qui est rapporté dans l'Evangile de ce jour, où le Fils de Dieu nourrit piés de quatre milles hommes avec sept pains, & quelques petits poissons ; ce n'est pour-

tant, au ſentiment de ſaint Auguſtin, que ce que nous voyons ſans étonnement, & peut-être ſans réflexion toutes les années ; puiſque quelques grains de ſemence qu'on jette en terre, ſe multiplient de telle ſorte, qu'ils ſuffiſent à la nourriture de tous les hommes, par une vertu que Dieu leur a donnée depuis le commencement des ſiecles, de produire & de fournir ce qui eſt neceſſaire pour nous faire ſubſiſter. Mais c'eſt (Chrétiens) ce qui nous doit faire reflechir ſur les reſſources de la Providence ; afin d'animer la confiance que nous y devons avoir dans tous nos beſoins ; parce que quoy qu'elle ait pourvû abondamment aux neceſſitez générales ; il ne ſe peut faire neanmoins, qu'à l'égard de quelques particuliers, les choſes les plus neceſſaires ne viennent quelquefois à manquer ; & même il arrive ſouvent, que tout le ſecours des hommes n'eſt pas capable de les ſoulager, ou de les deffendre ; comme il arriva à cette multitude de peuple, qui ayant ſuivi le Sauveur dans un deſert, commençoit à ſouffrir de grandes incommoditez ; ce qui donna de la compaſſion au Fils de Dieu, & l'obligea d'y pourvoir, par ce miracle fameux de la multiplication des pains ; pour nous apprendre qu'il ne peut ny oublier, ny abandonner ceux qui ont mis leur confiance en ſa bonté.

Il eſt vray que comme il a pour but & pour fin principale le ſalut de nôtre ame, auſſi ſon ſoin s'étend principalement ſur cette partie conſiderable de l'homme, laquelle a été l'objet de ſes ſoins les plus empreſſez,

aussi bien que de ses plus tendres affections; mais comme les hommes en sont assez convaincus, & que le deffaut de confiance est rare, pour ce qui regarde les biens du Ciel; qu'il y en a même un assez grand nombre qui pechent en ce point par une trop grande présomption ; & au contraire trés peu qui se confient parfaitement en Dieu, dans les necessitez de cette vie ; c'est à cette confiance qu'on peut appeller temporelle, que je veux tâcher de vous porter aujourd'huy, par la consideration du soin que Dieu prend des justes ; mais pour vous persuader une vertu si rare, si necessaire, & si agréable à Dieu, j'ay besoin moy-même d'une confiance toute particuliere dans l'assistance du saint Esprit, demandons-la par l'intercession de celle, qui est toute-puissante auprés de lui.

Ave Maria.

QUoyque Dieu ait fait toutes les Créatures pour le service de l'homme, c'est néanmoins (Messieurs) une chose assez surprenante, de voir que la plus indigente de toutes est l'homme même ; il semble que la nature, en lui donnant la vie, ait voulu qu'il fût redevable de sa conservation à tous les autres animaux ; & qu'au lieu qu'un ancien Philosophe l'appelle un petit Dieu, qui se peut suffire à lui-même, il soit plûtôt l'abregé, ou l'assemblage de toutes les miseres. D'où vient, je vous prie (Chrétiens) que Dieu a traitté avec tant de rigueur une Créature si noble, & qui est le chef-d'œuvre de ses

ses mains ? Vous sçavez bien que ce ne peut être que pour son peché, qui est un second néant moral ajoûté à celui de la nature qu'il a de son fonds ; de sorte que n'ayant rien de soy, le peché le rend encore indigne de tout : mais comme Dieu s'est obligé de le secourir dans ses besoins, pourvû qu'il s'en remette à sa bonté, & qu'il se confie entierement à ses soins; si maintenant cet homme est miserable, il ne s'en doit prendre qu'à lui-même ; puisqu'il peut recourir à Dieu, qui remplace avantageusement la perte & le deffaut de tout le reste ; de sorte que quelque disgrace temporelle, & quelque renversement apparent qui puisse arriver dans les affaires de cet homme, il devroit toûjours demeurer tranquille, dans l'assurance que tout réüssira à son avantage.

Or (Messieurs) pour vous porter à cette confiance, qui n'est autre chose qu'une esperance en Dieu ferme & solide, & qui est une vertu presque inconnue aujourd'huy parmi les Chrétiens, quoy qu'elle soit celle dont nous avons le plus de besoin; je remarque que l'homme ensuite du néant dont il est sorti, a particulierement deux choses, qui sont attachées à sa condition ; sçavoir l'indigence d'une part, qui lui fait mendier le secours de toutes les Créatures, & de l'autre la foiblesse, qui lui fait rechercher par tout de la protection & de l'appuy ; aussi la Providence se fait-elle sentir par ces deux effets, à ceux qui s'y confient ; ce qui nous oblige d'y avoir recours en toutes les necessitez qui viennent de l'un & de l'autre côté. Le premier est que la Providence a un soin tout particulier de tout ce qui

nous regarde, en prévoyant par une amoureuse bonté, à tous nos besoins. Et le second est qu'elle nous deffend & nous protege contre tout ce qui nous pouvoit nuire, soit injustice & violence des hommes, soit accidens imprévûs qui nous pourroient survenir ; c'est ce que le Fils de Dieu fait à l'égard de cette multitude de peuple qui l'a suivi. Car premierement il pourvoit à leurs besoins, en les nourrissant d'une maniere miraculeuse. Et en second lieu il les deffend contre les injures des temps, & contre tout ce qu'ils pourroient craindre, en abandonnant ainsi leurs biens, leurs maisons, & leurs familles, pour le suivre par tout. Voilà (Messieurs) les deux puissans motifs que j'emploie aujourd'huy pour vous animer à mettre vôtre principale confiance en Dieu, sa Providence veille sur nos besoins, & nous soulage dans nôtre indigence ; & cette même Providence nous deffend dans nôtre foiblesse, par une protection toute particuliere, quand on y établit son appuy ; ce seront les deux Parties de ce discours.

I. PARTIE. Pour ce qui regarde la premiere, que l'indigence soit attachée à la condition de l'homme, & soit comme son propre partage, ce n'est pas une chose (Messieurs) qu'il faille prouver par de longs discours, puisque nôtre experience nous la fait assez sentir ; mais c'est une verité, dont nous ne sçaurions être assez convaincus, que c'est à Dieu que nous devons avoir recours, & que c'est en lui que nous devons mettre nôtre principale confiance.

Parmi un grand nombre de raisons qui nous persuadent cette verité, je me contente de deux ou trois des plus pressantes, que me fournit l'Evangile de ce jour. Premierement parce que Dieu connoît mieux nos besoins que personne du monde. D'où vient que dans nôtre Evangile Jesus-Christ est le seul qui s'apperçoive de la necessité de ceux qui l'ont suivi dans le desert, *ecce jam triduo sustinent me, nec habent quid manducent* : & dans une autre occasion où il fit un semblable miracle, un autre Evangeliste remarque qu'il leva les yeux pour considerer & leur nombre, & le besoin où ils étoient réduits : *cùm sublevasset Jesus oculos*, ce qui veut dire selon saint Augustin, que par une vûë & par une connoissance operante, à qui rien n'échappe, & qui s'appelle Providence, il passe de leurs personnes jusqu'à leurs besoins, & à tout ce qui les touche, & s'étend sur l'ame & sur le corps tout à la fois; & par consequent dire que Dieu les connoît, c'est dire qu'il sçait mieux que nous-mêmes nos propres miseres, *scio paupertatem tuam, & dives es.* Ame fidele qui es dans la necessité, tu mendie le secours de toutes les Créatures, & tu ne vois pas qu'elles sont plus indigentes que toy; mais sçais-tu que je connois tes besoins, & que je les vois? Tu es donc plus riche que tu ne pense; parce que tu peux avoir recours à moy, qui penetre le fond de toutes les affaires, qui en découvre toutes les circonstances, qui en prévoit toutes les suites, qui trouve en un instant tous les expediens & toutes les ouvertures, par où l'on peut faire réüssir les

Joann. 6.

Apocal. 2.

choses qui paroissent les plus desesperées.

Certes (Chrétiens) quand il n'y auroit point de Providence au monde ; néanmoins pour adoucir les maux & les miseres qu'on y souffre, il faudroit tâcher de se tromper soy-même sur ce chapitre, pour s'affermir dans cette créance, & s'imaginer un œil toûjours ouvert sur nos necessitez, & une sagesse superieure qui veille particulierement sur nous; mais il n'est pas besoin d'imagination, ny de raisons apparentes pour nous flater sur cet article : *non sine testimonio semetipsum reliquit* ; dit l'Apôtre, Dieu ne nous a pas laissez sans de grandes & de fortes assûrances du soin qu'il a de nous, aussi-bien que de la verité de son être ; il nous en donne des preuves si sensibles, par nôtre propre experience, & des témoïgnages si évidens, qu'il faudroit s'aveugler pour ne les pas voir ; mais il faut être tout à fait stupides, en les voyant, & en étant si convaincus, pour avoir si peu de confiance en lui; c'est pourtant ce que la plus-part des Chrétiens font tous les jours.

Act. 14.

Car (Messieurs) combien de rencontres & de conjonctures fâcheuses dans la suite de nôtre vie, où, selon toutes les apparences, nous n'eussions jamais pû nous tirer d'affaire, sans un secours tout particulier du Ciel ? Nous l'avons reconnu nous-mêmes, nous nous en sommes étonnez ; & néanmoins s'il nous arrive quelque disgrace, ou quelque necessité, Dieu est encore le dernier à qui nous avons recours : nôtre premiere pensée est de nous fortifier du secours de nos amis, & de l'assistance de nos proches, nous interessons tout

le monde dans nôtre infortune, ſans penſer à Dieu, à qui nous devons recourir tout le premier.

Sur quoy (Meſſieurs) il faut vous découvrir le plus grand aveuglement qui ſoit peut-être aujourd'hui dans le monde, dont je vous ay avertis dés le commencement de ce diſcours; ſçavoir que la pluſpart des hommes, dans les choſes qui regardent leur ſalut, ont aſſez de confiance; & même il n'eſt que trop ordinaire de donner dans l'autre extrémité, par une préſomption témeraire: mais pour ce qui regarde les choſes de cette vie, & les neceſſitez temporelles, il eſt rare de voir une perſonne qui ſe confie veritablement en Dieu. Nous eſperons de ſa miſericorde qu'il nous accordera le pardon de nos pechez, qu'il nous donnera ſa grace, & la gloire même, qui ſont ſes tréſors, & ſes veritables richeſſes. Hé! d'où vient que nous avons ſi peu de confiance pour des choſes infiniment moins conſiderables, telles que ſont les neceſſitez de cette vie? Ames chrétiennes! comment pouvez-vous concevoir un Dieu ſi plein de miſericorde d'un côté, & ſi impitoyable de l'autre, liberal & prodigue, pour répandre ſur vous tous les tréſors de ſes graces, & inexorable pour pourvoir aux neceſſitez de vôtre corps? Comment pouvez vous eſperer de lui les richeſſes des Anges, & craindre qu'il vous refuſe ce qu'il accorde même aux plus vils animaux? Quel phantôme de divinité vous figurez-vous, plein de force d'un bras, & ſi foible de l'autre, tout-puiſſant pour vous combler des biens ineſtimables, & ſans pou-

voir, pour vous donner des choſes qui vallent ſi peu ? C'eſt (Chrétienne Compagnie) un artifice du Demon, qui veut partager l'Empire de Dieu ; car ſur quoy fonder cette diſtinction & cette difference de biens ? Et pourquoy tant de confiance pour les uns, & ſi peu pour les autres ? Non, dit un grand Saint, je ne ſçaurois me perſuader qu'une perſonne ſe fie en Dieu pour une éternité de biens, & qu'il ne s'y fie pas pour des choſes de néant ? *Qui Deo non fidit in his caducis, quantò minùs in æternis ?*

B. Steph. Muret. in lib. Sent.

Souffrirez-vous (Meſſieurs) que je vous en diſe ma penſée ? ces perſonnes n'ont de confiance en Dieu, ny pour les uns ny pour les autres ; mais étant plus attachez aux biens de cette vie, ils ne s'en fient qu'à eux-mêmes, & ſe mettant peu en peine de ceux du Ciel, ils s'en remettent facilement à la Providence de Dieu. Abus (Chrétiens) le plus grand, & ſans doute le plus dangereux, qui regne aujourd'huy parmy les hommes, & qui n'eſt pas moins indigne d'un Chrétien, qu'il eſt injurieux à Dieu, lequel a puni, dans ſes plus grands amis, les plus legeres fautes en cette matiere, témoin Moïſe, le bras de ſa puiſſance, comme l'appelle un ſaint Pere, & l'inſtrument de ſes prodiges. Grand Legiſlateur ! vous avez conduit ſon peuple à travers mille dangers & mille hazards, & vous voilà prêt d'entrer dans cette terre promiſe, aprés laquelle vous ſoupirez depuis quarante ans ; mais vous avez manqué de confiance en une occaſion, vous n'y entrerez point, & vous ne la verrez que de loin, &

autant qu'il faut pour regretter le bien dont une petite infidelité vous a privé : *vide terram, quam ego tradam filiis Israël, & morere in monte.*

Deuteron. 32.

Je ne veux pas dire par-là (Chrétienne Compagnie) qu'il faille bannir toute la prudence humaine de vos affaires, & rendre inutiles toutes les lumieres de la raison, & les autres moyens que Dieu vous fournit. Non, ce seroit une autre extrémité vicieuse, & il faut toûjours distinguer l'esperance solide de la confiance téméraire ; mais de voir qu'on s'inquiete si fort de ce soin, qu'on fasse son principal fond sur son travail, qu'on se chagrine, qu'on s'empresse, qu'on ne pense qu'aux moyens de se garantir de l'indigence & de la pauvreté, c'est se rendre coupable de la plus grande infidelité du monde ; & c'est ce que Dieu ne peut souffrir dans un Chrétien, comme n'étant propre que des infideles : *nolite solliciti esse, dicentes, quid manducabimus, hæc enim omnia gentes inquirunt* ; comme s'il disoit, ce n'est pas merveille que les Payens ne pensent à autre chose, qu'à pourvoir aux necessitez de cette vie ; ils n'ont personnes à qui ils puissent s'en fier, ils ne connoissent point Dieu pour lui demander son secours, & les Dieux qu'ils reconnoissent, ne sont pas capables de les secourir. Mais vous qui reconnoissez non seulement une Providence générale sur toutes les Créatures, mais encore une particuliere sur vous, qui veille sur vos besoins, qui les voit & qui les connoît ; d'où vient si peu de confiance, qu'il faille que Dieu vous réduise à l'extrémité pour vous

Matth. 6.

Psalm. 82. obliger d'y recourir? *Imple facies eorum ignominiâ, & quærent nomen tuum*, jusqu'à ce que les hommes soient atterrez, abattus, & qu'ils n'ayent plus de ressource ailleurs, ils ne recoureront point à Dieu, qui devroit être leur refuge ordinaire.

Pour moy (Messieurs) je dirois volontiers que non seulement les hommes sont semblables en ce point aux Infideles, suivant le reproche que leur en fait l'Evangile, mais encore aux Athées; lesquels aprés avoir étouffé dans leur cœur tous les sentimens de pieté, de crainte de Dieu & de Religion; dans les accidens imprévûs, où ils sont surpris, & menacez d'un malheur inévitable, ne peuvent s'empêcher cependant, par un instinct secret de la nature, de regarder le Ciel, & d'y avoir recours comme à un azile qui n'est pas loin, parce qu'ils ne peuvent trahir ces premiers sentimens, que Dieu y a imprimé au milieu d'eux, ny démentir la voix secrette de leur conscience; ce que Tertulien appelle, *testimonium animæ naturaliter Christianæ*, le témoignage d'une ame qui est naturellement Chrétienne. Or ce que le vice n'a pû éteindre dans les Impies & dans les Athées; c'est ce qu'un Chrétien d'ordinaire se contente de rendre à Dieu? Il a recours à lui, quand? Dans l'extremité, lorsqu'il n'y a plus d'esperance ny de ressource ailleurs; dans les choses, où sa raison ne lui donne pas le moyen ou le loisir de prendre d'autres mesures, quand les affaires sont dans des termes où il n'y a plus rien à ménager; & l'on appelle pieté, ce que la derniere impieté ne peut ravir? Et

In Apologet.

un Chrétien, qui doit agir par des maximes au dessus de la raison même, attendra le temps, que la raison ne peut se servir de ces lumieres, & que la nature l'entraîne par necessité, où la grace avec sa liberté l'a dû conduire d'abord? Oüy (Messieurs) j'ay de la peine à faire passer cette conduite pour chrétienne, & d'appeller ce recours à Dieu en ces occasions, un sentiment de pieté; c'est d'ordinaire un instinct de la nature, la grace nous doit faire commencer par-là, & quand nous y manquons, la nature nous y fait achever; parce que c'est un hommage & un tribut que l'on doit à Dieu d'une façon ou d'autre, de recourir à lui comme à l'auteur de tous les biens, pour soulager nôtre indigence.

Mais ne seriez-vous point de ce nombre (mon cher Auditeur) est-ce à Dieu que vous avez recours dans les fâcheux évenemens de vôtre vie? Est-ce en lui que vous mettez vôtre esperance? Est-ce de lui que vous attendez vôtre consolation? Si cela étoit, verroit-on tant d'inquiétude, tant de défiance, tant d'empressement, & tant de soins superflus dans vôtre conduite? Entendroit-on à tous momens tant de murmures & tant de plaintes? Vous laisseriez-vous aller à ces impatiences criminelles? Non, vous n'avez point cette confiance; car si vous l'aviez, vous diriez avec le saint Roy Prophete, *levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi?* j'ay jetté les yeux de tous côtez, pour voir d'où me pourroit venir le secours, dont j'ay besoin. Mais ô illusion! ô enchantement

malheureux de l'esprit & du cœur des hommes, environnez qu'ils sont de maux & de miseres! d'où le peuvent-ils attendre ce secours, que de Dieu seul! *auxilium meum à Domino*; de Dieu, dis-je, qui non seulement connoît nos besoins, mais encore qui a toute l'inclination possible de nous secourir.

Psalm. 120.

Et c'est (Messieurs) une seconde raison que nous donne l'Evangile; non seulement Dieu connoît nôtre indigence, mais encore il en est touché de compassion, & se sent porté par sa bonté à la soulager, *misereor super turbam.* En effet non seulement il est bon & misericordieux de sa nature, mais encore, pour parler avec l'Eglise, la bonté est sa nature même, *cujus natura bonitas.* Et j'ajoûte qu'il est bon avec tant d'éminence, qu'il semble avoir assujeti l'usage & l'exercice de toutes ses autres perfections à la gloire de sa bonté; de sorte que si sa science est infinie, c'est afin qu'il découvre jusqu'aux moindres maux, qui demandent l'application de sa bonté; si sa puissance n'a point de bornes, c'est pour l'interêt de cette même bonté; puisqu'inutilement il seroit bon, s'il n'étoit tout puissant pour bien faire: il est par tout par son immensité, pour être bon en tous lieux, & toûjours présent à ceux qui le reclament; il est indépendant des temps par son Eternité, pour ne souffrir jamais de changement, de suspension, ny d'intervalle dans sa bonté.

Or (Chrétiens) c'est ce qui doit animer nôtre confiance, à nous mettre sous la conduite d'un Dieu, à qui nos miseres sont capables d'exciter des sentimens de compassion,

& qui est plein de tendresse & de bonté à nôtre égard ; ce qui fait que ce bon Pasteur commande à ses Ministres & à ceux qui ont soin de son troupeau, de porter de sa part à tous les Justes cette parole, *dicite justo quoniam bene* : allez leur dire Prophetes & Prédicateurs, qu'ils ayent bonne esperance, & que tout réüssira à leur avantage, & pour leur bien ; mais Seigneur, le diray-je à tous ? A tous (dit Dieu) & prenez bien garde d'en omettre un seul. Et quoy donc ? iray-je aussi à ce pauvre homme, qui est opprimé par l'injustice de cet autre plus puissant, qui le poursuit pour une dette qu'il n'a pas le moyen de lui payer ? He ! Prophete, vous ne m'entendez pas ; c'est à celui-là particulierement que je vous envoye, pour lui dire qu'il ait confiance en moy, & que je le soulageray ; mais vous ne m'obligerez pas sans doute, d'aller à cette veuve, que la perte d'un procés a réduite depuis peu à une extréme pauvreté ; je la trouveray noyée dans ses larmes, & entourée d'une troupe d'orphelins, à qui l'on a ôté le pain. Encore une fois, Prophete, vous me comprenez mal, sçachez que c'est à elle particulierement qu'il faut s'adresser, pour lui dire qu'elle ait seulement confiance, que tout ira bien, & que si les hommes ne sont point touchez de sa misere, Dieu a pour elle toute la tendresse, & toute la bonté imaginable.

Isaia. 3.

Je vous annonce donc aujourd'huy (Chrétienne Compagnie) la même parole, & de la part du même Dieu, *dicite justo quoniam bene* : s'il y a quelqu'un parmy vous qui soit in-

commodé dans ses ses affaires, pressé de la necessité, ou qui gemisse sous l'oppression, qu'il mette sa confiance en Dieu. Et certes s'il étoit aussi prêt d'y recourir, que Dieu a de desir & d'inclination de le soulager, il y a long-temps qu'il auroit ressenti les effets de la bonté divine; mais Dieu donne d'ordinaire son secours à proportion de la confiance que nous avons en lui; il differe de nous assister quand nous differons d'y avoir recours; il se hâte de venir à nous, quand nous nous hâtons d'aller à lui, selon cette parole du Prophete Royal, *fiat misericordia tua Domine super nos, quemadmodum speravimus in te.* C'est même une remarque qu'ont fait quelques saints Peres, que le Fils de Dieu, dans l'Evangile, s'en remet souvent à la volonté de ceux qui s'adressent à lui, pour se procurer eux-mêmes le bien qu'ils souhaitent; comme il dit à la femme Cananée, *magna est fides tua, fiat tibi sicut vis*; il ne commande pas au Demon de quitter sa fille, mais (dit saint Gregoire de Nisse) il s'en remet à la volonté de la mere; comme s'il vouloit dire, qu'il nous assiste à proportion de nôtre confiance; vous en avez peu, vous ne devez pas attendre qu'il ait de grands égards pour vous: vôtre confiance croît, vous éprouverez de plus grands effets de sa bonté; vous vous abandonnez entierement à lui, & vous ne gardez plus de mesures sur la confiance; alors il n'use plus aussi de reserve avec vous; *magna est fides tua, fiat tibi sicut vis*, vôtre confiance est grande, est entiere, non seulement vous aurez le secours que vous demandez,

Psalm. 32.

Matth. 15.

mais vous l'aurez encore de la maniere même que vous le demandez ; & cette confiance sera la regle du bien que vous recevrez de la divine bonté ; parce que c'est faire une espece de violence à Dieu, que de se confier en lui de la sorte ; & vous diriez, que comme tous les hommes ont leur foible, par où, quand on les sçait prendre, on obtient immanquablement tout ce que l'on veut ; de même s'il pouvoit y avoir du foible dans Dieu, je dirois que ce seroit du côté de cette bonté, qui se trouve si flattée de nôtre confiance, qu'on en obtient tout ce qu'on desire, & que c'est en quelque façon l'attaquer par son foible, que de s'y abandonner sans reserve.

Mais hélas ! ne pourroit-on pas dire encore aujourd'huy, ce que saint Chrysostome disoit de son temps, que Dieu est celui dont on espere le moins ? Car à mesure que la misere augmente dans le monde, qu'on voit de personnes dans la necessité, qu'il arrive de desastres & de malheurs sur la terre ; à mesure la confiance en Dieu diminuë, qui est cependant le premier & le souverain remede à tous ces maux : d'où j'infere que la plus grande partie de nos entreprises ne manque de succés, que parce qu'on a peu de confiance en celui seul qui peut les faire réüssir, & que si nous recherchons la cause de presque tous nos malheurs ; c'est que nous croyons que tout est perdu, quand nous ne voyons plus de ressource humaines, sans penser que ces malheurs n'arrivent le plus souvent, que pour punir nôtre défiance même.

Ajoûtez enfin (Messieurs) pour troisiéme raison, que non seulement Dieu connoît nos besoins, que non seulement sa bonté le porte à nous secourir; mais qu'il s'est encore engagé de nous soulager, puisque sa parole & sa promesse y sont expresses dans l'Ecriture en cent endroits differens. Le miracle raporté dans nôtre Evangile, & toutes les circonstances qui y sont si exactement marquées, sont autant de preuves & de raisons qui font voir que quand même la parole & la promesse d'un Dieu ne seroient point engagées à nous secourir, cette confiance même l'y engageroit; de sorte que ce ne peut être que manque de foy, aussi-bien que de confiance, si nous ne recourons pas à lui; car de même que, dans la foy, quand malgré l'orgueil de nôtre raison, & la contradiction de tous nos sens, nous renonçons à toutes les lumieres de nôtre entendement, pour les soumettre à la parole d'un Dieu, qui est la premiere verité; bien loin de perdre à cette échange, nous y gagnons beaucoup au contraire; parce que nous sommes conduits avec infiniment plus d'assurance par la foy, que nous n'aurions pû faire par nous-mêmes; de même lorsque nous mettons nôtre confiance en Dieu, plus nous sommes abandonnez des Créatures, plus nous sommes assurez de son assistance, & de l'infaillibilité de sa promesse: *in verbum tuum supersperavi*; comme s'écrie le Prophete, il faut que cette esperance surpasse toutes celles que l'on peut avoir d'ailleurs; de même que la certitude de la Foy est au dessus de toutes les raisons & de toutes les

Psalm. 118.

assurances possibles, ou bien *supersperavi*. Il faut qu'elle passe par dessus tous les obstacles, & nous fasse esperer malgré toutes les difficultez, capables de nous ôter toute esperance; de même comme nous devons démentir dans la Foy toutes les apparences, qui semblent nous convaincre du contraire de ce qu'elle enseigne.

C'est ainsi que l'Apôtre parle du saint Patriarche Abraham, qu'il espera contre l'esperance même, *contra spem, in spem*; & saint Zenon de Verone ajoûte que dans le moment qu'il eut le bras & le coutelas levé, pour abattre la tête de son cher fils Isaac, & pour renverser du même coup toutes les esperances de sa posterité : ce fut dans ce moment même, qu'il conçut cette forte, cette genereuse, & cette héroïque esperance, que Dieu tiendroit sa promesse. De maniere que comme il est impossible qu'on puisse être trompé en croyant à la parole de Dieu, on ne peut non plus être frustré de ce qu'on attend de ce Dieu, en y mettant sa confiance; comme si ce n'étoit qu'une même vertu qui eût deux fonctions differentes : d'où vient qu'elles sont souvent confonduës dans l'Evangile, & appellées du même nom; car comme la Foy est le fondement & l'appuy de l'esperance, sans laquelle elle ne peut subsister, comme dit l'Apôtre; de même quand la confiance, qui est la perfection de l'esperance, vient à manquer, elle cause reciproquement la ruine de la Foy, parce qu'elles ne peuvent se separer, & que l'une est non seulement fondée sur l'autre, mais confonduë dans l'autre, puis-

ad Roman. 4.

que la Foy fait une partie de l'esperance: d'où il s'ensuit que quiconque se plaint d'être délaissé & abandonné de Dieu dans sa misere & dans la necessité, il faut necessairement conclure qu'il n'a point de Foy, non plus que de confiance, puisque cette promesse d'un Dieu est infaillible, *quis speravit in Domino & confusus est?*

Ecli. 2.

Aussi (Messieurs) c'est souvent pour punir ce défaut de confiance & cette infidelité tout à la fois, que Dieu laisse languir les hommes dans leur indigence, dans leur misere & dans leurs besoins, comme nous voyons dans l'Ecriture, qu'il traitta le Roy Ochosias, en punition de ce que dans une dangereuse maladie, il envoya par tous les Temples des Gentils, consulter les Idoles pour implorer leur secours; cette conduite sacrilege anima aussi-tôt le zele du Prophete Isaye, & lui fit dire avec une sainte liberté, *nunquid quia non erat Deus in Israël, misisti ad consulendum Beelsebut?* Quoy, Sire, n'y avoit-il donc point de Dieu en Israël, pour être obligé d'aller chercher du secours parmy les Dieux des Gentils? *Ideo de lectulo, super quem ascendisti, non descendes, sed morte morieris;* ah! vive le Dieu d'Israël, vous en mourrez, pour apprendre par vôtre exemple à tous les hommes à ne point mettre leur confiance en de faux Dieux.

4. Regum 1.

C'est (Chrétiens) la maniere dont Dieu punît encore aujourd'huy la plupart des hommes, qui dans leurs besoins s'adressent à des Idoles; car je me puis bien servir de ce terme, puisque le défaut de confiance est

une espece d'infidelité ; celui-cy dans les necessitez de sa famille, offrira tous ses vœux à cette Divinité de l'argent, & y mettra toute sa confiance. Celui-là dans un procés, s'appuye sur le credit de ses amis, sans penser que quelque pouvoir qu'ils ayent, ils ne peuvent rien faire sans le secours du Ciel. Cet autre, dans une dangereuse maladie, n'espere que dans les remedes qu'on lui donne : hé, *nunquid non est Deus in Israël ?* quoy ! n'y a-t-il point de Dieu au monde à qui vous puissiez avoir recours ? Et n'y a-t-il rien à esperer de ce côté-là, qui vous soit avantageux ? *Ideo de lectulo super quem ascendisti non descendes, sed morte morieris.* *Supra.* *Ideo*, en punition de ce peu de confiance, vous n'aurez pas ce secours que vous attendez, vous perdrez ce procés, cette pauvreté vous accablera, vous ne releverez jamais de cette maladie ; au lieu que si vous aviez mis vôtre confiance en Dieu, de quelque maniere que les choses eussent tourné, il eût infailliblement fait tout réüssir à vôtre avantage : *nullus speravit in Domino & confusus est.* *Ecclesiastic. 2.* Ah ! un homme qui a une ferme confiance en Dieu, ne peut jamais mal réüssir dans ses affaires ; au contraire il aura la joye de voir le succés de ses soins & de ses travaux, le bonheur se déclarera pour lui dans toutes ses entreprises, il sera hors des atteintes, que porte à nôtre esprit la pauvreté, les maladies, & toutes les autres miseres ; & dans les divers changemens des choses de ce monde, il conservera toûjours la même égalité d'esprit : *nullus speravit in Domino & confusus est.* Voilà (Messieurs) le premier mo-

tif qui nous oblige de mettre nôtre confiance en Dieu, l'indigence qui nous est propre, & qui ne trouve du secours & du remede que dans la providence, la bonté, & la fidelité d'un Dieu, qui ne nous manquera jamais au besoin; mais parce qu'outre l'indigence, nous avons encore la foiblesse, qui est un autre apanage de nôtre nature, & qui nous fait rechercher par tout de la protection & de l'appuy, je dis aussi en second lieu, que c'est en Dieu que nous devons mettre nôtre confiance; puisque le second effet de sa providence est de nous proteger & de nous deffendre; nous l'allons voir en ma seconde Partie.

II. Partie.

Un homme (Messieurs) pour foible qu'il puisse être, & quelque ennemi qu'il ait sur les bras, se croit être en assurance, quand celui qui le prend sous sa protection, est puissant, quand il peut se regarder comme son ami; & quand ce puissant enfin a lui-même interêt dans la conservation du foible. Il est rare de trouver toutes ces qualitez dans les hommes, mais elles se trouvent parfaitement réünies & ramassées dans Dieu; ce qui nous doit par consequent animer à y rechercher nôtre appuy, & à y mettre toute nôtre confiance.

Premierement il est puissant pour nous proteger contre quelque adversaire que ce soit, on n'en peut douter; aussi dit-il lui-même, que personne ne lui peut arracher ses brebis d'entre les mains, *& nemo rapit eas de manu mea*; au contraire se jetter entre les bras d'un homme, quelque grand & quelque

considerable qu'il soit par son pouvoir, par son credit, par sa dignité, ce n'est autre chose que de se fortifier de la foiblesse même; & comme dit un Prophete, c'est se couvrir du mensonge, *mendacio protecti sumus.* Que veut-il dire par là? C'est (Messieurs) qu'on doit compter pour rien toute la faveur des Grands, quoyque par une illusion funeste, les hommes s'imaginent y trouver plus de seureté, que dans la protection de Dieu, sans faire reflexion que cet homme en qui vous avez mis vôtre confiance, paroît quelque chose, & n'est en effet que foiblesse & impuissance; il semble que sa faveur & son credit vous doive mettre à couvert de toutes les insultes, & vous ne voyez pas que ce bouclier n'est point de deffense; qu'il n'a que l'apparence, & une superficie fort mince; qu'il recevra tout le premier les traits qu'on vous portera, & qu'ensuite ils passeront jusqu'à vous; comme qui peindroit de la toile ou de la charte en façon de pierres, de murailles, de citadelles, & de bastions; ce foible ouvrage paroîtroit de loin une place fortifiée & de deffense, & l'on croiroit que ceux qui y seroient enfermez, seroient en seureté, & hors de danger d'être insultez par les ennemis; mais si l'on attaquoit cette place, l'on verroit bien-tôt ce que c'est; voilà la nature du secours & de la protection que l'on attend des hommes, *mendacio protecti sumus.*

Isaïe. 28.

Or Dieu qui est jaloux de sa grandeur, & qui ne peut souffrir qu'on mette sa confiance en d'autres qu'en lui, se mocque de cette il-

lusion, rompt toutes ces mesures, & se rit de nôtre aveuglement : *Ecce homo qui non posuit Deum adjutorem suum ;* le voilà, dit-il, cet homme qui a cherché sa protection ailleurs qu'en moy ; il s'est imaginé être bien à couvert sous la faveur de ce Grand, & il ne voit pas qu'il n'est couvert que du mensonge ; & comme dit un autre Prophete, *speravit in figmento*, il a mis son esperance dans une chose imaginaire ; quelle merveille s'il se trouve trompé, & si ses desseins les mieux concertez manquent d'ordinaire par les endroits les mieux pourvûs ? mais quand on se jette entre les bras de Dieu, & qu'on se met sous sa protection, on est couvert de toute la puissance, & de toute la force de Dieu même ; & l'on peut dire avec le saint Roy David, *Dominus adjutor meus, non timebo quid faciat mihi homo* : c'est en Dieu que j'ay mis ma confiance, que tous les hommes se bandent contre moy, je ne craindrai rien ; *non timebo.* Hé ! pourquoy donc (poursuit il) me dites-vous que je cherche un lieu d'assurance sur les montagnes ? Y serois-je mieux qu'avec Dieu ? Ne suis-je pas bien couvert, bien deffendu, bien retranché ? Puisque non seulement le lieu est de difficile accés ; mais qu'il faut qu'on force ce Dieu qui me garde & qui me conserve, avant qu'on vienne à moi, il est ma protection, ma force, mon bouclier, *non timebo quid faciat mihi homo,*

Psalm. 51.

Habac. 2.

Psalm. 117.

Secondement (Messieurs) une personne croit être en assurance, lorsque celui qui la prend sous sa protection, non seulement est puissant ; mais encore lorsqu'il regarde com-

me son ami, celui qui implore son secours. Car alors on suppose que ce puissant le deffendra, qu'il entrera dans tous ses interêts, & qu'il les ménagera comme les siens propres. Or Dieu qui se fait le protecteur de tous ceux qui esperent en lui, comme parle encore le saint Roy Prophete, Dieu, dis-je, nous reçoit sous sa protection en cette qualité, comme ses amis, ou plûtôt comme les brebis d'un bon Pasteur qui cherit son troupeau, jusqu'à exposer sa vie pour sa deffense; aussi nous assure-t-il, que c'est toucher à la prunelle de ses yeux, que de nous attaquer, *qui tetigerit vos, tanget pupillam oculi mei* : & par consequent comme nous ne pouvons douter de la sincerité de son affection, il n'y a rien qui nous doive empêcher d'y avoir une entiere confiance; au contraire vous vous fiez à un homme qui vous fait mille amitiez; & cependant vous n'en voyez que l'exterieur & le visage : mais comment juger du fond du cœur? Et qui vous a dit qu'aprés tous les gages d'une amitié sincere, il ne vous trahira point, il ne vous sacrifiera point à ses interêts, ou bien s'il ne vous laissera point dans le peril, pour s'en tirer lui-même, comme ce Pasteur mercenaire de l'Evangile? *mercenarius autem videt lupum venientem & fugit.*

Zachar. 2.

Joann. 10.

Mais je veux que vous puissiez compter sur l'amitié de cet homme, qu'elle soit sincere, & fondée sur les liens les plus étroits de la nature & du sang, que vous n'ayez rien à craindre de l'inconstance de cette amitié, qui est changeante comme l'homme l'est de sa nature; c'est ce que je ne puis croire, pou-

vez-vous compter, qu'aprés avoir formé une liaiſon ſi particuliere, aprés ces promeſſes mutuelles d'une fidelité inviolable, & d'un inſéparable attachement, aprés même toutes les demonſtrations ſi publiques & ſi ſpecieuſes qu'il vous en a données, il ſera en état de vous donner le ſecours que vous en attendez dans vos plus grands beſoins? C'eſt ce qui fait dire à Dieu par ſon Prophete, en parlant de ſon peuple : *ecce confidis ſuper baculum arundineum, confractum, intrabit in manum ejus, & perforabit eam*; voyez-vous, dit-il, ce peuple aveuglé & inſenſé, qui m'a quitté pour mettre ſa confiance ailleurs? Sçavez-vous ſur quoy il s'eſt appuyé? *Ecce confidis ſuper baculum arundineum*; juſtement ſur un roſeau, qui eſt le ſymbole de l'inconſtance & de la foibleſſe tout enſemble; il a choiſi la choſe du monde la plus fragile, la plus agitée, & qui a le moins de conſiſtance. Ah! prudence humaine, tu crois t'être appuyée ſur un rocher inébranlable, en t'attachant à la fortune de ce Grand, en te fondant ſur ſon amitié, & en te liant inſeparablement à ſes interêts, & tu ne vois pas que ce n'eſt qu'un roſeau, que le moindre ſoufle de vent fera tourner de tous côtez, que le moindre revers de fortune renverſera, que le moindre poids d'une petite adverſité fera plier juſqu'en terre, que le moindre rayon du Soleil deſſeichera juſqu'à la racine; mais ce n'eſt pas encore là ſon plus grand aveuglement: *confidis ſuper baculum arundineum, confractum*; il s'eſt appuyé ſur un roſeau tout rompu & tout briſé; c'eſt à dire, que cet homme, en

Iſaie. 36.

qui vous mettez vôtre confiance, a besoin d'appuy lui-même, & que s'il vous témoigne de l'amitié, c'est qu'il croit avoir reciproquement besoin de vous. Que si ce roseau est fragile, lorsqu'il est droit & entier, qu'en devez-vous esperer quand il est desseché & tout brisé? Et qu'arrivera-t-il de là? *& perforabit manum.* Ce roseau aura assez de force pour vous percer les mains, pour vous blesser, & pour vous ensanglanter; mais il n'en aura pas assez pour vous soûtenir. Cet homme qui est l'appuy & le fondement de toutes vos esperances, est bien capable de vous entraîner avec lui par sa chûte, & de vous rendre le compagnon de son malheur; mais il n'est pas capable de vous affermir, ny de vous mettre en un état où vous soyez hors d'atteinte des accidens de cette vie; au contraire étant de la sorte attaché à sa fortune, vous vous trouverez accablé sous les ruines de sa maison.

Mais si les hommes sont infideles, direz-vous, peut-être trouveray-je plus d'appuy dans les autres choses, dans mes richesses, dans ma charge, dans mon crédit, dans mon autorité? vous vous trompez, *spes impii*, dit le saint Esprit, par la bouche du Sage: *spes impii tanquam lanugo, quæ à vento tollitur;* voulez-vous sçavoir ce que c'est que l'esperance de l'impie? elle tient de la nature des choses, sur lesquelles elle s'appuye; c'est cette petite fleur qui s'attache au fruit des arbres, & qui en fait la beauté; mais que le moindre soufle ternit & emporte: *tanquam spuma gracilis quæ à procella dispergitur;* c'est

Sapient. 5.

Ibidem.

comme cette écume que nous voyons s'élever sur l'eau, laquelle s'enfle & s'amasse en petits flocons, elle a quelque apparence d'épaisseur, mais pour peu que vous osiez y toucher elle crevera sous vos pieds, & vous tomberez dans un abysme : *tanquam fumus qui à vento diffusus est* ; c'est une fumée qui sort du feu, que l'air excite, & qui se dissipe en un instant ; peut-on trouver des choses plus fragiles, plus inconstantes, & plus infideles, pour exprimer l'inconstance, & l'instabilité des Creatures, où l'on cherche de l'appuy ? Et ne diriez-vous pas que le saint Esprit ramasse toutes ces similitudes, afin que ce qui ne peut être exprimé par une seule, il l'exprime par cet amas de tout ce qu'il y a de plus fragile, & de plus inconstant dans le monde, pour faire voir combien Dieu se mocque de tous les projets que la prudence humaine fait faire aux hommes, pour venir à leurs fins ?

Grandeur humaine ! puissance des Souverains ! charges ! dignitez ! qui donnez tant de credit & d'autorité ; foibles appuys de nôtre esperance ! fondemens branlans & fragiles ! je vous regarde comme cette statuë de Nabuchodonozor : c'étoit un Colosse par sa grandeur, l'or & l'argent qui en composoient une partie paroissoit d'un grand secours dans le besoin ; l'airain & le fer qui faisoient l'autre, sembloient avoir assez de force pour resister à tous les efforts ; mais les pieds en étant de bouë & d'argile, cette vaste machine n'avoit point de fermeté pour se soûtenir elle-même : quelle assurance donc ce

le Colosse auroit-il pû donner aux choses, ausquelles il auroit pû servir d'appuy? Mais en mettant sa confiance en Dieu, on quitte sa propre foiblesse pour se revêtir de la force de Dieu même, dit le Prophete Isaie, *qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem.* Oüy, pour cette foible protection que vous cherchez dans les Créatures, vous en trouvez dans Dieu une toute puissante, & vous y êtes aussi en assurance, que les astres le sont à l'égard de tous les efforts des hommes.

Isaie. 40.

Enfin (Messieurs) en troisiéme & dernier lieu, une personne se croit en assurance, lorsque celui qui l'a pris sous sa protection, est non seulement puissant & son ami particulier; mais de plus quand il est interessé lui-même dans sa conservation, & qu'il y va de sa gloire & de son honneur de deffendre le foible; c'est ce qui se trouve encore plus parfaitement en Dieu, qui s'interesse en tout ce qui nous touche; nous lui appartenons, nous sommes son héritage & son bien: *jam non estis vestri, empti enim estis pretio magno;* dit l'Apôtre, tellement que nos interêts sont mêlez & confondus avec les siens mêmes, en sorte qu'on ne sçauroit les separer; ou bien si vous voulez, disons que Dieu se comporte en cela comme les Roys de la terre, lorsque quelqu'un s'est refugié dans leurs Etats, & s'est mis sous leur protection; ils les protegent hautement, & ils s'en font un honneur; & ce seroit offenser les Protecteurs, que d'attaquer ceux qu'ils protegent; nous voyons même qu'on n'ose entrepren-

1. ad Corinth. 6.

dre ceux qu'on nomme leurs Créatures, parce qu'ils les ont élevez de la poussiere à quelque haute dignité ; persuadez qu'ils sont, qu'il y va de leur honneur de les maintenir. Si les hommes agissent ainsi, croirions-nous que Dieu nous abandonneroit, aprés nous avoir fait ce que nous sommes, & aprés nous avoir pris sous sa protection ? commencera t-il à se démentir à nôtre égard, & à tromper nos esperances ? Ne tiendra-t-il pas plûtôt pour ennemis, tous ceux qui se déclareront les nôtres ? & ne mettra-t-il pas sa gloire à nous délivrer de l'oppression ?

Psalm. 49. *Invoca me in die tribulationis, & ego eripiam te ;* dit Dieu lui-même, appelle-moy à ton secours, & je te délivreray. O ! (Messieurs) il n'est pas necessaire de voir ces paroles écrites dans le Ciel pour animer nôtre confiance, comme elles parurent autrefois au Religieux Empereur Constantin ; au rapport de quelques Historiens, elles se lisent dans l'Ecriture Sainte, en caracteres mille fois plus lumineux que les astres, si nous avions les yeux de la Foy assez ouverts pour voir que Dieu lui-même s'est déclaré là dessus, & s'est obligé mille & mille fois d'être nôtre secours dans nôtre misere, & nôtre protection dans nôtre foiblesse, qui sont les deux effets de la confiance que nous devons avoir en lui.

Conclusion. Concluons donc (Messieurs) s'il vous plaît, par la résolution de pratiquer une vertu si necessaire ; qui d'un côté est l'unique & le souverain remede à toutes les ne-

exemptez de cette vie ; & de l'autre, est comme un bouclier à l'épreuve de toutes les attaques de nos ennemis ; tâchons de rendre nôtre cœur tel que demande le Prophete dans un homme juste, *paratum cor ejus sperare in Domino* ; toûjours prêt de mettre sa confiance en Dieu, dans tous les évenemens de ce monde. Pensons que par tout ailleurs, nous ne trouverons qu'infidelité, que foiblesse & qu'inconstance, dans le secours & dans la protection des hommes ; mais en cherchant en Dieu la protection dont nous avons besoin, comme il est immuable, l'homme qu'il protege, participe à sa nature, & acquiert une certaine immutabilité qui le met au dessus de tous les accidens de cette vie ; c'est en lui enfin où nous trouverons tout à la fois nôtre refuge & nôtre force, dit le même Prophete Roy, que nous avons cité tant de fois, *Deus noster refugium & virtus* : ce qui ne se trouve point par tout ailleurs, selon la belle remarque qu'en a fait S. Augustin, sur le Pseaume quarante-cinquiéme, où il nous apprend que l'on peut bien trouver un refuge dans les Créatures, mais non pas y être en assurance pour cela, & y trouver de la force, *sunt quædam refugia*, dit-il, *ubi non est virtus, qui quisque cum fugerit magis infirmatur.* Au contraire vous avez alors une double crainte ; car auparavant vous ne craigniez que pour vous seul, & vous craignez alors pour vous, & pour celui en qui vous vous confiez : ainsi vôtre refuge n'augmente pas vôtre force, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de joindre l'un & l'autre. C'est en lui qu'il faut que ce vais-

Psalm. 111.

Psalm. 45.

ſeau flotant du cœur de l'homme cherche un ancre pour s'affermir, & il n'y en a point d'autre, que l'eſperance & la confiance en Dieu, c'eſt le nom que lui donne l'Apôtre, *quam ſicut ancoram habemus animæ tutam ac firmam*; quand donc nous ſerons fortement attachez à ce Dieu puiſſant par une ferme confiance, alors arrive ce qui pourra; accidens! pertes de biens! revers de fortune! rien ne ſera capable de nous ébranler. C'eſt le moyen de faire voir en ce monde une image de l'aſſurance des bienheureux, & d'obliger Dieu non ſeulement à nous ſecourir en cette vie, mais encore à nous combler de biens dans l'autre; c'eſt ce que je vous ſouhaite, &c.

ad Hebr. 6.



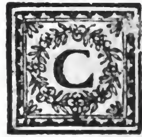
XXXIX.

SERMON
POUR
LE VII. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE,

De l'Enfer, de la peine du Dam.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum excidetur, & in ignem mittetur. Matth. 7.]

Tout arbre qui ne produit point de bon fruit sera coupé & jetté au feu. *S. Matth. c. 7.*



'Est (Messieurs) une remarque que quelques Saints ont faite avant moy, que le Fils de Dieu s'est particulierement servi de l'exemple & de la similitude d'un arbre, lorsqu'il a voulu inspirer aux hommes la crainte & la terreur de la justice divine. Il maudit autrefois un arbre pour n'y avoir point trouvé de fruit, quoyque ce n'en

[illegible] malediction eut tant [illegible] dessecha à l'instant [illegible] l'effet de la [illegible] qui tombera sur les [illegible] pleins de bon-[illegible] viendra leur [illegible] actions.

[illegible] vers le Calvaire tout [illegible] & qu'il por-[illegible] de son [illegible] d'autre reponse aux [illegible] compassion, [illegible] état, si-[illegible] Pere traittoit de [illegible], un inno-[illegible] d'un pecheur, [illegible] être d'un [illegible] tronc sec & [illegible] qu'à jetter au feu, [illegible], *in arido quid fiet?* [illegible] aux pecheurs, par son Pré-[illegible] Jean, qui est sa voix [illegible] est déja au [illegible] cet arbre [illegible] marquant par [illegible] pour faire peni-[illegible] de Dieu est las-[illegible] sous la person-[illegible], qui visite [illegible]; il comman-[illegible] sterile, qui n'a-[illegible] à son maître depuis [illegible] l'Evangile de ce [illegible] arbre infructueux à [illegible], pour [illegible]

Vous concevez, je m'assure (Chrétienne Compagnie) le sens de ces paroles, & que la peine qui est préparée à un pecheur aprés avoir long-temps été sur la terre, comme un arbre mort & sans suc, est d'être enfin retranché pour jamais de la présence de Dieu, & jetté au feu de l'Enfer ; & comme c'est la conclusion de cette similitude dont le Fils de Dieu s'est servi ; c'en est aussi l'application & le sens le plus naturel, qui fera le sujet de ce discours ; aprés que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie.

Ave Maria.

C'Est encore (Messieurs) une autre remarque qu'a fait Tertulien, & dont ce Pere tire une morale encore plus digne de nos reflexions ; sçavoir que Dieu créa l'Enfer dans le centre du monde, avant que de créer les Anges & les hommes dans ce monde même ; afin que les uns & les autres ne fussent pas un seul moment sans avoir cet objet terrible de sa justice devant les yeux ; & que si l'amour de Dieu, & la reconnoissance des biens qu'ils avoient receus de leur Créateur, n'étoient pas capab[illegible] at-tacher inviolablement à leu[illegible] du moins la crainte salutaire qu[illegible] r feroit naître les détournât [illegible] r inspirât [illegible] eur du pec[illegible] tireroi[illegible] le châti[illegible] ment [illegible] justifié [illegible] te [illegible] du [illegible] enver[illegible] &

ç'a été par une sage prévoyance qu'il en a usé de la sorte ; car si la rigueur d'un si étrange supplice n'a pas eu assez de force pour fixer leur volonté dans le bien lors même qu'ils n'étoient point portez, par leurs passions dereglées, à violer les loix de leur Sonverain ; quel frein seroit assez puissant pour les arrêter, maintenant que la même corruption de leur nature, que les sollicitations les plus puissantes du Demon, & que les charmes les plus attrayans du monde, les poussent & les entraînent pour ainsi dire dans le peché ?

Aussi peut-on dire avec un autre saint Pere, que Dieu n'a menacé les hommes de l'Enfer que par le desir qu'il a eu de leur faire gagner le Ciel, & que l'amour qu'il a eu pour leur salut, lui a fait creuser ces abîmes pour les empêcher de se perdre, n'ayant point trouvé de plus puissant moyen de leur faire meriter un bonheur infini, qui est la fin pour laquelle il les a creé, que de leur faire apprehender un malheur éternel.

Or quoyque je sçache bien que la peine du Dam, qui fait proprement l'essence de ce malheur, & qui consiste en la privation de Dieu, n'est pas si sensible en l'état où nous sommes, que le supplice du feu, que nous appellons la peine du sens ; je veux cependant aujourd'huy m'y arrêter uniquement, comme étant la plus grande de toutes les peines, & la premiere exprimée par cette parole de l'Evangile, *excidetur*. Ces malheureux, qui sont ces arbres infructueux

dont parle l'Ecriture, seront retranchez de de ce sejour de délices, qui est le Ciel, & privez de la vûë & de la présence de Dieu, qui fait le souverain bonheur des Justes; mais en sorte pourtant que ce Dieu ne laissera pas de leur être toûjours présent pour leur supplice & pour leur malheur; deux choses qui sont comprises dans la peine du Dam, & qui rendront un Reprouvé infiniment malheureux; il perdra Dieu pour jamais, & il le trouvera toûjours sans pouvoir s'en séparer; il sera privé de la joüissance de ce souverain bien, & il y sera toûjours uni comme à sa peine & à son tourment; en deux mots, il ne l'aura jamais pour amy, & il le rencontrera dans l'Enfer même comme un ennemy irreconciliable, & comme le juste vengeur de ses crimes. Ce seront les deux Parties de ce discours, que je tâcheray de rendre aussi intelligible, que le peut permettre un malheur si incomprehensible de lui même. Commençons.

I. PARTIE.

Premierement (Messieurs) comme Dieu est nôtre récompense dans le Ciel, ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même autrefois à Abraham, *ego ero merces tua magna nimis*; on peut dire aussi en un sens, qu'il sera le supplice des Reprouvez dans les Enfers; il est le bien même par essence, & tous les biens se trouvent réünis dans la simplicité de son être, qui tient lieu de toutes choses aux bienheureux, dit l'Apôtre; d'où il s'ensuit que la privation de cet unique & de ce souverain bien, emporte par conséquent une pri-

Genes. 15.

vation universelle de tout le reste, & rend un ame infiniment malheureuse, dépoüillée de tout, abandonnée des Créatures, & incapable de joüir jamais d'aucun bien; parce que la grandeur d'une perte se mesure toûjours par la grandeur du bien même dont l'on est privé : de maniere que pour concevoir ce que perd une ame en perdant Dieu, il faut concevoir ce que c'est que Dieu qu'elle a perdu.

Je ne vous fatigueray point l'esprit (Messieurs) par de longs raisonnemens tirez de la Theologie la plus abstraite, il me suffit de vous dire qu'une ame dans ce malheureux état a perdu Dieu comme amy, & qu'elle ne possedera jamais celui qui est sa fin, & qui l'eût renduë bienheureuse, par la possession de lui-même; qu'elle sera éternellement bannie de sa présence, & proscrite par un arrest éternel de ce Juge irrité, au lieu qu'elle pouvoit le posseder comme un Pere plein de tendresse & d'amour : *periit finis meus, & spes meâ à Domino*; dira alors ce miserable Reprouvé me voilà perdu pour jamais. C'est la triste fin où ma vie s'est terminée, Dieu ne sera jamais ma récompense, ma possession, ma beatitude, ni mon bien; j'ay voulu avoir la guerre avec lui durant ma vie, & je me suis rendu son ennemy par mes crimes, maintenant je ne puis plus esperer de paix, ny l'avoir pour amy : *periit finis meus, & spes mea à Domino.*

Thren. 3.

Or quand j'ay dit que ce miserable a perdu Dieu, j'ay tout dit, & tout ce que je vais ajoûter ne servira que pour faire entrer

plus avant cette pensée dans vôtre esprit. Non (Chrétiens) ce ne sont point ces prisons obscures, & ces cachots affreux qui épouvantent les Damnez, ce ne sont point ces feux ensouffrez, & allumez par le souffle de la colere de Dieu, qui les effrayent; mais c'est qu'ils y cherchent Dieu continuellement, sans l'y pouvoir trouver; ce ne sont point ces bourreaux impitoyables qui les font fremir d'horreur; quoyqu'ils sçachent que leur rage est égale à leurs forces; mais leur douleur, leur supplice, leur enfer est de ne rencontrer point Dieu dans ce lieu funeste, & de n'en pouvoir joüir. Ces Demons sont terribles & poussez d'une haine éternelle; ces flammes vengeresses sont cruelles, & ne s'éteindront jamais; la compagnie des Damnez ne se peut supporter; mais faites que Dieu s'y trouve, tout cela ne les empêchera point d'être éternellement heureux, & tout cet appareil de tourmens se changera en un Paradis de délices; jusques-là que quand une personne toute seule souffriroit tous les supplices des Reprouvez, si au milieu des flammes dont elle seroit investie, si parmy les ardeurs brûlantes qui la devoreroient sans la consumer; si en un mot, parmy toutes les horreurs de ce sejour infortuné, un seul rayon de la lumiere de gloire perçoit l'épaisseur de ces tenebres, pour lui faire voir Dieu; au même instant ces rages & ces desespoirs se changeroient en une joye inexplicable, cette vûë charmeroit toutes ses peines, & feroit nager cette ame dans un ocean de plaisirs. Concevez donc si vous pou-

vez quelle doit être cette majesté d'un Dieu, dont la vûë fait tout le Paradis, & dont la privation fait l'Enfer de l'Enfer même.

Je sçay bien (Messieurs) qu'on n'apprehende pas cette peine en cette vie ; parce que nous en jugeons sur le pied de l'état présent où nous sommes, où cette séparation ne nous cause point de douleur : nous avons même de la peine à concevoir comment elle peut être si sensible à ces malheureux ; mais accoûtumons-nous à élever un peu nos pensées au dessus des sens ; & présupposons, comme un verité constante, que les peines de l'esprit sont infiniment plus vives, & nous affligent tout autrement que les douleurs du corps les plus aiguës. Représentez-vous avec saint Jerôme, l'ame comme une substance composée de desirs qui la portent vers le bien qu'elle poursuit, & dont les desirs mêmes font le plus grand tourment, quand ils sont frustrez, impuissans, ou arrêtez : *substantia appetens*, l'appelle ce saint Docteur ; mais il faut ajoûter, s'il vous plaît, que dans l'autre vie, elle ne souhaite pas joüir de Dieu, comme elle fait en celle-cy, par des mouvemens passagers, qui ont leurs accés & leurs remises; mais qu'elle le desire necessairement, par un mouvement & un instinct imprimé dans le fond de son être, sans cesse, sans tréve, sans relâche, comme sa derniere fin, comme son unique bien, comme son bonheur souverain ; desir par consequent dont elle ne peut se défaire, non plus que d'elle-même ; desir toûjours violent, toûjours actuel, toûjours actif, toûjours impe-

tueux ; semblable à cette inclination qui éleve le feu à sa Spere, & qui précipite la pierre dans son centre ; c'est à dire de tout le poids de sa nature, & de toute l'activité dont un esprit degagé des sens est capable. mais ce qui lui cause un tourment inconcevable, est, que ce poids qui l'entraîne avec tant de violence est arrêté, & que cette impetuosité qui l'emporte est repoussée ; que tous ces transports dont elle s'y lance, sont sans effet ; & que plus cette volonté s'empresse avec des sailliës & des agitations inquietes, pour joüir de ce souverain bien, plus elle est retenuë, & comme entraînée au plus fort de ses poursuites. Efforts toûjours frustrez ! violence inutile ! mouvement suspendu & arrêté pour jamais ! douleur immense & inexplicable ! on ne vous peut comprendre, parce que l'on ne vous connoît point, & que nous n'agissons que dépendamment des sens.

De sorte (Chrétiens) que comme ny l'œil n'a veu, dit saint Paul, ny l'oreille entendu, ny le cœur compris, ce que Dieu a préparé à ses amis dans le Ciel, où il se donne lui-même ; ainsi nul esprit ne peut imaginer la grandeur du supplice qu'il reserve à ses ennemis ; parce que c'est la privation de lui-même, qui ne seroit pas une peine affligeante, si elle n'étoit accompagnée de la connoissance du bien que l'on perd, & du bonheur dont on est privé ; comme un enfant ne s'afflige pas de la perte d'un Royaume, dont on l'a dépoüillé dés le berceau, parce qu'il n'en connoît pas la valeur ; mais pour

faire sentir vivement cette perte aux Reprouvez, Dieu leur imprime une vive connoissance de la grandeur de ce bien, laquelle ajoûte comme un nouveau poids à leur desir, en joignant l'attrait, & le charme du dehors, à l'instinct & à la pente du dedans; il ouvre lui-même les yeux de ces malheureux, afin qu'en connoissant combien ce Dieu est aimable, ils puissent d'autant mieux comprendre la grandeur du bien qu'ils ont perdu. Cette connoissance est appellée par quelques Docteurs, une lumiere de peine, de même que dans le Ciel, il y a une lumiere de gloire, qui éleve l'entendement des bienheureux & qui le rend capable de soûtenir les éclairs de la Divinité. Dans l'Enfer, donc parmy les tenebres épaisses qui environnent les Reprouvez, & malgré ce cahos immense, qui les separe du sejour des lumieres, Dieu lance mille éclairs, & mille rayons qui leur découvrent la grandeur du bien dont ils sont privez, la magnificence & les plaisirs du Ciel, dont ils ne joüiront jamais; & ainsi Dieu les attire d'une main, en même temps qu'il les repousse de l'autre; & par ces mouvemens aussi violens qu'ils sont contraires, ils sont comme déchirez, & souffrent une inexplicable douleur; car une ame en cét état n'est pas seulement une substance qui desire, comme nous avons dit, mais un composé de tous les desirs, & qui en a autant qu'il y a de motifs qui lui peuvent faire souhaiter ce souverain bonheur, qu'elle a perdu; c'est donc ensuite un composé de tourmens, & l'on peut dire qu'elle souffre plus

qu'elle ne peut ni exprimer, ni comprendre; parce que le bien qu'elle perd est plus élevé que toutes ses pensées & tous ses desirs.

C'est de plus un bien qui lui étoit acquis, si elle eût voulu; sur lequel elle avoit un droit inconteftable, & les plus justes prétentions; car sans cela, cette perte ne seroit pas une privation, & par consequent ne seroit pas capable de l'affliger; comme un villageois ne s'afflige pas de se voir exclus d'un Royaume où il n'aspire point, & qui par consequent n'est pas une perte à son égard, parce qu'il n'y a ni droit ni prétention; mais la perte de Dieu à un Réprouvé, est la perte d'un bien qui lui étoit destiné; il sçait qu'il étoit créé pour le posseder, c'étoit l'objet de ses esperances; mais c'est maintenant un droit dont il est déchû, & où il ne rentrera jamais, un bien dont il est privé & dépoüillé, comme si un puissant Monarque perdoit sa couronne, & son Etat, ou le Fils d'un riche Seigneur, la succession des biens que son Pere lui auroit acquis par ses travaux; il est constant que la douleur & la tristesse que ce Seigneur concevroit, seroit sensible à proportion du bien dont il seroit privé; & que jamais le souvenir de cette perte ne lui viendroit en l'esprit, sans renouveller une playe, que le temps ne pourroit jamais refermer.

C'a pensez un peu (mon cher Auditeur) à ce que vous avez de plus cher au monde, de plus précieux dans vos biens, d'un plus grand secours, ou d'une plus grande ressource parmy vos amis, ou vos proches; représentez-

vous que vous perdez tout cela tout à la fois, & concevez si vous pouvez l'excés d'une douleur causée par toutes ces pertes, & par toutes ces disgraces. Vous regardez cette douleur comme un accablement de tristesse, dont la violence émousse souvent la pointe, & assoupît le sentiment ; voilà jusques où peuvent aller nos foibles idées. Ah ! (Messieurs) faut-il en être réduit à des comparaisons si basses, & à des termes si languissans, pour exprimer la douleur qui naît de la privation d'un Dieu ? Nous ne connoissons pas la grandeur de ce bien, il n'est donc pas étrange que nous ne puissions exprimer le ressentiment de cette perte en cette vie ; un esprit fort se fait un sujet de consolation de voir que la perte d'un bien est sans remede ; & un grand courage se roidit contre son malheur, en souffrant sa disgrace sans plainte, & sans murmure : cela est bon pour la perte de quelque bien creé, qui est borné & limité, comme seroit la perte de mille Couronnes, & de mille Empires ; mais ce n'est pas sçavoir ce que Dieu est à l'ame, que d'avoir de si bas sentimens ; car comme il est sa fin, son centre, son souverain bien, son bonheur & son tout, il lui est en quelque façon plus intime qu'elle ne l'est à elle-même, plus necessaire que sa vie & sa propre substance ; il faut donc de necessité que sans lui elle soit malheureuse, privée de toute consolation, incapable de joüir d'aucun plaisir, de posseder aucun bien, de goûter aucune satisfaction. Il faut qu'en perdant ce Dieu, elle perde tout universellement, sans

espérance, sans adoucissement & sans ressource. *O necessitatem ! ô tempestatem à Deo dissociari !* s'écrie saint Cyrille, effroyable malheur ! qui est l'amas & l'assemblage de tous les malheurs ! ô naufrage qui abîme & qui absorbe en un moment toutes nos esperances ! divorce cruel ! funeste séparation de l'ame d'avec son Dieu ! laquelle est condamnée à ne le voir jamais, & qui est éternellement bannie de sa présence ! étrange supplice, qui renferme tous les supplices ! *ô necessitatem, ô tempestatem !* c'est comme un vaisseau que la tempête arrache de son ancre, pousse avec violence, emporte avec furie, bat avec impetuosité, & engloutit enfin impitoyablement.

Orat de exitu animæ.

Mais ce qui rend encore cette perte plus sensible, & cette douleur plus inconsolable, c'est non seulement d'avoir perdu son souverain bien, sur lequel on avoit des droits & des prétentions legitimes ; mais en troisiéme lieu, c'est de l'avoir perdu par sa faute, & de voir qu'on n'est exclu de cet héritage, que parce qu'on ne l'a pas voulu acquerir. Et de là naît ce regret inconsolable, & cette tristesse affligeante, qui mettant continuellement à cette ame sa perte devant les yeux, lui en fait connoître la cause, qui est uniquement sa malice, sa négligence, & le mépris qu'elle en a fait ; car s'il est vray de dire en général, que les maux qui nous arrivent par nôtre faute, nous touchent plus sensiblement, que quand nous avons pris toutes les précautions que la prudence nous suggeroit, afin de les prévenir, & que nous n'avons

rien à nous reprocher sur un mal imprévû, qui nous arrive malgré nous ; qu'on ne se plaint que de son malheur, qu'on en accuse la fortune, que l'on se console sur son innocence. Quelle doit être la douleur d'un homme, quand il s'est attiré lui-même par son imprudence, un malheur extréme, & qu'il n'est miserable que par sa faute ? il est doublement malheureux ; c'est un trait qui aprés avoir frappé, retrace, rouvre, & renouvelle sans cesse la playe qu'il a faite, & qui rapelle le souvenir des fautes, aussi long-temps que dure le mal qu'on en souffre.

C'est ce qui cause dans les damnez ce ver de conscience, qui n'est autre chose qu'une application actuelle, & continuelle de la pensée d'un damné sur ses actions criminelles ; un regret, un remords, un reproche perpetuel que lui fait cette conscience ; & parce que ce reproche ne vient pas d'un principe étranger, mais de lui-même, & naît dans le fond de ce malheureux ; on appelle ce reproche ver, parce qu'il le pique, & qu'il le devore comme un ver qui naît dans le sujet qu'il ronge & qu'il consume. Or une des morsures les plus vives & les plus cuisantes de ce ver de conscience, qui déchirera éternellement le cœur d'un damné, est la conviction qu'il aura, que c'est par sa faute qu'il a perdu ce souverain bien : c'est moy qui suis l'auteur de mon malheur, dira-t-il éternellement, il n'a tenu qu'à moy de joüir de ce bonheur infini, dont la perte est maintenant la cause de tous mes regrets. Je l'aurois pû acquerir, ce bien inestimable, ce Royaume

Eternel, cette possession de Dieu-même, & je ne l'ay pas voulu ; Dieu me recherchoit d'amitié tout le premier, mille & mille occasions se sont présentées de faire une haute fortune auprés de ce Souverain, & de meriter un haut degré de gloire, & je ne m'en suis pas seulement mis en peine ; graces ! inspirations ! lumieres du Ciel ! vous m'en avez pressé mille & mille fois, je m'en souviens, & vous m'avez sollicité de sortir du miserable état où j'étois, & je vous ay méprisées & rejettées comme des pensées importunes, qui venoient à contre-temps. Ah ! souvenir cruel, que tu es affligeant ! quand cette ame malheureuse pense qu'elle pouvoit meriter un si grand bien à si peu de frais ; car ne pouvant s'en prendre à Dieu, dont elle a rebuté les recherches, les promesses & les menaces, elle tourne son indignation & toute sa rage contre elle-même.

Qui pourroit, par exemple, exprimer la douleur & le regret du mauvais riche de l'Evangile, quand il pense qu'avec les miettes de sa table il pouvoit gagner le Ciel ? Que du superflu de ses biens il y pouvoit acquerir un trésor, que de tant de meubles inutiles, il en pouvoit soulager les pauvres, & se faire des amis qui auroient intercedé pour lui, & lui auroient donné place dans le sein d'Abraham ? Quel creve-cœur pour tant de riches impitoyables, qui l'ont imité en sa cruauté ; quand on leur fera voir que ce qu'ils ont employé pour nourrir des chiens & des chevaux, eût suffi pour achepter le Ciel, & la possession de Dieu-même ? Quelle sensible dou-

leur à cette Dame, qui s'est malheureusement damnée par son luxe & par sa vanité, de voir qu'une partie du temps & des soins qu'elle a employez à parer un miserable corps, eût pû lui acquerir la gloire qu'elle ne possedera jamais ? Quel regret à ce prodigue, de penser que ce qu'il a joüé en un coup de dez, eût pû obtenir de Dieu la grace de sa conversion ? Que cet argent employé si inutilement dans ces festins, dans ces habits somptueux, & dans ces meubles magnifiques, eût pû le rendre éternellement heureux ? Qu'il a eu assez peu de sens & de conduite pour ne songer qu'au présent, & pour faire son unique occupation des choses de ce monde, sans penser à celles du Ciel ? Ah ! ce souvenir lui déchire maintenant le cœur, l'accable de regret, & le couvre de confusion.

Que sera-ce quand ce malheureux verra que par sa faute & par sa négligence il s'est damné nonobstant le sang d'un Dieu versé pour son amour & pour son salut, & dont le merite lui étoit appliqué dans les Sacremens, comme une source publique de salut, laquelle lui a été ouverte jusqu'au dernier moment de sa vie; que parmy tant de secours, tant d'exemples, tant de moyens de se sauver, il s'est perdu sans ressource ? *Ah ! quis mihi det ut sim juxta menses pristinos ?* Disent-ils avec une amertume de cœur, & un sentiment de douleur infiniment plus cuisant que ne faisoit le saint homme Job ? Qui me rappellera ces beaux jours que j'ay employez au jeu & aux divertissemens ? Qui me fera renaître tant d'occasions & tant de

Job. 29.

moyens que j'ay négligez? *Perditio tua Israël: tantummodo in me auxilium tuum*; c'est le reproche que Dieu fera éternellement à ce Reprouvé; si tu l'eusse voulu j'aurois été ton secours, je ne t'aurois jamais manqué, & tu ne serois pas la cause de ta perte; tu le vois, tu le reconnois, & ta conscience qui t'en convainc, ne peut accuser de ton malheur que la malice de ton cœur; tu en porteras donc éternellement la peine, par ce regret inconsolable qui durera toûjours, & qui agira toûjours avec la même impression; parce qu'il n'en sera pas comme dans cette vie, où l'on peut ou détourner la pensée de l'objet qui nous afflige, ou charmer sa douleur par quelque autre pensée plus agréable & plus divertissante. L'ame, dit saint Bernard, sortant maintenant en quelque maniere hors d'elle-même, & allant d'objets en objets, s'applique à d'autres choses, & s'occupe de mille autres affaires qui la distrayent; mais aprés la mort dans l'enfer, toutes les issuës par où l'ame pouvoit s'échapper & se soustraire à cette idée importune, seront fermées; il n'y aura ni plaisirs, ni divertissemens, ni occupations, ni repos, ni sommeil, qui puisse s'en distraire, elle demeurera necessairement recüeillië, & comme concentrée dans elle-même; Dieu l'arrêtera & la fixera dans la pensée actuelle de la grandeur de sa perte, elle verra éternellement que c'est par sa faute, & rien ne pourra jamais l'en détourner, ni par consequent adoucir la morsure de ce ver dévorant.

Osee. 13.

Ajoûtez enfin que ce qui augmente da-

vantage la douleur & le regret qu'ils ont de la perte de Dieu, & du souverain bonheur ; c'est encore de penser qu'ils l'ont perdu pour peu de chose, pour un miserable interêt, pour un point d'honneur, pour un plaisir d'un moment ; car c'est alors que desabusez, par leur propre experience, des biens de ce monde, dont ils étoient enchantez pendant leur vie ; & étant en état de juger du veritable prix des choses, ils compareront ce qu'ils ont perdu avec ce qu'ils ont possedé, cette satisfaction de peu de durée avec ce bonheur souverain & éternel, Dieu qu'ils ont quitté, avec le plaisir qu'ils ont si ardemment recherché ; or dans cette vûë & dans cette comparaison, ils repeteront sans cesse ces paroles du Sage : *ergo erravimus & sol intelligentiæ non est ortus nobis ?* Quelle folie peut égaler la nôtre, d'avoir tant donné pour si peu de chose ? Comme ce Roy qui donna son Royaume pour un verre d'eau, pressé qu'il étoit d'une ardente soif, & qui mourut ensuite de déplaisir de s'en voir dépoüillé. Je me represente Jonatas qui pour avoir goûté un peu de miel, se vit condamné à la mort par son propre Pere, & qui s'écrioit pitoyablement dans la violence de sa douleur : *gustavi paululum mellis, & ecce morior.*

Sapient. 5.

1. Reg. 14.

Ou plûtôt je me souviens du malheureux Esaü, la figure des Reprouvez, qui vendit son droit d'aînesse, & la prétention qu'il avoit à l'héritage de son Pere, pour un peu de lentilles : c'est ce cruel déplaisir qui déchire continuellement le cœur d'un damné,

qui n'a cherché qu'à pousser sa fortune dans le monde, & qui n'a point eu d'autre but que de s'y établir ; dans l'ardeur de sa passion, il a renoncé comme un autre Esaü à l'héritage que son Pere lui avoit acquis, & qui ne pouvoit lui manquer ; & aprés même y avoir renoncé, il a fait comme Esaü, il ne s'en est guere mis en peine, *abiit parvipendens quòd primogenita sua vendidisset* ; dans le desir ardent qu'il avoit des biens de la terre, ou dans la colere qui le portoit à tirer vengeance d'une petite injure, Dieu, Paradis, bonheur éternel ; rien n'entroit en consideration au prix de ce bien imaginaire qu'il poursuivoit ; mais quand son propre malheur lui ouvre les yeux dans les enfers, qu'il considere d'un sang froid la malheureuse échange qu'il a faite, il s'emporte encore tout autrement qu'Esaü : *irrugiit clamore magno* ; le regret, la rage, & le depit lui font pousser des cris horribles, *irrugiit clamore magno.* Ah ! failloit-il tant donner pour si peu ? Est-ce donc pour ce vain plaisir, que j'ay perdu mon souverain bien ? Est-ce un un interêt si frivole que j'ay préféré à la possession de mon Dieu ? Est ce pour cela que je seray éternellement malheureux ? *irrugiit clamore magno* ; mais n'y a-t-il plus d'esperance ? Ne puis-je plus rentrer dans mes droits ? Ne puis-je pas casser ou revoquer cette renonciation, que j'ay faite de tout mon bien, & redemander mon héritage, ou obtenir une seconde benediction, qui me fasse rentrer dans une partie du bien que j'ay vendu ? *Pater numquid unam tantum benedictio-*

Genes. 25.

Genes. 27.

Genes. 30.

nem habes? Et alors on lui dira ce que dans l'Evangile Abraham dit au mauvais riche : *recordare quia recepisti bona in vita tua* ; souviens-toy que tu as reçû le prix du bien que tu as vendu pendant que tu vivois ; tu as joüi de ce plaisir, tu as fait bonne chere, tu t'es vengé, tu as eu toutes les commoditez de la vie, *recordare quia recepisti bona in vita tua :* hélas ! répondra-t-il, tout cela est passé ; ces biens fugitifs se sont évanoüis, quelque effort que j'aye fait pour les retenir, ou pour les rappeller, & je n'ay pas pensé à ce que je faisois, aveuglé que j'ay été par la passion qui me possedoit : mais que n'y pensois-tu ? N'étoit ce pas ton affaire ? Ne t'en a-t on pas averti mille fois ? Cette affaire étoit-elle de si peu de consequence, qu'elle ne vallût pas la peine d'y penser ? *recordare.* Il y pense en effet maintenant tout à loisir, il y fait mille réflexions à tous momens, & un de ses plus grands supplices est de ne se pouvoir défaire de cette pensée, *recordare quia recepisti* ; mais qu'a-t-il reçû, *recepisti bona.* Hélas ! s'en peut-il souvenir, sans que cette cruelle pensée ne le fasse gemir ? il a receu ce petit gain injuste, ce plaisir criminel, cette petite réputation ; & quand il compare ce bien si mince & si leger, dont il a joüi, avec ce poids immense de gloire qu'il a perdu, ce petit bien devient alors un de ses plus grands supplices ; parce qu'il lui remet sans cesse devant les yeux, voilà ce que tu as préféré à Dieu, voilà ce qui t'a fait renoncer à son amitié, voilà ce qui t'a engagé dans ces horribles supplices, *recordare quia recepi-*

Luc. 16.

sti

sti bona in vita tua.

C'est pourquoy pour augmenter sa douleur & son desespoir, Dieu lui fera voir la place qui lui étoit destinée dans le Ciel, & le bonheur dont il eût joüi, s'il n'y eût point renoncé pour ce petit bien ; & l'on peut dire que le Paradis même sera son Enfer alors, *recordare, recordare quia recepisti bona in vita tua* ; tiens, vois, regarde, considere ce que tu as perdu, & souviens-toy éternellement du sujet qui te l'a ravi ; mais en t'en souvenant, meurs à chaque moment de regret, de douleur, de déplaisir. C'est (mon cher Auditeur) ce qui vous arrivera un jour, si vous ne pensez maintenant serieusement au choix que vous devez faire ; le monde vous ét lle ses biens, la chair ses plaisirs, & le Demon vous porte à vous procurer les satisfactions de la vie, aux dépends de vôtre conscience, en vous cachant la vûë du Ciel, & les joyes que Dieu reserve à ses amis ; que si vous étes assez aveuglé pour préférer un bien créé à la possession de Dieu-même, un temps viendra que ce choix & cette préférence sera vôtre plus sensible regret ; puisqu'aprés avoir perdu, comme amy, ce Dieu, vous le trouverez éternellement comme un ennemy, qui vous poursuivra en cette qualité, & qui vous fera ressentir le poids de sa colere, aprés avoir méprisé les attraits de son amour ; c'est ma seconde Partie.

II. PARTIE.

Quelque redoutable (Messieurs) que puisse être un homme, qui s'est déclaré nôtre ennemy, quelque animé qu'il puisse être

contre nous, & quelque implacable que soit sa haine ; on peut néanmoins se soustraire à sa vengeance, soit en se dérobant à sa vûë, soit en cherchant un azile contre ses poursuites, soit enfin en faisant agir des personnes qui ont du pouvoir sur son esprit, & qui s'entremettant pour nous, nous servent d'appuy & de protection ; mais quand on a Dieu pour ennemy, qui nous mettra à couvert des effets terribles de sa vengeance? *Quò ibo à spiritu tuo, & quò à facie tua fugiam?* Où trouver un azile contre cet ennemy puissant, qui a toutes les Créatures à ses gages? Qui pourra fléchir ce Juge irrité, dans un temps & dans un lieu où la misericorde n'a plus d'accés? c'est ce qui arrivera dans l'Enfer, où les Reprouvez ayant perdu Dieu comme amy, le trouveront éternellement comme ennemy ; mais comme un ennemy animé de la haine la plus juste & la plus violente, comme un ennemy tout puissant, sans que rien les puisse deffendre, ni mettre à couvert de sa vengeance ; enfin comme un ennemy implacable & infléxible, qui en leur ôtant toute esperance de misericorde, les jettera dans un éternel desespoir ; developpons un peu cecy, car peut-être ne l'avez-vous jamais bien pénetré comme il faut.

Psalm. 138.

Premierement dans l'Enfer les Damnez trouvent Dieu comme un ennemy ; or qui dit un ennemy, dit une personne irritée, que la colere & la haine poussent à la vengeance : d'où s'ensuit qu'une ame reprouvée, en perdant Dieu entant qu'il est sa beatitude, l'a cependant toûjours présent comme sa pei-

ne & son tourment ; car comme dans le Ciel, Dieu est intimement uni aux Bienheureux en qualité de leur souverain bien, qui leur tient lieu de tous les biens imaginables, qui remplit tous leurs desirs, & qui les rend infiniment heureux : de même il est uni à l'ame d'un Damné, & fait en quelque façon le malheur & le supplice infini de cette ame par lui-même ; c'est ce que nous enseigne le Docteur Seraphique, saint Bonaventure, *Deus non est minus pœna perversorum, quam humilium gloria* ; d'où il s'ensuit que comme l'amour que Dieu nous porte est le principe & la cause de la souveraine beatitude de l'autre vie, aussi la haine que Dieu conçoit contre les Reprouvez, fait leur souveraine misere, & entraîne aprés soy tous les maux ; parce qu'il les regarde comme ses ennemis, d'un œil vengeur, ainsi que parle l'Ecriture, d'un cœur animé de haine & de colere ; & qu'il les frappe comme fait un ennemy, sans pitié & sans ménagement, selon le langage du Saint-Esprit : *plaga inimici percussi te.* *Jerem. 30.*

Or pour vous exprimer la grandeur de cette haine, je n'ay qu'à vous dire qu'elle se mesurera sur la grandeur de l'amour qu'il leur a porté autrefois ; ensorte que comme il les a aimez en Pere, qu'il les a considerez comme les héritiers de son Royaume, qu'il a eu pour eux tous les égards & tous les soins d'une providence paternelle ; en un mot, que son amour a été extréme, *propter nimiam charitatem suam*, dit saint Paul, de même il ne gardera point de mesure dans sa vengeance. Cet amour l'a porté à tout entreprendre *ad Ephes. 2.*

pour leur ſalut, ſa haine lui fera donc tout mettre en œuvre pour les rendre malheureux; ſon amour l'a fait deſcendre ſur la terre, naître dans une étable, mourir ſur une croix ſans avoir rien épargné de tout ce qu'il a pû inventer; ſa haine n'oubliera auſſi rien pour leur faire reſſentir le poids de ſa vengeance; il les a recherchez, preſſez, ſollicitez, durant cette vie; & durant tous les ſiecles, il les laiſſera gemir ſans penſer à eux. Abandon funeſte & déplorable, dont l'effet ſera de ne les regarder plus comme ſes créatures, mais comme des rebelles, & comme les objets de ſa colere, *vaſa iræ, apta in interitum*, ainſi que parle l'Apôtre; il ne peut ſe défaire à la verité du domaine qu'il a ſur eux, à cauſe de la dépendance neceſſaire que tous les êtres ont de Dieu, mais il en fait une eſpece de renonciation volontaire; puiſqu'il les rebute pour jamais, & les livre au pouvoir & à la rage des Demons, aprés leur avoir ôté toutes les marques par leſquelles ils lui appartenoient: & ſi le caractere du Baptême leur demeure encore, ce n'eſt que pour leur ſervir d'un reproche éternel, & les rendre enſuite un objet de mépris à tous les hommes, & à tous les Anges, d'horreur & d'exécration à toutes les Créatures; parce qu'étant ennemis de Dieu, hays de Dieu, abandonnez de Dieu, tout l'univers ſe déclarera contr'eux, & ſera l'inſtrument de la colere & de la vengeance d'un Dieu: *pugnabit cum illo orbis terrarum contra inſenſatos.*

ad Roman. 9.

Sapient. 5.

Pour moy (Meſſieurs) je m'imagine qu'il leur arrivera comme au malheureux Caïn,

quand il se vit rebuté & rejetté de Dieu : *ecce ejicis me à facie terra, omnis igitur qui me invenerit occidet me*; puisque Dieu est leur plus grand ennemy, toutes les Créatures les poursuivront; le feu & tous les élemens qui se font la guerre dans le monde, s'accorderont pour les tourmenter; les Bienheureux qu'ils ont méprisez & persecutez pendant qu'ils vivoient sur la terre, s'interesseront dans la querelle de leur Dieu, entreront dans ses sentimens, & demanderont vengeance des outrages qu'ils en auront souffert : *vindica sanguinem Sanctorum tuorum qui effusus est.* Les Demons, ces ennemis furieux, n'auront point d'autres joyes que de les voir les compagnons de leurs supplices, & ayant alors la main-levée sur ces miserables, ils s'acharneront & déchargeront sur eux toute la haine & toute la rage qu'ils ont conçûë contre Dieu; puisqu'en effet la haine que Dieu portera aux Reprouvez, attirera sur eux celle de toutes les Créatures, & que l'abandon qu'il fera de leurs personnes, les exposera à toute la fureur des Demons leurs plus cruels ennemis.

Genes. 4.

Psalm. 78.

Ah ! haine de Dieu ! funeste oubli ! déplorable abandon ! de quels malheurs n'es-tu point suivi ! mais plûtôt quel comble de malheurs n'es-tu point toy même ! & quel sentiment aura un malheureux Reprouvé en cet état ? Hélas ! (Chrétiens) il hait Dieu réciproquement, comme l'auteur de ses supplices; car quoyque par un instinct naturel une ame en cet état se porte à Dieu, avec lequel elle conserve encore des liaisons étroi-

tes & indissolubles, & qu'elle s'y porte de toute l'ardeur & de toute la pente de ses desirs, comme nous avons dit, elle s'en éloigne cependant tant qu'elle peut, par la haine qu'elle lui porte, & qui ne lui est pas libre; & c'est ce qui augmente son supplice, étant comme déchirée par ce partage de deux volontez contraires, s'efforçant toûjours de se joindre à Dieu par un instinct necessaire, & de s'en séparer toûjours par une aversion qu'elle ne peut s'empêcher d'avoir, le fuyant toûjours comme son ennemy, & le recherchant toûjours comme son principe & sa fin, toûjours frustrée dans ses poursuites, & rencontrant toûjours celui qu'elle fuit, également malheureuse dans le desir qu'elle a de le posseder, & dans la haine inutile qui la porte à le vouloir détruire comme son ennemy & son persecuteur; mais de plus éternellement malheureuse de hayr Dieu, & d'être haye de Dieu, ressentant toûjours la vengeance de celui dont elle a perdu l'amitié; doublement enfin miserable & infortunée, de ce qu'elle trouve Dieu, & de ce qu'elle en est éloignée; puisque la présence & l'absence de ce Dieu fait également le tourment des Reprouvez.

Car en second lieu, Dieu est à leur égard un ennemy puissant, qui a tous les moyens de leur faire ressentir les effets de sa haine; c'est pourquoy il s'oppose à tous leurs desirs, choque & contredit toutes leurs inclinations, arrête & renverse tous leurs desseins; & comme autrefois, lorsque ces pecheurs vivoient sur la terre, ils s'opposoient à Dieu;

comme des sujets rebelles, qui s'élevoient contre leur Prince & leur Souverain, qui violoient ses loix & ses préceptes impunément : de même Dieu maintenant s'oppose à tout ce que veulent ces pecheurs, & les oblige de plier sous le poids de sa justice, malgré toutes leurs resistances. Ces pecheurs resistoient à tous les mouvemens de la grace, & à toutes les volontez de leur Dieu ; & maintenant ils sont buttez & contrariez dans toutes les leurs, & toûjours forcez de ceder. *Ah ! quid volentibus tam contrarium & adversarium*, s'écrie saint Bernard, *quam semper conari, impingere, semper, & frustra ; vi oppositis voluntatibus, solam suæ aversionis pœnam referentibus !* Quel supplice d'avoir un Dieu toûjours opposé à toutes ses volontez! faire toûjours de continuels efforts, & trouver toûjours un obstacle invincible, heurter sans cesse comme contre un mur impenetrable, qui repousse plûtôt que de ceder ; de maniere que cette volonté criminelle ne remporte que la peine d'une tentative inutile, qu'elle fait à tous momens contre Dieu, & la rage de voir tous ses efforts impuissans ; voilà, poursuit le même saint Bernard, ce qui fait le supplice inconcevable d'un Reprouvé, n'obtenir jamais rien de tout ce qu'il souhaite, & souffrir toûjours ce qu'il hait le plus, former mille desirs violens, empressez, impetueux, réïterez les uns sur les autres, & recevoir autant de refus, rencontrer autant d'obstacles, se voir repoussé autant de fois: *quid tam pœnale*, ajoûte ce Saint, *quam semper velle quod nunquam erit, & semper nolle*

l. 5. de Consid.

l. 5. de Consider. c. 11.

quod nusquam non erit? in æternum non obtinebit quod vult, & quod non vult, in æternum nihilominus sustinebit.

Mais pensez (mon cher Auditeur) à ce terrible effet de la vengeance d'un Dieu, devenu l'ennemy des Reprouvez : maintenant vous n'avez que vôtre volonté pour regle de vôtre devoir, & vous ne voulez faire que ce qu'il vous plaît, resistant à toutes les volontez de Dieu : *confregisti jugum & dixisti, non serviam.* Ah! un jour il resistera aux vôtres, & vous ferez malgré vous tout ce qu'il voudra ; vous serez comme un rebelle vaincu, & un esclave enchaîné, contraint de faire tout ce que vous ne voudrez pas, & de ne rien faire de tout ce que vous voudrez. C'est un des avantages des Saints dans le Ciel, & souvent même des Justes sur la terre, de voir que Dieu accomplit toutes leurs volontez ; & qu'ils ne forment aucuns souhaits, ni aucuns desirs en vain ; parce que Dieu fait la volonté des Justes, dit le Prophete, & qu'ils entrent en participation de sa puissance en qualité de ses amis, pour recompense de lui avoir obéi, & d'avoir gardé ses loix avec une fidelité inviolable ; tout au contraire il s'oppose continuellement à tous les desirs, à toutes les volontez, & à tous les efforts des Reprouvez dans les Enfers, pour châtiment de leur rebellion, & de leur desobéïssance. Ah! (Messieurs) ne soyons pas si malheureux que d'achepter à ce prix une malheureuse liberté, & la satisfaction de faire ce qu'il nous plaît, contre les ordres de Dieu! Ne nous laissons pas

Jerem. 2.

aller aux mouvemens de nos passions, & ne suivons pas nos desirs dereglez, de crainte d'être éternellement obligez de ne rien faire de ce que nous souhaiterons; étant soumis, non en serviteurs fideles, mais en esclaves rebelles à cet ennemy puissant, & qui ensuite demeurera implacable & infléxible dans sa vengeance.

C'est le dernier malheur, ou plûtôt le comble des malheurs d'un Reprouvé, qui s'est rendu l'ennemy de Dieu par ses crimes, & qui l'aura reciproquement pour ennemy durant toute l'éternité, sans que jamais cet ennemy, qu'il s'est fait, soit touché du moindre mouvement de compassion à la vûë de ses supplices : *ego consolabor super hostibus meis*, dit-il par un Prophete, *& vindicabor de inimicis meis.* Tout ce que peut faire la haine & la vengeance des hommes contre leurs ennemys, est, de leur ôter la vie; aprés cela, tous leurs efforts sont impuissans; & si leur haine s'étend encore jusque sur leurs biens, sur leurs maisons, sur leurs amis, & sur leur posterité, tout cela est hors d'eux, & ils ne sont plus en état de le ressentir; c'est pourquoy le Sauveur dit dans l'Evangile, que nous ne devons point apprehender ceux qui ne peuvent ôter autre chose que la vie du corps, & dont la haine ensuite ne peut passer plus avant : *nolite timere eos, qui occidunt corpus, post hæc autem non habent quid faciant*; mais ce que nous avons tout sujet de redouter, est d'avoir pour ennemy, un Dieu qui peut étendre sa vengeance dans tous les siecles, & faire souffrir à l'ame & au corps une

Isaiæ. 1.

Matth. 10.

mort éternelle, qui tuë à tous momens, & qui ne détruit jamais, qui redouble ses coups sans relâche, & qui fait souffrir continuellement: *timete verò eum, qui potest animam & corpus mittere in gehennam*; & voilà ce qui est propre de la vengeance de Dieu, qui étant éternel, & immortel, éternise le sujet sur lequel il l'exerce, & lui fait souffrir une mort vivante & immortelle, comme parle saint Bernard: *horreo mortem vivacem, & vitam morientem*; & qui n'est autre chose, selon saint Paulin, qu'une vie de peine; parce que c'est une disgrace & une inimitié immortelle avec Dieu, qui est leur ennemy irréconciliable.

Ibidem.

l. 5. de Consid.

Car alors le temps de sa misericorde sera passé pour faire place à toute la severité de sa justice; & c'est ce qui fera le sujet du desespoir des Reprouvez, quand ils retraceront dans leur esprit les occasions & les moyens qu'ils ont eus de faire leur paix, & d'appaiser ce Juge irrité; quand ils songeront que ces momens précieux sont écoulez, & qu'il n'y a plus de ressource. Ah! penitence que j'ay négligée, quand vous me pouviez être salutaire, dira chaque Reprouvé; graces & inspirations divines, que j'ay rejettées! Ministres du Sauveur qui étiez les dispensateurs de son sang & de ses merites! je ne vous ay pas voulu écouter, lorsque vous me representiez le danger où j'étois de me perdre. Ah! où êtes vous maintenant? N'y a-t-il donc plus de graces, ni de ressource pour moy, ni pas une seule goute de ce sang d'un Dieu, qui puisse couler jusqués dans ce lieu infortu-

né? Le temps de mon salut est-il donc passé? oüy, puisque ce Juge souverain est devenu mon ennemy irreconciliable. Or ce desespoir venant de l'inutilité de leurs peines, & de la violence de leurs tourmens, ne produira que des sentimens de rage & de fureur, qu'ils feront devenir leurs propres bourreaux, & les executeurs de la vengeance d'un Dieu, qui dans la haine qu'il leur porte, n'aura point de plus justes & de plus severes vengeurs qu'eux-mêmes, ses ennemis.

Conclusion.

Arrêtons icy (Chrétienne Compagnie) & reservant pour un autre discours le desespoir que fait naître dans les damnez la vûë & la pensée de l'éternité de leurs peines, que la conclusion de celui-ci soit de faire nos efforts pour nous reconcilier avec Dieu, pendant que nous avons le temps, par une veritable & une sincere penitence: c'est le moyen unique & necessaire pour rentrer dans son amitié, & pour le posseder dans le Ciel comme amy, & comme nôtre souverain bien durant l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

XL.

SERMON POUR LE VIII. DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

Du Jugement particulier.

Redde rationem villicationis tuæ, jam enim non poteris villicare. Luc. 16.

Rendez-moy compte de vôtre administration, car je ne veux plus desormais que vous gouverniez mon bien. *S. Luc. c.* 16.



I ce pauvre Fermier de nôtre Evangile, accusé devant son Maître d'avoir dissipé ses biens, fut saisi de crainte, en se voyant obligé de rendre ses comptes, sans avoir eu le loisir de les dresser ; vous pouvez vous imaginer (Messieurs) de quelle

frayeur nous serons saisis nous-mêmes, à la fin de cette vie, lorsque le temps de la joüissance & de l'administration de tous nos biens, étant expiré, nous serons accusez par nôtre propre conscience, qui sera le plus fâcheux de tous les témoins ; sommez de comparoître, non devant un Pere de famille, comme étoit celui de l'Evangile, à qui il fallut bien du temps, & bien des preuves pour convaincre ce mauvais serviteur du tort qu'il lui faisoit ; mais devant ce Juge souverain, & infiniment éclairé, qui ne peut ignorer le moindre de nos crimes, & qui nous fera rendre un compte rigoureux & exact, non pas du revenu d'une seule maison ; mais de tant de biens de grace, de nature, & de tant de talens, de bienfaits, & en un mot de toutes les actions de nôtre vie ; & outre cela, sur le point (si nous sommes convaincus de quelque mal-versation) non seulement d'être déposez de nôtre charge, pour faire place à un autre ; mais d'entendre sur l'heure, l'arrêt d'une mort & d'un supplice éternel : *redde rationem villicationis tuæ.*

Encore s'il y avoit lieu d'user d'artifice, comme cet œconome, & s'il nous restoit quelque ressource dans les amis que nous avons souvent obligez aux dépens de nôtre conscience, tout ne seroit pas desesperé : mais hélas ! c'est dans cette solitude & cet abandon universel, où se trouve l'ame à l'instant de sa séparation ; lorsque de tout ce grand attirail de fortune, elle ne verra que le bien & le mal à ses côtez, pendant que ses parens & ses amis pleureront autour de

ſon corps. C'eſt, dis je, dans cet abandon univerſel qu'elle ſera préſentée ſeule devant ce Tribunal redoutable d'un Dieu, qui portera le premier jugement d'une vie où d'une mort éternelle; lequel ſera cependant en dernier reſſort & ſans appel. C'eſt (Chrétienne Compagnie) de ce jugement particulier qui ſe fera de chacun de nous à l'inſtant de nôtre mort, dont nous parlerons aujourd'huy, aprés que nous aurons demandé les lumieres du Saint-Eſprit, par l'interceſſion de celle qui eſt en ce moment l'Advocate des pecheurs.

Ave Maria.

JE ne puis (Meſſieurs) vous mieux repreſenter d'abord les craintes & les frayeurs d'une ame, à l'inſtant de ſa ſéparation du corps, que par la penſée du grand ſaint Auguſtin, qui nous aſſure que le dernier jour de nôtre vie eſt à nôtre égard, ce que le dernier jour du monde ſera à l'égard de tous les hommes. Non ſeulement parce que tout perit pour nous en ce moment; mais encore parce qu'on voit à peu prés dans l'homme les mêmes choſes, qui cauſeront tant d'effroy & de terreur dans la deſtruction totale de ce grand univers. Cet entendement qui en eſt comme le Soleil, s'éclypſe en perdant toutes ſes lumieres & ſes connoiſſances, la volonté & toutes les puiſſances, qui en ſont comme les aſtres par leurs vertus motrices, y ſont ou dans le déſordre ou dans la ſuſpenſion. Ce choc & ce combat de toutes les hu-

meurs dont nôtre corps est rempli, n'y fait pas moins de confusion, que l'agitation des élemens en fera dans ce grand monde ; & enfin les convulsions de la mort, sont une image de celles de toute la nature en ce dernier jour, qui doit mettre fin à tous les temps, pour commencer l'éternité.

Encore s'il n'y avoit plus rien à craindre aprés la mort, nos frayeurs du moins cesseroient avec nôtre vie, & l'on s'armeroit de courage pour ce dernier combat ; mais comme à la fin des siecles, tous ces signes, qui en seront les pronostiques, ne seront que le commencement des malheurs qui arriveront ensuite ; parce qu'aprés doit suivre ce jugement universel, qui doit decider en dernier ressort de la fortune de tous les hommes : de même les atteintes, les symptômes, & les approches de nôtre mort sont comme des signes du malheur éternel que nous devons apprehender ; puisqu'il y a un jugement de chaque personne en particulier, qui se doit faire à l'instant de la mort même : *statutum est hominibus semel mori, post hæc autem judicium.* *ad Hebr. 9.*

Mais laissant à part tous les rapports & toutes les convenances de ces deux jugemens, qui se doivent faire d'une même personne ; je m'arrête particulierement à trois, qui me semblent plus capables de nous en inspirer une crainte salutaire, & que l'Ecriture a compris en ces trois mots, qu'une main miraculeuse écrivoit autrefois sur la muraille de la sale de l'impie Baltazar, dans le dernier festin qui préceda sa mort : *numeratum est*, *Daniel. 5.*

appensum est, divisum est. Numeratum est; tout est compté, c'est à dire, qu'on demandera dans l'un & dans l'autre un compte exact de tout ce que nous aurons fait, *appensum est*, on y pesera tout au poids du sanctuaire, & dans la balance des jugemens de Dieu, *divisum est*, nous serons ensuite divisez, & séparez, non seulement des vivans; mais encore du Ciel & de la compagnie des Bienheureux, si nous sommes trouvez coupables. Ces trois paroles feront l'ordre, & tout le partage de ce discours.

I. PARTIE. *Numeratum est*, ce fut la premiere parole de l'arrêt porté contre Baltazar; & le Prophete Daniel y donna cette explication: Sire, Dieu a compté les jours de vôtre regne, & en voicy la fin; & comme dans les Roys, le regne & la vie courent une même fortune, la vôtre est à son dernier periode. Que si à la seule vûë de cette main, qui écrivoit l'arrêt de ce Roy infortuné, sans qu'il l'entendît, il fut tellement épouvanté, que son visage changea de couleur, & qu'une sueur froide lui coula par tout le corps; nous pouvons juger (Messieurs) quel fut son trouble, aprés avoir entendu l'explication que ce Prophete lui en fit de la part de Dieu.

En effet cette parole est un étrange coup de foudre; & je ne sçay si cette trompette, qui citera tous les hommes au tribunal de Dieu, au grand jour du Jugement, & dont le son sera assez éclâtant pour percer l'épaisseur de la terre, & penetrer jusques dans les Enfers; je ne sçay, dis-je, si cette trompet-

se donnera plus de frayeur à tous les hommes, que cette parole en causera à chacun de nous en particulier. Le Fils de Dieu l'exprime dans l'Evangile, par la parabole qu'il fait d'un Fermier, à qui l'on vient dire, lorsqu'il y pense le moins, *redde rationem villicationis tuæ :* ç'a tout à l'heure, & sans differer, rendez-moy compte du maniment de mon bien. Representez-vous donc un debiteur insolvable, appellé en justice par un creancier puissant, qui le poursuit, sans vouloir entendre à aucune composition ; figurez-vous un serviteur, ou un œconome qui est en reste avec son maître d'une somme d'argent, qui absorberoit mille fois tout son bien, & qui est sommé de rendre ses comptes, pour faire place à un autre qui lui doit succeder dans son office. Concevez en quelle situation est l'esprit d'un homme, qui a manié long-temps, & dissipé par sa mauvaise conduite les finances d'un Etat ; lorsqu'il ne peut donner tout l'éclaircissement qu'on attend de lui. La vigueur avec laquelle on presse ce debiteur, l'embroüillement des affaires de cet Oeconome, la dissipation que ce Financier a faite des deniers publics, les déconcertent, & les jettent dans un étrange embarras, vous le concevez assez ; aussi leur contenance marque-t-elle le desordre de leurs pensées, & ces détours dont ils usent pour gagner du temps, & pour se tirer d'affaires, sont une preuve de l'inquiétude, & de la confusion de leur esprit, qui a de la peine à revenir, & qui ne sçait quel party prendre.

Mais ce n'est là que l'ombre, & la figure de ce qui arrive à la mort; lorsqu'un homme, qui s'étoit promis de longues années de vie, pour mettre ordre aux affaires de sa conscience, entend tout d'un coup l'arrêt qui tranche la trame de ses jours : *redde rationem villicationis tuæ.* Il faut comparoître, & tout maintenant, pour rendre compte de toute vôtre vie; il demande du temps pour mettre ses affaires en état, & on lui répond qu'il a eu jusqu'icy tout loisir d'y penser, & qu'il ne s'agit plus de préparer les comptes, mais de les rendre : il tâche d'obtenir quelque remise, quelque délay, & on lui dit que le dernier terme est expiré; plus il fuit, plus on le presse. Que si cette surprise l'étonne, la maniere avec laquelle on lui fait rendre compte, ne lui donne pas moins de frayeur.

Car (Messieurs) dés cet instant, il voit devant ses yeux, toutes les pensées, toutes les paroles, & toutes les actions de sa vie, dépeintes avec des couleurs si vives, & si naïves, qu'il lui est impossible de ne les pas reconnoître; il ne faut point rappeller ses idées, ni faire de longs discours; parce que l'ame séparée du corps, ne se servant plus de phantômes pour ses connoissances, mais ayant seulement les images, que Dieu lui imprime; tout d'uncoup, & tout d'une vûë, mais d'une vuë éclairée & penetrante, cette ame, dis-je, voit toute sa vie, qui lui est representée comme dans un tableau. Maintenant nous ne voyons nos pechez qu'en gros & confusement : d'où vient que nôtre conscience est comparée à un livre, mais à un livre qui est

roulé, à la maniere de ceux des anciens, qu'on appelloit pour cette raison des volumes, où les lettres; & les syllabes étant les unes sur les autres, on n'y voyoit ni suite, ni liaison; mais quand on venoit à les déveloper & à leur donner leur juste étenduë, alors on y lisoit une histoire, ou quelque autre discours; de même maintenant, nos pechez sont dans nôtre conscience comme dans un livre, & dans un volume roulé & plié, nous ne les voyons qu'en gros, tout y est sans ordre, confondu & dispersé de côté & d'autre; mais quand Dieu ouvrira & étendra ce livre, nous y lirons alors toute l'histoire de nôtre vie, & nos pechez se présenteront en détail.

Or à cette vûë on nous repetera cette terrible parole, *numeratum est*, tout est compté; & quoy? actions, paroles, pensées: voyez si vos comptes s'accordent, *numeratum est*, tout est compté, les mises & les receptes, les biens & leur usage, le temps & l'employ qu'on en a fait; *numeratum est*, tout est compté, les occasions de faire du bien que vous avez euës, les graces, & le profit que vous en avez retiré, les bienfaits de Dieu, & comment vous y avez répondu, rendez donc compte de tout cela. Il est vray (Chrétienne Compagnie) que cette discussion se fait en un instant; parce qu'il n'est pas besoin de temps à Dieu, ni à l'ame en cet état; mais elle n'en est pas moins exacte, ni moins severe pour cela: que si nôtre imagination n'est pas si prompte maintenant, & si nous n'avons pas assez d'étenduë d'esprit, pour

concevoir tout ce qui s'y passe en si peu de temps, tâchons du moins de le comprendre un peu plus à loisir.

Car d'abord, quel effroy de paroître chargé de crimes devant ce Juge aussi éclairé, qu'integre, à qui rien n'échappe, qui ne peut rien dissimuler lui-même à son intelligence infinie, comme parle Tertulien, *non est Deus dissimulator, nec prævaricator perspicaciæ suæ* : & qui enfin, comme ajoûte l'Apôtre, d'une vûë subtile, & plus penetrante qu'un couteau à deux tranchans, passe jusqu'au fond de l'ame, & découvre tout ce qu'il y a de plus interieur & de plus caché : *vivus est sermo Dei & efficax, penetrabilior omni gladio ancipiti, pertingens usque ad divisionem animæ compagum quoque ac medullarum* ; cet Apôtre fait allusion à un chirurgien, qui fait la dissection d'un corps, qui coupe & qui tranche avec un rasoir, & qui en coupant, découvre les muscles, les veines, les nerfs, les arteres, & tout le reste ; c'est une image de ce que fait la vûë & l'entendement de Dieu : *pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs* ; car comme le chirurgien en coupant, montre aux assistans, & appelle toutes les parties par leur nom : voilà, dit-il, le vaisseau où étoit renfermé le fiel, voilà les veines qui recevoient le sang du cœur, voilà celles qui l'y portoient, voilà la source de la maladie de ce pauvre homme, & voilà la cause de sa mort ; de même Dieu foüillera dans tous les plis & replis de cette conscience, & fera la dissection & l'anatomie de ce pecheur tout entier : voilà, dira-t-il, la source de l'orgueil de ce

L. de Pœnit.

ad Hebr. 4.

miserable ; voilà le fiel de cette colere, & de cette haine enragée contre son prochain; cette cupidité qui a flétri & pourri cette ame; & puis venant à chaque partie en particulier, il fera l'anatomie de ce cœur, pour y voir ces desirs desordonnez, ces passions honteuses, ces affections dereglées; de sorte que le pressant, il fera crever cette apostume, & en fera sortir tout le pus & toute l'ordure; delà il passera à la tête pour examiner ces pensées d'orgueil & de vanité, tous ces projets & ces desseins ambitieux; ensuite il fera la dissection des yeux, pour compter ces regards lâcifs, dédaigneux, pleins d'envie, & de mépris des autres; il fera l'anatomie de cette langue, pour sçavoir le nombre de ces médisances, de ces juremens, de ces paroles injurieuses & emportées; en un mot il penetrera jusqu'au fond de nôtre ame, il examinera tout : *pertingens usque ad divisionem animæ.*

Or je veux (Chrétienne Compagnie) que chaque peché pris à part & en particulier, nous semble peu de chose, & que les uns ayant été commis en un temps, & les autres en un autre, nôtre vûë & nôtre pensée se partagent dans la consideration de ces objets éloignez : mais quand à la fin de nôtre vie tout se trouvera ensemble, & nous sera representé tout à la fois; avec quelle crainte ne verrons-nous point alors tous ces menus pechez, que nous négligeons maintenant, quand ils seront rangez comme en un corps d'armée; quand nous verrons ramassées toutes ces vanitez, tous ces menson-

ges, & tous ces emportemens, ſans parler des pechez les plus énormes ; tout cela ſe préſentant tout d'un coup à nôtre eſprit, & venant fondre ſur nous tout à la fois : de quelle épouvante ne ſerons-nous pas frappez ? Certes c'eſt bien en ce temps, que cette parole de ſaint Auguſtin peut avoir lieu : *ſi non expaveſcis quando appendis, expaveſce quando numeras* ; ſi ces pechez ne nous étonnent pas quand nous les examinons, & que nous en conſiderons la grieveté : le nombre nous en effrayera ſans doute, quand nous les verrons tous comptez, ſans qu'un ſeul ait été omis. Cet amas ne ſe fait preſque point ſentir en cette vie, parce que le bruit & le tumulte qui ſe fait au tour de nous, nous étourdit : ce ſont comme des montagnes ſuſpenduës au deſſus de nôtre tête, & que la miſericorde de Dieu ſoûtient encore, pour nous donner lieu de nous reconnoître ; mais au moment de la mort, ces montagnes fondront & s'ébouleront tout d'un coup, & nous nous verrons environnez d'une infinité de crimes, qui nous aſſiégeront, & qui nous ſuivront par tout, *numeratum eſt.*

Tract. 1. in Epiſt. Joan.

Mais en troiſiéme lieu, les choſes dont on nous demandera compte dans cet examen, ſont bien capables de nous faire trembler dés maintenant : car que n'y recherchera-t-on point ? *Cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium* ; dit l'Ecriture, ce juſte Juge examinera tout, je vous marqueray ſeulement icy les principaux chefs, afin que vous vous prépariez à y répondre. C'a combien de pechez que vous regardez maintenant comme des

Eccleſ. 12.

pechez d'autruy, & que Dieu compte cependant parmy les vôtres? Quoy donc, direzvous, je suis coupable, par mon scandale, de la perte d'un tel? Quoy, par ma tolerance, je suis responsable du libertinage de cét autre? Quoy, mon exemple a causé ce desordre? Hé! je n'y avois jamais pensé; vous en répondrez pourtant, & ce pendant pensez-y : ce Pere de famille ne comptoit pas parmy ses pechez, ceux de ses enfans, dont il a été la cause; ce Maître n'a pris garde qu'aux siens propres, sans se soucier de ceux de ses serviteurs; ce Magistrat ne pensoit point à ceux qu'il n'a pas empêchez, lorsqu'il le pouvoit : vous retranchiez cela de dessus vos comptes, & alors Dieu vous le restituera : *signasti quasi in sacculo delicta mea*, *Job. 14.* dit le saint homme Job, *curasti iniquitatem meam*, & comme porte une autre version, *adjecisti iniquitati meæ*; vous avez renfermé, ô mon Dieu! tous mes pechez comme dans un sachet, cacheté de vôtre sceau, pour me les rendre un jour tels qu'ils sont, & dans les mêmes especes : *signasti*, vous les avez marquez, on n'y pourra rien changer, ni ajoûter, ni diminuer; parce qu'on ne sera plus en état de les retracter, ni de les effacer par la penitence, & tels qu'ils auront été, tels on nous les rendra : mais pourquoy, dit-il, *& adjecisti iniquitati meæ*; pourquoy avez-vous ajoûté à mes iniquitez? C'est (Messieurs) parce que nous retranchons & diminuons bien des choses de nos pechez, que Dieu ne diminue pas, & qu'il nous representera alors, tels qu'ils sont; cette personne s'est bien con-

fessée des pechez qu'elle a commis ; mais elle n'a pas pensé à ceux qu'elle a fait commettre, & alors ces pechez lui seront comptez : celui-cy en diminuoit le nombre, & celui-là la grieveté, & alors on y ajoûtera ce qu'il y manquoit, *adjecisti iniquitati meæ.*

Aprés avoir examiné le chapitre qui regarde le prochain, on passera à un autre, *numeratum est*, combien de choses qui ne vous semblent point pechez, & qui le sont cependant devant Dieu ? Ces usures si bien palliées, telles sont ces vengeances & ces animositez secrettes, qu'on satisfait sous couleur de zêle, & du bien public, & mille autres choses de cette nature : combien qui vous semblent de petits pechez, qui sont grands néanmoins à ces yeux pénetrans & éclairez, devant lesquels tous les objets sont dans leur juste point de vûë ? Telles sont ces paroles de railleries, qui semblent dites sans dessein, mais qui font de cruelles playes à la réputation des autres ; telles ces negligences dans le soin de vos familles, & qui sont cause ensuite de tant de grands desordres, & tant d'autres pechez que nous traitons de bagatelles : ah ! lorsque Dieu prendra le flambeau pour les voir de plus prés, & pour les mieux distinguer, comme parle l'Ecriture, *scrutabor Jerusalem in lucernis* ; ce qui ne vous semble maintenant que des atômes, vous paroîtra alors des montagnes.

Sophon. 1.

Combien ensuite de pechez qui nous sont cachez, & que nous ne connoissons point du tout, à quoy même nous ne pensons nullement, & que nôtre amour propre est bien aise

aiſe de ne pas connoître, de crainte d'être obligé d'y mettre ordre, & de troubler la fauſſe paix, dont nôtre conſcience tranquille joüit depuis long-temps, nous les verrons alors clairement.

Pourſuivons & paſſons à un autre article, *numeratum eſt*, compte de tant de talens naturels d'eſprit & de corps, à quoy les avez-vous employez ? Vous, bel eſprit ! Car c'eſt le talent dont vous vous piquez, & on ne vous le diſputera pas alors, mais à quoy s'eſt-il occupé ce bel eſprit ? Cette intelligence ſi élevée & ſi étendue, & ce génie capable de tout ? à rechercher, me direz-vous, les plus beaux ſecrets de la nature, à la ſpeculation des plus hautes veritez de la Theologie, à conſiderer le cours des aſtres, & en un mot, il s'eſt donné partie aux ſciences, & partie aux affaires, où il a réüſſi également : mais avec tout cela, ne s'eſt-il point enflé d'orgueil ? a-t-il recherché les moyens de ſon ſalut ? & ſi ce bel eſprit n'y a pas penſé ; n'y a-t-il point danger qu'il n'aille tenir compagnie aux mauvais eſprits? Et vous langue ſi éloquente, qui raviſſez toutes les compagnies, & qui triomphez dans un Barreau, à quoy avez-vous employé ce beau don de Dieu? eſt-ce à plaider la cauſe des pauvres ? n'en avez-vous point fait un piége pour ſéduire les ames innocentes ? toutes vos paroles ſeront comptées à ce jugement. Et vous belle memoire, qui poſſedez toute l'hiſtoire, qui ſçavez la liſte de tous les Rois & de tous les Empereurs, qui n'avez rien oublié de ce que vous avez lû: du moins vous êtes-vous ſouvenu de Dieu, &

ce beau talent n'a-t-il point été employé tout entier à des choses vaines & curieuses ? C'est un dépôt que Dieu vous a confié, & il vous demandera compte de l'employ que vous en avez fait : tous les autres seront examinez de la même maniere ; pour voir si par ces talens, vous n'avez cherché qu'à vous distinguer des autres, si vous ne les avez point préferez aux vertus chrétiennes, & si vous ne vous êtes point tellement rempli l'esprit de ces avantages exterieurs, que vous n'ayez eu aucun égard à toutes les qualitez plus réelles, & plus essentielles du Christianisme.

Mais il y a bien des choses de plus grande importance à voir : ç'a comptez où est le fruit de tant de graces que vous avez reçûës, de tant de bons avis que l'on vous a donnez, de tant de Sermons que vous avez entendus, de tant de bonnes paroles d'un Confesseur ? Comment a fondu tout cela ? & qu'est-il devenu ? Dans la revûë de vos comptes, appuyez (Messieurs) principalement sur ce chapitre ; car c'est celui dont on fera une plus exacte, & une plus serieuse discussion, & qui vous doit davantage faire trembler ; parce que ce sont les biens de Dieu, que vous avez négligez, perdus & dissipez. Or que répondrons-nous à Dieu, quand il nous demandera quel fruit ont produit tant de graces, tant de saintes lumieres, tant de bonnes inspirations? Ensuite compte de ce temps, non seulement qui a été employé dans le crime, mais encore inutilement ; compte des bonnes œuvres que vous avez omises, & que vous pouviez faire ; O ! le grand & le fâ-

cheux article que celui-là ? compte du sang d'un Dieu, peut-être tant de fois profané dans les Sacremens? Car s'il faut rendre compte d'une parole oiseuse, que sera-ce de tout le reste ?

Ah ! (Messieurs) que c'est autre chose d'avoir affaire à Dieu que d'avoir à entrer en compte avec les hommes ! Les hommes ne regardent que le dehors des choses, & ne jugent que des apparences ; mais cet œil infiniment éclairé les voit en elles-mêmes, & penetre jusqu'au fond : ceux-cy se trompent le plus souvent, & ne voyent que la moindre partie des circonstances d'une affaire ; mais le jugement de Dieu est toûjours juste, & la regle de tout ce qui est droit. Hé ! qui pourroit donc ne pas craindre dans la pensée de ce compte exact que nous rendrons à l'instant de nôtre mort ? Hélas ! tous les hommes s'avancent à grands pas, jusqu'à ce qu'ils soient arrivez à ce moment terrible, qui leur fera voir ce que souvent ils n'ont pas voulu connoître durant leur vie. Attendrez-vous (mon cher Auditeur) à penser à vôtre conscience, que Dieu vous en découvre le déplorable état, en ce fatal moment ? Que n'entrez-vous dés maintenant dans la consideration de l'avenir, pour tenir prêts tous vos comptes, pour les éclaircir & pour les débroüiller ? Peut-t-on apporter jamais trop de précaution dans une affaire d'une si terrible consequence ? peut-t-on jamais être assez bien preparé pour répondre à un Dieu, qui non seulement comptera toutes nos actions jusqu'à la moindre parole, & jusqu'au moindre clin-d'œil

mais encore qui pesera tout, *appensum est.* C'est la seconde parole que contenoit le jugement du Roy Balthazar, & qui se trouvera dans le nôtre; & c'est aussi la seconde Partie de ce discours.

II. PARTIE.

Certes (Messieurs) si le compte que nous devons rendre à Dieu de toutes nos actions nous doit étonner avec juste raison; ce qui doit bien augmenter la crainte que nous en devons concevoir, est, de penser que ce même Dieu les pesera; puisque l'Ecriture donne à ce Juge souverain une balance en main, qui n'est autre que l'estime qu'il fait de nos actions, & le jugement qu'il en porte: & cette balance n'est point comme celle de la justice des hommes, laquelle panche facilement d'un côté ou de l'autre, au moindre poids de la faveur, ou de l'interêt; mais c'est la justice & l'équité même; & la conformité que nos actions auront avec son jugement, est ce qui les rendra de poids pour l'éternité.

Or (Chrétiens) quand toutes nos actions, non seulement celles qui sont mauvaises d'elles-mêmes, mais encore celles qui nous paroissent les plus saintes & les plus justes, seront pesées dans cette juste balance des jugemens de Dieu, ah! qu'il y appercevra de deffauts, que d'intentions mauvaises qui les corrompent! que de vûës, & que de reflexions secretes sur nous-mêmes! que de mélange d'amour propre! que de recherches de nos interêts parmy ceux de Dieu! & qu'il y a bien sujet de craindre qu'on ne nous dise,

comme à l'infortuné Balthazar, *appensus es*, on vous a pesé, c'est à dire, on a vû & examiné toutes vos actions dans la balance des jugemens de Dieu : *& inventus es minus habens*, & elles ne se sont pas trouvées de poids.

Daniel. 5.

Mais de l'autre côté, & dans l'autre plat de cette balance, tout le mal y paroîtra avec son juste poids ; ce peché que vous croyez maintenant si leger, cette liberté que vous appellez enjoüement, cette médisance qui vous semble de si peu de consequence : Ah ! que tout cela pesera dans cette balance d'un Dieu, qui y pesera même les esprits, dit un Prophete, *spirituum ponderator est Dominus* : oüy, cet esprit d'orgueil, par lequel vous vous préferiez à tout le monde, & qui vous remplissoit de l'estime de vous-même, paroîtra alors ce qu'il est, & ce qu'il vaut : cet esprit d'avarice qui vous faisoit rapporter tout à vos interêts, tout cela sera pesé sans avoir égard à vôtre fortune ni à vôtre qualité.

Proverb. 16.

Que c'est donc avec raison que le Prophete s'écrie, *Domine non intres in judicium cum servo tuo !* ô mon Dieu ! si vous venez à examiner tout à la rigueur, & si vous pesez tout, dans cette balance de vos jugemens, qui pourra paroître juste devant vos yeux ? d'un million d'actions qui partent de nos mains, d'un million de pensées que nous roulons dans nôtre esprit, d'un million de desirs que nous formons dans nôtre cœur, combien s'en trouvera-t-il qui soient dignes de paroître devant vous ? *si iniquitates observaveris Domine, quis sustinebit ?* Mais à quel

Psalm. 142.

Psalm. 129.

poids ces actions seront-elles pesées ? Car ce n'est pas assez de tenir la balance en main ; il faut quelque chose qui serve de poids, pour juger par l'équilibre, si ce qu'on pese lui est égal, ou plus pesant, ou plus leger. Les saints Peres (Messieurs) en remarquent deux ou trois, ausquels nous pouvons bien peser par avance toutes nos actions, je vous prie d'y faire bien reflexion.

Le premier sera l'Evangile, à l'égard des Chrétiens, dit saint Chrysostome, parce que comme dans les jugemens qui se rendent parmy les hommes, on juge selon la Loy propre des lieux, & des personnes qui y sont soumises, que c'est cette Loy qui autorise le jugement que l'on porte, & qui est comme le poids auquel on a de coûtume de peser & d'examiner tout : ainsi ce sera selon l'Evangile que l'on nous jugera, parce que c'est la Loy que nous devons suivre ; & ce sera aux préceptes & aux maximes qu'il contient que tout sera pesé. Maintenant (Messieurs) la plus grande partie des hommes pesent leurs actions à de faux poids, & à de fausses balances, *mendaces filii hominum in stateris.* Un Gentilhomme, par exemple, prend le point d'honneur pour regle des siennes, & pese à ce poids tout ce qu'il fait : si je lui dis qu'il faut pardonner cette injure, souffrir pour Dieu cette parole piquante ; la balance à laquelle il pese tout, c'est le jugement que le monde fera de lui ; & ce point d'honneur dont il est entêté fait un contrepoids à toutes les obligations les plus pressantes de l'Evangile.

Psalm. 61.

Et ce voluptueux à quoy pese-t-il ses ac-

tions ? à son divertissement & à son plaisir. Quand on lui parle de jeûnes & d'abstinences, & de mortifier ses sens, cela est bon pour les cloîtres, dira-t-il. Et cette femme mondaine à quoy pese-t elle les siennes ? aux modes, à la coûtume, à l'opinion des autres ; mais à l'instant de la mort, & dans ce jugement particulier, à quoy les pesera-t-on ? à l'Evangile : mais ma condition, me direz-vous ? mais ma charge, mais ma naissance ; n'y aura-t-on nul égard ? Egard (Chrétiens) he ! depuis quand y a-t-il deux Evangiles, l'un pour les riches & pour les grands, & l'autre pour le commun des hommes ? L'Evangile est pour tous, ce sera donc le poids que l'on prendra, & tout cet attirail de fortune, grandeur, richesses, naissance, talens, tout cela sera mis à part, & jetté hors de cette balance, pour ne considerer que le merite, que la vertu, & que les bonnes actions : ce sera à ce poids du sanctuaire que l'on pesera tout & non pas à cet honneur imaginaire, ni à la coûtume, ni à vôtre caprice, ni à l'estime des hommes, ni à vôtre interêt.

C'a pesez-y dés maintenant vos actions, pour sçavoir quel jugement Dieu portera de vous alors. Hé ! ces détractions si adroites & si artificieuses, ces inimitiez secrettes, ces haines si bien déguisées sont-elles conformes à l'Evangile, qui fait de la charité l'abregé de tout le Christianisme ? Ces paroles si libres, ces pensées si peu honnêtes, ces regards si curieux, sont-ils d'un Chrétien, à qui l'Evangile commande de s'arracher plûtôt les yeux, que de permettre qu'ils lui soient une

occasion de scandale ? Cet attachement aux biens de la terre, & ces desirs d'acquerir & d'amasser, qui sont vôtre plus grande affaire, & qui occupent la plus grande partie de vos soins, sont-ils selon l'Evangile, qui canonize la pauvreté d'esprit ? Pesez donc encore une fois, ah Dieu ! que ce contrepoids est inégal ; *appensus es & inventus es minus habens.* Quoy ? aprés avoir négligé, méprisé, violé, & profané toutes les maximes de cet Evangile ; prétendre au bonheur de ceux qui ont tout quitté pour pratiquer ses préceptes & ses conseils, & où seroit la justice de Dieu ? L'on disoit autrefois des premiers Chrétiens, que leur vie étoit un Evangile vivant, parce que l'on y voyoit en pratique tout ce que l'Evangile prescrivoit : mais hélas ! (Messieurs) quand on viendra à produire la nôtre, ne pourra-t-on point dire à plus juste raison, que l'éloquent Salvien ne disoit de la vie des Chrétiens de son temps, que c'est une guerre ouverte, une opposition formelle, & une contradiction continuelle & manifeste aux préceptes de l'Evangile ? C'est cependant à ce poids que l'on pesera tout, & selon cette Loy que nous serons vous & moy jugez, *appensum est.*

Ce n'est pas tout ; car à ce premier poids, tout pesant qu'il vous paroisse, saint Eucher en ajoûte un second, qui ne l'est pas moins ; c'est la croix du Fils de Dieu, laquelle a servi pour peser le prix de nôtre salut, & la valeur de nos ames, selon la pensée de ce Pere, qui l'appelle pour ce sujet, *stateram animarum.* Or on les repesera pour la seconde fois à ce

Epist. 2. ad Valer.

même poids, pour juger s'il n'y a point eu de déchet & de diminution, *appensum est*. On examinera donc si ces actions sont marquées au signe de la Croix, & si elles en portent la ressemblance, c'est à dire, si ce sont des actions penibles, où la nature, l'inclination, & la passion n'ayent point de part; on regardera si elles sont teintes du sang du Sauveur, c'est à dire, si elles sont faites en grace; car c'est ce qui leur donne le poids & la valeur, & sans cela ce sont des pieces fausses ou legeres que l'on rejette: & ainsi (Messieurs) tel s'imagine être riche de quantité de bonnes œuvres, d'une infinité de prieres, de jeûnes, d'aumônes, & d'actions de charité; lequel, quand tout cela entrera dans cette balance avec la croix d'un Dieu, se trouvera n'avoir presque rien; parce qu'on verra si c'est par esprit de penitence que tout cela s'est fait, ou bien par humeur, par respect humain, par vanité, ou par quelque autre vûë.

Ame chrétienne, hé! ne tremblez-vous point dans la pensée, qu'il vous faudra entrer dans cette balance des jugemens d'un Dieu si juste, & avoir pour contrepoids sa croix & son sang? Ce ne sera donc pas seulement au jugement général que la croix paroîtra, pour donner de l'effroy aux Reprouvez: *tunc parebit signum filii hominis*; mais je m'assure qu'elle ne les effrayera pas moins au jugement particulier, quand on la prendra pour être la regle de toutes leurs actions; pour voir si la vie qu'ils ont menée sur la terre, a été une vie de Croix; si la patience, si l'humiliation, si les les autres fruits de la Croix s'y rencontrent:

Matth. 24.

car ce ſont ces choſes qui ſeront de poids dans la balance de Dieu ; & comme autrefois parmy les Iſraëlites, il n'y avoit que ceux qui étoient marquez à ce ſigne, leſquels échapoient à la colere de l'Ange exterminateur : ainſi parmi les Chrétiens, il n'y aura que ceux dont la vie aura été conforme à la Croix, qui éviteront la condamnation de ce Juge ſouverain.

Mais que direz-vous ſi à ces deux poids, à celui de l'Evangile, & à celui de la Croix, j'en ajoûte encore un troiſiéme, avec ſaint Gregoire le Grand ; c'eſt l'état, l'employ & la condition où Dieu nous a mis, & où il nous appelle : ainſi les actions de ce Religieux ſeront peſées & examinées à ſes vœux & à ſes regles, cet Eccleſiaſtique ſera peſé à la ſainteté propre de ſon état. Ce Pere de famille à l'obligation de regler ſa maiſon, au ſoin qu'il doit prendre de l'éducation de ſes enfans, & d'empêcher les deſordres de ſes domeſtiques. Ce Marchand à la fidelité que demande ſon negoce. Ce Juge & ce Magiſtrat à l'application avec laquelle il doit travailler pour remplir les obligations de ſa charge, au zele & à la vigueur qu'il doit apporter à maintenir les Loix, à reprimer les vices, & à rendre juſtice à tout le monde ; ce Gentilhomme, & cet homme de qualité aux devoirs qui ſont attachez à ſa condition. Croyez-moy, que ce poids ne ſera pas un des moindres ; & quand il n'y auroit que celui-là ſeul, il y a bien à craindre que, quand on peſera toutes nos actions, elles ne ſe trouvent bien legeres pour la pluſpart : car quelle eſt la perſonne ſi régu-

liere, qui satisfasse entierement à toutes ses obligations, ou qui ne fasse bien des choses qui leur sont contraires ? par exemple ces vaines parures & tout ce luxe (Mesdames) sont-ils de la modestie de vôtre sexe, & du devoir de vôtre état ? Ce jeu (Chrétiens) ces festins, ces folles dépenses, tout cela est-il necessaire pour vivre en gens de bien, & selon vôtre qualité ? & quand on prendra toutes les obligations de ces états differens, où Dieu vous a mis, pour peser & examiner comment vous vous en êtes acquittez, n'aura-t-on rien de reste à vous demander ? C'est à vous de le voir maintenant ; car alors il ne sera plus temps d'y pourvoir ; & cependant vous demeurez tranquilles, sans inquietude & sans apprehension de ce côté-là, comme s'il n'y avoit rien à redire à tout ce que vous faites.

Sans doute, le saint homme Job étoit du moins aussi saint que vous, & néanmoins il n'y pensoit jamais sans trembler : *verebar omnia opera mea* ; je craignois, dit-il, toutes mes actions ; & pourquoy, grand Saint ? Ah ! c'est que Dieu en juge bien autrement que moy, & que la balance de ses jugemens est bien differente de celle des hommes ; *nihil mihi conscius sum*, ajoûte l'Apôtre, *sed non in hoc justificatus sum*, ma conscience ne me reproche rien ; mais ne croyez pas que je m'estime juste pour cela, parce que Dieu en doit être le Juge : & saint Augustin, aprés avoir parlé de la sainteté de sa vertueuse mere sainte Monique, s'écrie, *va etiam laudabili vitæ hominum, si remotâ misericordiâ discutias eam* ; hélas ! qu'est-ce que toute la pieté & toute la

Job. 9.

1. *ad Corint.* 4.

l. 9. Confess. c. 13.

justice des hommes, quand Dieu les pesera à ce poids de nôtre état & de nôtre devoir? C'est ce qui a fait que des Saints, aprés avoir passé les cinquante & les soixante années dans les deserts, & blanchi dans l'exercice de la penitence, trembloient encore à l'article de la mort, dans la crainte des formidables arrêts de la justice d'un Dieu. Un saint Hilarion regardant ses cheveux blancs, & son corps attenué d'austeritez, s'encourageoit lui-même de crainte de tomber dans le desespoir: *egredere anima mea, quid times?* qu'as-tu à craindre, ô mon ame! aprés avoir consacré ta vie au service de ce Dieu de bonté? Un Arsenius, aprés avoir quitté la Cour des Empereurs, pour vivre dans la penitence, aprés tant de si saintes actions, une vie si austere, & si innocente, étoit tout effrayé & tout interdit dans cette pensée, & protestoit que cette crainte, dont il étoit tout penetré, ne l'avoit jamais quitté durant toute sa vie: & nous, aprés tant de crimes, & presque point de penitence, si peu de bonnes actions & tant de deffauts parmy le peu de bien que nous faisons, à peine y pensons-nous seulement? Cependant j'ose dire, qu'il n'y a personne qui ait plus de sujet d'apprehender ce jugement, que ceux qui le craignent, & qui y pensent le moins.

III. Partie.

Il nous reste à voir la fin & l'issuë de ce jugement particulier, qui sera encore toute semblable à celle du général, & qui est comprise dans cette derniere parole du jugement de Balthazar, *divisum est*, voilà que l'on va

diviser vôtre Royaume, & le partager aux Medes & aux Perses. Le même arrêt (Chrétiens) comme nous allons voir en peu de mots, est encore porté contre une ame criminelle, aprés que l'on a compté & pesé toutes ses actions ; parce qu'elle est divisée & separée sur le champ : & de quoy ? de ce monde où elle avoit tant d'attache ; de son corps qu'elle quitte avec des regrets inexplicables ; de la vûë de Dieu, & du sejour de la gloire, dont elle est excluse pour jamais, si elle est trouvée coupable.

Car premierement pour la séparation de ce monde, c'en est déja fait, & il ne lui reste que la douleur, & le déplaisir de se voir arrachée d'un lieu où elle joüissoit de tant de délices, & où elle avoit établi ses espérances. Le malheur est, que dans cette séparation, elle retient tout ce qu'il y a de fâcheux, & laisse tout le contentement qu'elle y avoit ; car dans ce monde le peché est toûjours accompagné de quelque sorte de bien ; mais l'ame dans cette séparation, laisse tout ce qu'il y a de bien apparent dans ce peché, & emporte le peché seul avec toute son amertume : elle laisse donc ses richesses & la joüissance de ses plaisirs ; mais pour la peine du peché, pour l'horreur qui l'accompagne, & le desespoir qui le suit, elle l'emportera. *Divisum est*, elle est divisée ensuite, & séparée de son propre corps, & ce que les ames saintes souhaitent avec le plus d'ardeur & de passion, comme l'Apôtre, *desiderium habens dissolvi & esse cum Christo... quis me liberabit de corpore mortis hujus* ? c'est ce qui fait une partie du supplice 7.

ad Philip. 1.
ad Roman.

II. Reg. 13. de cette ame pechereſſe : *ſiccine ſeparat amara mors !* ô que cette diviſion eſt cruelle ! que cette ſéparation eſt ſenſible ! & que ce divorce ſe fait avec une étrange douleur ! néanmoins comme ces deux diviſions ont déja précedé le jugement, je ne m'y arrête pas, y en ayant d'autres qui le ſuivent & qui ſont bien plus terribles ; car la ſentence n'eſt pas plûtôt portée, que l'ame criminelle eſt ſéparée de ſon ſouverain bien, qui eſt Dieu. Et pour concevoir quelque choſe de ce premier inſtant de la damnation d'une ame, il faut ſçavoir qu'il y a dans nous un inſtinct naturel qui porte cette ame à Dieu, comme à ſa derniere fin, par un amour neceſſaire qui eſt comme anté dans le fond de ſon être, & dont elle ne ſe peut défaire : l'ame donc détachée des liens du corps s'y porte avec une impetuoſité inconcevable, comme à ſon centre & à ſa fin, & lors qu'elle s'y élance de toute la force de ſes deſirs, elle s'en voit ſeparée aux plus violens de ſes tranſports, & entraînée par le poids de ſes pechez. Je ſçay bien que cette violence & ces efforts toûjours fruſtrez & toûjours repouſſez, continueront durant toute l'éternité : mais il faut avoüer que les premieres pourſuites en ſont plus vives, & que Dieu lui fait reſſentir d'abord cet éloignement & cette ſeparation, avec un rebut & un dédain qui la touchent d'une toute autre façon. Séparation terrible ! funeſte diviſion d'une ame & de ſon Dieu ! ô moment cruel, où elle ſe fait, moment le dernier de nôtre vie, & le premier de nôtre mort ! qui pourra l'oublier ſans courir riſque de ſe perdre éter-

nellement ? & qui pourra y penser sans trembler ? Divorce funeste ! puisqu'il éloignera pour jamais l'ame des Reprouvez de ce souverain bien, pour la plonger dans la souveraine misere, *divisum est*. Enfin cette ame criminelle est ensuite separée du Royaume du Ciel, & de la compagnie des Bienheureux, pour être précipitée dans l'abîme de tous les maux; ce qui sera executé sur l'heure; de sorte que toutes ces choses se passeront dans le même instant, la mort d'un pecheur, son jugement, sa condamnation, l'execution de son arrêt, & le commencement de son supplice: & dans ce premier moment la crainte ramassant l'étenduë de toute l'éternité devant les yeux de ce Reprouvé, elle lui fera souffrir tout à la fois ce qu'il ne souffrira qu'en détail dans la suite des temps. Finissons (Messieurs) par une petite reflexion, qui sera le fruit & la conclusion de tout ce discours.

Conclusion.

Si ce jugement particulier, qui se doit faire à l'instant de nôtre mort, est si rigoureux, si l'on y compte, & si l'on y pese si exactement toutes nos actions; n'attendons pas à nous y préparer, lorsque nous ne pourrons plus ni corriger, ni ajoûter, ni suppléer à quoy que ce soit qui nous puisse manquer. Le Prophete Royal demandoit à Dieu de lui faire connoître, le nombre des années qui lui restoient à vivre, afin de voir ce qui lui manquoit: *notum fac mihi finem meum; & numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi*; que veut dire à vôtre avis ce Prophete ? n'est-ce point qu'à la mort il nous

Psalm. 38.

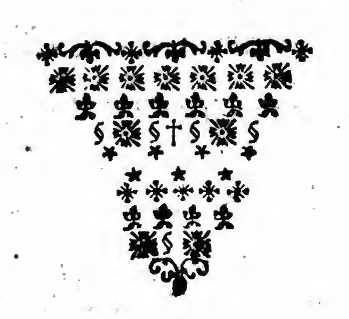
manque toûjours quelque chose à faire ? Celui-là avoit dans l'esprit un beau dessein qu'il vouloit executer, si la mort ne l'en eût point empêché ; celui-cy avoit resolu d'amasser de grands biens ; cet autre étoit en passe de faire une haute fortune, mais par malheur la mort l'a surpris : ce n'est pas seulement ce que ce Prophete veut dire ; mais c'est qu'il vouloit se hâter de mettre ordre aux affaires de sa conscience, & de tenir ses comptes en état, *ut sciam quid desit mihi ;* car prenez-y garde, il y a peu de personnes, à qui il ne manque quelque chose en ce temps ; l'un a une restitution à faire, l'autre une reconciliation, celui-là quantité de pechez à expier par les larmes de la penitence, *ut sciam quid desit mihi.*

Il ne faut pas attendre (Chrétiens) une révélation du Ciel pour nous en avertir ; ce que vous sçavez, & ce qui est constant, c'est que vous y viendrez enfin, & peut-être plûtôt que vous ne pensez : or il ne sera plus temps de demander du terme, lorsque l'on vous citera pour comparoître, & que l'on vous dira comme à ce Fermier de l'Evangile, *redde rationem villicationis tuæ.* Hélas ! cette affaire est de telle importance, que de se laisser surprendre dans une chose de cette nature, c'est une faute sans ressource & sans remede ; il faut donc dire avec le Prophete, *recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ,* il faut repasser toutes les années de sa vie, & voir de quoy l'on est redevable à Dieu ; parcourir toutes ses actions, & en faire nous-mêmes un jugement particulier ; puisque, selon l'Apôtre, si nous nous jugions nous-mêmes

Isaie. 38.

comme il faut, Dieu ne nous jugeroit pas, *si nos metipsos dijudicaremus, non utique judicaremur.* Il faut compter ses pechez, afin de s'en accuser par une bonne & sincere confession; il faut les peser en tâchant d'en penetrer la grieveté, pour en concevoir une veritable douleur; enfin il faut s'en séparer par une ferme résolution de ne jamais plus pecher; c'est le moyen de n'être point alors séparé de Dieu; mais de commencer à s'y unir pour toute l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

1. ad Corint. 11.



XLI.

SERMON
POUR
LE IX. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE.

De l'Endurcissement du cœur.

Cùm appropinquaret Jesus Jerusalem, videns Civitatem, flevit super illam. Luc 19.

Jesus étant arrivé proche de Jerusalem, jettant les yeux sur la Ville, il pleura sur elle. *S. Luc. c. 19.*



L faut bien dire que l'objet, qui frappe les yeux du Fils de Dieu dans l'Evangile de ce jour, lui semble bien funeste ; puisqu'il répand des larmes à la vûë de la ville de Jerusalem, pour laquelle il de-

voit bien-tôt répandre tout son sang. En effet ce Sauveur des hommes, insensible à ses propres souffrances, & aux supplices atroces que cette Ville ingrate lui devoit faire endurer, s'attendrit sur les miseres, qu'elle devoit elle-même souffrir en punition de son ingratitude & de son aveuglement : il s'oublie en quelque façon lui-même, pour donner toute sa compassion aux maux d'autrui. Il semble aller comme en triomphe aux supplices qu'on lui prépare, & à la mort la plus cruelle & la plus ignominieuse ; mais icy, c'est la douleur qui lui serre le cœur, qui le perce, & qui en fait sortir les larmes par les yeux, comme le sang de sa playe.

Oüy (Chrétiens) j'ose dire que les larmes du Sauveur du monde ne doivent pas moins nous épouvanter, que le sang qu'il a versé pour nous ; parce que ces larmes coulent du déplaisir, & de la douleur qu'il ressent, de ce que son sang est inutile ; ou bien lorsque ce sang précieux ne coule plus pour nous, il verse des larmes, qui marquent le dernier malheur où il nous voit réduits. Mais encore, Sauveur des hommes ! quelle est cette pensée affligeante qui vous presse si fort le cœur ? Pourquoy répandre des pleurs à la vûë de cette Ville que vous avez tant cherie, honorée de vôtre présence, & préferée à tout le reste du monde ? N'est-ce point à cause qu'elle est soüillée du sang des Prophetes, qu'elle a si indignement répandu ? ou parce qu'elle se doit bien-tôt soüiller du vôtre, ou bien enfin pour les crimes & les desordres, qui s'y commettent encore tous les jours ? Ce n'est

rien de cela en particulier qui l'afflige, mais c'est ce qui est la source de tout cela, sçavoir l'endurcissement de son cœur opiniâtre, & rebelle à toutes les poursuites, & à toutes les sollicitations qu'il lui a faites, de se rendre aux attraits de sa bonté : *eo quod non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

Luc. 19.

Il pleure, comme dit saint Gregoire, ceux qui sont assez miserables, que de ne connoître pas même leur misere, & de n'en vouloir pas sortir : *plangit eos, qui nesciunt cur plangantur*; en un mot il pleure l'insensibilité de cette Ville infortunée, qui refuse le dernier remede qu'il lui présente, & qui ne pense pas même au malheur éternel, qui est la peine de son endurcissement. Malheur déplorable ! état funeste, qui lui est commun aujourd'huy avec une infinité de pecheurs ! état qui meriteroit sans doute, les larmes de ce même Sauveur, s'il étoit encore en état d'en verser : & c'est de cet endurcissement du cœur, dont j'ay dessein de vous entretenir, aprés que j'auray imploré le secours du Saint-Esprit, par l'entremise de la glorieuse Vierge.

in eum Evang. locum.

Ave Maria.

QUand je considere aujourd'huy le Fils de Dieu, qui regarde avec des yeux baignez de larmes la ville de Jerusalem, & qui lui prédit les desastres & les malheurs qui la devoient entierement desoler ; il y a sujet de douter (Chrétienne Compagnie) si c'est l'amour ou la douleur, qui fait couler ces larmes de ses yeux, & qui tire ces san-

glots de ſon cœur ; puiſque les pleurs ſont des ſignes, qui marquent également ces deux paſſions, *teſtantur lacrymæ dolorem, teſtantur etiam amorem, erumpunt quaſi rivuli ſanguinis cordis*, dit ſaint Auguſtin. D'un côté perſonne n'ignore l'amour & la tendreſſe qu'il avoit pour cette Ville, qu'il a préferée à toutes les nations de la terre, & en faveur de laquelle il avoit fait tant de miracles ; on ſçait qu'il a ſi ſouvent appellé ſes habitans ſon peuple, & ſes freres, qu'il a voulu naître parmi eux, qu'il les a éclairez de ſes myſteres, & diſtinguez de tous les autres peuples, par mille faveurs, & mille témoignages de préference, comme l'aſſure le Prophete, *non fecit taliter omni nationi, neque judicia ſua manifeſtavit eis* ; mais plus cet amour a été tendre & ſingulier, plus l'ingratitude de ce peuple, ſon endurciſſement, ſon inſenſibilité à tant de bienfaits, ſa rebellion, & ſa réſiſtance à toutes les graces du Ciel, ont rempli d'amertume le cœur du Fils de Dieu, & l'ont bleſſé d'une plus ſenſible douleur.

Pſalm. 147.

Ainſi l'on peut dire que les larmes qu'il répand viennent d'un excez d'amour & de compaſſion qu'il reſſent dans la vûë de ſes malheurs : mais quand j'entends les reproches qui ſortent de ſa bouche, au même temps que les larmes coulent de ſes yeux ; je ne doute point que les uns & les autres n'ayent encore pour objet les Chrétiens rebelles à ſes graces, & endurcis dans leurs crimes, qu'il ſe voyoit obligé d'abandonner ; & à qui il ſemble dire, comme à la ville de Jeruſalem, *ſi cognoviſſes & tu, quæ ad pacem tibi, nunc au-*

Luc. 19.

tem hæc abscondita sunt oculis tuis. Si vous aviez connu le temps de ma visite, si tant de marques de ma bonté, & tans d'effets de ma misericorde avoient été capables d'amollir vôtre cœur, vous ne seriez pas maintenant l'objet de ma colere, & le sujet qui doit éprouver les rigueurs les plus severes de ma vengeance. C'est (Chrétienne Compagnie) pour tâcher de prévenir cette colere & cette vengeance, que je veux m'efforcer de vous inspirer de la crainte & de l'horreur de la cause qui les attire, qui est l'endurcissement du cœur, & l'opiniâtreté avec laquelle on refuse de se rendre aux visites & aux touches de Dieu, qui sont ses graces.

Que si les malheurs qui suivent cet état d'un cœur endurci, ne sont pas si visibles que ceux que le Sauveur prédit à cette Ville infortunée ; ils sont d'un autre côté infiniment plus déplorables, puisqu'ils causent la réprobation d'une ame, & qu'ils s'étendent dans toute l'éternité ; & cela par trois effets, qui sont comme autant de degrez, par où l'on vient à ce dernier comble de tous les malheurs. Premierement par la résistance que l'on apporte aux graces du Ciel, comme nous voyons que les choses dures résistent aux corps qui les frappent, & les repoussent, au lieu d'en recevoir quelque impression. En second lieu, par l'insensibilité où l'on en vient pour tout ce qui regarde le salut, & les veritez éternelles, comme un calus qui se fait aux playes du corps, en sorte qu'on ne sent plus la vive douleur qu'elles causoient auparavant ; & enfin par la consistance & la per-

ſeverance dans ce malheureux état, comme les choſes les plus dures ſont celles qui ſe conſervent, & qui durent plus long temps : ce qui fait qu'un cœur endurci ne change plus, ne revient plus de ſes deſordres, & ſemble même incapable de ſe convertir. Voilà les trois choſes qui cauſent ce funeſte malheur, la réſiſtance aux touches du Ciel, l'inſenſiblité pour ſon ſalut, la perſeverance & la mort dans ce malheureux état : c'eſt ce qui fera le partage de ce diſcours.

I. PARTIE.

Qu'il y ait un état, où en viennent ſouvent les pecheurs, lequel s'appelle endurciſſement de cœur, c'eſt (Meſſieurs) une verité dont on ne peut douter ; puiſque nous ne voyons rien de plus expreſſement marqué dans l'Ecriture, où Dieu menace d'endurcir le cœur de Pharaon ; en ſorte que tous les prodiges, qu'il verra devant ſes yeux, capables de le faire rentrer dans lui-même, & de lui faire changer de réſolution, ne l'ébranleront pas ſeulement. L'effet verifia cette menace ; car ce fut en vain que Moyſe, à qui Dieu avoit donné la puiſſance des miracles, renverſa toutes les loix de la nature, & employa le Ciel & tous les élemens pour le convaincre par autant de ſignes de la volonté de Dieu, qu'il lui intimoit : Pharaon s'endurcit à tout cela, & en demeura plus indocile, plus rebelle, & plus opiniâtre, *induratum eſt cor Pharaonis.* *Exod.* 13.

Tout au contraire, nous voyons dans le même texte ſacré, qu'il promet à ſon peuple, de lui ôter le cœur de pierre qu'il avoit,

& de lui en donner un autre de chair, qui ſera plus docile, plus tendre, & plus ſuſceptible de ſes graces : *auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum* ; tantôt le Saint-Eſprit parle d'un cœur auſſi dur que le diamant, *poſuerunt ut adamantem cor ſuum*, & tantôt d'un cœur de cire, propre à recevoir toutes les impreſſions qu'on voudra ; *factum eſt cor meum tanquam cera liqueſcens*, quelquefois il nous repreſente un cœur inſenſé qui n'écoute que ſa paſſion, & qui ne ſuit que ſes deſirs dereglez : *obſcuratum eſt cor inſipiens eorum* ; & quelquefois un cœur docile, tel que le ſage le demandoit pour ſe ſoumettre à ſes ordres. Mais ce qui m'étonne (Meſſieurs) & ce qui fait de la peine aux Theologiens ſur ce ſujet, eſt de voir que l'Ecriture attribuë ces effets ſi oppoſez & ſi contraires à la même cauſe, & ſemble faire Dieu, l'auteur de cet endurciſſement, auſſi-bien que de cette facilité à ſe ſoumettre à toutes ſes volontez : car puiſqu'il menace d'endurcir un cœur, il faut que l'endurciſſement ſoit l'effet de cette menace, & que Dieu en ſoit la cauſe, puiſqu'il avoüe que c'eſt lui-même qui l'endurcit.

Ezech. 11.

Zachar. 7.

Pſalm. 21.

ad Roman. 1.

C'eſt en effet une queſtion qu'il faut réſoudre pour l'éclairciſſement de cette matiere ; mais auparavant il faut ſçavoir ce que c'eſt qu'un cœur endurci, & en quoy proprement conſiſte cet endurciſſement. Pour cela je me ſers des paroles de ſaint Bernard, qui nous l'a repreſenté avec les caracteres les plus vifs, & qui en a fait la peinture la plus achevée ; ne me demandez point, dit-il, ce que c'eſt qu'un cœur endurci, ſi à cette ſeule parole, vous n'avez

n'avez pas tremblé, c'est le vôtre, *si non expavisti, tuum hoc est;* car c'est un cœur que la componction ne peut briser ni penetrer, que la pieté ne sçauroit amolir, que les prieres ne sçauroient émouvoir, qui ne se rend point aux menaces, & dont la dureté s'augmente par les châtimens, & par les coups mêmes dont on le frappe : & ensuite aprés avoir descendu dans tout le détail de la conduite d'un pecheur qui en est venu là, & aprés nous l'avoir representé dans un entier oubli du passé, sans précaution pour l'avenir, & dans une étrange négligence pour le present, il conclud enfin en ce peu de paroles, les desordres, dont un homme est capable en cet état : *& ut in brevi cuncta horribilis mali mala complectar, ipsum est, quod nec Deum timet, nec homine reveretur*, c'est une personne qui ne craint ni Dieu, ni les hommes.

L. 1. de Considerat.

Ibidem.

Vous concevrez, je m'assure (Chrétiens) par ce peu de traits, que j'ay tirez de la peinture plus étenduë, & plus développée qu'en a fait ce Pere, quel est l'état du pecheur, dont je vous parle; & fasse le Ciel, que ceux qui y sont venus, s'y puissent du moins reconnoître, afin que l'horreur qu'ils en conceuvront les porte à en sortir! Cependant pour répondre à la question que nous avons faite, comment cet endurcissement peut venir de Dieu, & comment lui-même le peut produire immediatement dans un cœur, ce qui semble contraire à sa bonté, & à l'empressement, que lui-même marque pour la conversion des pecheurs les plus endurcis; c'est à quoy je ne puis répondre plus sûrement,

ni d'une maniere plus décisive, tout à la fois, que par le sentiment du grand saint Augustin, *indurare dicitur Deus, quem mollire noluerit*; ce que les Theologiens expliquent en disant, qu'il endurcit un cœur d'une maniere négative; c'est à dire en se retirant, & en l'abandonnant; comme le bronze ou quelque autre métail, qui seroit fondu par l'ardeur d'un feu violent, s'endurcit peu à peu, quand on le retire du feu, & reprend sa dureté & sa consistance naturelle; & celui qui l'auroit ainsi éloigné des flâmes, pourroit dire qu'il l'auroit fait durcir, en ôtant la cause qui l'auroit fait fondre & amolir. De sorte (Chrétiens Auditeurs) que quand le texte sacré dit, que Dieu endurcit un pecheur, il faut l'entendre dans le même sens, que lorsqu'il dit, qu'il l'aveugle, en retirant les lumieres qui l'éclairoient; puisque l'aveuglement de l'esprit, & l'endurcissement du cœur, sont deux effets qui viennent de la même cause, aussi sont-ils souvent pris l'un pour l'autre; ou du moins le second n'est qu'une suite & une consequence du premier. Mais l'un & l'autre, si nous en croyons le même saint Docteur, commence toûjours du côté du pecheur, qui oblige Dieu à se retirer, par la multitude de ses crimes, *de multitudine peccatorum nascitur obduratio.* Or comme il n'y a point de peché sans résistance à la grace, & aux touches du Ciel, lesquelles nous en détournent, cette résistance est tout ensemble l'effet & la cause de cet endurcissement; elle en est l'effet, parce que c'est un châtiment qu'on s'est attiré; & elle en est la cause,

l. de Prædestinat. & gratiâ.

Serm. 88. de temp.

parce qu'elle y conduit insensiblement par voie de disposition. Expliquons un peu cecy plus à loisir.

Premierement un pecheur oblige Dieu de se retirer, par la résistance qu'il lui fait; ce qui est un malheur si funeste & si déplorable, que Dieu même n'en peut trouver de plus grand : *væ eis cum recessero ab eis*; c'est l'imprécation qu'il fait; malheur à ces sortes de personnes, qui m'obligent de m'éloigner d'eux, par l'opiniâtreté qu'ils marquent à me refuser l'entrée de leur cœur. En effet un pecheur ne tombe pas tout d'un coup dans cet effroyable précipice, mais il y descend par degrez; & quoy qu'aprés le premier refus qu'il a fait de la grace, il meritât d'être abandonné, Dieu ne le traitte pas toûjours cependant avec cette rigueur, il attend souvent, & temporise : aprés une grace rejettée, il en donne d'autres, qui le pressent & qui le sollicitent plus vivement de rentrer en lui-même; que si celles-là ne font pas plus d'impression sur son cœur, il redouble encore, quelquefois même durant un temps considerable : mais quand nonobstant toutes ces saintes inspirations, & toutes ces recherches, ce pecheur s'opiniâtre dans sa rebellion, Dieu se lasse de le presser; & aprés l'avoir inutilement attendu, il s'éloigne, c'est à dire, qu'il soustrait ses graces, dont ce pecheur s'est rendu indigne, qu'il l'abandonne à sa propre conduite, & au déreglement de ses passions, qui l'entraînent, & qui le faisant tomber de pechez en pechez, les lui font enfin commettre, sans scrupule, sans honte, &

Osee. 9.

ſans apprehenſion. Voilà cet endurciſſement qui commence de la part du pecheur, par la réſiſtance qu'il fait aux graces de Dieu, mais il s'achéve par la ſouſtraction que Dieu fait de ces mêmes graces.

D'où il s'enſuit, qu'un cœur qui reſiſte ſouvent aux impreſſions du Ciel, s'y endurcit, & devient en quelque maniere impenetrable, l'un étant réciproquement l'effet, & la punition l'autre; l'endurciſſement du cœur fait qu'il rejette & repouſſe la grace, & la grace repouſſée & rejettée augmente l'endurciſſement de ce même cœur, qui ſe rend par là, plus incapable de la recevoir, & d'en tirer du fruit. Auſſi eſt-ce une verité, que l'experience juſtifie tous les jours, qu'il n'y a point de pecheurs plus abandonnez, plus difficiles à émouvoir, & dont le ſalut ſemble plus deſeſperé, que ceux qui ont reçû le plus de graces, & de bienfaits de Dieu; parce que par leur ingratitude, & par leur refus opiniâtre ils ont laſſé la patience divine, & comme tari la ſource de ſes miſericordes à leur égard. C'eſt ainſi que le peuple Juif, que Dieu avoit préféré à toutes les autres nations, & en faveur de qui, il a fait autrefois tant de prodiges, eſt maintenant le plus abandonné & le plus endurci; en ſorte qu'on amoliroit auſſitôt les marbres & les rochers, que de leur inſpirer le moindre ſentiment de pieté; qu'au lieu qu'ils étoient le peuple cheri, il ſont errans & vagabons depuis tant de ſiecles; & que ceux que Dieu appelloit ſon peuple, & qu'il regardoit comme ſon héritage, pour qui les reſſources de ſa providence ne ſe pou-

voient épuiser ; que ceux-là, dis-je, sont aujourd'huy les plus rebelles, & les plus difficiles à convertir. C'est qu'aprés les grands coups de la misericorde de Dieu, suivent les grands coups de sa justice, que l'abus qu'ils ont fait de ses graces, a merité le refus que Dieu leur en fait ; & qu'en un mot, son cœur semble reciproquement s'être endurci à leurs miseres, comme ils se sont endurcis eux-mêmes aux traits de sa bonté. C'est le terrible châtiment, dont il les menaçoit autrefois ; de les oublier tellement qu'il ne daigneroit pas seulement leur marquer qu'il fût en colere, ou qu'il pensât encore à eux : *auferetur zelus meus à te, & quiescam, nec irascar ampliùs.* Ezechiel.16.

Ah ! (mon cher Auditeur) que je crains que vous ne soyez du nombre de ces malheureux ! vous qu'on a vû autrefois si porté à la pieté, si fervent dans les devoirs d'un Chrétien, si régulier dans l'observation de tout ce qui regarde vôtre état : hé ! maintenant d'où vient cette indevotion, ce relâchement pour tous les devoirs de vôtre Religion, cette dureté de cœur pour tout ce qui regarde vôtre salut ? Ah ! qu'il y a à craindre que vos infidelitez ne vous ayent causé cet endurcissement ! que Dieu n'ait retiré ses graces, & les effets de sa misericorde, pour punir la resistance que vous y avez apportée; car enfin cet endurcissement, dont vous vous appercevez vous-même, ne peut avoir d'autre cause que cette resistance opiniâtre, qui a obligé Dieu à s'éloigner de vous.

Et ce qui est bien remarquable sur ce sujet, est en second lieu, que cette resistance con-

duit inſenſiblement à ce funeſte endurciſſement, par voye de diſpoſition ; car c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre ce que les Peres, & les Theologiens nous apprennent, que la grace a neceſſairement l'un de ces deux effets, en qualité de touche & de mouvement du Ciel, ou bien elle nous attendrit le cœur, ce qui eſt ſa fin principale, & l'effet qui lui eſt naturel, ou bien elle le laiſſe plus endurci, ſi elle eſt repouſſée ; quoyque ce ſecond effet ſoit contre l'intention de celui qui nous la preſente ; de même que cette grace, qui en qualité de lumiere éclaire nôtre eſprit, le laiſſe dans de plus profondes tenebres, quand on la rebute, & qu'on lui refuſe l'entrée : de maniere qu'à meſure que le cœur reſiſte à ces graces & à ces inſpirations, il s'endurcit peu à peu, juſqu'à ce qu'il en vienne à cet état funeſte, de n'être plus touché de rien, qui eſt l'endurciſſement dont nous parlons ; & c'eſt de là que nous voyons quelquefois des perſonnes perdre tous les ſentimens de Religion, & de crainte de Dieu, & croître en impieté à meſure qu'ils croiſſent en âge ; d'autres qui ſembloient portez à la vertu, qui étoient d'un riche naturel, cultivé même par une heureuſe éducation ; mais enſuite ils ſe démentent peu à peu, s'émancipent à toutes ſortes de deſordres, & enfin font une profeſſion publique & déclarée du libertinage. Ne croyez pas qu'ils ſoient paſſez d'une extremité à l'autre ſans milieu ; ils ont été d'abord infideles aux inſpirations de Dieu, & la reſiſtance qu'ils ont continué de faire aux mouvemens du Ciel, les a fait inſenſiblement tom-

ber dans les desordres, qui sont inséparables de l'endurçissement. Nous en voyons d'autres quelquefois qui semblent vendus à l'iniquité, pour me servir de cette expression d'un Prophete; sur qui, ni les remontrances, ni les bons exemples, ni les bons discours ne font aucun effet, on y remarque un fond de malignité tellement enraciné, que quand ils verroient tout le monde converti, ils ne changeroient pas de conduite; aussi, dit-on, que c'est inutilement qu'on s'efforce de les ramener à leur devoir, parce qu'ils sont endurcis: ce qui fait qu'ils n'écoutent ni raison, ni conseil; ne ménagent plus ni honneur ni reputation, & ne gardent plus même aucunes mesures dans leurs dereglemens; on attribuë cela à leur méchant naturel, au mauvais exemple, aux mauvaises compagnies, qui les ont gâtez & corrompus.

Mais cela vient originairement de ce qu'ils ont étoufé peu à peu toutes les semences de la grace, que Dieu avoit jettée dans leur cœur, & qu'ils se sont disposez à cet endurcissement, par la résistance continuelle qu'ils ont faite aux touches de Dieu; ce qui fait que le cœur demeure endurci sans aucun sentiment de pieté, sans mouvement qui le porte au bien, sans crainte, & sans esperance, qui le reveillent de cet assoupissement mortel: car c'est l'état où nous réduit cette rebellion & cette resistance; il nous met dans une nonchalance habituelle, qui fait qu'on abandonne tout soin de son salut, qu'on n'a plus d'horreur du peché, qu'on ne voit, & qu'on n'apprehende plus le danger où l'on

eſt ; état enfin qu'on ne peut mieux appeller, qu'une inſenſiblité criminelle pour tout ce qui regarde l'autre vie, & le bonheur éternel de l'ame. C'eſt ce que nous allons voir en cette ſeconde Partie.

II. PARTIE.

Si la reſiſtance opiniâtre aux graces de Dieu eſt la cauſe de l'endurciſſement du cœur, je puis dire que l'inſenſibilité, où ſe trouve enſuite le même cœur pour tout ce qui regarde Dieu, en eſt la marque & l'effet infaillible ; à proportion comme dans nos corps, les parties les plus dures, ſont auſſi les moins ſenſibles à la douleur ; & dans les choſes inanimées l'on juge de leur dureté par le peu d'impreſſion qu'y font les agens les plus violens. Or c'eſt cet état d'inſenſibilité où en vient un cœur endurci ; ce que le Sauveur ſemble reprocher dans nôtre Evangile, à la ville de Jeruſalem, qui demeuroit tranquille tout proche qu'elle étoit de ſa perte, ſans être émuë du malheur qui la menaçoit, & de la deſolation entiere, qu'elle n'éviteroit pas dans le temps que Dieu avoit marqué. C'eſt ce qui arrive à un pecheur endurci, & comme l'effet de ſon endurciſſement ; car quand il en eſt venu là, les veritez les plus terribles du Chriſtianiſme, qui épouvantent tous les autres, les jugemens de Dieu, l'enfer, l'éternité malheureuſe, ne l'ébranlent pas ſeulement. Il s'eſt étourdi l'eſprit là-deſſus ; les exemples les plus viſibles de la juſtice divine lui paſſent devant les yeux, ſans qu'il y faſſe attention, & attribuë tous ces évenemens au hazard ; les adverſi-

tez & les coups les plus rudes dont la main de Dieu le frappe, & qui sont les moyens les plus efficaces pour faire rentrer un pecheur dans lui même, ne font que l'endurcir encore davantage ; ce sont les marques de cette insensibilité, qui font voir l'état deplorable où elle réduit ce pecheur.

Premierement (Messieurs) il est constant que les veritez de l'Evangile, & les menaces de la colere de Dieu, sont bien capables d'étonner ceux qui ont encore quelque reste de Christianisme ; aussi voyons-nous qu'il y en a peu, qui puissent tenir long-temps contres les fortes allarmes qu'elles leur donnent ; comme nous voyons dans l'Ecriture que le Président Felix entendant parler l'Apôtre saint Paul, du jugement dernier, & de la severité inflexible du Juge, devant lequel il faudra paroître un jour, en fut épouvanté, tout infidele qu'il étoit ; & que la pensée de la mort, de l'enfer & de l'éternité, rappelle souvent les plus grands pecheurs de leurs égaremens ; & c'est bien merveille si en frappant l'esprit, elle n'opere quelque changement dans leur cœur. Mais c'est le malheur d'un pecheur endurci d'entendre froidement ces veritez, sans en être émeu ; soit parce qu'il ne les croit pas, ou parce qu'à force de les entendre, il s'y est fait, & n'en a plus d'apprehension, & comme dit un Impie dans l'Ecriture, *peccavi, & quid mihi accidit triste ?* j'ay peché, & je me suis exposé à toute la rigueur de ces peines, dont vous me menacez : me voicy pourtant encore prêt à recommencer, & à braver cette justice, dont

Ecclesiastic. 5.

vous tâchez en vain de m'épouvanter.

Voilà ce que produit l'endurcissement ; un mépris du plus grands de tous les malheurs, & une insensiblité au milieu des plus grands dangers, semblable en ce point à ceux qui vont à la guerre, quelque fermeté de courage qu'ils ayent, & quelque intrepidité naturelle qui leur fasse exposer leur vie ; il est impossible que d'abord la grandeur du peril, la multitude de ceux qu'ils voyent tomber à leurs côtez, & la présence de la mort ne les effraye : mais se sont-ils trouvez en cinq ou six combats, ou en des occasions dangereuses, dont ils sont heureusement échappez, l'image de la mort ne les effraye plus, ils vont hardiment aux plus dangereuses attaques, ils y combattent de sang froid, & se raillent même de ceux qui ont peur des coups, ou que la crainte oblige de reculer. D'où vient cela ? c'est qu'à force de voir le danger, ils n'en sont plus émeus ; vous diriez, selon le langage de l'Ecriture, qu'ils ont fait un pacte avec la mort, qui ne leur fait plus de peur, toute effroyable qu'elle est, *percussimus fœdus cum morte.* C'est à peu prés ce qui arrive à un pecheur endurci dans le crime.

Isaïe. 28.

On lui represente un malheur éternel, qui suit la mort dans le peché, on lui met devant les yeux qu'il n'a pas un jour ni une heure de vie, sur quoy il puisse compter, puisqu'il peut être surpris à tout moment ; on lui dépeint un enfer ouvert sous ses pieds, où tous les supplices sont extrêmes, & sans fin ; on l'assure enfin qu'aprés cette vie, il n'y a plus de ressource, ni de misericorde à esperer, ni

de temps pour faire penitence; il n'y a point d'homme si hardi, s'il a encore quelque sentiment de Religion, qui n'en soit épouvanté; c'est pourtant, dont un pecheur endurci n'est point touché, soit comme nous avons dit, parce qu'il ne croit point ces veritez; ou parce qu'il n'y pense jamais: il s'applaudit même souvent de s'être mis par la force de son esprit, au dessus de ces terreurs paniques, qu'il croit ne devoir épouvanter que les ames foibles; c'est l'insensibilité où réduit l'endurcissement.

Deplus comme la conscience qui est la voix de Dieu, & des veritez éternelles, ne s'étoufe pas si-tôt; les cuisantes morsures qu'elle faisoit au commencement ne se font presque plus sentir, quand on est venu dans l'endurcissement; il se fait à ces playes profondes un calus, qui y rend une ame insensible, par l'habitude qu'elle a contractée dans le crime. Par exemple, aprés la premiere chûte en matiere d'impureté, la conscience allarmée par l'énormité de ce peché en concevoit de la honte; & la crainte de la justice d'un Dieu lui en faisoit porter la peine: mais à force de tomber dans le même crime, il en a perdu toute l'horreur; de sorte que quand il fait ensuite reflexion sur la premiere delicatesse de sa conscience, il la regarde comme une simplicité, & ses crimes comme de vains scrupules dont il se rit: *Impius cum in profundum venerit peccatorum, contemnit*; cette insensibilité de conscience, étoit comme un rempart qui l'arrêtoit; mais quand il est une fois renversé, il n'y a plus rien qui le retiennne.

Proverb. 18.

Le même arrive dans le bien mal acquis par des usures, & par d'autres voyes injustes. On ne manque pas d'abord de sentir ces vifs remords, qui troublent le repos d'une injuste possession ; on consulte, & on prend même des mesures, pour en faire la restitution ; afin de se délivrer de ce reproche importun : c'est une marque qu'il y a encore quelque tendresse dans cette conscience ; mais aprés qu'on a souvent commis ce crime, & que par là, on est devenu riche & puissant, on ne s'en fait plus un point de conscience ; & l'on s'endurcit tellement, qu'on demeure tranquille, & dans une paisible possession d'un bien acquis par les voyes les plus illegitimes. C'est enfin ce que l'on peut dire en général de tous les pechez, ausquels par une habitude criminelle, on se fait la conscience, qui ne ressent plus les morsures piquantes, qui l'inquietoient si fort auparavant. Ce que saint Ambroise donne pour une marque d'un pecheur desesperé, & d'une maladie sans remede ; *immedicabilis ægritudinis est, ægritudinem, vel vulnus non sentire* : mais je dis que c'est un cœur veritablement endurci ; quand ces remords cessent de le troubler, & qu'au milieu des crimes & des excés, qui font crier tout le monde, il est sourd à cette voix interieure ; ou bien lorsqu'elle le laisse en paix, & ne lui fait plus de reproches ; car c'est alors qu'il boit l'iniquité comme l'eau, non seulement, comme remarque saint Gregoire, par la facilité avec laquelle il commet le crime ; mais encore parce qu'au lieu d'y trouver de l'amertume aprés l'avoir commis,

in Psalm. 50.

ou de la douceur en le commettant, par le plaisir ou l'utilité qu'il en reçoit, ses sens étant émoussez, & les cris de sa conscience assoupis, il se porte au peché, comme à un aliment, dont il ne peut plus se passer.

Mais ce qui rend encore cette insensibilité plus dangereuse, & plus irremediable; c'est en troisiéme lieu, que quoyqu'un pecheur endurci sente quelquefois la main de Dieu qui le touche, elle n'amolit point son cœur pour cela, & ne le change point; mais il s'endurcit toûjours davantage sous les coups de sa justice, qui le frappe. Je veux dire que les afflictions les plus sensibles, les disgraces de la fortune les plus humiliantes, les maladies les plus longues & les plus douloureuses, & en un mot, les fleaux, dont Dieu châtie les pecheurs le plus rudement en cette vie, & que l'on doit plûtôt appeller des coups de sa misericorde que de sa justice, parce que c'est le moyen le plus puissant qu'il employe pour les rappeller: tout cela n'a plus aucun effet sur un cœur, lorsqu'il est une fois endurci; & c'est même la marque la plus visible de cet endurcissement.

Car enfin c'est par là, comme assure le Sage, que cette misericordieuse justice fait ouvrir les yeux aux autres pecheurs, *vexatio intellectum dabit*, par là qu'elle les desabuse, & qu'elle leur fait connoître la varieté & l'instabilité des choses de la terre, ausquelles ils s'attachent, par là qu'elle les fait rentrer dans leur devoir, comme nous voyons dans l'Enfant prodigue, qui n'ayant plus de ressource dans ses faux amis, fut comme obli-

Isaie. 28.

gé par la necessité extréme où il se vit réduit, de retourner à son Pere, *surgam & ibo ad Patrem meum.* C'est pourquoy on en voit qui accablez de maladies causées par leurs débauches mêmes, s'humilient sous la puissante main de Dieu, dont ils ressentent le poids; d'autres qui lui offrent les peines qu'ils souffrent, en satisfaction de leurs pechez, d'autres se voyant abandonnez de tout le monde, levent les yeux au Ciel, d'où ils attendent uniquement leur secours, comme Manasses dans les prisons de Babilone: *postquam coangustatus est, oravit Dominum Deum suum, & egit pœnitentiam valdè, coram Deo patrum suorum;* & les autres enfin à force de châtimens, se corrigent, & prennent des sentimens plus chrétiens.

Luc. 15.

2. Paralipom. 33.

C'est la conduite que Dieu garde assez souvent à l'égard des plus grands pecheurs; c'est même une grace qu'il leur fait de les atterrer sous le poids de leur affliction, un reste de misericorde dont il use, & souvent la derniere ressource qu'il leur reste; mais quand ils ne se rendent pas à ces derniers traits de la divine bonté, qu'ils ne plient pas sous cette puissante main, qu'accablez de miseres & de souffrances ils n'en sont pas plus soûmis; c'est une marque qu'ils sont insensibles, qu'ils ont le cœur endurci, & ensuite qu'ils portent le caractere visible de leur reprobation: puisque c'est le signe qu'en donne le Prophete, *percussisti eos, & non doluerunt, attrivisti eos & renuerunt accipere disciplinam;* vous les avez frappez, ô grand Dieu! & il semble qu'ils ne l'ont point senti,

Jerem. 5.

vous les avez abattus & atterrez, & ils ne se sont point convertis ; ces avertissemens salutaires & ces châtimens si rudes, que l'Ecriture apelle des instructions, & qui sont les dernieres graces, que Dieu a coûtume d'employer, comme les plus fortes & les plus puissantes, devoient les faire changer de conduite, en leur faisant reconnoître la main qui les frappe : or leur endurcissement les y a rendus insensibles, rien n'est donc plus capable de les convertir ; & si nous en croyons saint Chrisostome, comme c'est le propre des Reprouvez dans l'enfer, de s'endurcir sous les coups de la justice divine qui les punit ; de même en cette vie, rien ne peut nous donner une marque plus infaillible d'un pecheur reprouvé, que de le voir insensible aux coups de la main de Dieu qui le touche.

Car enfin s'il avoit à retourner à Dieu, & à rentrer dans lui même, cette misericordieuse justice le devoit faire ; mais qui sera maintenant capable de flechir ce cœur, & de le tourner vers le bien ? Qui pourra l'obliger à se rendre, puisqu'il tient contre Dieu, qui l'attaque, & qui employe ce qu'il y a de plus fort dans les ressources de sa providence & de sa misericorde pour le réduire ? C'est ce qui ne peut venir que d'un fond de malice, d'une corruption entiere, & en un mot d'un endurcissement de cœur semblable à celui de Pharaon, dont nous avons déja parlé, & qui a fait voir dans l'exemple le plus fameux, qui ait peut-être jamais été, jusqu'où en vient un pecheur rebelle, qui se roidit contre tous les châtimens de la main de Dieu ; non

qu'il ne ressentît les coups qu'elle lui portoit, & comme parle l'Ecriture, les playes qu'il recevoit dans sa personne, & dans celle de sa famille, & de son peuple; mais parce qu'il en demeuroit toûjours plus opiniâtre, & plus endurci, *ingravavit Pharao cor suum.*

Exod. 8. Voyez, je vous prie, comme il vient par degrez dans ce malheureux état, & comme il s'affermit peu à peu dans son obstination, qui le précipita enfin dans le dernier malheur. Moïse le vient trouver pour lui ordonner de la part de Dieu, de laisser aller le peuple d'Israël; & de lui permettre d'offrir un sacrifice dans le desert; il reçoit dabord cet ordre, avec tout le mépris qu'on pouvoit attendre d'un esprit aveuglé par son orgueil; il répond fierement qu'il n'en fera rien; qu'il ne connoît ni Moïse, ni celui de la part de qui il lui parle, & par consequent qu'il eût à se retirer: voilà par où commencent tous les pecheurs; par mépriser les loix & les commandemens de Dieu; à quoy ils refusent de se soumettre; les avis qu'on leur donne ne font que les irriter; & comme un torrent qu'on veut arrêter, s'enfle & en devient plus furieux, un pecheur devient plus vicieux & plus emporté par les menaces, ou par les motifs qu'on lui allegue pour arrêter ses desordres; comme Pharaon, qui bien loin de permettre au peuple de Dieu de sortir de ses terres, l'opprime davantage, & lui aggrave le joug, en redoublant son travail ordinaire. Moïse reïtere les ordres de Dieu, & pour l'en convaincre, fait des prodiges qui

s'ébranlent un peu ; mais comme il voit que ses magiciens en font de semblables, il reprend sa premiere fierté.

Ainsi les exemples de la justice divine retiennent quelquefois pour un temps les plus grands pecheurs ; mais comme ils voyent de semblables effets, qui viennent d'une autre cause, ils s'y font, & ne s'en étonnent plus : Dieu les frappe en particulier, dans leurs biens, dans leur famille, dans leurs propres personnes ; ils reviennent pour quelque temps ; mais les fleaux de Dieu étant passez, ils persistent, à l'exemple de Pharaon, dans leur opiniâtreté ; & marquent bien que s'ils cessent de l'offenser, c'est par la crainte du châtiment, qui n'a pas plûtôt cessé, qu'ils demeurent plus insensibles, plus rebelles, & plus endurcis que jamais ; jusqu'à ce qu'ayant enfin lassé la patience de Dieu, il en fait un exemple terrible de sa justice, comme il fit à l'égard de Pharaon ; exemple qui ne consiste pas toûjours à lui ôter si-tôt la vie par une mort funeste & desastreuse, comme il fit à ce malheureux Prince ; mais à l'abandonner, & à le laisser par punition, en l'état où il s'est mis par sa malice ; en sorte qu'il y demeure, qu'il y persevere, & qu'il y meurt. C'est le dernier malheur de l'endurcissement, qu'il me reste à vous faire voir, plûtôt pour Conclusion, que pour troisiéme Partie de ce discours.

III. PARTIE. *Et Conclusion.*

En effet (Messieurs) comme nous voyons que les pierres, les métaux, & les choses les plus dures subsistent plus long-temps,

parce qu'elles ont plus de force pour resister, & pour se deffendre des agens qui leur sont contraires ; de même le dernier & le plus déplorable malheur d'un cœur endurci, est qu'il demeure & persevere jusqu'à la mort en cet état, en amassant toûjours un trésor de colere pour l'autre vie, comme assure saint Paul, *secundùm duritiam tuam, & impœnitens cor tuum, thesaurisas tibi iram, in die iræ.* C'est ce qui arriva à la ville de Jerusalem, dont le Sauveur pleure la perte & la ruine dans nôtre Evangile ; car durant quarante ans de délay, que la justice de Dieu differa sa destruction entiere, on ne peut lire sans horreur, les desastres & les miseres qu'elle souffrit, sans reconnoître pour cela son crime, & sans tâcher de prévenir la derniere vengeance d'un Dieu, par une sincere penitence.

ad Roman. 2.

Nous voyons la même chose dans les pecheurs endurcis, qui, à moins d'un miracle de grace, ne se convertissent jamais, mais demeurent jusqu'à la fin dans ce funeste état : & cela par les mêmes causes qui les y ont réduits, puisque chaque chose se conserve ordinairement par les mêmes principes, qui lui ont donné l'être. Mais ce qui me paroît plus étrange, est la conduite que Dieu garde à leur égard ; puisque par le plus severe châtiment de sa vengeance, qu'un pecheur regarde comme une grande faveur, il le laisse en repos dans ses crimes, aprés avoir souvent & inutilement tâché de le reveiller par mille fâcheux accidens, à peu prés comme il arrive quelquefois qu'un medecin, voyant

son malade desesperé, ne le contredit plus sur le regime de vie qu'il veut tenir, & lui permet ce qui lui est le plus contraire, *curavimus Babilonem & non est sanata, derelinquamus eam.* Ainsi Dieu ne s'oppose plus aux desirs d'un pecheur endurci, il ne le trouble plus, il ne l'afflige plus, mais le laisse vivre selon son caprice, & l'abandonne à ses propres passions. C'est la grande punition dont l'Apôtre nous assûre qu'il usa à l'égard de ces anciens Philosophes Idolâtres, qui ne voulurent pas rendre hommage à Dieu, qu'ils avoient reconnu par les seules lumieres de la raison ; il les abandonna à un sens reprouvé, & aux desirs de leur cœur endurci dans leurs vices & dans leurs superstitions, *tradidit illos Deus in reprobum sensum .... & in desideria cordis eorum.*

Jerem. 51.

ad Roman. 1.

Ce que saint Augustin appelle le grand châtiment de cette vie : *vis nosse quanta sit pœna, nulla pœna ;* leur plus rude punition, c'est de demeurer impuni, parce que s'il continüoit à les inquieter par les accidens les plus fâcheux, il les obligeroit peut-être de revenir, & de tenir une autre conduite ; au lieu qu'en les laissant en repos dans ce miserable état, ils n'auront garde d'en sortir, & par consequent y persevereront jusqu'à la mort. Ce qu'il y a cependant à remarquer sur ce sujet, est que l'Ecriture & les Peres parlent differemment de ce procedé ; car tantôt ils nous assurent que Dieu les laisse en repos par un effet de sa colere, & tantôt que cela vient de ce que Dieu ne daigne pas se mettre en colere contr'eux ; mais de quel-

l. de vera Innoc. c. 28. & c. 138 sed paulò fusius.

que maniere qu'on l'entende, c'est toûjours un châtiment dont il n'use que dans sa plus grande vengeance; Dieu ne se mettra pas en colere, comme il a coûtume de faire contre les autres pecheurs, qu'il punit par des peines temporelles, pour les obliger à quitter leurs desordres; car cette colere est un bienfait, dont on le doit remercier avec tous les témoignages de reconnoissance : *confitebor tibi Domine, quia iratus est mihi;* mais il y a une colere dans Dieu, par laquelle il les abandonne, sans leur donner aucune marque qu'il soit irrité, & sans troubler le repos qu'ils trouvent dans leurs crimes; & c'est ce qui fait qu'ils y continuent jusqu'au temps de sa vengeance, qui éclatera à mesure qu'il aura patienté & attendu en cette vie, *secundùm duritiam tuam, & impœnitens cor thesaurizas tibi iram.*

Isaie. 12.

ad Roman. 2.

Hé bien! (mon cher Auditeur) concevez-vous maintenant quel est le malheur d'un pecheur endurci? il demeure en cet état, & ne commence à le reconnoître, que quand son malheur est sans ressource : & voilà ce qui a tiré les larmes des yeux, & les soupirs du cœur du Sauveur, à la vûë de la ville de Jerusalem : *si cognovisses & tu, & quidem in hac die, quæ ad pacem tibi! nunc autem hæc abscondita sunt ab oculis tuis;* Ville ingrate & infortunée! si tu sçavois le malheur dont tu es menacée, ton cœur se fendroit de douleur; mais c'est en cela que consiste ton aveuglement, de ne le pas connoître; & ton endurcissement, de n'en être point émûë. Combien de fois t'ay-je tendu

Luc. 19.

la main pour te retirer de ce précipice ? Combien de fois t'ay-je pressée de te reconnoître, & d'implorer la misericorde de ton Dieu, & tu l'as opiniâtrement refusé ? Ta perte vient donc de toi-même, & tu t'es obstinée à vouloir perir ?

Mais à qui est-ce, mon Dieu ! que vous faites ces justes reproches ? Est-ce à l'ancienne Jerusalem, ou à l'ame chrétienne, dont cette Ville n'étoit que la figure ? Est-ce à des Juifs que vous adressez cette plainte, ou à des Chrétiens, qui ne sont pas moins rebelles à vos graces, & moins endurcis dans leur opiniâtreté ? C'est peut-être à vous (mon cher Auditeur) car combien de graces rejettées ? combien de visites secretes, & de saintes inspirations inutiles ? combien d'exemples de sa justice avez-vous eu devant les yeux, sans y faire les reflexions necessaires que vous deviez ? combien de fois même avez-vous ressenti les effets de sa colere par des afflictions sensibles qui devoient vous toucher le cœur ? & vous avez tenu contre tout cela, vous avez resisté à Dieu, qui vous a attaqué par tant d'endroits, & en tant de manieres differentes ? Qu'appellez-vous un cœur endurci, si vous ne l'êtes pas ? & par quelle marque plus certaine le peut-on connoître, que par la resistance que vous faites à ses graces, par l'insensibilité que vous témoignez pour tout ce qui regarde vôtre salut, & par la longueur du temps que vous demeurez en cet état ?

Mais pour funeste & déplorable que soit ce malheur, vous en pouvez encore sortir,

& pour marque que Dieu le souhaite, il vous en presse peut-être encore par ma voix toute foible qu'elle est ; & comme il commanda autrefois à Moïse son grand Legislateur de parler à une pierre pour en tirer une source d'eau, *loquimini ad petram.* Il me semble que c'est particulierement à ces pecheurs endurcis, que Dieu veut que les Prédicateurs adressent leur parole, *loquimini ad petram.* Parlez à ce pecheur, dont le cœur est plus dur que la pierre, & tâchez de le rompre & de le flechir : mais que gagneray-je, mon Dieu, de lui parler ? puisque depuis qu'un cœur est endurci, tout ce qu'on lui peut dire ne fait que l'endurcir davantage : n'importe, ne laissez pas de lui parler, & de le presser de se convertir. La parole de Dieu est souvent un foudre qui brise les marbres & les rochers, & qui est capable de tirer une source de larmes d'un cœur veritablement contrit. Cela est vray, mais pour cela, il faut ô mon Dieu! que ce soit vous qui parliez à ce cœur, que vous lui fassiez connoître & apprehender le malheur où il s'est engagé, que par un ton de voix plus ferme & plus penetrant, vous brisiez vous-même ce cœur, que tant de menaces & de promesses n'ont pû ébranler ; & comme vous sçavez comme il lui faut parler, faites-vous entendre enfin, fût-ce par les afflictions les plus sensibles, & par tous les fleaux de l'adversité ; car qu'importe, hélas ! par quelle voye il revienne ? pourvû qu'il vous reconnoisse, qu'il ait recours à vous, & que par là il évite le malheur dont il est menacé; & qu'en le punissant en cette vie, vous lui

Numer. 20.

fassiez misericorde dans l'éternité. Si donc (mon cher Auditeur) vous entendez encore sa voix, donnez-vous de garde, selon l'avis du Prophete, d'y endurcir vôtre cœur, *hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.* Ce sera peut-être pour la derniere fois qu'il vous parlera, ne méprisez pas sa parole; parce que c'est de ce mépris que vient l'abandon de Dieu, & de cet abandon l'endurcissement du cœur. Demandez plûtôt à Dieu, qu'il vous ôte ce cœur de pierre, comme il s'exprime lui-même, & qu'il vous en donne un de chair, lequel soit docile, soumis à ses volontez, susceptible de toutes les impressions de la grace, afin qu'aprés lui avoir été fidele en cette vie, il le rende heureux dans l'autre durant l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

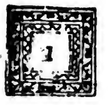
Psalm. 49.

XLII.

SERMON
POUR
LE X. DIMANCHE
APRE'S
LA PENTECOSTE.
Du Jugement temeraire.

Deus gratias ago, quod non sum sicut cæteri hominum, & velut etiam hic publicanus. Luc. 18.

Mon Dieu, je vous rends graces, de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, ni comme ce Publicain. *En S. Luc. chap.* 18.



L est assez difficile (Messieurs) de reconnoître d'abord le deffaut de la priere du Pharisien de nôtre Evangile, & la raison qui a pû la faire rebuter de Dieu; puisque les mêmes circonstances

circonstances se trouvent assez souvent dans les prieres des plus grands Saints. Car condamner les crimes, & censurer les mœurs dereglées des personnes qui vivent dans le desordre, n'est-ce pas un zele autorisé par l'exemple d'un grand nombre de Justes? De même publier ses bonnes actions, ses vertus, ses travaux, cela ne peut-il pas édifier le prochain dans de certaines rencontres? & l'exemple de David & de saint Paul ne justifie-t-il pas ce procedé, particulierement quand on ne reflechit sur ce qu'on fait de bien, que pour en marquer sa reconnoissance à Dieu? Pourquoy donc faire un crime au Pharisien, de ce que je puis appeller au contraire, un de nos plus pressans devoirs? Il rend graces au Seigneur de ce qu'il s'acquitte exactement des obligations de la Loy; quoy de plus juste, & même de plus saint?

Cependant la priere & toute la conduite de ce Pharisien sont rebutées, & semblent être en abomination aux yeux de Dieu. Pourquoy (Messieurs?) saint Augustin nous en donne deux raisons tres-instructives & tres-considerables. La premiere est que ce superbe Pharisien ne dit pas, *non sum sicut aliqui hominum*; mais *sicut cæteri hominum*; je ne suis pas comme quelques-uns des hommes; mais je ne suis pas comme le reste des hommes, voulant marquer par là, ce semble, qu'il n'y avoit que lui seul qui fût juste, & que les autres étoient des voleurs, des homicides & des adulteres; ce qui découvre le fond de son orgueil, puisqu'il se préfere à tout le monde; or l'orgueil est abominable

devant Dieu. La seconde raison est, qu'en se loüant sans façon & sans retenuë, il juge mal de son prochain, *non sum velut hic publicanus.* Or le jugement que l'on fait temerairement des actions des autres devient presque toûjours le sujet de nôtre propre condamnation; parce que la justice & la charité, qui sont manifestement interessées dans ce jugement, rendent celui qui le fait infiniment coupable devant la divine Majesté.

C'est (Chrétiens Auditeurs) à cette seconde raison que je m'attache pour en faire le sujet de ce discours. Je parleray du jugement temeraire, qui d'un côté attente sur les droits les plus propres de Dieu, & qui de l'autre, est si préjudiciable à l'honneur & à la reputation du prochain; d'où j'infere avec saint Chrysostome, que le jugement temeraire est contre toutes les Loix de la justice & de la charité tout à la fois; qu'il viole tous les droits de l'une, & tous les devoirs de l'autre. C'est ce que nous examinerons dans les deux Parties de ce discours, aprés que nous aurons imploré le secours du Ciel par l'intercession de la glorieuse Vierge.

Ave Maria.

I. PARTIE. JE dis (Messieurs) premierement qu'il n'y a rien de plus injuste, que cette censure que nous faisons en nous-mêmes des actions d'autrui, & que ce jugement que nous formons si souvent au préjudice de la reputation de nos freres. Mais pour mieux re-

connoître nôtre injustice, & pour ne laisser aucun sujet de doute, ni de contestation sur un peché si grief & si ordinaire tout à la fois, je crois qu'il est à propos de présupposer deux conditions necessaires pour que ce jugement soit temeraire, & qui serviront d'éclaircissement à toutes les difficultez qui pourroient naître sur cette matiere. La premiere est, que pour être criminel, il ne doit être appuyé que sur de foibles conjectures, & sur de legeres présomptions; car enfin juger de ce qui est évident, qui saute aux yeux comme l'on dit, & dont on a des preuves certaines & convaincantes, ce n'est pas juger temererairement. Par exemple, vous voyez un homme qui à tout propos, & dans toutes les compagnies raille sur les choses les plus saintes, & qui n'épargne pas même les plus augustes mysteres de nôtre Religion; juger que cet homme est un libertin & un impie, qui pourroit s'en empêcher? Que si ce malheureux trouve mauvais d'être regardé dans le monde sur ce pied là, qu'il s'en prenne à son imprudence, & au scandale qu'il donne par ses discours impies. De même vous voyez une femme mondaine entêtée de sa beauté, toute occupée du soin de sa personne, qui employe la moitié de la journée à se parer, & l'autre à se faire voir dans toutes les compagnies; juger qu'une telle personne est pleine de vanité, si vous vous en tenez là, ce jugement n'est point temeraire, parce qu'elle en donne un assez juste sujet; & quoyqu'il fût beaucoup mieux de rentrer soy-même, & de penser que peut-

être on est coupable de plus grands crimes devant Dieu, cependant on n'est pas toûjours obligé de juger en bonne part des actions les plus suspectes; & c'est assez de croire qu'il peut y avoir dans leur procedé, plus de legereté & d'indiscretion, que de malice & de mauvais dessein.

La seconde chose, qu'il est à propos de supposer, est, que le jugement, pour être temeraire, ne doit pas être un simple soupçon, qui vienne facilement dans l'esprit, & qu'on rejette avec la même facilité; car pourvû qu'on n'appuye point là-dessus, pourvû qu'on n'agisse point en consequence de l'ombrage que l'on a pris, & que la charité, qui ne croit pas facilement le mal, comme assure l'Apôtre, corrige la mauvaise impression, que des apparences ou foibles ou trompeuses pourroient avoir laissé. Ce jugement n'est point ce qu'on appelle jugement temeraire; parce que pour cela il faut que ce jugement soit ferme & arrêté dans nôtre esprit, mais sans sujet & sans fondement raisonnable du côté de la personne dont on le fait.

Cecy présupposé, je dis donc encore une fois, que le jugement temeraire est injuste, & que son injustice est exprimée dans ce nom même de temeraire qu'on lui donne; parce qu'il est porté sans autorité, & sans une connoissance suffisante, & que la passion d'ordinaire y a plus de part que la raison. Je veux dire (Chrétiens) que pour porter un jugement équitable, il faut avoir trois qualitez si necessaires, qu'une seule venant

à manquer, nôtre jugement est non seulement nül, mais nous rend même coupables; il faut être revétu d'un caractere d'autorité reconnû, & être établi pour cela, par une puissance legitime; il faut ensuite être pleinement instruit de l'affaire sur laquelle on prononce; & enfin il faut être integre, sans reproche, sans passion, & sans être touché d'aucun autre interêt que de celui de la justice. Or c'est ce qui ne se trouve point dans celui qui juge temerairement de son prochain; puisque la temerité de ce jugement vient toûjours du défaut de l'une de ces trois qualitez, & ordinairement de toutes les trois ensemble. Ecoutez-en, s'il vous plaît, les raisons.

En premier lieu, de qui, celui qui juge a-t-il reçû l'autorité de juger du cœur, de l'intention, ou de la mauvaise volonté de son frere? Ce ne peut être de Dieu, qui pourroit bien, à la verité, la donner à un homme; comme en effet il l'a quelquefois communiquée à des Saints, à qui il a revelé le secret des cœurs, & les pensées les plus cachées, mais qu'il n'est pas permis d'usurper, aprés les deffenses expresses que Dieu en fait lui-même, & qu'il réïtere souvent dans l'Ecriture: *nolite ante tempus judicare.. nolite judicare, & non judicabimini.* Y a-t-il des deffenses exprimées en termes plus forts & plus décisifs? parce que ce souverain Legislateur connoissoit que le penchant des hommes les porteroit par un desir naturel à exercer quelque autorité sur les autres, & que n'en pouvant avoir sur leurs

1. ad Corinth. 4.
Luc. 7.

biens, ni sur les personnes, ils ne manqueroient pas de s'attribuer celle de juger de leurs mœurs, & de leurs actions. Cette usurpation est donc une injustice, puisque celui qui juge des autres de la sorte, n'a ni droit, ni pouvoir pour cela, & que nulle puissance creée ne peut les lui donner.

Ajoûtez que c'est même une injustice, qui passe celle des tyrans les plus cruels, & des plus grands oppresseurs de la liberté publique; parce que c'est attenter sur ce que les hommes ont de plus libre & de plus indépendant, sçavoir sur leurs pensées, sur leurs desseins, sur leurs intentions mêmes les plus secretes & les plus cachées; & par conséquent c'est usurper un droit & une autorité, qui n'appartient qu'à Dieu seul, lequel en qualité de Souverain, s'est particulierement reservé deux choses, qu'il n'a jamais attribué à aucune autorité particuliere; l'une est la vengeance, *mihi vindicta, & ego retribuam*; & l'autre est le jugement du cœur & de l'interieur de son prochain : *quis es, qui judicas alienum servum? . . Dominus autem intuetur cor.* Ce sont comme les deux droits inalienables de sa couronne, & les deux marques qui distinguent son autorité souveraine de toutes les autres. Laissons-là ce qui regarde la vengeance, & le droit de se faire justice en sa propre cause (c'est le sujet d'un autre discours) & nous arrêtons au seul droit de juger des autres.

ad Roman. 12.
ad Roman. 14.
1. *Reg. c.* 16.

Ce que nous ne pouvons avoir par un droit legitime, nous nous l'attribuons par une usurpation toute manifeste, comme dit

le grand Apôtre : *qui me judicat Dominus est* ; c'est Dieu seul qui est mon Juge ; & bien loin, que je prétende avoir cette jurisdiction sur les autres, je ne l'ay pas sur moy-même ; puisque je ne puis juger avec certitude de l'état où je suis ; & si j'étois assez présomptueux pour me croire juste, & en état de grace, Dieu condamneroit de temerité ce jugement que je porterois en ma faveur, *sed neque me ipsum judico.* Ainsi (Chrétienne Compagnie) le cœur de nôtre prochain est comme l'arbre de la science du bien & du mal, qui étoit dans le Paradis terrestre ; il est deffendu d'y toucher, parce que Dieu s'est reservé ce droit, & ce ne peut être que par une temerité criminelle, que nous entreprenons de juger de nos freres ; aussi la justice humaine, qui est établie de Dieu pour punir les crimes, s'arrête uniquement aux actions exterieures : & les Juges les plus éclairez avec toutes leurs enquêtes & toutes leurs informations ne pourroient jamais faire justement le procés à un homme sur un crime de volonté, si aucun indice n'en avoit paru au dehors. L'Eglise même, toute éclairée, toute conduite qu'elle est par le Saint-Esprit, ne juge jamais de ce qui est purement interieur, comme étant du ressort de Dieu seul, qui connoît ce qui se passe dans le cœur de l'homme. Et nous (Messieurs) dont les vûës sont si courtes, & les lumieres si fautives, nous, qui nous trompons si souvent dans les choses mêmes qui tombent sous nos sens, nous usurperons la fonction des Juges, pour prononcer de nô-

1. ad Cor. 4.

Ibidem.

tre autorité propre, ſans caractere & ſans droit ; nous érigerons un tribunal dans nous-mêmes, où nous citerons tout le monde, les grands, les petits, les riches, les pauvres, les innocens, les coupables ; nous les ferons tous paſſer comme en revûë, & nous condamnerons ſouvent ceux qui n'ont point d'autre crime, que de ne nous être pas agréables. Qui a-t-il de plus injuſte que ce jugement, & que ce tribunal ? Que reſervons-nous donc au ſouverain Juge de tous les hommes, demande un ſaint Pere ; & en quoy reconnoiſſons-nous ſon autorité, ſi nous prétendons nous-mêmes nous attribuer un pouvoir, qu'il s'eſt uniquement reſervé ? *Si unuſquiſque de proximo judicat, quid Deo reſervamus?*

Ce jugement donc peut-il être appellé autrement que temeraire, où la puiſſance eſt ſi manifeſtement uſurpée ? Et quelle merveille ſi les arrêts en ſont ſouvent ſi injuſtes ? ſi l'on y donne pour l'ordinaire un ſi mauvais jour à toutes les choſes que l'on y décide ? ſi la devotion la plus ſolide eſt quelquefois condamnée d'hypocriſie ? ſi le zele le plus ardent & le plus deſintereſſé y eſt taxé d'ambition ; ſi les bonnes œuvres, & les actions de la plus fervente charité y paſſent pour une vanité & pour une pure oſtentation, comme n'étant faites que dans la vûë de s'attirer l'eſtime & les applaudiſſemens des hommes, ſi les intentions les plus ſaintes y ſont regardées comme les plus criminelles, ſi rien n'échappe enfin à l'iniquité de cette cenſure ? c'eſt que comme on a uſurpé le

droit de juger ſans autorité, on ne met point auſſi de bornes à cette juriſdiction.

En effet tous les autres Juges ont leur reſſort, qui borne leur autorité, ils ne jugent pas même de tout, mais ſeulement de certains cas, & de certaines affaires qui ſont ſpecifiées ; encore appelle-t-on ſouvent de leur tribunal à un autre ; mais un homme qui s'érige en juge de ſon prochain, comme il ſe donne lui-même cette autorité, il n'y met point de bornes ; il prononce définitivement ſur tout, il détermine ce qui eſt vertu, & ce qui eſt vice, il approuve ou condamne ce qu'il lui plaît, ſans ſuivre d'autre regle, ni d'autre avis que ſon caprice, qui lui tient lieu d'information, de preuve & de témoins; il compoſe lui ſeul un Senat tout entier, comme on diſoit autrefois d'un ancien Juge; mais avec cette difference, que la haute prudence de ce Juge lui avoit acquis une telle autorité, que tout le monde paſſoit par ſon avis, quand il avoit opiné ſur une affaire ; au lieu que l'imprudence, l'indiſcretion, la legereté, & la précipitation de celui qui juge temerairement, lui fait toûjours porter un jugement inique, faute de lumiere & de connoiſſance.

Seconde condition que l'on demande dans un Juge, & qui merite bien une reflexion particuliere ; car quelque éclairé que ſoit ce Juge, & quelque penetration d'eſprit qu'il puiſſe avoir ; s'il prononce ſans connoiſſance de cauſe, comme l'on dit, & ſans une ſuffiſante diſcuſſion du droit & du fait, ſon jugement ne peut être juſte, quand même il

arriveroit qu'il eût rendu justice, & qu'il eût adjugé le droit à celui à qui il appartient: c'est ce qui arrive quand on juge temerairement de son prochain; car d'où les hommes peuvent-ils avoir la connoissance qui seroit necessaire pour condamner les pensées, les desseins, & les intentions des autres? Connoissance que les Docteurs n'accordent pas même aux Anges, ni aux Bienheureux? Quoy? avec un œil de chair, avec un esprit si peu éclairé, vous pourrez percer ces tenebres, & ces abîmes impenetrables aux intelligences mêmes? Voilà le desordre de la vie humaine, & la corruption de la volonté des hommes, s'écrie saint Chrysostome; chacun se fait le Juge des autres sans les connoître, & prononce contr'eux, sans les entendre dans leur justification.

Dans les jugemens qui se passent parmi les hommes, les Juges avant que de condamner un criminel, apportent toutes les précautions imaginables, il veulent des preuves certaines, ils demandent des témoins, qu'ils écoutent & qu'ils interrogent; ils tâchent de tirer de la bouche même du coupable la confession de son crime, ou du moins les indices qui le peuvent découvrir; mais celui qui juge temerairement passe par dessus toutes ces formalitez, il ne cherche point de preuves incontestables, il n'écoute point le criminel dans sa deffense, les moindres conjectures, & les plus legeres apparences lui paroissent des convictions, car c'est même ce qui fait appeller ces sortes de jugemens, temeraires. On juge sur des circonstances équivoques,

que l'on peut prendre en bonne & en mauvaise part, sur des rapports incertains, que l'on écoute au préjudice d'un absent qui ne se peut deffendre; & ce qui est encore plus injuste, & pourtant ce qui est assez ordinaire, on se laisse tellement prévenir, qu'on ne se peut plus ôter de l'esprit les violens soupçons qu'on a une fois conçûs.

C'est ce que nous voyons tous les jours, depuis qu'on s'est formé une idée desavantageuse de la probité, ou de la bonne foy d'une personne, on agit presque toûjours en consequence de cette opinion; tout ce que fait cette personne, & tout ce qu'elle dit, nous devient suspect: on a entendu quelque chose vraye ou fausse d'un homme engagé dans le négoce, il n'en faut pas davantage pour le condamner, comme un fourbe & comme un homme de mauvaise foy. Il a couru quelque bruit sur la mauvaise conduite de cette femme ou de cette fille, sans s'en éclaircir davantage, on la juge capable des plus grands desordres, & des commerces les plus scandaleux. On a peut-être accusé faussement un domestique d'être infidele, on ne s'informe pas davantage, si quelque chose est perdu ou égaré dans la maison, le soupçon tombe aussi tôt sur lui, & l'on conclut qu'il faut s'en défaire, & le congedier. Quoy de plus injuste que ce procedé, qui va quelquefois jusqu'à censurer les jugemens mêmes les plus équitables de ceux qui sont revétus de l'autorité publique? car si un procés est perdu, pour avoir été intenté mal à propos, & contre toute sorte de droit, aussi-tôt on ac-

cuse ces Juges de s'être laissé gagner par les sollicitations de sa partie. Celui qui a été le plus contre moy, dit-on, est un homme dévoüé à l'injustice; on a pris cet autre par son foible; une telle s'en est mêlée, il ne faut donc plus demander pourquoy mon affaire a eu une si mauvaise issuë. Telle est l'injustice du jugement temeraire, d'accuser, de condamner, de prononcer sans connoissance de cause, sur des soupçons, sur des préjugez, sur des apparences, sur des conjectures; de maniere que quand nous ne nous tromperions pas dans le jugement que nous portons d'une personne, nous ne laisserions pas de commettre une injustice criante; parce que nous jugeons sur des preuves insuffisantes, & sur lesquelles on ne se peut raisonnablement appuyer.

Dieu (Messieurs) ne nous deffend pas absolument de juger de nôtre prochain, pourvû que ce soit avec justice, *justum judicium judicate*; car souvent nous sommes obligez de connoître ceux avec qui nous traitons: la prudence demande qu'on ne se fie pas à tout le monde, & parmi ce mélange de bons & de méchans où nous vivons, Dieu nous oblige lui même de fuïr les uns, & de lier commerce avec les autres. Or le moyen de les démêler sans discernement? & ce discernement se peut-il faire, sans en juger? Tout cela est vray, mais il faut aussi bien distinguer le jugement sage & prudent d'avec le jugement temeraire, & la difference en est aisée à voir; on juge prudemment quand on est convaincu par des faits certains, par

Ioann. 7.

l'experience qu'on en a faite ; parce que les plus gens de bien & les plus desinteressez en jugent eux-mêmes ; mais on fait un jugement temeraire, quand il n'est appuyé que sur de foibles conjectures, & sur des soupçons pris mal à propos, & sans un raisonnable fondement.

C'est pourquoy pour éviter ce jugement précipité, il faut imiter Dieu même ; lequel, quoyqu'il ne puisse jamais se tromper, & qu'il voye jusqu'au fond de nos cœurs, parle néanmoins dans l'Ecriture, comme s'il avoit besoin de s'instruire, & de s'informer de la verité d'un fait, avant que d'en passer la condamnation. C'est ainsi qu'il en usa quand il fut question de punir les crimes de Sodome : *descendam & videbo utrum clamorem qui venit ad me, opere compleverint, an non est ita ut sçiam?* Quoy ? vous mon Dieu! qui ne pouvez rien ignorer, vous agissez comme si vous vous défiiez de vos premieres connoissances, vous voulez descendre sur les lieux, *descendam & videbo*; & vous voulez faire une plus exacte & une plus serieuse discussion d'un fait, dont vous n'ignorez pas les moindres circonstances; & nous, dont la raison se laisse surprendre par les moindres apparences, & qui de plus est aveuglée par nos passions, nous nous arrêterons à nos préjugez, & à nos préventions ?

Genes. 18.

Veu particulierement que l'integrité qui est la troisiéme & derniere qualité necessaire, pour être Juges des autres, nous manque le plus ordinairement ; sans cette qualité cependant comment porter un jugement sain

& équitable ? Comment ne se pas défier d'un Juge sujet à être corrompu, tantôt par l'interêt, tantôt par l'envie, quelquefois par une animosité secrete, ou par quelqueautre passion? & c'est sur quoy l'Apôtre se recrie par un juste sentiment d'indignation, *propter quod inexcusabilis es ô homo qui judicas, eadem enim agis quæ judicas*; vous rédez vôtre injustice inexcusable, & vous prononcez en quelque maniere vôtre propre condamnation; parce que vous êtes coupable des choses mêmes, que vous condamnez dans les autres, & dont vous les accusez en secret. En effet ne fut-ce pas le reproche que le Fils de Dieu fit à ces faux zelez, qui lui amenérent un jour une femme surprise en adultere, afin de trouver quelque sujet de l'accuser lui-même ou de dureté, s'il la condamnoit, ou de prévarication contre la Loy, s'il usoit envers elle de sa misericorde ordinaire. He bien! dit le Sauveur, qui agissoit par les lumieres d'une sagesse toute divine, hé bien! que celui d'entre vous, qui se sent innocent & sans reproche, lui jette la premiere pierre; puisque la Loy veut qu'elle soit lapidée. Il leur vouloit apprendre par là, combien il est injuste qu'un criminel veuille s'ériger en Juge, & condamner dans les autres, des défauts ou des crimes, dont il est lui-même coupable.

ad Roman.

Or n'est-ce pas l'injuste procedé de celui qui juge temerairement? parce que chacun juge selon l'affection & la passion qui le domine, & selon le vice auquel il est lui-même sujet; de sorte que par la plus indigne de toutes les injustices, une personne ne juge ordinairement du mal de son prochain, que

parce qu'il l'a commis lui-même, ou qu'il est porté à le commettre.

C'est ainsi qu'un avare croit que tout le monde est attaché à son interêt comme lui, qu'un impudique & un voluptueux pense que tout le monde lui ressemble, comme l'on rapporte de ce cruel & infame Empereur, qui ne pensoit pas qu'il y eût une personne chaste dans le monde. C'est ainsi que Caïn s'imaginoit que tout le monde seroit homicide comme lui, & que tous ceux qui le rencontreroient, lui ôteroient la vie, comme il l'avoit ôtée lui-même à son frere, *qui invenerit me, occidet me*; c'est l'injustice que l'on commet ordinairement dans le jugement temeraire; on croit & on juge facilement du mal des autres, parce qu'on s'en sent soy-même coupable, & l'on ne doute point qu'un homme n'ait fait, ce que nous n'aurions pas manqué de faire dans une semblable occasion; tellement qu'au lieu de convaincre le criminel par sa propre bouche, comme les Juges tâchent de faire, avant que de prononcer un arrêt de condamnation, icy l'on fait tout le contraire; nous découvrons la malignité de nôtre cœur, en prononçant temerairement sur les actions d'autrui; nous jugeons les autres méchans, parce que nous sommes méchans nous-mêmes; car c'est un instinct naturel, qui nous porte à croire des autres ce que nous voyons en nous, ou du moins c'est nôtre propre malice qui nous fait voir & reconnoître dans le prochain ce qui n'y est point, ou condamner ce qui ne le merite pas. C'est ce que veut dire cette parole de

Genes. 4.

ad Roman. 2. l'Apôtre ; *eadem enim agis quæ condemnas* ; vous faites vous-mêmes ce que vous condamnez dans les autres, c'est à dire, que vous pensez aisément du mal de vôtre prochain, parce que vous en jugez par vous-mêmes.

C'est donc avec raison (Chrétiens) que le Fils de Dieu nous avertit de ne point juger les autres, si nous ne voulons point nous-mêmes être jugez, *nolite judicare, & non judicabimini.* Luc. 6.

Et certes comment éviter la condamnation d'un Dieu, qui prend le nom de Juste dans l'Ecriture, & qui entre dans les interêts de nôtre prochain ? nous nous rendons coupables d'une injustice manifeste ; injustice à l'égard de Dieu, sur lequel nous usurpons un droit qui n'appartient qu'à lui seul ; injustice à l'égard de nos freres, que nous jugeons sans connoissance, & sans les lumieres necessaires ; injustice même par rapport à nous, qui découvrons nôtre propre honte par ces jugemens, étant souvent coupables des crimes ou des deffauts que nous condamnons dans les autres. Ah ! pensons que la maniere dont nous jugerons nos freres, sera la regle dont nous serons nous-mêmes jugez de Dieu, non, qu'en jugeant injustement des autres, nous soyons jugez injustement : ce n'est pas ce que j'entends par là, mais c'est que si nous en jugeons durement & avec injustice, nous serons jugez de Dieu sans misericorde ; mais justement, puisqu'il est le vengeur de l'iniquité ; aussi est-ce particulierement pour reformer & rectifier ces jugemens temeraires des hommes, qu'il y aura un jugement gé-

néral, auquel tout sera manifesté, comme parle l'Apôtre, & où tout ce qu'il y a de plus caché sera exposé à tous les yeux; & alors on fera une reparation publique de ces jugemens portez en secret contre le prochain; car comme la fourberie, l'imposture, le déguisement, & l'hypocrisie des uns seront dévoilez, pour les faire connoître tels qu'ils sont; de même les mensonges, & les soupçons mal fondez des autres, & ces outrages pris mal à propos seront confondus. Ainsi Justes! dont la vertu a paru suspecte, consolez-vous dans l'esperance qu'on vous fera justice, en la faisant connoître; mais vous, qui vous érigez en Juges, & qui prononcez si temerairement sur les actions des autres, quel jugement, & quelle condamnation ne devez-vous point attendre de ce Juge souverainement juste; vû que ces jugemens temeraires ne sont pas moins opposez à la charité qu'à la justice, comme nous allons faire voir en cette seconde Partie.

II. PARTIE.

Je ne crois pas (Messieurs) qu'il soit necessaire de m'étendre icy sur les devoirs de la charité chrétienne, de vous en representer l'obligation étroite, fondée sur le précepte particulier, que le Fils de Dieu lui-même nous en a fait; & dans lequel seul, l'Apôtre nous apprend qu'il a renfermé tous les autres, ni de vous étaler enfin les avantages, & le besoin que nous avons de cette incomparable vertu qui n'est pas moins le lien de la société, que de la perfection chrétienne, comme l'appelle le même saint Paul, *super omnia* *ad Coloss. 3.*

autem charitatem habete, quod est vinculum perfectionis. Mais ce qui regarde nôtre sujet, & ce qui fait voir la malignité du jugement temeraire, c'est qu'il combat, & qu'il détruit cette charité si necessaire, si étroitement commandée, & si propre d'un veritable Chrétien ; puisque ce jugement lui est opposé, & dans sa nature, & dans ses effets, & dans le commandement exprés & précis que le Sauveur lui-même nous en a fait. Tout cecy a besoin d'être un peu dévelopé, pour concevoir la malice & la grieveté des jugemens temeraires.

Car premierement, quoy de plus opposé à la nature de la charité, dit saint Augustin, que d'aller contre ce premier principe de la nature, contre ce principe imprimé dans le fond de nôtre ame, de ne pas faire à autrui, ce que nous serions marris qu'on nous fist à nous-mêmes ? Or si vous pouviez douter que le jugement temeraire choque cette Loy naturelle, faites reflexion qu'il n'y a rien qui fasse plus d'impression sur nôtre esprit, que les jugemens que les autres font de nous, soit en bien, soit en mal : leurs soupçons, leurs défiances, leurs mépris nous troublent & nous inquietent ; & d'ailleurs leurs loüanges, leur approbation, leur confiance, leur affection nous gagnent, nous soûtiennent, & nous animent de telle sorte, qu'il y a si peu de personnes qui y soient ou indifferentes ou insensibles, que l'Apôtre semble mettre le haut point de la perfection chrétienne à mépriser pour Dieu les jugemens des hommes, & à se mettre au dessus

de leur censure : *mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die.* C'est donc à nôtre propre experience que je m'en rapporte ; ne nous offense-t on pas quand on juge mal de nous, ou qu'on n'a pas une assez bonne opinion de nôtre probité, ou qu'on nous croit capable d'une mauvaise action ? Ne nous croyons-nous pas en droit d'en faire des reproches ou des plaintes si tôt que nous nous en appercevons ; j'oserois dire qu'il n'y a rien sur quoy nous marquions plus de delicatesse.

1. ad Cor. 4.

Or s'il nous est si sensible qu'on prenne ombrage de nous, ou qu'on en conçoive une mauvaise opinion, quoyque peut-être elle soit assez bien fondée : hé ! pourquoy donc prenons-nous la liberté de juger en mauvaise part de autres ? Vous vous allarmez quand on prend une mauvaise impression de vôtre conduite, & vous croyez être en droit de penser de celle des autres ce qu'il vous plaira ? Vous êtes si délicat sur le point d'honneur, qu'il n'y a rien que vous ne mettiez en œuvre pour effacer la mauvaise opinion qu'on a conçûë de vous, jusqu'à vous contrefaire, & à faire souvent violence à vôtre naturel : & vous croyez que les autres doivent souffrir tout ce que vous pourrez soupçonner d'eux, même sans raison ? N'est-ce pas manquer de charité dans le point que vous avez vous-même le plus à cœur, & en renverser le premier fondement, qui est de ne faire à personne, ce que nous ne pouvons souffrir qu'on nous fasse à nous-mêmes ? *Tu autem quid judicas fratrem tuum ?* dit saint Paul ;

ad Roman. 14.

dans cette pensée, pourquoy jugez-vous ainsi vôtre frere ? & par ce jugement que vous faites de lui, pourquoy mettez-vous un obstacle à la charité que vous lui devez ? Quelle difficulté ne sentiriez-vous point à l'aimer, si vous sçaviez qu'il n'eût que du mépris pour vous, & qu'il en eût conçû une mauvaise opinion ? Et vous croyez pouvoir l'aimer en ayant conçû vous-même une si fâcheuse de lui ? c'est ce que vous aurez bien de la peine à accorder ; & c'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que le jugement temeraire est le poison de la charité : *præ omnibus cavenda est suspicio, quæ est amicitiæ venenum* ; or vous prenez de gayeté de cœur ce poison, par les préjugez dont vous vous laissez prévenir contre vôtre prochain, & vous vous empoisonnez vous-mêmes par ce mauvais jugement, qui détruit & déchire la charité, comme ajoûte saint Bonaventure, *occulta pestis, quæ fraternam lacerat charitatem.*

l. 5. de Amic. c. 2.

in Stimul. div. amic. c. 10.

Que si vous voulez sçavoir la raison de cecy, vous la concevrez si vous considerez combien le même jugement temeraire est opposé aux effets de cette vertu si essentielle à un Chrétien ; car la charité ne pense mal de personne, comme assûre l'Apôtre saint Paul, *charitas non cogitat malum* ; & même, ajoûte saint Pierre, elle cache tant qu'elle peut les pechez des autres, *charitas operit multitudinem peccatorum.* Voilà deux effets de la charité ; le jugement temeraire détruit ces effets par des effets tout contraires, & vous allez juger s'il peut y avoir une opposition plus formelle. Car premierement en pensant du

1. ad Cor. 13.

1. Petri. 4.

mal d'autrui, en quoy proprement consiste le jugement temeraire, nous lui ôtons l'estime que nous en avions auparavant, ou du moins nous en concevons une mauvaise opinion que nous n'avions pas; de sorte que si la médisance, & la calomnie sont si opposées à cette charité chrétienne, parce qu'elles ravissent l'honneur & la reputation du prochain, je ne sçay si c'est faire à cette charité dans soy-même une injure moins sensible, que de la noircir, que de la décrier dans l'esprit des autres; puisque le prochain n'a pas moins d'interêt de conserver sa reputation auprés de vous, qu'il en a de ne la pas perdre auprés de toute autre personne, particulierement si vous êtes vous-mêmes en quelque consideration pour vôtre esprit, ou pour vôtre vertu. Comment donc conserver la charité en jugeant mal d'autrui? N'est-ce pas là la détruire directement? *charitas benigna est, non cogitat malum.*

1. ad Corint. 13.

Ajoûtez qu'il est bien difficile que ce jugement puisse demeurer si secret, qu'il n'éclate au dehors, & qu'il ne se fasse connoître ou à la personne dont on le fait, ou à quelqu'autre. Or si c'est une médisance de découvrir le mal que l'on sçait de son prochain, sera-ce un moindre peché de faire connoître ce que l'on pense à son desavantage? Car ce jugement desavantageux que l'on manifeste, ne découvre-t il pas des deffauts, que la charité nous oblige de tenir cachez? C'est pourquoy le jugement temeraire a une telle liaison avec la médisance, que l'un n'est guere sans l'autre, parce que d'un côté on

ne parle mal des autres, que parce qu'on en juge mal; & d'ailleurs quand on a conçû une mauvaiſe opinion de quelqu'un, on ne tarde guere à la faire connoître; on déclare les raiſons qu'on a de ſe défier des perſonnes qu'on ſoupçonne, on appuye ſes raiſons de conjectures, on rappelle toutes les paroles qu'elle a dites en telle & telle occaſion, & l'on fait confidence à ſes amis de tout ce qui peut juſtifier ce jugement, choſe qui ne manque guere à en faire naître un ſemblable dans l'eſprit des autres. Que ſi cela n'eſt pas violer la charité, dites-moy ce qui lui peut être plus formellement opposé? Car je ne doute point que ce ne ſoit en ce ſens qu'on doit prendre cette parole de l'Apôtre ſaint Jacques, que celui qui juge ſon frere, juge la loy même, *qui judicat fratrem, judicat legem:* & quelle loy, je vous prie, autre que la charité, qui comprend toute la loy, & que le Fils de Dieu appelle lui-même ſon précepte & ſon commandement?

Jacobi. 4.

Ce qui me fait dire en troiſiéme lieu, que le jugement temeraire n'eſt pas moins opposé au précepte de la charité, qu'il l'eſt à ſa nature & à ſes effets. Vous le ſçavez (Meſſieurs) qu'il y a toûjours eu dans l'ancienne loy, auſſi bien que dans la nouvelle, un précepte d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes; & que ſi le Fils de Dieu l'appelle ſon commandement, & un commandement nouveau, c'eſt parce qu'il lui a donné plus d'étenduë, un motif plus élevé, & qu'il en a fait le caractere particulier de ſa Religion. Mais ſur quoy il eſt important de faire re-

flexion, c'est, que tout ce qui est contraire à ce précepte, est aussi specifié en détail, & deffendu par autant de commandemens propres & particuliers dans l'Evangile : mais comme le jugement temeraire lui est le plus opposé, il est aussi le plus expressement marqué, & le plus souvent réïteré, comme si le Fils de Dieu nous avoit voulu faire entendre par là, que ces deux commandemens se soûtiennent reciproquement l'un l'autre, & que comme l'amour qu'on porte à une personne ne peut subsister sans l'estime qu'on en fait ; de même le Sauveur ayant voulu que nous eussions une sincere charité pour nos freres, a aussi voulu que nous en jugeassions favorablement.

De là vient que selon saint Thomas, les jugemens temeraires que nous faisons d'une personne, ont comme leur source & leur principe dans la haine que nous lui portons, ou du moins dans l'averſion & le peu de charité que nous avons pour elle ; parce que, comme nous avons déja dit, nous jugeons selon la passion qui nous possede ; nous sommes choquez contre quelqu'un, rien de ce qu'il fait ne nous agrée, nous censurons, nous condamnons tout, ou du moins nous remarquons toûjours quelque deffaut, qui diminuë dans nôtre esprit la gloire de toutes ses actions ; au contraire quand nous l'aimons, nous approuvons tout, jusqu'à ses deffauts mêmes, & nous leur donnons un tour favorable, qui nous les fait envisager comme autant de vertus. Et c'est pour cela que le Fils de Dieu, qui a renfermé toute sa

loi dans le précepte de la charité envers le prochain, n'a pas crû qu'elle fût en assurance contre l'aversion de la volonté, & la haine secrete du cœur, s'il ne la deffendoit contre la temerité de nos jugemens, en la munissant, pour ainsi dire, d'un second précepte, qui nous empêchât de juger mal d'autrui; parce que comme la volonté suit l'impression que lui donne le jugement, aussi le jugement suit reciproquement l'inclination du cœur & de la volonté : de maniere que quand on juge mal de quelqu'un sans de fortes preuves, qui ne nous permettent pas de douter de la verité d'un fait, on peut dire qu'on n'a pas pour lui toute la charité que l'Evangile nous prescrit; & que si on l'avoit auparavant, ce jugement temeraire l'altere & la détruit, comme lui étant tellement opposé, que le Fils de Dieu a cru qu'il étoit necessaire de commander l'une, & de deffendre l'autre par deux préceptes differens, afin que l'un soûtint l'autre, & qu'ils se servissent reciproquement de secours & d'appuy.

Ainsi (Chrétiens) si vous voulez un moyen sûr pour conserver la charité, qui est comme le fondement de toute la loy de l'Evangile, soyez toûjours en garde contre les jugemens temeraires; parce que ce ne sont pas toûjours les personnes les plus vicieuses & les plus dereglées qui sont portées à juger mal des autres; mais souvent celles-mêmes qui font profession de la plus severe vertu, & qui paroissent les plus régulieres; car combien en voit-on tous les jours, qui par un

un zele mal reglé, s'érigent en Juges & en Censeurs des autres, & condamnent universellement toute ce qui ne donne pas dans leur sens? comme si leur jugemen étoit la regle de tout ce qui est droit; ou que tout le monde fût obligé de se conformer à leur sentiment. Aveugles qu'ils sont sur leur propre conduite, ils sont infiniment éclairez sur celle d'autrui; rien n'échappe à leur censure, & rien n'est à couvert de leur critique. Ce qui est particulierement plus à craindre dans les personnes qui ne font que commencer à pratiquer la vertu; ils ont d'abord un zele outré, qui veut reformer tout le monde. De là vient qu'ils se scandalisent de tout, & ne trouvent rien qui réponde à l'idée de perfection qu'ils se sont formée; de sorte qu'on peut dire d'eux ces paroles de l'Apôtre, mais dans un autre sens qu'il ne les entendoit: *Spiritualis judicat omnia*, deslors qu'ils ont goûté de la spiritualité, vous diriez qu'ils auroient droit de juger de tout le monde, & de toutes choses, conformement à leur sentiment, & que dés-là qu'ils sont un peu plus réguliers qu'ils n'ont été par le passé, il n'y auroit point de regularité assez exacte pour éviter la severité de leur jugement. Mais ce ne peut être que l'effet d'un zele mal entendu, qui va à détruire la charité même au lieu de l'établir; parce que la charité, bien loin de penser du mal du prochain sans fondement, cache & couvre tant qu'elle peut, le mal même qui est évident; excuse tout ce qui se peut interpreter en bonne part; & si elle ne peut dissimuler les

1. ad Cor. 2.

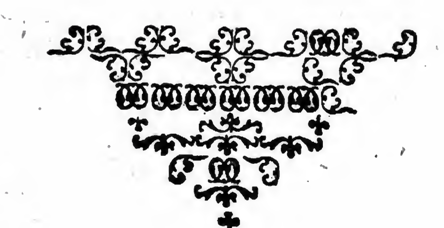
Si vous eussiez vû Abraham le coutelas à la main, prêt d'abattre la tête de son Fils, ne l'eussiez-vous pas pris pour un furieux ? Si vous eussiez apperçû Judith, entrant dans la chambre d'Holofernes, ou bien la chaste Susanne surprise avec ces infames vieillards, quel jugement n'eussiez-vous pas cru avoir lieu d'en faire ? Et cependant quoy de plus innocent que ces personnes, où l'on voyoit toutes les apparences du crime ? Que si c'est la vanité, & l'opinion que vous avez de vôtre propre vertu, qui vous fait ainsi juger mal des autres, ah ! pensez aux jugemens secrets d'un Dieu sur vous & sur les autres. Hélas ! peut-être que celui que vous voyez maintenant boire l'iniquité comme l'eau, est destiné à un éminent degré de gloire dans le Ciel, & que quelque juste que vous paroissiez à vos yeux, vous êtes un Reprouvé.

Car (Messieurs) à voir un saint Paul persecuter les Chrétiens, un saint Matthieu & un Zachée attachez à leur banque & à leurs usures publiques, une Madelaine dans le luxe & dans les plaisirs ; quel jugement en eussiez-vous pû faire en suivant les foibles lumieres de vôtre raison ? Et au contraire à entendre le Pharisien de nôtre Evangile faire son éloge dans le Temple, qui n'eût cru que c'étoit un homme incomparable ? Et cependant ô aveuglement des jugemens des hommes ! le pauvre Publicain, à qui ce Pharisien orgueilleux se préferoit, sort du temple, justifié au témoignage de la verité même. Ce persecuteur devient un Apôtre, & un Vase d'élection, & Madelaine cette pecheresse est un

R ij

modele de penitence ; aprés cela, faites fond sur les jugemens des hommes, qui sont le plus souvent sans raison, sans justice, sans charité. Ah! *nolite ante tempus judicare.* Il y aura un temps auquel il sera permis de juger; & ce sera lorsque Dieu aura découvert le secret des cœurs, & qu'il en fera voir les replis les plus cachez. Pourquoy préviendrons nous ce temps par nos jugemens temeraires & précipitez? Et nous exposerons-nous à être convaincus de cette temerité, qui a presque toûjours sa source dans la malignité de nôtre cœur? Ne jugeons donc point avant ce temps, de peur d'être jugez nous-mêmes en ce jour, comme présomptueux & temeraires; ne nous attribuons point ce qui n'appartient qu'à Dieu, tâchons plûtôt jusqu'à ce temps-là, de juger toûjours en bonne part des autres, si nous voulons que Dieu porte alors, comme il l'a promis, un jugement en nôtre faveur, qui nous mettra en possession de l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

ad Corint. 4.



XLIII.

SERMON POUR LE XI. DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE.

De la Foy & des bonnes Oeuvres.

Bene omnia fecit ; & surdos fecit audire & mutos loqui. Marc. 7.

Il a bien fait toutes choses ; il a fait entendre les Sourds, & parler les Muets *S Marc. c.* 7.



E Fils de Dieu (Messieurs) n'a guere fait de miracle plus éclatant, que celui qui est rapporté dans l'Evangile de ce jour ; soit que l'on considere le bien qu'il fait en particulier à un homme

qui étoit ſourd & muet tout enſemble, auquel il rend l'uſage de l'oüye & de la parole; ſoit qu'on ait égard à la multitude du peuple qui en fut témoin, & qui ne put s'empêcher de ſe recrier : *bene omnia fecit, & ſurdos fecit audire & mutos loqui ;* ſoit enfin la maniere obligeante dont il opera ce prodige, ne ſe contentant pas d'y employer ſa divine parole, comme il faiſoit dans les autres infirmitez ; mais en touchant de ſes propres mains l'oreille & la langue de ce ſourd & de ce muet ; d'où s'enſuivit un troiſiéme miracle auſſi grand que les deux autres : ce fut de lui rendre non ſeulement la puiſſance d'oüir & de parler ; mais encore de concevoir ce qu'on lui diſoit, & d'exprimer lui-même ſes penſées dans un langage qu'il n'avoit jamais appris, puiſque comme remarquent les interpretes, il étoit ſourd dés ſa naiſſance.

Mais d'où vient qu'avant que d'operer ces prodiges, il leve les yeux au Ciel, & jette un profond ſoupir? *Et ſuſpiciens in Cœlum ingemuit ;* c'eſt, comme ont cru quelques ſaints Peres, qu'il prévoyoit que les miracles qu'il faiſoit en préſence d'une grande multitude de peuple, ne ſerviroient qu'à rendre ces peuples plus coupables, & à condamner leur infidelité ; il voyoit que nonobſtant les loüanges & les applaudiſſemens qu'ils lui donnoient, ils ne ſe convertiſſoient pas pour cela ; ainſi que dit ſaint Auguſtin, *mirabantur, ſed non convertebantur ;* ils avoüoient à la verité que tout ce qu'il faiſoit étoit trés-bien fait, mais eux-mêmes ne ſe mettoient pas

en peine de rien faire pour leur salut ; & s'ils croyoient les veritez qu'il leur annonçoit, ils n'agissoient pas en consequence de ces veritez.

C'étoit cependant ce qu'il attendoit d'eux, puisque c'étoit le but & la fin de tous ses miracles ; car la foy sans les œuvres n'est qu'une partie de ce qu'il demande de nous : aussi a-t-il toûjours enseigné qu'il falloit joindre l'un avec l'autre pour être un veritable Chrétien, afin qu'on puisse dire de nous ce qu'on a dit de lui-même à l'occasion de ce miracle de nôtre Evangile : *bene omnia fecit ;* il a bien fait toutes choses, & par-là il a répondu au bienfait inestimable de sa vocation au Christianisme, qui consiste à croire ce qu'un Dieu nous a revelé, & à faire ce qu'il nous a prescrit. Je conjure ce Verbe éternel, qui me fait aujourd'huy ouvrir la bouche pour vous annoncer cette grande verité, d'ouvrir l'oreille de vôtre cœur pour l'entendre & la bien concevoir, puisque c'est la plus essentielle de la morale chrétienne. J'attends cette grace de son divin Esprit par les merites & l'intercession de la glorieuse Vierge, qui a si bien allié & réüni ces deux choses ensemble.

Ave Maria.

IL y a (Messieurs) une telle liaison & une telle dépendance, entre la foy & les bonnes œuvres, entre les veritez de nôtre Religion, & la sainteté de vie de ceux qui la professent, qu'elles se servent mutuellement de deffense, de preuve & de soûtien ; en sorte que l'une sans l'au-

tre ne peut long-temps ſubſiſter; cela n'empêche pas cependant que ces deux choſes ne ſe puiſſent ſéparer quelquefois, puiſqu'on voit tous les jours une infinité de Chrétiens, qui croyent nos myſteres, & qui ne doutent d'aucune des veritez du Chriſtianiſme, mais bien loin d'en mettre en pratique les maximes, ils ſemblent n'avoir autre but que de les combattre par leurs vices, & par le déreglement de leurs mœurs. De-là vient que l'on diſtingue communement deux ſortes de foy, l'une qui eſt vive & animée par la charité, & qui ſe fait connoître par ſes actions; & l'autre qui eſt morte, comme parle l'Apôtre ſaint Jacques, parce qu'elle eſt ſans action & ſans mouvement. Par l'une on a l'habitude de cette foy, laquelle eſt appellée par l'Apôtre du nom de vie, parce qu'elle en eſt le principe & la racine; mais l'autre met cette habitude en exercice; elle eſt active & operante, c'eſt elle qui nous porte, & qui nous excite ſans ceſſe à de ſaintes actions, & par conſequent c'eſt par celle-là que nous vivons chrétiennement; c'eſt-là celle que Dieu demande particulierement de nous, & qui, en un mot, eſt indiſpenſablement neceſſaire aux adultes, pour être ſauvez. Je ſçay bien qu'un Chrétien eſt appellé Saint par l'Apôtre ſaint Paul, c'eſt à dire Saint de vocation & d'état, à cauſe qu'il a embraſſé une Religion qui eſt ſainte, & que l'excellence de la Foy, qu'il profeſſe, lui donne ce nom & cette illuſtre qualité; mais autant qu'il eſt conſtant que ce n'eſt que dans la profeſſion de la vraye Foy, qu'on trouve la veritable ſainteté; au-

tant est-il assuré que ce n'est qu'en vivant selon les loix, & les maximes de la Foy que nous avons embrassée, qu'on devient veritablement Saint : ce qui me fait avancer ces trois veritez qui me semblent de la derniere importance. La premiere que les bonnes œuvres sont la preuve la plus certaine de nôtre Foy. La seconde que ces mêmes actions nous conservent, & maintiennent dans cette Foy; au lieu que la mauvaise vie nous en fait perdre insensiblement l'habitude même; & enfin que nos bonnes actions persuadent les autres de la verité de nos mysteres, & les portent à croire plus fortement que toutes les paroles & tous les discours imaginables. C'est ce que j'espere vous faire voir dans les trois Points de ce discours.

I. PARTIE.

Pour ce qui est de la premiere verité ; je dis (Messieurs) que les bonnes œuvres sont les preuves les plus assurées, & les témoignages les plus incontestables que nous puissions donner de nôtre Foy, & de la persuasion dans laquelle nous sommes, que cette Foy est veritable ; & je n'avance cette proposition qu'aprés saint Bernard, qui appelle les actions chrétiennes, *argumenta fidei*, les preuves & les demonstrations de nôtre creance ; de maniere que si l'Apôtre dit que la Foy est une preuve & une conviction des veritez que nous ne voyons point ; nos œuvres sont aussi la conviction que nous avons cette Foy, qui est cachée elle-même, & que nous ne pouvons connoître autrement que par les actions qui paroissent au dehors, & qui en sont

Serm. de Resurrect.

ad Hebr. 11.

comme une déclaration autentique ; c'est ce dont je trouve deux ou trois belles raisons, à quoy je vous prie de faire une réflexion particuliere.

La premiere est que la Foy est comme l'ame & la vie de toutes les vertus chrétiennes, parce qu'elle les fait vivre, & montre par là qu'elle vit elle-même : car comme nous jugeons qu'une personne n'a plus de vie, quand elle est sans sentiment & sans action, à cause que la vie n'est autre chose qu'un mouvement, dont le principe est interieur, & qui se fait aussi-tôt remarquer par quelque action propre de sa nature ; de même quand on ne voit point les actions propres de la Foy, je veux dire les actions ausquelles la Foy a coûtume de nous porter, qui sont toutes les bonnes œuvres, par quel indice, & par quelle marque peut-on juger que nous avons cette vie des Justes, & que nous sommes animez de la Foy ? Car dire que l'on croit, & protester que l'on est prêt de signer de son sang les veritez de l'Evangile, ce sont des paroles équivoques, dont on peut souvent demander des preuves plus fortes ; & pour m'exprimer, comme saint Paul, des argumens plus convaincans : & d'où les peut-on tirer ? C'est de nos œuvres (Messieurs) & de nos actions, qui en sont les marques les plus certaines, *argumenta fidei.*

Sur quoy, pour ne pas donner dans l'erreur des Héretiques, qui soûtiennent que la Foy seule nous justifie, & qui de leur propre autorité, l'ont inseré dans leur version de l'Ecriture ; il faut, s'il vous plaît, re-

marquer que la doctrine que reçoit l'Eglise, qui s'en est déclarée dans le Concile de Trente, est que la Foy doit être animée, & ce qui l'anime est la charité; mais comme la Foy d'ailleurs est le soûtien de la charité, de l'esperance, & de toutes les autres vertus surnaturelles : c'est aussi cette Foy qui les met en exercice, & qui les fait agir, comme l'assure l'Apôtre, *fides, quæ per charitatem operatur*; en sorte que tous les effets des autres vertus s'attribuent à la Foy, comme à la premiere cause, & au premier ressort, qui remüe tout. C'est même pour cela qu'elle s'appelle vie, parce qu'elle ne nous est donnée que pour nous faire agir; & ainsi saint Bernard aprés avoir établi & expliqué cette verité, conclut que d'avoir la Foy, sans les bonnes œuvres, c'est n'avoir qu'un cadavre de Foy, sans mouvement, & sans aucune marque de vie, *quid Fides, quæ non operatur, nisi cadaver exanime?* Et comme ajoûte un autre Saint, une Foy morte de la sorte ne doit pas proprement s'appeller Foy, de même qu'on ne peut pas dire qu'un homme mort soit veritablement un homme, ou bien comme on ne doute point qu'un arbre ne soit mort, quand il ne produit rien, quand il devient sec, & qu'on n'y voit plus, ni fleurs, ni feüilles, ni fruits; c'est de cette comparaison dont se sert l'Apôtre saint Jude dans son Epitre canonique, où il appelle les Impies, qui vivent sans Foy, des arbres déracinez & doublement morts, *arbores autumnales, eradicatæ, bis mortuæ.* Et pourquoy doublement morts? C'est que non seulement

ad Galat. 5.

Sermon. 24. in Cantic.

Epist. Judæ.

ils ſont privez de la charité, qui eſt le principe de la vie ſurnaturelle; mais encore qu'ils ont perdu la Foy, qui eſt comme le principe, le ſoûtien, & le fondement de la charité même, & ainſi ils ſont morts deux fois, comme des arbres qui peuvent mourir dans la terre, mais qui étant outre cela déracinez, ont perdu le principe même de la vie, & alors il n'y a plus d'eſperance ni de reſſource.

Suppoſant donc cette doctrine comme orthodoxe, permettez-moy (mon cher Auditeur) de vous demander la même preuve de vôtre Foy, que l'Apôtre ſaint Jacques demandoit à ceux qui ſe diſoient fideles de ſon temps, & qui portoient la qualité de Chrétiens, *oſtende fidem tuam ſine operibus* : vous vous faites honneur de ce beau nom, qui eſt en effet vôtre gloire, & qui fait le ſujet de vôtre eſperance; mais ſi vous voulez que je ſois perſuadé que ce n'eſt pas un nom en vain, & un titre en l'air qui n'eſt ſoûtenu de rien, faites moy voir la Foy, qui vous le fait porter, faites-la voir, dis-je, par vos œuvres, & par vos actions : *& ego oſtendam tibi ex operibus fidem meam.* Car ſans cette preuve, & ſans cette marque, c'eſt à peu prés comme ſi vous preniez le nom de noble, ſans titre, ſans terre, & ſans pouvoir montrer de qui vous deſcendez; parce que, comme dit ſaint Ambroiſe, ce ſont les vertus qui font la nobleſſe des Chrétiens; elle ne s'hérite point, chacun l'acquiert & la ſoûtient par ſes mœurs, nos propres actions en ſont les preuves, & non pas les actions de nos Ancêtres, *oſtendam*

Jacobi. 2.

tibi ex operibus fidem meam. Mais laiſſons à part la gloire du nom de Chrétien, examinons ſeulement ſi vous l'êtes, comment nous le ferez-vous connoître ? L'unique preuve que vous en puiſſiez apporter, ſont vos bonnes œuvres ; ſans cela n'ayant pas la veritable Foy, que peut-on dire ? Que vous n'êtes qu'un Chrétien imaginaire, comme parle Tertulien, ou un phantôme de Chrétien.

Il eſt vray que vous avez été appellez au Chriſtianiſme, & que vous avez embraſſé la Foy ; mais c'eſt par de bonnes œuvres que vous devez montrer, que vous avez cette Foy, qu'on demande dans un veritable Chrétien, c'eſt à dire une Foy d'action, & non de paroles ſeulement, une Foy operante & non pas oiſive, & ſimplement habituelle, comme vous l'avez reçûë au Baptême, la Foy qui imprime le mouvement à toutes les autres vertus chrétiennes, & qui les fait agir ; & par conſequent ſi vous avez beaucoup de Foy, vous devez avoir beaucoup de patience dans les afflictions & dans les diſgraces de la fortune ; vous devez avoir beaucoup d'humilité pour ſouffrir les rebuts & les mépris des hommes, beaucoup de charité pour ſoulager les miſeres de vôtre prochain ; mais ſi vous avez peu de Foy, vous ferez peu pour Dieu ; ſi vous n'en avez point, vous ne ferez rien du tout, & toutes les autres vertus ſeront dans une entiere ſuſpenſion. Ce n'eſt pas (Meſſieurs) qu'on ne voye ſouvent de bonnes actions ſans la Foy, dans les Infideles, & dans les Héretiques, qui obſervent des jeûnes, qui font des prie-

res & des aumônes, & de semblables bonnes œuvres; mais comme sans la Foy il est impossible de plaire à Dieu, on peut dire que ce sont des actions mortes, qui sont perduës pour le Ciel, & qui n'y auront jamais aucune récompense.

Or que fait l'ennemy de nôtre salut pour empêcher nôtre bonheur, qui est indispensablement attaché à ces deux choses? Il s'efforce (Messieurs) de les séparer; à ceux qui ne sont pas dans la veritable Foy, il leur laisse les bonnes œuvres comme pour les endormir par une malheureuse sécurité, en leur persuadant qu'ils pourront se sauver, pourvû qu'ils vivent bien; & aux autres qui sont dans le desordre, & dans le vice, il leur laisse la Foy, & les entretient dans une fausse illusion, que c'est assez d'être dans la veritable Eglise, & de ne point s'éloigner de ses sentimens pour être assuré de son salut. Abus & illusion de part & d'autre (Chrétiens) puisque c'est l'union de ces deux choses, qui assure nôtre bonheur éternel, comme parle le Prince des Apôtres, *satagite ut per bona opera certam vestram vocationem faciatis.* Ainsi fondé sur l'oracle de la Verité même, je réponds aux Héretiques, & aux Infideles, ce que saint Jerôme répondoit à ceux qui lui representoient, qu'il se laissoit emporter à un zele trop âcre contre Rufin, qui étoit un homme d'une grande réputation, & qui avoit fait de beaux ouvrages. Ah! dit ce grand Docteur, ce n'est point par les personnes qu'il faut juger de la Foy, mais des personnes par la Foy; cet homme a donné un

2. Petri. 1.

juste sujet de soupçonner sa Foy, en refusant de condamner les erreurs des Origenistes ; & il se plaint qu'on l'accuse, & qu'on le persecute ; ses bonnes œuvres le justifieront-elles sans la Foy ? Et c'est ce que nous pouvons dire à tous les Héretiques. Je sçay qu'il y en a de bonne foy, & je veux croire qu'ils ont de bonnes intentions dans les bonnes œuvres qu'ils pratiquent, & je les exhorte de tout mon cœur à continüer, parce que peut-être attireront-elles les misericordes du Ciel, comme celle de Corneille le Centurion, pour les éclairer, & les ramener à la veritable Foy ; mais pour de merite, & de récompense de ces bonnes œuvres dans l'autre vie, ils n'en doivent point attendre. Or je dis réciproquement à ceux qui se contentent d'une Foy sterile sans les bonnes actions, & sans se mettre en peine de conformer leur vie aux maximes de cette Foy, qu'ils n'ont pas la Foy, qui est necessaire au salut, & qu'ils ne croyent pas même veritablement ; puisque la marque de cette croyance se doit chercher dans leurs œuvres & dans leurs mœurs, & que la veritable Foy est non seulement l'ame de toutes les vertus.

Mais de plus une lumiere & un flambeau qui nous conduit pour faire le bien, *donum Dei, quo illustratur homo* ; c'est ainsi qu'on l'appelle communement : elle nous apprend ce qu'il faut faire aussi bien que ce qu'il faut croire, & quand on ne fait pas ce qu'elle enseigne, on a grand sujet de dire qu'on ne le croit pas. Car comment juger que vous êtes persuadé de ces grandes veritez, si vous n'agissez pas

en consequence de ce que vous croyez ? si un homme par la lumiere de la raison, tire les consequences des principes qui lui sont évidens ; & si nous jugeons par là, qu'il a de l'esprit & de l'intelligence, comment pouvons-nous nous imaginer, qu'un homme est éclairé des lumieres de la Foy, lorsque des principes infiniment plus certains & plus infaillibles, il n'en tire pas les consequences qui suivent necessairement, & ne les met point en pratique ? Par exemple la Foy lui met devant les yeux ce grand & ce premier principe de toute la morale chrétienne, qu'il faut se sauver, & que nous ne sommes au monde que pour cela : cela est vray, dit-il, & il n'en doute pas ; mais ensuite, quand cette même Foy lui enseigne les moyens, lui apprend que pour cela, il se faut faire violence, & déclarer la guerre à ses passions : *regnum Cœlorum vim patitur, & violenti rapiunt illud* ; il ne le fait pas, & autant qu'il raisonne juste sur toutes les autres affaires, autant sçait-il peu raisonner en veritable Chrétien, & tirer les consequences des promesses dont il croit être convaincu. Si donc aprés avoir reçû au Baptême cette Foy, qui est une participation de la sagesse de Dieu, & une conviction des veritez éternelles, vous agissez encore selon les principes de la prudence du siecle ; si aprés avoir découvert, par ces lumieres, la voye étroite qui conduit au Ciel, vous courez dans le chemin large de la perdition ; il est évident que vôtre Foy ne vous conduit pas à la fin que Dieu prétend, & qu'elle vous servia aussi peu, que si vous n'en aviez point du tout.

Matth. 11.

En effet quand ce Chrétien, qui peut-être m'écoute, croiroit que tout ce que la Foy lui enseigne de la gloire du Ciel, & des peines de l'enfer, ne seroit qu'une fable, & un conte fait à plaisir, y penseroit-il moins? Agiroit-il autrement qu'il ne fait? En craindroit-il moins l'un? Se mettroit-il moins en peine d'acquerir l'autre? Or croire un bonheur souverainement desirable & ne le souhaiter pas, croire un supplice si terrible & éternel, & ne pas s'efforcer de l'éviter; c'est ou montrer qu'on ne les croit point, ou qu'on est frappé d'une étrange stupidité. Car comment un pecheur pourroit-il tenir contre de si puissantes veritez? Comment pourroit-il fermer les yeux à des éclairs si brillans? Il faut donc dire qu'il ne croit point; puisque ses actions, qui sont les témoignages les plus certains de sa Foy, marquent plûtôt qu'il est persuadé du contraire.

A quoy j'ajoûte pour troisiéme raison, que la Foy, dans le sentiment de saint Paul, & ensuite de tous les Peres, est la force, la défense, & les armes d'un Chrétien. C'est d'un côté ce qui le fait resister à tous les efforts de l'ennemy, & de l'autre, ce qui lui fait tout entreprendre & venir à bout de tout; c'est à dire que toute la peine qu'il y a dans la pratique des vertus chrétiennes, tous les obstacles à vaincre, les ennemis qu'il faut combattre, toutes les grandes choses qu'il faut executer, tout cela est rendu facile par la Foy; c'est par elle que nous sommes victorieux de tout. D'où il me semble que l'on peut justement inferer, que quand nous ne

faisons rien pour Dieu, pour le Ciel, pour nôtre propre bonheur, quand nous n'avons pas le courage de resister aux charmes du monde; & en un mot, quand nous ne vivons pas en Chrétiens, c'est que nous n'avons point de Foy; car ce sont les armes que saint Paul nous donne, pour nous deffendre contre tous les ennemis de nôtre salut, *sumentes scutum fidei, ut possitis tela inimici ignea extinguere*; & quand saint Pierre nous parle du pouvoir que nous avons de resister à toutes les attaques du Demon, & à toutes les forces de l'enf.r; il ne nous parle que de la Foy, *cui resistite fortes in fide*: comme s'il vouloit dire, que nous sommes assez forts contre tous nos ennemis, si nous combattons avec ces armes.

Ad Ephes. 6.

1. Petri. 5.

Voilà ce qui regarde la premiere partie des devoirs de la vie chrétienne, qui consistent à fuïr le mal, & à éviter le peché; sçavoir, que sur le point de le commettre, nous nous armions de la Foy. Un plaisir criminel se presente avec un attrait plein de douceur, un gain injuste, une occasion de faire éclater son ressentiment d'une injure qu'on a reçûë; mais la Foy découvre à un Chrétien, que s'il se laisse vaincre dans ces occasions, il s'expose au danger d'un malheur éternel. O Dieu! qui est-ce dans cette vûë & dans cette pensée, qui oseroit commettre ce crime? Et si l'on est assez hardi pour le faire, ou plûtôt assez lâche pour se laisser vaincre, n'est-ce pas faute d'avoir ces vûës, & ces grandes veritez de la Foy devant les yeux?

Que si maintenant nous considerons l'autre partie de la justice chrétienne, qui con-

ﬁste à faire le bien, des ſaintes actions, & de bonnes œuvres, & s'il faut de la force & du courage pour cela. Hé! qui peut douter qu'il n'en falle? N'eſt-ce pas la Foy qui nous l'inſpire? comme nous l'apprenons de ſaint Paul, qui rapporte à la Foy toutes les grandes actions de ces anciens Patriarches, *Sancti per fidem vicerunt regna, adepti ſunt repromiſſiones, obturaverunt ora leonum, &c.* D'où il faut conclure, qu'elle nous feroit faire les mêmes choſes, ſi nous en étions animez, comme ils l'étoient; car cette Foy, qui a ſoûtenu une infinité de martyrs dans les plus effroyables tourmens, & contre les plus terribles menaces, ne ſeroit-elle pas capable de nous ſoûtenir dans les diſgraces de la fortune? De nous conſoler dans les afflictions les plus ſenſibles? & de nous faire entreprendre quelque choſe pour le ſervice d'un Dieu? Ne le voyons-nous pas encore de nos yeux tous les jours? Vous vous étonnez, par exemple, que cette perſonne demeure les heures, & preſque les journées entieres en prieres devant l'adorable Sacrement de l'Autel? Pour moy je ne m'en étonne pas, puiſqu'elle croit fermement que ſon Dieu y eſt preſent, à qui elle rend ſes hommages : vous admirez que cette autre ſe dépoüille de ſes biens, pour ſecourir les pauvres; & je m'étonne, moy, comment vous-même perſuadés, comme vous le devez être, que c'eſt le Fils de Dieu qu'on aſſiſte en leur perſonne : comment, dis-je, avez-vous le cœur de les voir ſouffrir, pendant que vous joüiſſez de toutes les commoditez de la vie; & je ne crois pas que vous

ad Heb. 11.

puissiez rendre d'autre raison de cette insensibilité, que vôtre manque de Foy. Vous êtes surpris, que celui-là, aprés avoir reçû mille affrons & mille outrages, au lieu de s'en ressentir, cherche toutes les occasions de rendre service à ses ennemis ? & vous ne considerez pas qu'il est convaincu, que c'est Dieu même qui lui en fait un commandement exprés. Ainsi la Foy met toutes les vertus en exercice, porte un Chrétien à toutes les plus saintes actions, & son pouvoir va jusqu'à faire des miracles, dit le texte sacré; que si ce n'est pas toûjours dans la nature, parce qu'il n'en est pas besoin, du moins elle ne manque point d'en faire voir dans la grace par des vertus & des actions surprenantes, par des prodiges, de conversions dans les plus grands pecheurs, & par les actions les plus hardies, & les plus héroïques dans les Saints; puisqu'il n'y a rien de si difficile, qu'elle ne donne la force de vaincre ou d'entreprendre.

D'où j'infere encore une fois, que nos œuvres & nos actions sont les marques & les preuves les plus certaines de nôtre Foy; & que quand l'Apôtre demande que nous nous examinions, & que nous sondions nous-mêmes nôtre cœur, pour voir si nous avons cette Foy, *vosmetipsos tentate si estis in fide*, il entend que cet examen & cette preuve se fasse par nos propres actions. Car enfin par quelle autre marque le connoîtrons-nous, puisque c'est par cette regle que nous jugeons nous-mêmes de la bonne foy d'autrui dans le commerce du monde, parce que les paroles ne prouvent rien, si elles ne sont soûtenuës

2. ad Corint. 13.

des effets ; que l'affection qu'on nous témoigne nous est suspecte, si les actions n'y répondent ; que nous ne découvrons les veritables sentimens des hommes, que parce que nous leur voyons faire ; & que les œuvres, en un mot, font connoître les inclinations, les desseins & les intentions qu'on a dans le cœur. De maniere que si le disciple bien-aimé veut que nous fassions voir nôtre charité envers Dieu par les actions qui paroissent au dehors : *filioli mei, non diligamus verbo neque linguâ, sed opere & veritate ;* pourquoy ne dirions-nous pas la même chose de la Foy, qui n'est que pour nous faire agir en Chrétiens ? Puisque non seulement on n'a qu'une Foy morte, mais encore que telle qu'elle est, on la perd bien-tôt entierement sans la pratique des bonnes œuvres C'est ce que je veux vous faire voir en cette seconde Partie.

II. Partie.

Il n'est rien de plus vray (Messieurs) que les bonnes œuvres maintiennent & conservent la Foy ; de même au contraire, la mauvaise vie, & les mœurs dereglées la corrompent, & achevent de l'éteindre tout à fait ; & c'est dont, je m'assure, que vous serez convaincus, si vous voulez faire un peu de reflexion, premierement sur la nature de cette Foy, laquelle dans son principe est un don de Dieu, & la source de nôtre bonheur ; ensuite si vous la considerez par rapport à celui qui l'a reçûë, puisque c'est une habitude infuse, qui demande qu'on la perfectionne par les actes ; & enfin puisque cette Foy est une regle de vie, & un censeur domesti-

que, qui nous reproche ſans ceſſe le mauvais uſage que nous en faiſons; d'où il s'enſuit que Dieu retire le don & le préſent qu'il nous a fait de cette Foy, lorſque nous le rendons inutile; que cette habitude s'efface & ſe perd inſenſiblement faute d'exercice & d'action, & que nous-mêmes ne pouvant ſouffrir ce cenſeur importun, dont nous négligeons de ſuivre les avis, nous tâchons de nous en défaire par un Atheïſme, & par un libertinage ſecret. Examinez bien ces raiſons (mon cher Auditeur) & vous demeurerez d'accord, que la Foy ne peut ſubſiſter long-temps ſans les bonnes œuvres, qui ſont abſolument neceſſaires pour la conſerver.

Car premierement, n'eſt-ce pas la conduite, & la maniere d'agir de Dieu à l'égard des hommes, de les priver des graces & des bienfaits dont ils abuſent, ou qu'ils rendent inutiles? N'ôte-t-il pas le talent à ce méchant ſerviteur, qui ne l'a pas fait profiter? Et par ce talent, la pluſpart des Peres entendent la Foy: c'eſt de la ſorte qu'il en a uſé envers les Juifs, ſon peuple choiſi qu'il avoit préferé à toutes les autres nations; c'eſt à lui qu'il avoit preſenté d'abord les lumieres de cette Foy. Ce peuple par ſon ingratitude, & par ſes crimes, s'eſt rendu indigne de cet incomparable bienfait; ne l'en a-t-il pas privé par un terrible châtiment de ſa juſtice? Les enfans du Royaume, comme parle le Sauveur, en ont été exclus? Ce peuple qui avoit reçû les premiers rayons de cette divine lumiere, n'eſt-il pas aujourd'huy le plus aveuglé, & le plus endurci de tous les peu-

ples ? Et ces héritiers de la Foy d'Abraham, ne sont-ils pas privez de celle que leur avoit annoncé le Sauveur lui-même ? Les Grecs ensuite & les Peuples de l'Orient, qui ont embrassé la Foy au refus des Juifs, ne l'ont-ils pas perduë par le schisme, & par les erreurs, où ils sont miserablement tombez en punition de leurs desordres ? Et n'est-ce pas l'effet de la menace que fit autrefois le Fils de Dieu, *auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructum ejus.* Que si ce malheur s'est fait voir sur des Royaumes, & sur des nations entieres, dans les siecles passez, ausquels on a vû la corruption de la Foy suivre de prés la corruption des mœurs ; faut-il s'étonner si on le voit encore tous les jours à l'égard des particuliers, que Dieu prive de ce don, lorsqu'ils le négligent ; car comme dit saint Thomas, la Foy ne nous étant donnée que pour agir, il semble qu'il y ait une espece d'engagement dans Dieu, de la retirer, quand nous n'agissons pas, & de nous traiter comme cet arbre sec & sterile, qu'il condamna à être coupé & jetté au feu, *succide ergo illam, ut quid etiam terram occupat ?* Dieu, en effet, ne nous l'a pas donnée cette Foy, pour croire seulement, & professer les grandes veritez de nôtre Religion ; mais pour vivre & pour agir selon les maximes qu'elle nous découvre. Quand donc il voit, que malgré ses soins, les influences du Ciel, & les rosées de ses graces, cet arbre si bien cultivé ne produit rien ; c'est avec justice qu'il commande qu'on le coupe & qu'on le retranche, c'est à dire, c'est avec justice qu'il nous ôte la Foy.

Matth. 21.

Luc. 13.

C'eſt de-là que nous voyons tant de Chrétiens, qui vivent ſans Religion, & ſans ſentiment de Dieu, uniquement attachez aux biens de cette vie; & qui s'inquietent auſſi-peu du ſalut de leur ame, que s'il n'y avoit rien à craindre, ni à eſperer aprés la mort. Croyez-vous que ces perſonnes ayent de la Foy? Si l'on en juge par les effets, ils cachent ſous un front baptiſé une ame toute payenne. Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'eſt qu'ils n'ont perdu la Foy de la ſorte, que par leur mauvaiſe vie: car quand Dieu, par un jugement auſſi terrible, qu'il eſt juſte, ne priveroit point du don de la Foy, ceux qui n'en font pas l'uſage qu'il en attend, elle-même s'évanoüiroit peu à peu par la ceſſation des bonnes œuvres auſquelles elle nous porte; comme les autres habitudes, qui ſe perdent quand on demeure un temps conſiderable ſans en exercer les actes, & quand il n'en arriveroit point d'autre inconvenient, que celui que dit ſaint Ambroiſe, *Fides inexercitata langueſcit*, que cette Foy ſans exercice & ſans employ devient languiſſante, ne ſeroit-ce pas toûjours un grand malheur d'être privé du fruit, & du bien qu'elle eſt capable de produire? parce qu'il en eſt comme de l'argent, qui eſt renfermé dans un coffre, ſans être mis à profit dans le commerce, ou employé à l'achapt de quelque terre; il ne croît point & demeure inutile, au lieu qu'il pourroit ſe multiplier conſiderablement par le trafic, & par le bon employ qu'on en pourroit faire. Il en va, dis-je, de même de la Foy; ſi vous la laiſſez oiſive dans le

Super. Pſal. Beati Immaculati in via.

le cœur, si vous n'agissez point par ses lumieres, si vous ne faites point les bonnes œuvres, ni les saintes actions pour lesquelles elle est donnée; elle s'affoiblit & diminüe peu à peu, & cette omission criminelle est une disposition assez ordinaire pour la perdre tout à fait.

Car quoyque, absolument parlant, elle ne se détruise que par les actes qui lui sont contraires, cela n'empêche pas qu'on ne la perde encore, faute d'en mettre les maximes en pratique; car d'abord on se relâche dans les choses d'obligation, on néglige absolument celles qui sont de conseil, on ne fait plus de scrupule de violer les préceptes, ensuite la crainte des veritez éternelles diminüe imperceptiblement; l'on vient jusqu'à n'en être plus émeu, jusques à les mépriser. On ne peut croire les choses qui choquent nos inclinations & nôtre liberté, on se revolte contre l'éternité des peines, & contre les jugemens de Dieu, qui servent de frein à nos passions & à nos desordres; l'on perd enfin par une suite inévitable, la soumission d'esprit pour ces veritez; parce que comme on souhaiteroit qu'il n'y eût ni enfer, ni éternité de peines dans l'autre vie, on se persuade facilement qu'il n'y en a point : voilà comme le vice conduit à l'infidelité, & comme la Foy se perd, quand elle n'est pas suivie d'une bonne vie.

Que si l'on n'en vient pas jusqu'à l'atheïsme declaré, si l'on garde encore quelques mesures de bienseance, si l'on n'ose faire profession d'impieté, ce qui attireroit la censure

des hommes, & les peines des Loix ; on ne manque guere d'en venir à une insensibilité funeste pour toutes les choses de Dieu & du salut. On se contente donc des dehors du Christianisme, on en retient encore le nom, mais sans en faire les actions ; puisqu'il n'y a plus de sentimens de pieté, plus de prieres, plus de jeûnes, plus de fréquentation des Sacremens, plus de pratique de charité que par ceremonie, ou par respect humain ; ce sont-là comme les simptomes d'une Foy mourante, ou plûtôt qui n'est plus qu'un cadavre de Foy, sans vie & sans mouvement, puisqu'elle n'agit plus.

A quoy il faut ajoûter, que la Foy nous étant donnée pour être la regle de nos mœurs, & le guide de nôtre vie ; c'est un guide qui ne peut souffrir qu'on se détourne de la voye qu'il nous montre, une regle droite & inflexible qui ne peut gauchir ; de maniere que si nous venons à nous égarer, en quittant la route qu'elle nous a marquée, ou à nous écarter de nos devoirs, ce guide devient un censeur importun, qui se presente sans cesse devant nous, pour nous faire des reproches, & qui s'oppose continuellement à nos desseins, à nos entreprises, à nos plaisirs ; c'est un combat & une contradiction éternelle de part & d'autre, qui trouble nôtre repos, & allarme nôtre conscience : on s'efforce donc de s'en délivrer, & de se défaire de cet importun censeur, dont les salutaires avertissemens nous sont insupportables ; d'ailleurs comme il est difficile d'étoufer tout à fait les cris de cette conscience, qui se réveille de

temps en temps, pendant qu'il nous reste quelque étincelle de Foy, que fait-on pour n'être plus troublé dans ses desordres, & pour joüir en paix de ses plaisirs? On s'étourdit l'esprit peu à peu sur les veritez de la Foy; à force de vouloir faire plier cette regle, on la rompt, à force de s'éloigner de ce guide, on le perd de vûë, pour aller en liberté là où nos passions nous entraînent, & ne suivre plus que nôtre caprice.

C'est ce que nous apprend le grand Apôtre, quand il dit, qu'à force d'aller contre sa conscience, par une vie dereglée, on fait enfin naufrage de la Foy, *quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt.* Que si quelquefois un reste de lumiere & de Foy fait rentrer un homme dans lui-même, cette reflexion arrête bien ses desordres pour quelque temps, & le fait penser même avec frayeur au danger où il s'expose; il voudroit bien pouvoir accorder sa vie dereglée avec sa Foy: mais ce sont deux contraires qui ne peuvent ni se joindre ensemble, ni se rapprocher, ni se souffrir dans un même sujet; voyant donc que ce qu'il aime le plus, est ce que la Foy lui interdit avec plus de rigueur, il prend le parti de secoüer ce joug, pour vivre en liberté, *confregisti jugum, & dixisti non serviam.*

1. ad Timot. 1.

Jerem. 2.

C'est où nous conduit enfin la mauvaise vie, c'est à dire, celle qui est opposée aux regles & aux maximes de la Foy, & aux bonnes œuvres, qui sont comme la nourriture, la deffense & le soûtien de la Foy; & ainsi quand un Chrétien se dispense de faire de

bonnes œuvres, j'ay sujet de croire qu'il n'a point de Foy, ou de craindre qu'il ne la perde bien-tôt. Car comment est-ce qu'il auroit cette Foy, en ne faisant rien pour la maintenir, & pour la conserver, & même en contribuant tant qu'il peut à la perdre & à la détruire, en l'exposant comme une place mal fortifiée, sans dehors, & sans être munie de ce qui lui est necessaire, pour empêcher qu'elle ne succombe aux attaques de ses ennemis, je veux dire sans l'accompagner des bonnes œuvres, qui l'a deffendent, qui l'affermissent, & qui la mettent en état de resister à tout ce qui est capable de l'ébranler?

III. Partie. *Et Conclusion.*

Il nous resteroit (Messieurs) à voir le dernier avantage, que les bonnes œuvres procurent à la Foy, sçavoir que non seulement elles sont les marques les plus certaines que nous croyons veritablement, qu'elles sont le meilleur moyen de conserver nôtre Foy; mais de plus, que c'est ce qui a le plus de force pour convaincre les autres de la necessité de cette Foy, & les porter à s'y soumettre: mais comme je me suis un peu trop étendu sur les deux autres Parties, je ne m'arrêteray qu'un moment à celle-cy, pour faire connoître, qu'il faut que les bonnes œuvres soient d'un grand poids pour autoriser la Foy; puisque Dieu les a comme substituées aux miracles, qui l'ont établie & confirmée, au témoignage des Martyrs qui l'ont deffenduë, & à la prédication des Apôtres, qui l'ont portée par toute la terre, parce que tout cela n'étant plus necessaire par-

mi les Chrétiens, & dans les lieux où la Foy est établie depuis plusieurs siecles, il n'y a plus que les bonnes œuvres qui la soûtiennent, & qui persuadent fortement la verité de ses maximes. Ce qui fait que l'éloquent Salvien les appelle les témoins, les cautions, & les garands de la Foy : *actus boni christianæ Fidei testes sunt.*

l. 4 de Provid.

Il est vray que pour convertir un Juif ou un Infidele, on apporte encore les miracles que Dieu a fait en faveur de la Foy, les propheties si visiblement accomplies, les témoignages incontestables de l'Ecriture, la multitude de ceux qui ont répandu leur sang pour la défendre, & enfin la Mission des Apôtres grossiers & ignorans, qui ont confondu l'orgueil des Philosophes, & la puissance des Souverains, qui s'y sont opposez. Ce sont autant de motifs qui nous convainquent de la verité de nôtre Foy, je l'avoüe; mais outre que le plus puissant de tous a été la sainteté de ceux qui l'ont publiée, & cultivée les premiers, & la haute perfection, où elle éleve ceux qui suivent ses maximes; on peut dire que la bonne vie, & les actions de vertu de ceux qui la professent aujourd'huy, font encore le même effet. Ils font voir la verité de cette Foy par la sainteté de leurs mœurs ; car c'est par là que les Héretiques en jugent plus ordinairement, & ce qui fait plus d'impression sur leur esprit, que tous nos raisonnemens, & toutes nos preuves ; car s'ils ne trouvent point de raisons pour y répondre, ils se retranchent sur celle-cy, ils ne font pas ce qu'ils disent, ils ne le croyent donc pas eux-

mêmes, & comment nous perſuaderont-ils donc de le croire? D'où vous pouvez juger à quel outrage nous expoſons nôtre Foy, quand nos actions la démentent; je l'ay fait voir dans un autre diſcours.

J'ajoûte ſeulement icy, que ſi la ſainteté de la vie de ceux qui ont d'abord embraſſé la Foy, a été ce qui a le plus frappé les yeux, ce qui a donné le plus d'admiration, & ce qui a procuré le plus d'éclat à la Religion: ne ſera-ce pas cette même ſainteté qui lui conſervera ce credit & cette autorité? Auſſi ſaint Chryſoſtome nous aſſure, que cette preuve eſt la plus forte, & la plus preſſante, du moins pour perſuader la pratique de la Foy, & pour animer les autres à vivre en Chrétiens; puiſqu'en cela, comme en tout le reſte, l'exemple a toûjours plus de force, que toutes les paroles, & que toutes les raiſons.

Ainſi (mon cher Auditeur) s'il eſt indubitable que les bonnes œuvres ſont les marques & les preuves que nous avons la Foy, ſi elles ſont les moyens les plus ſûrs & les plus neceſſaires pour la conſerver, & ſi enfin elles ſervent à la perſuader aux autres plus efficacement que toutes les paroles, examinons-nous nous-mêmes, & jugeons encore par là, ſi nous avons la Foy. Mais, que dis-je? s'il en faut juger ſur cela, hélas! combien peu de Foy y a-t-il aujourd'huy dans le monde? Auſſi peu (Meſſieurs) que nous voyons peu de bonnes œuvres parmy les Chrétiens qui ſe conduiſent par ſes maximes. Non, il ne faut point attendre la ſeconde

venue du Fils de Dieu à la fin des siecles, pour condamner ses hommes de leur peu de Foy, il ne faut que voir le peu de bonnes actions qu'ils font, pour juger qu'ils en sont déja convaincus, par leur propre confession : *cum venerit filius hominis, putas fidem inveniet in terra?* Luc. 18.

De plus si ce sont les bonnes œuvres, qui entretiennent la Foy, qui la conservent, & sans lesquelles elle s'affoiblit, & se perd enfin tout à fait; combien peu d'estime faisons-nous de ce précieux trésor, qui est le fondement de nos esperances, & le principe de nôtre bonheur, puisque nous aportons si peu de soin à le conserver? Est-ce pour cela que nous l'avons reçû, & que Dieu nous a préferez à tant d'Infideles, qui en auroient peut être fait tout un autre usage? Est-ce-là la reconnoissance que nous avons de cet inestimable bienfait? Mais enfin puisque les bonnes œuvres sont le moyen de persuader aux autres les veritez & les maximes de la Foy; pourquoy en empêchons-nous le progrés? Et comment ne faisons-nous pas reflexion, que par un étrange combat de nos sentimens & de nos mœurs, & par une bizarre contrarieté de nos pensées & de nos actions, nous la détruisons dans les autres, & que nous en sommes les plus cruels persecuteurs? Ah! faut-il qu'aprés qu'elle a triomphé des tyrans, des esprits les plus rebelles, & de toutes les forces de l'enfer, elle soit vaincue & détruite par les Chrétiens mêmes? Non (mon cher Auditeur) j'espere que de vôtre côté,

les bonnes œuvres, & les ſaintes actions que vous pratiquerez, vous meriteront la récompenſe que Dieu a promiſe aux veritables Fideles, & que je vous ſouhaite, &c.



XLIV.

SERMON

POUR

LE XII. DIMANCHE

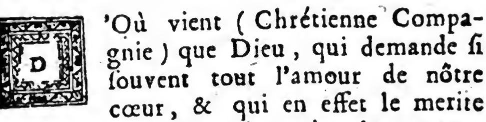
APRE'S

LA PENTECOSTE.

De la Charité du Prochain.

Diliges Dominum Deum ex toto corde, & proximum sicut te ipsum. Luc. 10.

Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur, & vôtre prochain comme vous-même. *En S. Luc chap.* 10.



D'Où vient (Chrétienne Compagnie) que Dieu, qui demande si souvent tout l'amour de nôtre cœur, & qui en effet le merite tout entier, semble néanmoins le partager avec les hommes, & relâcher une partie de

ſes droits en faveur du prochain? C'eſt, répond ſaint Chryſoſtome, que ces deux préceptes, d'aimer Dieu & d'aimer nos freres, ſont ſi intimement joints enſemble, qu'il eſt impoſſible de diviſer ces deux amours ſans les détruire. Car, comme raiſonne ſaint Thomas, la charité, dont nous aimons le prochain, ne fait qu'une même habitude avec la charité dont nous aimons Dieu; puiſque nous aimons Dieu dans les hommes, en ne les aimant que pour lui. Enfin ces deux choſes ſont inſeparables, dit ſaint Auguſtin, & l'une fait une conſequence neceſſaire pour l'autre; en ſorte que celui qui aime Dieu, ne peut ſe diſpenſer d'aimer le prochain, & celui qui aime veritablement ſon prochain, par une charité chrétienne, a reciproquement un veritable amour pour Dieu. C'eſt pourquoy il ne faut pas s'étonner ſi ces deux préceptes ſont ſi étroitement liez enſemble, dans l'ancienne & dans la nouvelle Loy, & ſi Dieu a réüni ces deux devoirs de la charité, dans le même commandement, *diliges Dominum ex toto corde tuo, proximum autem ſicut te ipſum.* Luc. 10.

On doit encore moins trouver étrange, que le Sauveur, qui aime ſi tendrement les hommes, ait renfermé toutes les obligations de ſa nouvelle Loy, dans ce ſeul précepte; puiſque tous les autres s'y rapportent, & que celui-là remplit les devoirs de tous les autres, lequel aime veritablement ſon prochain. Si donc (Chrétiens) je puis aujourd'hui vous perſuader de cette grande verité, j'aurai fait un abregé de tous les diſcours,

& compris dans un seul Sermon, tout ce qu'un parfait Chrétien doit pratiquer. Demandons-en la grace & les lumieres au Saint Esprit, qui répand cette charité dans nos cœurs. Ce sera par l'intercession de celle, qui a parfaitement réüni ces deux amours; c'est la glorieuse Vierge, à qui nous dirons.

Ave Maria.

IL faut avoüer (Messieurs) que le Disciple bien-aimé, qui étoit lui même un si grand Maître dans la science de la charité, fait un raisonnement assez surprenant, & où l'on ne voit pas clairement d'abord la liaison qu'a la consequence avec le principe, d'où elle est tirée. Il demande comment une personne qui n'aime pas son frere, qu'il voit de ses yeux, peut aimer Dieu, que l'excellence de sa nature éleve au dessus des sens, & de tous les efforts de nôtre esprit? *Qui non diligit fratrem suum quem videt; Deum, quem non videt, quomodo potest diligere?* Ne semble-t-il pas supposer par là, qu'il est plus difficile d'aimer Dieu, que d'aimer son prochain? Ce qui ne se peut pas même concevoir. Car enfin la seule idée, que tout entendement se forme de Dieu, qui est le bien même par essence, & qui réünit dans lui-même tout ce qui peut meriter & attirer nôtre amour; cette seule idée, dis-je, nous fait connoître qu'il a toutes les perfections, & tous les charmes, qui le peuvent faire aimer.

1. Joan. c. 4.

Au contraire le prochain n'ayant souvent

rien d'aimable, & même ayant souvent tant de deffauts qui nous rebutent, & qui attirent nos mépris & nos aversions ; il est necessaire que nôtre amour pour le prochain soit soûtenu par quelque motif étranger, ou élevé par quelque consideration plus qu'humaine, pour avoir cet amour & cette charité, que Dieu nous a si expressement commandée. Comment donc cet Apôtre peut il conclure que celui qui n'aime pas son frere, qu'il voit, ne peut aimer Dieu, qu'il ne voit pas ?

La resolution de cette difficulté me donne lieu (Mess.) de vous apprendre la pratique de la charité du prochain, si peu observée aujourd'huy par les Chrétiens-mêmes, que l'on peut dire qu'elle leur est presque inconnuë, quoyqu'elle soit le fondement de toute la morale chrétienne, & qu'elle renferme toute la Loy de l'Evangile. La consequence de l'Apôtre saint Jean est juste (Messieurs) si vous considerez les devoirs, à quoy cette charité nous engage envers le prochain ; parce que si nous ne les accomplissons pas par le motif de l'amour que nous devons à Dieu, comment pouvons-nous juger de ce que nous ne voyons pas, que parce que nous voyons ? Or l'amour que nous portons à Dieu, est une charité surnaturelle, répanduë dans nos cœurs par le Saint-Esprit même, *charitas diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum*, & par consequent invisible : comment donc la faire connoître que par ses effets ? Et quels peuvent être ces effets, sinon de nous acquitter envers le prochain, de ce que nous de-

ad Roman. 5.

vons à Dieu ? Aimer pour lui ce qui n'a rien d'aimable d'ailleurs, & faire à l'égard de nos freres, ce que Dieu tient fait comme à lui-même ; de cette maniere, le raisonnement du Disciple bien-aimé non seulement sera juste, mais encore pressant & sans replique, & conclura invinciblement, que celui-là n'aime pas Dieu, qui est invisible, quand il n'aime pas son image qui frappe nos sens, & qui nous le fait reconnoître dans la personne du prochain.

Mais comme ce commandement d'aimer le prochain, est d'une grande étenduë, qu'il est la plenitude de la Loy, le précis de l'Evangile ; & pour parler avec Tertulien, l'abregé de tout le Christianisme, *Christianitatis summa*, les effets en sont aussi sans nombre ; j'ay cependant dessein de les réduire à deux, qui sont compris dans ces deux paroles de l'Apôtre saint Paul : *charitas patiens est, benigna est*, la charité est patiente, & elle est bienfaisante ; elle souffre & elle agit ; elle souffre les deffauts du prochain, c'est à dire, tout le mal qui est en lui, & celui qu'il nous fait ; tel doit être le premier effet de la charité pour le prochain ; ensuite elle est bienfaisante, c'est à dire qu'elle fait tout le bien, & rend tous les services qu'elle peut, c'est le second. Tout ce que saint Paul en dit ensuite, & tout ce que l'Evangile nous en prescrit, ne fait qu'expliquer plus en détail ces deux obligations, qui seront, comme vous voyez, tout le partage de ce discours.

1. ad Cor. 13.

I. PARTIE. Je mets donc (Chrétiens) le premier devoir de la charité à souffrir avec patience les deffauts du prochain; & je ne le fais qu'aprés le grand Apôtre, qui ne se contente pas de dire en general, que la charité est patiente; mais qui nous déclare en particulier, quelle doit être cette patience, en exhortant les premiers Chrétiens à porter mutuellement les fardeaux des uns des autres, afin d'accomplir la Loy du Fils de Dieu, dans toute la perfection qu'il le souhaite : *alter alterius onera portate, & sic adimplebitis Legem Christi.* Il n'est pas necessaire de vous repeter ici, que cette Loy, qui s'appelle par excellence, la Loy de Jesus-Christ, n'est autre que celle de la charité, qui semble n'être ni parfaite, ni même veritable, si elle n'a passé par cette épreuve, & si elle ne se fait reconnoître à cette marque, qui en est la plus sûre & la plus incontestable : car enfin jusqu'à ce qu'elle en soit venuë là, on la doit toûjours tenir pour suspecte, ou du moins pour tres-foible; puisqu'elle n'a pas la force de porter ce fardeau, que nous voulons que les autres portent : j'entends par ce fardeau, avec le même Apôtre, non seulement les fautes & les imperfections du prochain, son peu d'adresse, son peu de capacité, ses deffauts naturels, & son peu de merite; mais encore ses actions qui nous offensent, le peu d'affection qu'il a pour nous, son ingratitude, les chagrins qu'il nous cause, les mauvais offices qu'il nous rend, & tout le mal qu'il nous fait; je veux dire que soit que ces deffauts

ad Galat. 6.

soient seulement personnels à nos freres ; ce qui les rendroit indignes de nôtre amour, si nous n'agissions par d'autres lumieres, que par celles de la raison ; soit que nous la considerions par rapport à nous, quand ils nous desobligent, & nous causent du déplaisir; tels qu'ils sont en eux-mêmes, & tels qu'ils sont à nôtre égard, la charité demande qu'on les supporte, *alter alterius onera portate, & sic adimplebitis Legem Christi.*

Car premierement pour les deffauts personnels de nos freres, qui nous choquent & nous rebutent ; n'est-ce pas un grand deffaut de nôtre charité, d'être sujette à cette delicatesse d'humeur, de ne les pouvoir souffrir ; & si cela est capable d'alterer ou d'éteindre nôtre amour, pour qui en pourrons-nous avoir, puisque tout le monde a les siens propres ? Mais outre cela, n'est-ce pas une grande injustice, de vouloir qu'on supporte les nôtres, qui sont peut-être plus considerables, & en plus grand nombre, & qu'on conserve cependant la charité à nôtre égard ? N'est-ce pas en violer la premiere Loy, & la plus générale maxime, de ne point faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse à nous-même ?

Sur quoy (Messieurs) il faut remarquer, s'il vous plaît, que la charité chrétienne a deux devoirs differens, touchant les vices & les deffauts du prochain ; tous deux importans, & qui ont chacun leur obligation differente ; car tantôt elle nous oblige de l'en reprendre, & de lui en faire la correction, par une espece de droit qu'elle nous donne

les uns ſur les autres, & que nous ſommes obligez d'exercer dans les rencontres; & tantôt elle nous oblige de les ſouffrir avec patience, comme des maux à quoi nous ne pouvons pas remedier. Pour le premier de ces devoirs, je n'y toucheray pas, il demande un diſcours à part; je dis ſeulement qu'il y a bien des meſures à prendre, & des regles à obſerver, qu'il faut avoir égard aux perſonnes, envers leſquelles on uſe de ce droit, ſi nous avons ſur elles quelque juriſdiction, ſi le temps, ſi le lieu, ſi l'occaſion, & ſi les autres circonſtances y ſont favorables, & s'il y a lieu d'eſperer, que la correction, que nous leur ferons, puiſſe leur être utile, & les gagner à Dieu, comme parle l'Evangile, *lucratus eris fratrem tuum.* *Matth. 18.*

Mais dans l'autre devoir, il n'y a point de contre-temps à craindre, comme étant un précepte négatif, qui oblige toûjours, & en toutes les rencontres, de ſouffrir les deffauts du prochain, auſquels nous ne pouvons apporter de remede, comme quand c'eſt manque d'eſprit, de ſcience ou d'induſtrie; & quand même ce ſeroit des vices, pourvû que nous n'en ſoyons point reſponſables, & que nous ne puiſſions pas les empêcher; parce qu'enfin nous devons penſer que perſonne n'eſt parfait, que ſouvent les plus vertueux, & quelquefois les plus grands Saints ont eu des deffauts, qui ont attiré la cenſure des autres, & qui auroient flétri leur gloire, s'ils n'avoient été compenſez par de grandes vertus; que ce ſont des taches que l'éclat de pluſieurs autres belles qualitez effacent, &

ſont diſparoître ; mais quand elles ſeroient viſibles, la charité les doit couvrir, puiſque c'eſt l'une des conditions, que le Saint-Eſprit y recherche, *charitas operit multitudinem peccatorum* ; & le Sage veut qu'on les cache & qu'on les diſſimule entierement, *univerſa delicta operit charitas.* N'a-t-on donc pas grand ſujet de ſe défier de celle, qui ne peut ſouffrir le moindre deffaut dans le prochain ?

1. Petri. 4.

Prover. 10.

Que la charité que nous avons pour nous-mêmes ne ſe pardonne rien, à la bonne heure, ſa perfection conſiſte à ne ſe rien diſſimuler, à haïr juſqu'à l'ombre & l'apparence du mal ; mais celle que nous devons aux autres, conſiſte en partie à ſouffrir leurs plus grands deffauts, à les excuſer tant que nous pouvons, & à ne les point exclure pour cela de nôtre cœur, qui doit embraſſer tout le monde. Je ne dis pas (Meſſieurs) qu'il faille aimer leurs vices & leurs deffauts ; mais je dis que ces vices & ces deffauts ne doivent pas éteindre nôtre charité, ſemblable en ce point à celle que le Fils de Dieu a eu pour nous, car il a aimé les hommes ſans aimer leurs pechez ; leurs crimes n'ont pas borné la grandeur de cette charité toute divine, qui s'eſt étenduë juſtement ſur les plus grands, *propter nimiam charitatem ſuam*, dit l'Apôtre ; c'eſt même en cela, qu'elle a le plus hautement éclaté : & c'eſt ce qui la releve au deſſus de tous les amours, les plus ardens qui ont jamais été. *Commendat charitatem ſuam Deus in nobis*, ajoûte ſaint Paul, *quoniam cum peccatores eſſemus, Chriſtus pro nobis mortuus eſt.* Or c'eſt ſur ce modele que nous de-

ad Epheſ. 2.

ad Roman. 5.

vons regler la nôtre, pour être une charité chrétienne, ainsi que l'assûre le Fils de Dieu lui-même, *ut diligatis invicem sicut dilexi vos; ut & vos diligatis invicem*, comme s'il disoit: ni vos deffauts ni vos crimes n'ont point arrêté le cours de ma charité, ni donné des bornes à son étenduë, ils ne doivent donc point arrêter la vôtre.

Joan. 13.

Aussi (Messieurs) est-ce une des differences qui se trouve entre la charité qui lie les Chrétiens ensemble, & l'amitié ordinaire qui se trouve parmi les hommes; celle-cy étant fondée sur les bonnes qualitez des personnes qui s'entr'aiment, & sur les avantages du corps ou de l'esprit. Il est constant que les perfections qui se rencontrent dans les amis, sont les charmes qui leur gagnent mutuellement le cœur, & qui fondent toutes les amitiez humaines; mais comme la charité chrétienne a Dieu même pour objet, & que c'est lui-même qu'on aime dans le prochain; ce prochain, tel qu'il puisse être en lui-même, est toûjours aimable, quand on l'envisage par cet endroit, fût-il le plus imparfait, & le plus méprisable de tous les hommes. Dieu seul, que l'on considere en la personne de ses freres, releve tout, & supplée à tout. Cet homme, je le veux, n'a rien qui merite qu'on le considere, qu'on le recherche, ou qu'on se fasse honneur de son amitié; mais il a une qualité qui efface & fait disparoître toutes les autres, il est revêtu de la majesté de Dieu même, il represente la personne du Sauveur, qui me commande de l'aimer; & comme les deffauts de cette per-

ſonne n'ont pû effacer ce caractere, qu'elle porte toûjours en quelque état qu'elle puiſſe être, & quelque imperfection qu'elle puiſſe avoir, ils ne doivent donc point vous empêcher de l'aimer; & ſi vous avez pour vôtre frere une veritable charité, vous l'aimerez nonobſtant tant de ſujets d'averſion, & de rebuts que vous y remarquez.

Mais à quoy prétendez-vous m'obliger? Me direz-vous, de témoigner de l'affection à cet homme ſi groſſier dans ſes manieres, à cet ingrat qui eſt inſenſible à mes bontez, & que mille bienfaits n'ont pû attacher à mes interêts? Comment pourrai-je aimer ſincerement cet autre ſi intereſſé, qui n'aime que lui-même? Pendant qu'il a beſoin de vous, ce n'eſt que careſſe & que demonſtration d'amitié; mais quand il n'en attend plus rien, il ne vous regarde plus. Quelle violence ne me feray-je point, s'il faut que je marque de l'amitié à cet autre, que tout le monde fuit? Tantôt il eſt ſi chagrin & de ſi mauvaiſe humeur, que tout le choque; & tantôt ſi importun, qu'on ne le peut ſouffrir. Comment vivre en paix avec cet autre, fier, entêté de ſon merite, & qui mépriſe tout le monde? Oüy (mon cher Auditeur) c'eſt par vôtre patience que vous témoignerez vôtre charité, & c'eſt par là que vous jugerez vous-même, ſi vôtre charité eſt chrétienne; parce que l'amitié naturelle regarde les bonnes qualitez qui ſont dans les perſonnes, & c'eſt ce qui nous les fait rechercher; mais aimer en Chrétien, c'eſt aimer ce qui de ſoy même n'a nuls charmes, nuls attraits; & cer-

tes nôtre charité pour le prochain, n'eſt jamais plus pure, que quand tous les ſujets de l'aimer ceſſent, pour donner lieu aux ſeuls motifs ſurnaturels, ſans avoir égard à tout ce qui nous choque en ſa perſonne, en ſon humeur, en ſon eſprit, & en ſes manieres.

Voilà proprement en quoy conſiſte l'étenduë que le Fils de Dieu a donnée à ce commandement : *latum mandatum tuum nimis*, comme parle le Prophete ; mais en même temps, c'eſt ce qui fait voir combien il y a peu de veritable charité dans le monde, puiſqu'autant que nous ſouhaitons que les autres nous ſouffrent, qu'ils diſſimulent nos fautes, qu'ils cachent nos deffauts, & qu'ils ſupportent nos imperfections ; autant avons-nous de peine à ſouffrir, à diſſimuler, & à cacher les imperfections des autres, au lieu que nous devrions regarder leurs deffauts, comme les perſonnes veritablement charitables regardent leur pauvreté, leur miſeres, leurs maladies, & tout ce qui nous donne naturellement le plus d'horreur. Ce qui ne les empêche pas de reconnoître Jeſus-Chriſt à travers ce triſte & pitoyable appareil, & de les aſſiſter en cette qualité, parce qu'ils reconnoiſſent dans ces triſtes objets, l'image de leur Sauveur, à qui ils rendent ces ſervices. Or nous devons faire à l'égard des deffauts du prochain, ce que ceux-cy font à l'égard de ſa pauvreté, & de ſes miſeres ; puiſque ces imperfections & ces deffauts ſont des pauvretez & des maladies d'eſprit, leſquelles ſouvent ne meritent pas moins de compaſſion ; elles ne nous doivent donc pas

Pſalm. 118.

faire oublier, qu'ils sont les images du Fils de Dieu, que nous aimons en leurs personnes : & ne me dites point que les miseres & les maladies des pauvres sont des maux, ausquels la nature, & l'ordre de la Providence les a soumis ; mais que les deffauts des autres sont le plus souvent volontaires, des vices qu'ils ont dû vaincre, un mauvais naturel qu'ils ont pû corriger : hé! qui fait cela ? puisque ce n'est pas leurs deffauts ou leurs vices qu'on vous oblige d'aimer, mais leurs personnes ; & puisque Dieu ne laisse pas de nous cherir, nonobstant tant d'imperfections, qu'il souffre, & qui ne le rebutent point ; n'a-t-il pas droit d'exiger que nous souffrions celles de nôtre prochain ?

J'excuse, me direz-vous, les deffauts personnels, qui ne font tort qu'à lui-même ; mais il y en a d'autres, dont la malignité se répand au dehors, & les rend insupportables à leurs meilleurs amis ; c'est un naturel fourbe, rusé, défiant, une humeur contredisante ; un esprit malfait, qui se fait un plaisir malin de mettre en jeu tout le monde, & qui m'a desobligé en tout ce qu'il a pû. Je dis, encore une fois, que vôtre charité est foible, si elle n'est à l'épreuve de tout cela, & que ce n'est pas une charité veritable, si elle n'est prête à souffrir tout ; c'est encore le grand Apôtre qui nous en assure, *charitas omnia suffert, omnia sustinet.* *1. ad Cor. 13.*

Je ne prétends pas parler icy (Chrétiens) ni de l'amour des ennemis, ni du pardon des injures, dont nous avons parlé en d'autres discours ; mais la liaison que nôtre sujet a

avec ces matieres fait, que je ne puis me dispenser de vous dire, que la charité nous porte à tout souffrir ; & que si, selon ce même Apôtre, nous devons nous armer du bouclier de la Foy contre les ennemis invisibles, qui sont les Demons, il faut prendre celui de la charité contre tous les traits des ennemis visibles, qui sont les hommes, *induti loricam fidei & charitatis.* Car enfin, autant que la charité doit être delicate sur le chapitre du prochain, afin de nous faire éviter tout ce qui peut déplaire aux autres, & interesser leur reputation, leurs biens, & leurs personnes ; autant doit-elle être forte, & à l'épreuve de tout ce qui nous peut choquer, & blesser nous-mêmes de leur part, & c'est par ces deux devoirs, que cette charité se maintient & se conserve : pendant qu'on prendra garde à ne rien faire, dont le prochain puisse raisonnablement s'offenser, elle ne recevra aucune atteinte de nôtre part, & personne n'aura sujet de se plaindre ; d'ailleurs pendant que nous ne serons point si attachez à nos interêts, si sensibles sur le point d'honneur, & que nous serons resolus de dissimuler plûtôt une injure que d'en tirer raison, ou de faire éclater nôtre ressentiment, la charité sera comme à couvert dans nous-mêmes ; & ainsi deffenduë de part & d'autre par ce double précepte, de ne rien faire qui la blesse, & de souffrir tout ce qui la pourroit alterer dans nous, nous ménagerons les interêts des autres comme les nôtres propres, nous aurons aussi peu d'égard aux nôtres, que s'ils ne nous touchoient point du tout. Ad-

1. ad Theß.

mirable conduite de la sagesse d'un Dieu ! qui ayant établi son Royaume dans la charité, comme parle saint Paul, a aussi pourvû à sa conservation, par ces deux importantes maximes qu'il a établies, de ne rien faire qui aille à la détruire ou à la diminuer, & de tout souffrir plûtôt que de la perdre, ou de l'éteindre en nous-mêmes par quelque ressentiment d'une injure reçûë, ou par quelque haine secrete.

Je ne parle point, encore une fois, des injures les plus atroces, des outrages les plus sanglans, & des persecutions les plus injustes, que la charité nous oblige de pardonner, je parle seulement d'une charité commune, qui consiste à souffrir les deffauts des autres, que saint Paul appelle des fardeaux; parce que c'est souvent une grande charge pour nous, de nous voir obligez de vivre avec des gens d'une humeur fâcheuse; & il n'y a que cette charité qui la puisse rendre plus legere, en la portant pour Dieu, *charitas patiens est*; il faut se gêner, se contraindre, patienter, dissimuler, & c'est en quoy la charité a besoin d'être soûtenuë des plus puissans motifs, pour ne pas succomber sous ce fardeau; & je crois que souffrir avec patience les caprices, les inégalitez, les travers d'esprit, l'humeur intraitable d'une personne avec laquelle on est obligé de vivre longtemps, ne cede guere en merite au pardon des plus sensibles injures, & des plus grands affronts; parce que ces occasions n'étant pas ordinaires, il est plus aisé de faire une fois quelque grand effort sur soy-même, & de se

vaincre, dans la pensée de donner quelque marque d'une generosité chrétienne, que de souffrir des années entieres une humeur bizarre, capricieuse, imperieuse, hautaine, avec une patience qui n'a que Dieu pour témoins; du moins la durée de ce fardeau incommode, ne peut-elle pas entrer en comparaison avec la gloire & le merite qu'on acquiert en souffrant les plus grandes injures.

J'ay donc raison de faire consister le premier devoir de la charité à souffrir les deffauts d'autrui : *alter alterius onera portate, & sic adimplebitis legem Christi*; & plus cette charité est parfaite, plus elle est patiente, plus elle dissimule ces deffauts, plus elle les excuse, tantôt sur le naturel & le temperament des personnes; tantôt sur la précipitation, & le manque de reflexion; quelquefois elle se persuade que la volonté n'y a point de part; dans d'autres occasions elle suppose qu'ils font ce qu'ils peuvent pour corriger ces deffauts; mille considerations semblables peuvent venir au secours de la charité, & representer les perfections de ces personnes, qui d'ailleurs compensent leurs deffauts? Ce qu'ils souffrent peut-être eux-mêmes des nôtres, que nous ne comptons point; l'obligation que nous pouvons avoir de leur être soûmis, & par consequent d'en souffrir quelque chose; puisqu'il ne se peut faire autrement dans le commerce du monde, disons donc avec l'Apôtre : *alter alterius onera portate, & sic adimplebitis legem Christi*; femmes souffrez l'humeur violente & emportée de

ce

mari ; & vous maris peu endurans ayez quelque condescendance pour les caprices de cette femme. C'est une rude croix & un pesant fardeau de part & d'autre, qui a même donné le nom d'un joug mutuel à l'état du mariage ; vous êtes donc obligez de le porter avec patience, *alter alterius onera portate*. Enfans souffrez le naturel imperieux de ce pere, auquel la nature vous a soumis ; peres & meres n'ayez pas moins d'affection pour cet enfant malfait, qui a peu d'esprit, & qui est d'un mauvais naturel que pour les autres serviteurs, obéïssez à ce maître fâcheux. C'est en particulier l'avis que vous donne saint Pierre, comme à ceux qui ont le plus de besoin de patience : *obedite dominis non tantum bonis, sed etiam discolis*. Enfin (Chrétiens) en quelque état & en quelque condition que vous puissiez être, vous aurez toûjours à souffrir de vôtre prochain, & l'occasion ne vous manquera jamais d'exercer la charité ; laquelle, outre ce premier devoir de souffrir les deffauts d'autrui, vous en impose un second, qui est de lui faire tout le bien que vous pouvez, *charitas benigna est*. C'est la seconde Partie de ce discours.

1. Petri. 2.

II. PARTIE.

Ce second devoir de la charité envers le prochain (Messieurs) est fondé sur la notion commune que nous avons de l'amour en général ; qui est de vouloir & de faire du bien à ceux que nous aimons ; puisqu'on n'entend autre chose par là, que cette bonne volonté, & ce panchant que nous sentons de les obliger dans les rencontres, & de leur

faire connoître qu'ils ne nous sont pas indifferens. Mais comme d'ailleurs cette bonne volonté doit être suspecte, si l'on n'en donne des marques effectives par des bienfaits, & par les services qu'on rend dans les occasions; le Fils de Dieu ne nous oblige pas seulement d'aimer nôtre prochain d'un amour commun & ordinaire, mais d'un amour semblable à celui qu'il a eu pour nous le premier, & qui soit reglé sur celui que nous avons pour nous-mêmes. Or qu'a-t-il prétendu par là (Chrétiens) sinon que nous procurions à nôtre prochain tout le bien que nous sommes capables de lui faire? De maniere que ce devoir, qui est même indispensable dans les amitiez purement humaines, est encore plus necessaire dans la charité chrétienne, qui a Dieu même pour fin, pour objet, & pour modele.

Il n'est donc question que de sçavoir quel bien nous devons faire à nôtre prochain, en consequence de ce précepte de la charité, & par quelles marques nous pourrons lui témoigner, que nous l'aimons veritablement. Or quoyque l'Ecriture soit pleine de préceptes, de conseils, & d'exemples, touchant la maniere dont nous devons en user envers les autres; il me semble que le Sauveur a ramassé tout cela dans la parabole de l'Evangile de ce jour, & dans la maniere dont se comporta ce charitable Samaritain, qu'il nous propose pour exemple; un pauvre infortuné, dit-il, étoit tombé entre les mains d'une troupe de voleurs, dont il avoit été non seulement dépouillé, mais encore blessé, & si

maltraité, qu'il avoit été laissé sur le chemin tout couvert de playes. Deux personnes passerent par ce chemin, l'un étoit un Prêtre de la Loy, & l'autre un Levite; ils virent cet homme dans ce pitoyable état, sans être émûs de compassion, & sans lui donner aucune assistance dans l'extrême besoin qu'il avoit d'un prompt secours; lorsqu'un Samaritain, dont ce miserable sembloit encore en devoir moins attendre, l'ayant apperçû, se mit en devoir de lui rendre tous les offices, que les autres lui avoient si impitoyablement refusé; il fit donc trois choses, qui comprennent en général tous les services, que la charité chrétienne nous oblige de rendre à nos freres : l'état où il vit ce malheureux réduit par la cruauté de ces voleurs, le toucha de compassion, *misericordia motus est*; ensuite il le secourut en prenant lui-même la peine de bander ses playes, pour arrêter le sang qui découloit, & par ce moyen lui sauva la vie, *alligavit vulnera ejus.* Et enfin ses propres affaires ne lui permettant pas de s'arrêter pour le soigner lui-même, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement gueri; il en donna la charge à un serviteur, & fournit aux frais & à la dépense necessaire pour le remettre en santé, *protulit duos denarios & dedit stabulario.* Voilà (Chrétiens) la charité que nous devons à nôtre prochain, voilà l'exemple que l'Evangile nous met devant les yeux, voilà les marques ausquelles nous pouvons connoître nous-mêmes, si nous avons cette charité, qui est si essentielle à un Chrétien, être touché du malheur, & des infortunes de

Luc. 10.

nos freres, les secourir dans les occasions, ne point épargner la peine ni le travail pour leur rendre service, & enfin préferer souvent leurs interêts aux nôtres, en les servant quelquefois à nos propres dépens. Parcourons donc, s'il vous plaît, ces devoirs en peu de mots.

Premierement, si vous aimez vôtre prochain, vous devez être touché de ses infortunes, & des fâcheux accidens qui lui arrivent, *misericordia motus est*; comme au contraire, la marque la plus certaine qu'on n'aime pas quelqu'un, & qu'on n'a pas cette charitable inclination pour lui, est quand on se réjoüit du malheur qui lui arrive, ou qu'on n'y prend nul interêt. C'est de là qu'est venuë la coûtume, dans ces occasions, de témoigner à nos amis la part que nous prenons à leurs disgraces & à leurs infortunes; de leur rendre visite, de leur offrir nos services, & de leur marquer qu'on n'est pas insensible à ce qui les regarde; l'on croit même que manquer à ce devoir, c'est manquer à la premiere Loy de l'amitié, comme l'on ne manque guere non plus à les feliciter dans leurs heureux succés, quand ils sont élevez à quelque nouvelle dignité, quand leur merite a été reconnu par quelque bienfait du Prince, quand ils sont venus heureusement à bout de quelque entreprise, ou qu'ils ont échappé quelque grand peril; alors ce n'est que complimens, que conjoüissances, que souhaits pour la continuation de leurs prosperitez, afin de marquer l'attachement qu'on a à leurs personnes, & l'estime qu'on fait de leur

amitié ; mais ce qui se pratique alors aussi souvent par interêt ou par coûtume, que par le sentiment d'une sincere amitié ; c'est ce que la charité chrétienne nous doit inspirer à l'égard de nôtre prochain.

Comme nous sommes obligez de l'aimer en quelque maniere comme nous-mêmes, nous devons prendre part au bien ou au mal qui lui arrive, nous interesser dans ses disgraces, nous réjoüir de son bonheur : autrement, comment la charité, qui doit être plus parfaite que l'amitié, comme elle a un motif plus noble, & une fin plus élevée, Comment, dis-je, pourra t-elle seulement s'y comparer ? Comment aimerons-nous nôtre prochain comme nous-mêmes, si nous avons des sentimens si opposez au sincere amour que nous lui devons, si la jalousie nous fait regarder son bien comme nôtre malheur, si l'on compte son infortune entre nos plus grands avantages, & si l'on est bien aise de le voir humilié & abaissé, au lieu de voir avec joye la gloire qui l'environne, & le bruit que ses succés font dans le monde ? Car souvent la malignité de l'envie ne se borne pas aux sentimens secrets qu'elle fait naître, elle les fait paroître par les murmures contre ceux qui l'ont avancé ; on publie que cet homme s'est poussé par des voyes injustes, qu'il a gagné ce procés par amis, & par argent, en un mot, on lui fait un crime de son bonheur ; si au contraire, s'il lui arrive quelque fâcheux accident, on s'écrie que Dieu est juste, que cet homme a bien merité ce mauvais traitement & cette punition,

mais que fait la charité ? comme elle est pleine de tendresse, & de sentimens de compassion pour le malheur d'autrui : *non æmulatur*, dit l'Apôtre, qui en fait un si beau caractere, *non æmulatur*, comme elle n'est point jalouse du bien du prochain, elle ne s'en attriste point; comme elle n'est point ambitieuse, elle ne souhaite point de s'élever par l'abbaissement des autres, *non est ambitiosa*, elle ne souffre point ces pensées injurieuses à leur vertu, de croire que leurs disgraces arrivent par leur imprudence, ou soient le châtiment de leurs crimes : *non cogitat malum*, elle ne met point son plaisir à les voir commettre des actions qui les rabaissent, & qui les rendent odieux ; *non gaudet super iniquitate* ; mais elle conçoit des sentimens conformes à l'état & à la situation où elle les voit, s'affligeant de leurs maux, se réjoüissant de leurs biens, & entrant tellement dans leurs interêts, qu'elle se les rend propres.

1. *ad Cor.* 13.

C'est (mon cher Auditeur) par ces marques que vous pouvez connoître si vous avez de la charité pour vôtre prochain, & si cette charité est sincere & veritable, quelle part prenez-vous au bien ou au mal qui lui arrive ? Si cet homme est vôtre ami, vous avez du déplaisir de son malheur ; s'il vous est indifferent, vous ne vous en mettez pas en peine ; s'il vous a choqué, vous en ressentez de la joye au fond de vôtre cœur : qu'inferez-vous de-là ? Que vous n'avez nulle charité pour lui, c'est une amitié naturelle qui vous fait prendre part aux disgraces qui lui arrivent, comme c'est un sentiment d'animo-

ſité & de vengeance, qui vous donne de la joye de ſon malheur, quand il vous a offenſé. Or la charité chrétienne nous oblige d'avoir des ſentimens de tendreſſe & de compaſſion pour tout le monde, comme le Sauveur le fait connoître dans nôtre Evangile à ce Docteur de la Loy, qui prit la liberté de l'interroger; quel étoit ce prochain, que Dieu lui commandoit d'aimer? Quel eſt, lui répond le Fils de Dieu, le prochain de cet homme qui avoit été ſi maltraité par des voleurs, ſur le chemin de Jericho? Celui, ſans doute, qui eut compaſſion de lui à la vûë de ſes playes; ainſi voulez-vous connoître quel eſt veritablement le vôtre, c'eſt à dire celui, pour qui vous avez veritablement une charité chrétienne? C'eſt celui à qui vous portez compaſſion, dont vous regardez le malheur comme le vôtre propre, dont l'affliction vous touche; celui pour lequel vous vous intereſſez: or jugez combien d'occaſions de la pratiquer ſe preſentent tous les jours, & combien vous en perdez? Les accidens, les maladies, les pertes de biens, & les diſgraces qui arrivent à ceux que vous connoiſſez, vous en fourniſſét autant de moyens, par la douleur & la compaſſion que vous en devez avoir; les heureux ſuccés & les proſperitez qui leur viennent de quelque côté que ce puiſſe être, doivent devenir les vôtres par la part que vous y devez prendre.

Mais ce n'eſt là que la moindre partie ou le moindre devoir de la charité chrétienne, qui compte elle-même ces ſentimens pour peu de choſe, ſi elle ne les fait paroître par

des effets qui en sont des preuves plus certaines. C'est ce que le Sauveur nous marque, par le secours que le Samaritain donna à ce pauvre homme blessé, & impitoyablement abandonné du Levite, & du Prêtre de la Loy : *alligavit vulnera ejus, infundens oleum & vinum* ; il le releva, il lui banda ses playes, il lui appliqua les remedes les plus capables de le soulager. C'est l'exemple que le Fils de Dieu nous donne du soulagement que nous devons procurer à nos freres ; il faut les secourir dans leurs besoins, leur rendre service dans les occasions, & en un mot, les obliger en tout ce que l'on peut : car c'est par là que l'on reconnoît les veritables amis dans le monde ; c'est aussi à cette marque, que l'on doit juger de la veritable charité envers le prochain ; il est dans la necessité, & vous l'assistez ; il a besoin de vôtre credit & de vôtre faveur, quand il est attaqué injustement, & vous lui donnez vôtre protection ; il est calomnié, & l'on s'efforce de le décrier ; mais vous le justifiez, & vous le deffendez contre ses accusateurs ; il est affligé, & vous le consolez ; vous employez pour lui vos soins, vôtre temps, vôtre autorité, vôtre bien. Si c'est par affection pour sa personne, si c'est par un motif de reconnoissance, ou par un simple desir de l'obliger, vous êtes un veritable amy ; mais si vous faites tout cela pour Dieu, que vous regardez en vôtre prochain ; vous êtes un veritable Chrétien.

De cette maniere (Mess.) la charité qui est immense dans son objet, parce qu'elle renferme universellement tout le monde, le peut être en-

core dans le bien qu'elle peut faire, puisqu'elle n'en exclut aucun, biens du corps, biens de l'ame, biens du temps, biens de l'éternité : & comme ceux-cy sont les plus cōsiderables, ausquels les autres doivent avoir du rapport ; ce sont particulierement ces sortes de biens que la charité doit tâcher de procurer au prochain, dans le besoin où il en est souvent réduit : car souvent, semblable à celui que l'Evangile nous dépeint dans ce pauvre voyageur si maltraité par les voleurs, il est dépoüillé de la grace & de tous ses merites par les ennemis de son salut ; souvent il est couvert de profondes playes, & de blessures mortelles, que ses pechez lui ont faites ; il est abandonné de ceux-là mêmes, qui devroient prendre le plus d'interêt dans son salut, en danger de mourir dans ses crimes, & dans ses mauvaises habitudes. Ah ! son veritable prochain, est celui qui le secourera dans ce funeste état ; celui qui lui sauvera la vie de l'ame, plus précieuse mille fois que celle du corps ; celui qui fermera ses playes, & qui l'empêchera de se perdre sans ressource ; c'est l'application que les Saints Peres font de cette parabole à un pecheur Or la charité demande que l'on cherche le remede à ses blessures, & qu'on le retire du danger où il est d'une mort éternelle. Vous me demandez qui le doit faire ? & je vous réponds que c'est vous, & que le Fils de Dieu vous adresse cette parole, qu'il dit au Docteur de la Loy, dans l'Evangile de ce jour, *vade & fac similiter.*

Car puisque cet homme est vôtre prochain, si vous négligez de le secourir ; si

vous croyez que vôtre état, ou vôtre profession vous en dispense, vous ressemblez au Levite & au Prêtre de la Loy, qui mépriserent ce pauvre malheureux, & qui n'en eurent aucune compassion; mais si vous le guerissez par vos soins, si par vos salutaires avis, vos pieux discours, vos charitables conseils, & par les autres secours que vous lui pouvez donner, vous le retirez de ce peril évident d'une si funeste mort, non seulement vous aurez l'approbation que le Fils de Dieu donne au charitable Samaritain, mais vous aurez la gloire & le merite d'avoir sauvé vôtre frere : *lucratus fueris fratrem tuum*, vous gagnerez vôtre frere, comme il dit dans un autre endroit. Gain précieux! riche conqueste! merite incomparable! quelle récompense n'est point reservée dans le Ciel à une telle charité! Ne me dites donc point, qu'il n'y a rien à faire à l'égard de ce pecheur, qu'il est endurci, qu'il est desesperé, que vous y perdrez vôtre peine, vôtre temps & vos soins; car je n'ay qu'à vous dire les paroles du Samaritain de l'Evangile, *curam illius habe*, prenez soin de lui, c'est tout ce que Dieu vous demande, & tout ce qu'il attend de vôtre charité; on ne dit pas que vous le guerissiez, car cela ne dépend pas de vous, mais que vous y travailliez, & que vous y fassiez tous vos efforts, par le zele que vous doit inspirer la charité.

Que si, pour secourir vôtre prochain de la sorte, vous y employez jusqu'à vôtre propre bien, je dis en troisiéme lieu, que vôtre charité sera semblable en ce point à celle de

nôtre Samaritain, lequel fournit à la dépense necessaire pour faire panser les playes de ce malheureux, *protulit duos denarios, & dedit stabulario, & ait, quodcumque supererogaveris, ego reddam tibi.* Car (Messieurs) c'est proprement par là que l'on reconnoît si la charité est veritable & sincere, *in charitate non ficta*, comme parle l'Apôtre; car comme quand on n'épargne rien pour obliger un ami, & qu'on compte pour rien la peine & l'argent qu'on employe pour lui rendre service, cette amitié est marquée par un caractere qui ne peut être contrefait, & l'on ne peut douter qu'elle ne soit sincere, genereuse, & j'oserois dire parfaite, à laquelle saint Paul donne le même caractere de n'être point interessé, *non quærit quæ sua sunt*; & l'experience nous fait voir que c'est proprement par cette épreuve que l'on en doit juger. Car quelle autre raison peut on apporter du peu d'aumônes que l'on fait en ce temps malheureux, où l'on y est plus étroitement obligé par le précepte de l'Evangile, puisque jamais les miseres ne furent plus grandes, & plus universelles; mais le même interêt, qui nous empêche de donner le superflu de nos biens, dans les necessitez communes & ordinaires, ne permet pas qu'on retranche du necessaire, dans celles qui sont extrêmes, & si les œuvres de charité sont rares, c'est que l'interêt regne par tout; & je puis dire avec assurance, que s'il n'en coûtoit point d'argent, on soulageroit tous les miserables, on ouvriroit les prisons à tous ceux que la cruauté de leurs creanciers y retient; on pourvoi-

2. ad Cor. 4.

roit à la subsistance de tous les orphelin abandonnez, on rachepteroit tous les captifs qui gemissent sous un rude esclavage parmi les Infideles; on ne verroit qu'hôpitaux & que maisons de santé pour les pauvres malades, & bien-tôt on ne verroit plus ni pauvreté, ni miseres dans le monde; mais il en coûte pour être charitable, & il faut s'incommoder pour cela; voilà ce qui arrête tout.

Ah! si le précepte d'aimer le prochain comme soy-même, doit s'accomplir à la lettre, y a-t-il une étincelle de charité parmi les hommes? Du moins (mon cher Auditeur) apprenez aujourd'hui jusques où doit aller la vôtre, & jugez si elle est veritable; l'interêt ne vous empêche-t-il point de secourir vôtre prochain, selon vôtre pouvoir? vous dépoüillez-vous genereusement de vôtre bien pour assister ceux qui sont en necessité? préferez-vous la vie non seulement du corps, mais encore de l'ame de vôtre frere, à l'interêt de vôtre fortune? Car c'est un malheur, que non seulement les charitez qu'on appelle corporelles, qui regardent le soulagement du corps, mais encore les spirituelles, qui regardent le salut de l'ame, & le bonheur éternel, ne se peuvent presque exercer sans qu'il en coûte quelque bien temporel; & que faute de cela, ceux qui ont du zele pour le salut du prochain ne peuvent l'exercer, puisqu'on trouve encore aujourd'hui des personnes animées d'une charité toute sainte, prêtes à partir pour aller instruire les peuples les plus abandonnez, &

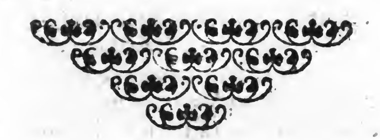
porter la Foy aux nations les plus barbares & les plus éloignées ; mais comme on ne le peut faire sans frais & sans dépense, leur zele dépourvû de ce secours, demeure souvent inutile & sans effet ; de maniere que ce malheureux attachement à son interêt non seulement étouffe, & éteint la charité dans nous-mêmes, mais encore met un obstacle invincible à celle des personnes les plus zelées.

Voilà (Chrétienne Compagnie) les principaux devoirs de la charité du prochain, voilà en quoy consiste ce grand précepte que le Fils de Dieu nous en fait dans l'Evangile de ce jour, sçavoir à souffrir les deffauts des autres, & à leur procurer tout le bien qui est en nôtre pouvoir. Je vous ay apporté les motifs de l'un ; & je vous ay donné un modele de l'autre, *charitas patiens est, benigna est.* C'étoit autrefois à ces deux marques qu'on distinguoit les Chrétiens des Idolâtres, chacun s'efforçoit de couvrir ou d'excuser les deffauts des autres, chacun cherchoit l'occasion de servir & d'obliger le prochain. C'étoit des gens (disoit-on) qui faisoient profession de tout souffrir, & de faire du bien à tout le monde. Mais quel jugement peut-on faire du Christianisme dans ces derniers temps, ausquels les jalousies, les quereles, les ressentimens, & les vengeances montrent assez qu'on ne peut rien souffrir du prochain ; & les railleries, les médisances, & les mépris qu'on en fait, ne font que trop voir, qu'on ne sçait ce que c'est que d'ex-

Conclusion.

cuser ou de cacher ses deffauts.

D'ailleurs combien peu est-on touché des miseres ou des disgraces d'autrui ? On n'assiste pas même ceux que l'on connoît, comment auroit-on de la charité pour les inconnus ? & comment s'en informeroit-on, comme faisoient les premiers Chrétiens, afin de tâcher de les soulager ? On n'a que de la dureté pour ses domestiques, comment auroit-on de la tendresse pour les étrangers ? On ne peut rien souffrir de ses proches, ni de ses amis, comment endureroit-on des personnes qui ne nous sont rien ? Ah ! charité chrétienne, qu'es-tu donc devenuë ? que tu es refroidie ! que tu es rare ! & même que tu es peu connuë ! Efforçons nous (Chrétiens) de la faire revivre ; pensons que c'est uniquement par là que nous ferons connoître que nous sommes les veritables Disciples du Sauveur, c'est à dire des Chrétiens veritables, & que sans cela nous n'en avons que le nom ; que c'est enfin par l'exercice de cette vertu, que nous acquererons des merites, qui seront récompensez d'autant de couronnes dans le Ciel. Je vous les souhaite, &c.



XLV.

SERMON
POUR LE XIII. DIMANCHE APRE'S LA PENTECOSTE,

De l'Ingratitude & de la Reconnoissance.

Nonne decem mundati sunt? & novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret, & daret gloriam Deo, nisi hic alienigena. Luc. 17.

N'y en a-t-il pas dix qui ont été gueris? où sont donc les neuf autres? il ne s'en est point trouvé qui soit venu rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger. *S. Luc. c. 17.*



A charité, que le Fils de Dieu exerce à l'égard des dix Lepreux, à qui il rend une parfaite santé, est accompagnée (Messieurs) de plusieurs circonstances bien remarquables, & qui contiennent d'admirables instructions pour nôtre

conduite. Ce Sauveur des hommes allant à Jerusalem, dix Lepreux furent l'attendre sur le chemin, & se tenant à l'écart, dés qu'ils l'apperçûrent, ils élevérent leur voix pour le conjurer d'avoir quelque compassion de leur malheur, & d'employer le pouvoir qu'il avoit receu du Ciel, pour les soulager. Il n'en fallut pas davantage à ce charitable Medecin, pour l'obliger d'apporter le remede à un mal si dangereux ; & ce remede fut de leur ordonner de s'aller presenter aux Prêtres de la Loy ; il n'attendit pas même qu'ils eussent observé l'ordre qu'il leur avoit prescrit ; ils furent gueris, si-tôt qu'ils se furent mis en devoir de l'executer.

Voilà (Chrétienne Compagnie) une charité bienfaisante, qui ne cherche qu'à faire du bien, & même à ceux qui s'en rendent les plus indignes par leur ingratitude ; car de ces dix Lepreux qu'il avoit gueris, neuf qui étoient Juifs, & du nombre de son peuple choisi, oubliant un si grand bienfait, ne se mirent pas seulement en devoir de l'en remercier ; il n'y en eut qu'un, qui étoit Samaritain & étranger, lequel revint le trouver, pour lui marquer les vifs sentimens de sa reconnoissance : l'ingratitude des neuf autres attira les reproches de leur bienfacteur : *nonne decem mundati sunt, & novem ubi sunt ?* N'en ay-je pas gueri dix, s'écria-t-il, & où sont donc les neuf autres ? Car l'ingratitude est un vice lâche, infame ; que Dieu de même que les hommes, ne peut supporter sans en témoigner de l'indignation : il approuve au contraire, il loüe, il récompense

d'un nouveau bienfait, la reconnoissance & le bon cœur du pauvre Samaritain; puisqu'avec la santé du corps il lui accorde celle de l'ame, en l'éclairant des lumieres de la Foy; parce que rien n'engage davantage Dieu, à nous combler de nouveaux bienfaits, que la reconnoissance que nous lui marquons, des premiers que nous avons reçûs de sa bonté. Ce qui m'oblige de vous faire voir en la premiere Partie de ce discours, que de tous nos devoirs envers Dieu, il n'y en a point de plus pressant, que la reconnoissance de ses bienfaits; & dans la seconde, en quoy consiste cette reconnoissance, & la maniere de s'acquitter de ce devoir. Ce sera aprés avoir demandé le secours du Ciel, par l'intercession de la plus reconnoissante de toutes les Créatures, en lui disant avec l'Ange.

Ave Maria.

I. PARTIE.

QUoyque Dieu (Messieurs) soit porté à faire du bien aux hommes, par la seule inclination de sa nature bienfaisante, & qu'il leur fasse même les plus grandes graces, avant qu'il soient en état de les lui demander; il est pourtant vray qu'il souhaite que les hommes les reçoivent avec remerciement, & qu'ils lui en témoignent leurs justes reconnoissances. Ce qu'il a tellement à cœur, qu'il n'y a rien, dont il se plaigne plus ordinairement, & avec de plus sensibles marques de son indignation, que de l'ingratitude de son peuple: *filios enutrivi & ipsi* *Isaïæ. 1.*

spreverunt me, dit il par un Prophete, j'ay nourri des enfans ingrats, je les ay élevez, je les ay cheri tendrement, & au lieu des sentimens de reconnoissance que j'en attendois, je n'en ay receu que des mépris. Il leur fait des reproches sanglans d'avoir oublié leur bienfacteur, qui les a secourus dans tous les besoins : *oblitus es Domini tui, haeccine reddis Deo, popule stulte & insipiens?* Et dans la nouvelle Loy, rien n'a été plus sensible au Fils de Dieu que l'ingratitude des Juifs, qui ne lui rendirent que des outrages, des opprobres, & des supplices, aprés qu'il les eut préferez à tous les peuples de la terre, & qu'il les eut comblez de faveurs & de bienfaits.

Isaia. 51.
Deuter. 32.

Ce qui est le plus étrange (Chrétiens) est que le vice d'ingratitude, dont nous ne pouvons soûtenir le reproche des hommes, quelque legere que soit l'obligation, que nous leur avons ; l'ingratitude, dis je, est encore aujourd'huy le vice le plus commun envers un Dieu à qui nous devons tout ; ce qui nous fait avoüer à nous mêmes, qu'il n'y a qu'une bonté infinie, qui n'en soit point rebutée, & qui ne se lasse point de faire du bien à ceux qui s'en rendent les plus indignes ; aussi ce sujet est-il un peu plus vaste ; & comme le peché d'ingratitude est renfermé dans tous les autres pechez, j'ay eu de la peine à le restraindre dans sa propre difference, pour vous en inspirer l'horreur qu'il merite, & vous en faire comprendre l'indignité ; parce que pour cela, il semble qu'il seroit necessaire de s'étendre sur tous les pechez en parti-

culier, puiſque ce ſont autant d'ingratitudes differentes; de parcourir tous les bienfaits de Dieu, dont nous abuſons; parce que c'eſt cet abus ou ce mépris qui fait l'ingratitude, & enfin de vous repreſenter jusqu'à quel excés nos pechez l'offenſent; puiſque l'ingratitude croît à proportion du bien que nous avons receu, & du mal que nous rendons pour le bien.

Cependant comme on ne laiſſe pas d'examiner en particulier l'orgueil, qui entre dans tous les autres pechez, & de le conſiderer dans ſa propre difference; j'en veux faire de même au ſujet de l'ingratitude, en vous faiſant voir dans ce premier Point, comme elle viole le premier & le plus eſſentiel de tous nos devoirs envers Dieu. Voici les raiſons qui s'en preſentent d'abord à mon eſprit, imprimez-les, je vous prie, bien avant dans le vôtre. La reconnoiſſance eſt ce que Dieu attend de nous dans tous les biens qu'il nous fait; c'eſt le moins que nous lui puiſſions rendre pour la multitude des bienfaits que nous recevons de ſa bonté; c'eſt enfin à quoy nous ne pouvons manquer ſans tarir la ſource de ſes graces à nôtre égard; developons ceci un peu plus en détail.

Premierement ce que Dieu attend des hommes, pour tous les biens qu'il leur fait, eſt, qu'ils lui en témoignent leur reconnoiſſance. En effet comme le Seigneur a tout fait pour ſa gloire, & que cette gloire eſt le tribut, que toutes les Créatures lui doivent rendre, elles s'en acquittent toutes fidelement (Meſſieurs) puiſqu'elles le glorifient chacune en

leur maniere, en faiſant connoître la grandeur & les perfections de leur auteur, par les perfections qu'elles poſſedent elles-mêmes, & qu'elles ont reçûës de lui. C'eſt en ce ſens que le Prophete Royal nous aſſure, que les Cieux & les Aſtres publient la gloire de leur Créateur, comme l'excellence d'un ouvrage fait voir la ſcience & l'adreſſe de l'ouvrier ; mais ce que les Créatures inſenſibles, ou deſtituées de raiſon, ne font que d'une maniere muete ; l'homme qui a la raiſon pour partage, & qui a receu plus de biens que toutes les autres enſemble, a auſſi une obligation de le faire d'une façon plus noble, qui lui eſt propre & particuliere, laquelle conſiſte à remonter à la ſource d'où lui viennent tous ces biens, à en reconnoître l'auteur, à l'en remercier, le benir, le loüer, l'aimer, le ſervir ; qui ſont autant de differens moyens de lui marquer ſa reconnoiſſance.

L'on peut même ajoûter que Dieu a prétendu que l'homme le loüât pour toutes les autres Créatures, tant parce qu'elles ne ſont faites que pour lui ; que parce qu'il eſt leur interprete, & en quelque maniere deputé de leur part, pour rendre à leur commun Créateur leurs actions de graces, pour lui faire hommage, & en un mot pour lui marquer leurs reconnoiſſances.

Un Philoſophe autrefois admirant la ſtructure de ce grand Univers, la beauté & la multitude des parties qui le compoſent, s'écria qu'il n'y manquoit qu'une choſe, afin qu'il fût parfait ; ſçavoir une voix pour pu-

blier sans cesse la sagesse & la puissance de son auteur. Ce Philosophe se trompoit (Messieurs) parce que l'homme, qui est le chef-d'œuvre des mains de Dieu, qui est fait à son image, & qui porte les traits les plus vifs, & les caractéres les plus marquez de sa ressemblance; l'homme, dis je, entre les Créatures corporelles, a un entendement capable de connoître & admirer ses ouvrages, une langue pour en loüer le Créateur, & une voix pour l'en remercier au nom de toutes toutes les autres; & Dieu pour l'y engager par ses propres interêts, a voulu que toutes les autres Créatures fussent autant de bienfaits, qui l'accuseront de la plus lâche ingratitude, s'il vient à manquer à ce devoir; jusque-là que saint Paul parlant de ces anciens Philosophes Gentils, dit qu'ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, par l'ordre & par la beauté de ses ouvrages, ils ne lui ont pas rendu la gloire qui lui étoit dûë, ni les actions de graces, à quoy cette connoissance les obligeoit: *itaut sint inexcusabiles, quia cùm Deum cognovissent, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt.*

ad Roman. I.

De maniere qu'au sentiment de cet Apôtre, & ensuite de saint Augustin, la reconnoissance est le premier culte, qui est dû à Dieu, le premier hommage que l'homme lui doit rendre, & que la nature même lui enseigne, *cultus Dei in hoc maximè constitutus est, ut anima Deo non sit ingrata:* & afin que nous n'en puissions douter, le même saint Paul ajoûte en termes exprés, que c'est la volonté de Dieu, & du Sauveur son Fils

l. de Spirit. & Litter. c. 11.

1. ad Thess. 5. unique, qu'il manifeste aux hommes, *in omnibus gratias agite, quia hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu.* Mais quand Dieu ne nous auroit point intimé cet ordre, la nature ne nous l'enseigne-t-elle pas ? Puisque les bêtes mêmes les plus feroces, qui sont sans raison, & qui n'agissent que par instinct, semblent si raisonnables en ce point, par la reconnoissance qu'elles témoignent à tous ceux qui leur font du bien ; nous sommes surpris des exemples, que les auteurs les plus dignes de la Foy nous en rapportent, d'où nous devons apprendre ce que nous devons rendre à Dieu, à qui nous sommes redevables de l'être que nous avons, & de tous les biens, dont nous joüissons. Aussi de tous les vices de l'homme, le plus contraire à sa nature est l'ingratitude envers Dieu ; car il ne peut mieux faire connoître qu'il est indigne de posseder un bien, que de manquer de reconnoissance envers celui, de qui il l'a receu.

Dieu ne s'est pas contenté de nous instruire de ce devoir par la voix de la nature ; il a voulu y obliger ensuite son peuple dans la Loy écrite ; puisque non seulement il avoit institué uniquement pour ce dessein un Sacrifice, qui s'appelloit pour ce sujet un sacrifice d'honneur, de loüange & d'action de graces, *sacrificium laudis* ; mais il avoit institué de plus, pour chaque bienfait plus signalé, par lequel il leur avoit donné des preuves d'une perfection singuliere, ou d'une plus speciale affection, autant de Fêtes solennelles, pour en rendre le souvenir éter- *Psalm. 49.*

nel, & pour engager par là son Peuple à l'en remercier du moins aûtant de fois. Car à quel autre dessein lui avoit-il ordonné le jour du Sabath, la Fête des Tabernacles, leurs Neomenies, & les autres qu'il faisoit annoncer à son de trompe, pour avertir de s'y disposer, & de les celebrer avec plus d'appareil, si ce n'est pour lui rendre graces du bienfait, dont cette solennité leur retraçoit le souvenir, & pour l'imprimer plus profondement dans leur esprit; parce que Dieu veut qu'on reconnoisse le bien qu'il nous fait, & qu'on témoigne par des ceremonies exterieures, & par ces marques éclatantes, qu'on lui en est obligé? Pourquoy fit-il mettre dans l'arche d'alliance les tables de la Loy, la baguete de Moïse, & un vase rempli de la manne, dont ils avoient été nourris dans le desert, sinon pour servir à la posterité la plus éloignée, d'autant de monumens, des faveurs insignes que ce peuple avoit reçûës de sa bonté, & dont il vouloit qu'il fût éternellement reconnoissant? Quelle autre vûë avoit-il, quand aprés avoir submergé les Egyptiens dans la mer rouge, il laissa leurs vestiges imprimez sur le rivage, & quand il commanda à Josué, de tirer douze pierres du fleuve du Jourdain, qu'il avoit passé à pied sec avec toute son armée? N'étoit-ce pas pour porter ce peuple grossier & ingrat à la reconnoissance de ces faveurs si singulieres? Et comme Dieu n'avoit rien plus à cœur que la gratitude, qui est le premier acte de Religion que nous lui devons, il n'a rien oublié de ce qui pou-

voit obliger les hommes à le lui rendre.

Or (Messieurs) quoyque ces sacrifices, ces fêtes, & ces ceremonies soient maintenant abolis dans la nouvelle Loy, ne croyez pas pour cela, que les Chrétiens soient dispensez d'un si juste devoir; au contraire, autant que cette nouvelle alliance, que Dieu a contractée avec nous, surpasse la premiere, autant nôtre reconnoissance doit elle être plus vive & plus indispensable. Aussi le sacrifice de cette nouvelle Loy s'appelle-t-il, par excellence, Eucharistie, c'est à dire, action de graces, & un remerciement, que l'on peut dire être proportionné à la grandeur des bienfaits que nous avons reçûs de cette divine Majesté; d'où vient que le Prêtre au nom de toute l'Eglise, avant que de l'offrir, profere ces paroles, *quid retribuam Domino, pro omnibus, quæ retribuit mihi?* Que pourray-je rendre à ce grand Dieu, afin de lui marquer ma gratitude pour tant de bienfaits? Il n'a pas voulu que nous fussions ingrats, car c'est le vice qu'il a le plus en horreur; c'est cependant la necessité à laquelle il nous auroit réduits, s'il ne nous avoit pourvûs d'un moyen de reconnoître les bienfaits, qui en égale même la grandeur: mais comme ce moyen est tout de lui, & demande de nouvelles actions de graces, que pouvons-nous lui offrir, qu'un cœur plein des plus vifs sentimens de nôtre reconnoissance, & qui en conserve éternellement le souvenir?

Psalm. 115.

C'est donc avec raison, que saint Paul avoit tellement à cœur ce saint exercice, qu'il

qu'il le recommande ſans ceſſe, & qu'il veut qu'on pratique dans toutes les occaſions. Auſſi eſt-ce ce ſentiment qui doit entrer dans toutes les prieres d'un Chrétien ; ou plûtôt c'eſt ce que ce même Apôtre compte entre les manieres de prier, qu'il preſcrit à ſon Diſciple Timothée : *volo primùm fieri obſecrationes, deinde orationes, poſtulationes, gratiarum actiones* ; l'obſecration, en conjurant Dieu par ſa miſericorde, & en conſideration des merites du Sauveur, d'avoir compaſſion de nos miſeres, enſuite l'oraiſon, où on lui parle à cœur ouvert ; les demandes viennent en leur rang, & enfin l'action de grace couronne tout le reſte ; car en le loüant & en le remerciant des faveurs qu'il nous a accordées, on l'engage à continüer ſes bienfaits, & à nous en accorder de nouveaux & de plus grands. Heureux donc celui ! qui à chaque bienfait, & à chaque grace qu'il reçoit de la bonté de Dieu, imite ce reconnoiſſant Samarithain de nôtre Evangile, & retourne à celui qui lui a accordé cette faveur, c'eſt à dire à vous, Seigneur, qui êtes la ſource de tous les biens : *felix, qui ad ſingula dona gratiæ, redit ad eum, in quo eſt plenitudo gratiarum !* s'écrie ſaint Bernard, heureux celui qui en conſerve le ſouvenir, & qui en a toûjours l'image preſente ! Quel ſacrifice de loüange & de gloire ne rend il pas à Dieu ? Avec qu'elle ferveur ne ſe porte-t-il pas au ſervice d'un maître ſi bienfaiſant, & qui comble de nouveaux bienfaits, celui, qui ſçait reconnoître les premiers ? Mais auſſi malheur à celui qui par ſon ingra-

1. ad Timot.

titude, oublie Dieu, & ses presens; ne retourne ni vers son bienfacteur, pour lui en rendre graces, ni vers le bienfait, dont il perd la pensée, comme ces neuf Lepreux de l'Evangile : malheur à celui qui les desavoüe, ou qui les dissimule! De quelle noire ingratitude n'est-il point coupable? Elle est telle (Messieurs) que Dieu se sent comme obligé de prendre le Ciel & la terre à témoin du mauvais cœur de ces ingrats, comme pour justifier en leur presence le procedé qu'il tiendra à l'avenir à leur égard, & la raison qu'il a de ne leur plus rien accorder; *audite Cæli, & auribus percipe terra, filios enutrivi, ipsi autem spreverunt me.*

Isaie, 1.

Mais quand ce ne seroit point le dessein & l'intention de Dieu, en comblant l'homme de bienfaits, de l'en rendre reconnoissant, quand il n'éxigeroit pas ce devoir, comme un tribut & un hommage qui lui est si justement dû; la grandeur, la multitude, & la qualité des biens-mêmes qu'il nous fait, ne nous avertissent-ils pas assez de cette obligation? La multitude en est infinie, & ils ne peuvent être plus grands; puisque lui même est compris entre ses bienfaits; ils sont même de telle nature, que nous ne pouvons nous passer des uns, ni être heureux sans les autres, & ceux que nous en attendons, sont encore au dessus de nos esperances, & plus grands que tous nos desirs; d'où il s'ensuit, que comme de toutes les Créatures, l'homme est celui qui a reçû le plus de bienfaits de son Créateur, & qui en reçoit continuellement le plus; il est aussi le

plus ingrat, s'il manque à les reconnoître en toutes le manieres qu'il le peut.

Ces bienfaits (Chrétiens) sont en si grand nombre, qu'il faudroit les compter par les momens de nôtre vie ; puisqu'il nous les donne à chaque instant, par la conservation de nôtre être ; & comme il a creé tout le reste pour nous, il faudroit ensuite les compter par le nombre des Créatures ; parce qu'il n'y en a point qui n'ait quelque rapport à nous, qui ne nous soit de quelque usage, & par consequent qui ne nous soit un motif de reconnoissance, & un sujet de nous en tenir obligé ; ce qui a fait dire à saint Augustin, que le Ciel & la Terre & tous les Elemens nous crient incessamment, que nous devons le servir & l'aimer comme nôtre bienfaicteur.

Je n'entreray point dans le détail de tous ces biens, puisqu'ils sont infinis, c'est assez de dire que nous lui sommes redevables de tout ce que nous sommes, & de tout ce que nous avons ; la grandeur ensuite de ces bienfaits n'est pas un moindre engagement à [illegible]emercier, que leur multitude : c[illegible] quoy de plus précieux dans la nature que la vie ? dans la grace que la redemption & la justification d'un pecheur ? dans la gloire, que la possession de Dieu même, qui nous doit rendre éternellement heureux ? outre qu'il n'y a aucun de ces biens, que mille circonstances ne nous rendent encore infiniment considerable ; comme de nous avoir prévenus, de nous les avoir donnez, lorsque nous en étions les plus indignes, & qu'il y a été por-

té uniquement par ſon amour & par ſa bonté. Que diray-je de la maniere dont il nous les a donnez, & de ce qu'ils lui ont coûté à lui-même ? Par exemple la redemption, qui eſt le plus ſignalé de tous, ce qu'il pouvoit faire pour un ſoupir, par une ſeule larme, ou par un ſeul mouvement de ſon cœur, il a voulu ſouffrir pour cela des outrages ſanglans, les ſupplices les plus atroces, la mort enfin la plus ignominieuſe & la plus cruelle : n'eſt ce pas comme parle ſon Prophete, une redemption ſurabondante ? *Copioſa apud eum redemptio.* Ce qui fait dire à ſaint Bernard, que ſi Dieu meritoit déja toutes nos reconnoiſſances pour nous avoir donné l'être, que ne lui devons-nous donc point pour nous l'avoir rendu d'une maniere ſi noble & ſi avantageuſe pour nous ? *Si me totum debeo pro facto, quid reddam pro refecto ?*

Pſalm. 129.

l. de dilig. Deo.

Je ne m'étendray pas davantage ſur un ſujet qui n'a point de bornes, je dis ſeulement avec ſaint Auguſtin, que ſi Dieu eſt tout à nous par les biens qu'il nous a faits, nous devons être entierement à lui par nôtre reconnoiſſance : car ſi celui qui a trouvé l'uſage des bienfaits, diſoit un ancien, a trouvé des liens & des chaînes, pour s'aſſujetir tous les cœurs, & ſe les attacher étroitement. Hé! tant de bienfaits, dont un Dieu nous a comblez, ne doivent-ils pas être autant de nœuds, qui ſerrent les liens, qui nous attachent déja à lui par tant d'autres motifs ? Pourquoy donc y ſommes-nous ſi peu ſenſibles ? Hélas ! dit ſaint Maxime, nous nageons dans ſes bienfaits, comme dans une mer, dont

nous sommes tout entourez au dehors, & tout penetrez au dedans ; nous ne pouvons regarder ni le Ciel ni la Terre, sans reconnoître les biens & les dons de Dieu, lequel doit être compté lui même tout le premier entre ses dons, puisqu'aprés nous avoir fait largesse de tout le reste, il s'est donné lui-même à nous, en toutes les manieres possibles ; que si chaque bienfait pris à part, merite toute la gratitude, dont un cœur est capable, que ne merite point un si grand nombre ? N'est-il pas juste que nous plyons sous ce poids si doux, & que nous cedions à de si aimables violences ? Nous nous piquons d'être genereux amis, sensibles au bien que nous recevons des hommes ; quoyque ces bienfaits soient peu de chose, qu'ils nous soient souvent funestes ou préjudiciables, & tout au plus, qu'ils ne nous soient utiles que pour un temps, & en quelque rencontre, & nous n'aurons nulle reconnoissance pour des bienfaits essentiels, infinis, & éternels? N'y aura-t-il donc qu'à l'égard de celui à qui nous devons tout, que nous ne rougissions point de demeurer ingrats ? Il nous a tout donné, & il n'y a proprement qu'une seule chose qu'il peut recevoir de nous, qui est la reconnoissance de ces mêmes biens, la gloire que nous lui en devons rendre : *quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Mourray-je donc ingrat? N'auray je donc rien à rendre à celui qui m'a tant donné ? Ah! vous trouverez dans vous-mêmes de quoy les payer ; comme il prend de son fonds les presens qu'il nous fait, ce sera nôtre re-

Psalm. 115.

connoissance ; mais c'est à quoy nous ne pensons pas, sans faire reflexion au malheur que nous nous attirons par nôtre ingratitude.

Ce qui nous oblige du moins par la consideration de nôtre propre interêt, à reconnoître l'auteur de tant de biens, si la generosité n'est pas capable de nous y engager, & si la multitude & la qualité des biens que nous avons reçûs, ne peut nous y rendre sensibles ; car quelle est la peine & le châtiment qui est dû à un ingrat ? Nous en pouvons juger (Messieurs) avec quelque proportion, par ce qui se pratique parmi les hommes : car si les Loix humaines déclarent que l'ingratitude des enfans est un sujet legitime aux peres & aux meres de les desheriter, & aux maîtres de priver les serviteurs de leur salaire, s'ils sont méconnoissans des biens qu'on leur a fait ; si dans l'amitié, la froideur, l'indifference, & même les ruptures éclatantes n'ont point de cause plus ordinaire, que d'avoir manqué à ce juste devoir ; & si c'est enfin le plus grand obstacle qui se trouve dans les reconciliations, & qui cause ensuite plus d'éloignement, plus d'aversion, plus de haine & d'animosité ; faut-il trouver étrange, que Dieu garde assez souvent la même conduite envers un ingrat ? S'il n'a plus pour lui cette tendre affection ; s'il retire les biens dont il abuse ; & s'il cesse, en un mot, d'obliger un homme méconnoissant, qui employe ses bienfaits contre son propre bienfacteur ; d'où il me semble qu'il faut juger des malheurs que cau-

se l'ingratitude, par la multitude & la grandeur des biens dont elle nous prive, ou dont elle arrête le cours.

C'est pourquoy saint Bernard nous a laissé un caractere achevé de ce vice si odieux, lorsqu'il l'appelle l'ennemy de l'ame, l'anéantissement de nos merites, la dissipation de toutes nos vertus, la perte & la soustraction de toutes les graces, un vent brûlant, qui desseche la source de la pieté, & le canal des communications divines. Ce Saint semble attribuer tous les maux à cette ingratitude; & ce n'est pas sans sujet, puisque le Fils de Dieu a voulu lui-même que nous sçûssions, que ç'a été le principe de la reprobation des Juifs, & de cet effroyable abandon, dont ils ont été autrefois punis, & dont ils ne reviennent point encore présentement; ils étoient sans doute coupables de plusieurs autres crimes: l'ambition & l'orgueil regnoit parmi eux, l'hypocrisie les rendoit abominables devant Dieu, l'idolâtrie, l'injustice, la maniere indigne & cruelle dont ils avoient fait mourir les Prophetes envoyez de la part de Dieu, leur avoit attiré la colere, & les plus rudes châtimens de la vengeance divine; mais ce qui a causé leur perte, leur desolation entiere, leur dernier délaissement, & la reprobation de la part de ce même Dieu, qui les avoit autrefois choisis pour son peuple; c'est qu'ils ont été ingrats, qu'ils n'ont pas reconnu ses bienfaits, & bien loin de cela, qu'ils lui ont rendu le mal pour le bien. *Popule stulte & insipiens, haccine reddis Deo?* S'écrie son grand Legislateur, & en

Deuter. 32.

pouvons-nous douter, en voyant le Sauveur verser des larmes à la vûë de Jerusalem ; cette Ville ingrate dont il prévoyoit & prédisoit en même temps, la ruine & les derniers malheurs ; n'en apporte-t-il pas cette raison, *eò quod non cognoveris tempus visitationis tuæ*, tu n'as pas reconnu le bienfait singulier de la visite de ton Sauveur ; tu as méprisé la grace qu'il t'a faite par préference à toutes les nations de la terre, & actuellement tu me prépare des supplices, tu medites ma mort, & tu cherche les moyens de me perdre ; ton ingratitude causera ton dernier malheur, je retiray le bien que tu as refusé de recevoir, & puisque tu ne veux point d'un Sauveur misericordieux, tu l'auras éternellement pour Juge & pour vengeur : voilà l'effet & le fruit funeste de l'ingratitude.

Luc. 19.

C'est donc à nous (Chrétiens) de rentrer un peu dans nous-mêmes, de voir si nous sommes moins ingrats que les Juifs, nous qui avons peut-être reçû plus de bienfaits, & qui sommes peut-être encore plus insensibles, qui rejettons sans cesse les graces qu'il nous presente, qui vivons dans un entier oubli de ce que nous devons à Dieu, & qui sommes aussi tranquilles sur cet article, que si nous étions les plus fideles & les plus reconnoissans de ses serviteurs & de ses amis. Ah ! craignons qu'il ne retire les graces que nous négligeons, & que nôtre ingratitude ne tarisse la source de ses bienfaits ; car enfin les grands coups de sa colere & de sa justice ne sont pas, comme peut-être vous vous l'imaginez, une perte de biens temporels, un pro-

cés qui ruine vôtre famille, ou quelque disgrace de fortune, qui vous réduit à la derniere necessité, ni même les maladies les plus douloureuses, & une mort précipitée, puisque ce sont souvent des effets de son amour, & de sa misericorde; mais le grand & le terrible effet de sa vengeance est de retirer ses graces pour punir nôtre ingratitude, parce que la soustraction de ses graces commence d'ordinaire nôtre reprobation. Or pour ne nous pas attirer la vengeance, qu'il exerce sur les Juifs, en imitant leur crime, voyons (Chrétienne Compagnie) en quoy consiste cette reconnoissance que nous devons au Seigneur, & le moyen de nous acquitter d'un devoir si juste, d'une maniere à ne lui pas donner lieu de nous en faire un jour le plus sanglant de ses reproches. C'est ce qui va faire la seconde Partie de ce discours.

II. PARTIE.

C'est avec raison (Messieurs) que tout le monde se plaint de l'ingratitude, comme du plus odieux de tous les vices; mais il est assez surprenant, que les personnes qui s'efforcent le plus d'en éviter jusqu'au moindre soupçon à l'égard des hommes, soient assez ordinairement les plus ingrats envers Dieu; que ce soit même le peché, dont on l'accuse le plus souvent, & que l'on avoüe de meilleure foy dans le tribunal de la penitence, & dont on a le moins de confusion; c'est pourquoy pour réduire en pratique la reconnoissance envers un Dieu, qui nous comble de biens à tous momens, je crois que je n'ay qu'à vous faire voir jusqu'à quel point nous poussons nô-

tre ingratitude, lorſque nous l'offenſons, afin de prendre tout le contrepied, dans la reconnoiſſance qu'il faut avoir de ſes bienfaits.

Secunda. Secundæ. qu. 107.

Pour cela, j'emprunte le ſentiment & la doctrine de ſaint Thomas, qui met comme trois degrez dans l'ingratitude. Le premier, eſt, de ne point reconnoître le bien qu'on a receu, c'eſt à dire, ne pas obliger dans l'occaſion, celui qui nous a ſi obligeamment prévenus le premier, le ſecond de ne pas même remercier nôtre bienfacteur, & diſſimuler le bien qu'il nous a fait, comme une dette dont on a honte de s'acquitter; & enfin le dernier, & le plus grand, eſt d'en perdre même le ſouvenir, à quoy nous pouvons, ce me ſemble, ajoûter un quatriéme qui les ſurpaſſe tous, c'eſt d'offenſer & d'outrager ſon bienfacteur, & de lui rendre le mal pour le bien. De-là (Meſſieurs) ſi vous voulez ſçavoir comment vous devez reconnoître les bienfaits de Dieu, & pratiquer la vertu de reconnoiſſance, qui lui eſt dûë par tant de ſi juſtes titres, mettez-y autant de degrez tout oppoſez, rendez en quelque maniere bienfait pour bienfait, rendez-lui des actions de graces, pour les biens que vous en recevez, & ſi vous ne pouvez rien faire davantage, conſervez-en du moins le ſouvenir; & afin que ces trois manieres de les reconnoître, que nous trouvons dans l'Ecriture, ne nous échappent pas; que vos actions, vôtre langue & vôtre cœur ſe joignent enſemble, pour marquer vôtre reconnoiſſance, & que les uns ſuppléent au deffaut des autres. Ecoutez ce-

cy, qui doit faire l'une des pratiques les plus ordinaires d'un Chrétien.

Le premier degré de reconnoissance envers son bienfacteur, est de rendre bienfait pour bienfait, & obliger réciproquement dans l'occasion, celui, qui nous a rendu quelque bon office : & je dis que c'est la maniere dont nous devons en user avec Dieu ; & ne soyez point choqué de cette expression, puisque Dieu ne dedaigne pas de se tenir obligé, soit du bien que nous faisons aux autres en son nom, comme il s'en est declaré lui-même, *quamdiu fecisti uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis*, soit des services que nous lui rendons à lui-même, d'où vient qu'il nous en récompense, & qu'il marque dans l'Ecriture nous en sçavoir bon gré, quoyqu'il n'ait nul besoin de nous, ni de nos services : ce qui n'est pas le moindre témoignage de l'amour qu'il a pour nous, de récompenser ses propres dons, & de souffrir qu'ils nous tiennent lieu de merite, comme parle saint Augustin ; or si le premier degré d'ingratitude, est de manquer à rendre la pareille à son bienfacteur ; de même le premier devoir de la reconnoissance, est de lui marquer par quelque action qu'on s'en tient obligé, ce qu'il comptera comme un bienfait reciproque ; car outre que l'on peut pratiquer plusieurs bonnes actions par un motif special de reconnoissance ; il y a des bienfaits de Dieu, que vous ne pouvez manquer, sans ingratitude, de reconnoître, par des présens de même nature ; par exemple vous êtes riche, & vous possedez de grands biens à titre d'hé-

Matth. 25.

l. de Grat. & libero Arbitr. c. 6.

ritage : vous les avez receu de vos peres, dites-vous, j'en tombe d'accord, mais pouvez-vous douter que ce ne soit un bienfait de Dieu ? Il faudroit être aveugle pour l'ignorer, ou impie pour ne le pas reconnoître, vous devez donc lui en marquer vôtre reconnoissance, & comment ? Ce n'est pas assez de publier que vous tenez ces biens de sa bonté ; mais vous devez, pour reconnoître ce bienfait, en employer une partie à le secourir lui-même dans la personne des pauvres, & comme vous avez beaucoup receu, vous êtes un ingrat, si vous ne donnez plus que ceux, qu'il n'a pas gratifiez avec le même avantage.

De même, quand il vous arrive quelque bonheur imprévû, quelque gain considerable, quelque heureux succés dans vos affaires; vous manquez au devoir de la reconnoissance, si vous n'offrez à Dieu quelque partie de ce bien, que sa Providence vous a ménagé ; ainsi vous qui avez receu de Dieu tout le pouvoir & toute l'autorité que vous avez, parce que c'est par une particuliere disposition de sa providence, que vous êtes placé dans le rang que vous occupez, vous n'en êtes pas reconnoissant, si vous n'employez ce pouvoir & cette autorité à le faire servir & honorer ; puisque c'est pour cela, qu'il vous a élevez à cette dignité : car que pouvez-vous faire de moins, ou que pouvez-vous lui rendre qui ait quelque rapport à ce bienfait, que de lui rendre honneur pour honneur, & de faire servir & respecter celui, qui par le caractere de sa puissance, dont il

vous a revêtu, vous a rendu vous-même respectable? C'est pour la même raison, que ceux qui on reçû de Dieu de la santé & des forces, qui sont l'objet des vœux de tant de personnes, doivent plus particulierement les employer à son service, à travailler pour sa gloire, autrement ce sont des serviteurs ingrats, dés-là qu'ils deviennent des serviteurs inutiles, comme parle l'Evangile; c'est de-là, je n'en doute point, qu'est venu la coûtume, qui a été de tout temps dans la Religion chrétienne, de s'engager par un vœu exprés, à de certaines actions de pieté, pour reconnoissance des biens que l'on espere obtenir de la bonté divine, comme d'offrir tel present aux autels, entreprendre tel voyage de devotion, se prescrire des jeûnes, & s'obliger à certaines œuvres de charité en l'honneur d'un Saint, dont nous avons imploré le secours dans une necessité pressante, les Villes sont pleines de Chapelles, & de semblables monumens de pieté, & les Eglises remplies de dons, en reconnoissance des biens, que le public & les particuliers ont obtenu du Ciel; & tel qui m'écoute, a peut-être promis cent fois à Dieu quelque chose de semblable, s'il pouvoit échapper de telle maladie, ou avoir une heureuse issuë de ses affaires; persuadé, que c'est particulierement par les actions & par les effets, que l'on marque sa reconnoissance, aussi-bien envers Dieu, qu'envers les hommes; parce que ce sont les effets qui répondent des sentimens du cœur, & que sans cela, tout le reste est compté pour rien. Mais hélas! n'est-ce pas à quoy nous avons manqué jusqu'à

présent ; & quel reproche, & quelle confusion ne meritons-nous point, d'avoir si peu fait pour un Dieu qui a tant fait pour nous ? *Hæccine reddis Deo, popule stulte & insipiens ?*

Si étant pauvre, & réduit à la derniere necessité, un homme riche & puissant vous donnoit sans rien prétendre de vous, une somme d'argent capable de vous mettre à vôtre aise, & de ne vous laisser manquer de rien ; si pressé de la faim & de la soif, un autre vous présentoit à boire & à manger, si étant dans un cachot chargé de fers & accablé de miseres, on vous rendoit la liberté, pourriez-vous être reconnoissant dans l'occasion envers ceux, qui vous auroient rendu de si signalez services ? Ne seroit-ce pas vous faire un outrage de vous soupçonner d'une telle lâcheté ? Hé ! d'où vient donc que Dieu vous ayant fait tous ces biens, & continüant de vous les faire à tous momens, vous donnant la nourriture, la liberté, la santé, la vie du corps & de l'ame, vous ne faites rien pour lui ? Ah ! vous ne meritez pas de vivre, si vous ne vivez pour lui. C'est l'expression dont se sert saint Paul, *ut qui vivunt non jam sibi vivant, sed ei, qui pro ipsis mortuus est.*

2. ad Cor. 5.

Mais l'ingratitude des hommes ne s'en tient pas là, elle passe souvent jusqu'au second degré, qui consiste à ne pas seulement remercier son bienfacteur, à dissimuler, & à nier un bienfait ; au lieu que la gratitude demande de nous ; que si on ne le peut rendre, du moins on le reconnoisse, qu'on le publie, qu'on marque par des paroles qu'on s'en tient obligé, si l'on ne peut le témoigner d'une

autre maniere, & comme cette sorte de reconnoissance est la plus facile, & la plus en usage parmi les hommes, y manquer envers Dieu, c'est ce que Dieu ne peut souffrir ; je vous l'ay fait voir dans mon premier Point : il ne s'agit icy que de mettre en pratique une maniere si aisée, & si agréable à Dieu tout à la fois.

Les Saints nous l'enseignent, en nous donnant pour premiere maxime d'une devotion solide, de commencer par là toutes nos prieres ; à peu prés comme le premier compliment que nous faisons à une personne, qui nous a sensiblement obligé, est de lui en faire nos remerciemens par des paroles soumises, qui marquent les sentimens que nous en conservons dans le cœur, & de lui faire entendre le mieux que nous pouvons, que nous ne sommes pas insensibles, que si le pouvoir ou l'occasion nous manquent de lui rendre bienfait pour bienfait, nous en avons du moins la volonté & le desir, & que nous nous tiendrons heureux d'en trouver le moyen. Les autres ont coûtume, quand il leur est arrivé quelque favorable succés, d'en rapporter toute la gloire à Dieu, & de lui en faire rendre de solennelles actions de graces ; c'est ce que nous voyons dans tous les Saints de l'ancienne Loy, & encore aujourd'huy, l'on ne gagne guere de batailles, & l'on ne remporte point de victoire sur les ennemis, que l'on ne s'acquitte de ce devoir, comme une reconnoissance publique, qui engage souvent Dieu à continuer sa protection, & ses benededitions sur toutes nos entreprises.

Mais pour la pratique particuliere que je cherche ici, c'est la maxime de tous les Saints, de loüer Dieu, de le benir, & de le remercier de tout; parce que recevant tout de sa main, tout nous tient lieu de bienfait, & est effectivement tel dans le dessein de Dieu, qui ménage tous les accidens de cette vie, & qui les fait tourner à nôtre avantage, si nous ne nous y opposons par nôtre ingratitude même. C'est dans ce sentiment que le saint homme Job s'écrioit dans tous les desastres, qui étoient autant d'épreuves de sa patience : *si bona de manu Domini suscepimus, mala quare non suscipiamus?* Et ainsi c'est la meilleure maniere de pratiquer la reconnoissance envers Dieu, que de le remercier de tout, & de le benir de tout; parce que c'est une erreur que de se persuader, qu'il n'y ait qne les biens que nous souhaitons, ou que nous demandons avec instance, qui meritent ce nom; car Dieu sçait mieux ce qui nous est necessaire, ou ce qui nous est le plus expedient, que nous ne le connoissons nous-mêmes, il nous oblige souvent, lorsque nous croyons qu'il nous punit : c'est un veritable bienfait, lorsqu'il nous prive par exemple de ce bien, dont nous abuserions pour nous perdre : c'est un bienfait, lorsqu'il nous envoye une fâcheuse maladie qui ruine nôtre santé, que nous employerions en des débauches criminelles : c'est un bienfait, quand il permet que nous tombions dans la confusion & dans le mépris, qui rabat cet orgueil, qui nous élevoit au dessus de tout le monde : c'est un bienfait, lorsqu'il permet cette persecution

Jobi. 2.

des hommes, & souvent de nos plus proches, qui sont déchaînez contre nous, puisque c'est afin de nous empêcher d'y mettre toute nôtre confiance; ce qui arriveroit, s'ils nous témoignoient de l'affection.

Donc comme tout ce qui nous arrive de cette nature de la part de Dieu, est toûjours pour nôtre bien dans ses vûës & dans ses desseins, & qu'il n'y a que le mauvais usage que nous en faisons, qui les change en mal; si vous voulez sçavoir de quoy vous pouvez remercier Dieu, je vous diray avec l'Apôtre, de tout ce qui vous arrive, de quelque maniere que tournent vos entreprises; & quelque succés qu'elles puissent avoir, parce que tout réüssit toûjours à l'avantage des Prédestinez. L'excellente pratique (Messieurs) la sainte & la sublime devotion! Sentiment chrétien! puisque c'est celui de tous les Saints, & le moyen de devenir Saint nous-mêmes. Vous ne sçavez souvent que dire à Dieu, ni de quoy l'entretenir dans vos prieres; faites ce que vous feriez envers un Prince & un Souverain, qui sans avoir égard à vôtre merite, vous auroit comblez de faveurs & de bienfaits; vôtre cœur parleroit, & vous suggereroit des paroles conformes à vos sentimens; ou bien si l'étonnement vous déconcertoit, & vous ôtoit l'usage de la parole, vous lui témoigneriez par cela même combien vous lui êtes obligez, & vous l'obligeriez ensuite lui-même à ne point regretter d'avoir mal placé ses graces & ses bienfaits.

C'est en effet la troisiéme maniere de s'ac-

quitter de ce de voir si juste, envers celui à qui nous sommes redevables de tant de bienfaits; d'en conserver le sentiment dans le cœur, & ne pas se contenter de paroles, qui n'en sont que des marques équivoques, ni même des actions, où quelquefois l'interêt de nôtre gloire & de nôtre réputation a plus de part, que le desir sincere de reconnoître le bien qu'on nous a fait; parce qu'on se fait souvent un merite devant les hommes, de laisser des marques éclatantes d'un cœur genereux, & reconnoissant. De-là vient que si l'on met pour le dernier degré de l'ingratitude, l'oubli des bienfaits: *ingratus est qui dissimulat beneficium, ingratus qui non reddit, ingratissimus omnium qui oblitus est*; dit Seneque, qui a si bien parlé de ce vice, & qui l'a dépeint de toutes ses couleurs; il faut dire au contraire que la veritable reconnoissance consiste dans le sentiment, que le cœur conserve d'un bienfait; ce qui a particulierement lieu, à l'égard de Dieu, qui voit ce qui se passe dans le cœur, & qui en pénetre tous les ressorts & les mouvemens; au lieu que les hommes ne connoissent que les dehors, & ne jugent que par les apparences, qui imposent aux yeux, & ausquelles nous sommes trompez tous les jours; ainsi Dieu qui voit le cœur, se contente assez souvent des sentimens du cœur, & regarde cela plus que tout le reste, dans ce que nous faisons pour lui.

l. 3. *Benefic.* c. 1.

Nous ne devons pas être en peine comment reconnoître les bienfaits de Dieu, comme nous le sommes à l'égard de ceux des

hommes ; ceux cy ont souvent tant de délicatesse sur ce chapitre, qu'ils veulent qu'on ait égard à leurs personnes, à leur qualité, & à mille autres circonstances : mais comme Dieu voit le cœur, & en connoît tous les sentimens, il nous tient compte de tous nos desirs, & de la volonté sincere que nous avons de le servir, laquelle est reputée pour l'effet même, lorsque nous ne pouvons faire davantage ; & c'est je m'assure pour cela, que l'ingratitude est si odieuse à Dieu ; parce que la reconnoissance est la chose du monde qui nous coûte le moins, puisqu'il ne faut qu'avoir un cœur ; aussi ne faut-il chercher d'autre raison, pourquoy il a paru si irrité contre son peuple ingrat : *non fuerunt memores multitudinis misericordiæ ejus* ; répond le Prophete Royal, ils avoient mis en oubli la multitude des biens qu'il leur avoit faits, & des misericordes dont il avoit usé à leur égard ; vous diriez que Dieu auroit en quelque maniere oublié lui-même leur infidelité, & tant d'autres crimes qu'ils avoient commis ; mais qu'il n'a pû oublier leur ingratitude, pour laquelle il les a enfin reprouvez ; parce que comme la moindre reconnoissance qu'ils lui devoient, étoit de conserver le souvenir de tant de bienfaits, le comble de leur ingratitude étoit de ne s'en être pas même souvenus.

Psalm. 105.

Conclusion.

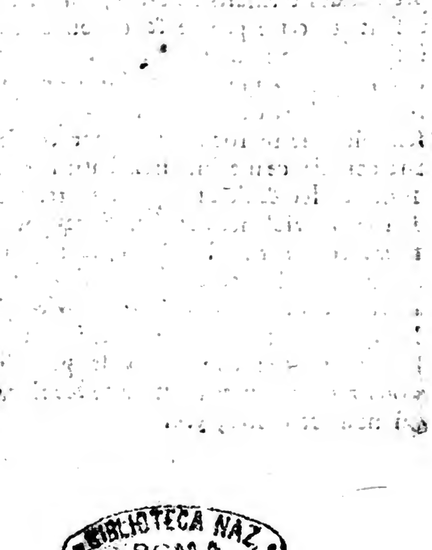
Hélas ! (mon cher Auditeur) n'êtes-vous point coupable de ce même crime ? Rappellez dans vôtre esprit la multitude de ses bienfaits ; & comme parle l'Ecriture, la multitude de

ses misericordes, la vocation à la Religion chrétienne, pendant que tant de milliers d'autres sont nez de parens infideles, & au milieu de la Barbarie; de vous avoir tant de fois rendu la grace que vous avez reçûë au Baptême, & que vous avez perduë par de nouveaux pechez; de vous avoir délivrez d'un malheur éternel, qui vous étoit inévitable, s'il vous avoit abandonné à vous-même, & à vôtre propre conduite; comptez si vous pouvez combien de graces vous avez reçûës, & combien vous en recevez tous les jours, & quelle reconnoissance lui avez vous témoigné pour tout cela? Y avez-vous même seulement jamais pensé? Vous avez donc aussi oublié la multitude des misericordes qu'il vous a faites, *non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ.* *Psalm. 105.*

Au lieu de vous en souvenir, peut-être que par une nouvelle espece d'ingratitude, qui ne se voit presque point parmi les hommes, non seulement vous lui rendez le mal pour le bien, mais vous vous servez du bien même qu'il vous fait, pour l'offenser & pour l'outrager; car n'employez-vous point les biens de fortune que vous avez reçûs de lui, à satisfaire vos passions, à entretenir vôtre luxe & vos débauches? N'appliquez-vous point l'esprit qu'il vous a donné à mille desseins & à mille intrigues contre son service? Le pouvoir & l'autorité qu'il vous a communiquez à violer ses Loix plus impunément? n'abusez-vous point de sa patience à vous souffrir, & de sa misericorde à vous pardonner? N'en faites-vous point même le motif & l'occasion de

perseverer dans vos desordres ? N'est-ce point là le funeste usage que vous avez fait jusqu'à present des bienfaits de Dieu ; que si cela est, il faut que cette pensée & ce souvenir, vous inspire du moins le regret, d'avoir été si méconnoissant de tant de bienfaits de ce Dieu de misericorde & de bonté. Ah ! Seigneur, n'usez plus de reproches pour me confondre, ma conscience me fait assez sentir mon ingratitude passée, & il est temps de me rendre à une si aimable violence que vous faites pour m'attirer à vous par vos bienfaits ; & si je ne puis maintenant les reconnoître, ni vous en remercier comme je dois, en cette vie, j'espere le faire dans le Ciel, lorsque je joüiray du plus grand de tous, qui est la possession de vous-même, durant l'éternité bienheureuse, où nous conduise, &c.








7-7-2

7-2-2

7-2-2



